

**P**ROGRAMME  
**I**NTERNATIONAL POUR LE  
**D**EVELOPPEMENT DE LA  
**C**OMMUNICATION

CI-04/CONF.201/2  
8 mars 2004  
Original: Anglais/Français

**NOUVEAUX PROJETS SOUMIS  
AU PIDC POUR APPROBATION ET FINANCEMENT  
PAR LE BUREAU**

**Quarante- septième réunion**



**SIEGE DE L'UNESCO, PARIS  
29 - 30 MARS 2004**

## TABLES DES MATIERES

	PROJET N °	TITRE DU PROJET	Page N°
		<b>TOUS MEDIAS</b>	<b>5</b>
1.	PDC/24 RAS/01	RESEAU DE L'ASP: FORMATION A L'ETUDE DES MEDIAS DANS LE PACIFIQUE	7
2.	PDC/24 RLA/01	UELAS : LA LIBERTE D'EXPRESSION ET DE LA PRESSE DANS LA CONSOLIDATION DE LA	11
3.	PDC/24 GHA/01	GHANA : FORMATION DES JOURNALISTES EN TIC	16
4.	PDC/24 FIJ/01	ÎLES FIDJI : AMÉLIORATION DU CONTENU DES MÉDIAS	21
5.	PDC/24 MAS/01	ILES MARSHALL: LES MÉDIAS AU SERVICE DE LA SANTÉ ET DES PROBLÈMES SOCIAUX DE LA JEUNESSE	27
6.	PDC/24 MEX/01	MEXIQUE: DEFINITION DE POLITIQUES DE RENFORCEMENT DU DROIT A L'INFORMATION, DE LA CULTURE ET DE LA PRATIQUE DE LA TRANSPARENCE AU MEXIQUE	33
7.	PDC/24 MON/01	MONGOLIE: MÉDIAS POUR UNE GOUVERNANCE TRANSPARENTE MONGOLIA: MEDIA FOR TRANSPARENT GOVERNANCE	38
8.	PDC/24 SOI/01	ILES SALOMON: FORMATION AUX TECHNIQUES DES MÉDIAS POUR LA PAIX ET LA	43
9.	PDC/24 PAK/01	PAKISTAN: FREEDOM OF EXPRESSION MONITORING PROJECT	48
10.	PDC/24 PHI/01	PHILIPPINES: AMELIORATION DU CONTENU ET EXPANSION DE LA DIFFUSION DE LA <i>PHILIPPINE JOURNALISM REVIEW</i>	54
		<b>RADIOTELEVISION</b>	<b>60</b>
11.	PDC/24 RAS/02	ABU : ATELIERS SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION NUMÉRIQUE A FAIBLE COÛT	61
12.	PDC/24 RAS/03	AIBD : POUR UN AUDIOVISUEL AUTONOME ET RESPONSABLE EN ASIE-PACIFIQUE	66
13.	PDC/24 ARG/01	ARGENTINE: ENSEIGNEMENT A DISTANCE PAR RADIO	72
14.	PDC/24 CAM/01	CAMBODGE : IMPLANTATION D'UNE STATION DE RADIO LOCALE A RATTANAKIRI	78
15.	PDC/24 CAM/02	CAMBODGE : CRÉATION D'UN CENTRE DE FORMATION, DE PRODUCTION ET DE DOCUMENTATION AUDIOVISUELLE	84
16.	PDC/24 CMR/01	CAMEROUN : RENFORCEMENT DU CENTRE D'ARCHIVAGE DES MEDIAS INDEPENDANTS	90
17.	PDC/24 GAM/01	GAMBIE : L'ARCHIVAGE A LA RADIO GAMBIEENNE (GRTS)	95
18.	PDC/24 KEN/01	KENYA : FORMATION AUX MÉDIAS AUDIOVISUELS	100
19.	PDC/24 PER /01	PÉROU : RENFORCEMENT DES MOYENS DE PRODUCTION DES STATIONS LOCALES DE TÉLÉVISION	104
20.	PDC/24 TON/01	TONGA : RENFORCEMENT DES MEDIAS EN SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT , A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE ET A LA PREVENTION DES CALAMITES NATURELLES DANS LES ILES ISOLEES	110
21.	PDC/24VIE/01	VIETNAM : PRODUCTION D'INFORMATIONS TELEVISEES DES TINEES A LA JEUNESSE	116

<b>PRESSE ECRITE</b>			122
22.	PDC/24 RAS/04	AMIC : GESTION DES JOURNAUX A L'INTENTION DES FEMMES JOURNALISTES D'ASIE	123
23.	PDC/24 RAS/05	JOURNALISME TRANSFRONTALIER EN ASIE DU SUD	129
24.	PDC/24 RAS/06	SEAPA : FORUM 2004 DU JOURNALISME EN ASIE : ETHIQUE ET PLURALISME DES MEDIAs	134
25.	PDC/24 MLI/02	MALI : EDUCATION AUX MEDIAS ET A LA CITOYENNETE	140
26.	PDC/24 MON/02	MONGOLIE : FORMATION EN PHOTO-JOURNALISME	144
27.	PDC/24 PAK/02	PAKISTAN : TRANSFORMER L'HEBDOMADAIRE NAWA-I- AHMEDPURSHARQIA EN QUOTIDIEN	150
28.	PDC/24 SUD/01	SOUDAN : FORMATION DE JOURNALISTES POUR LA PRESSE ÉCRITE INDÉPENDANTE	155
<b>MEDIAS COMMUNAUTAIRES</b>			159
29.	PDC/24 CMR/01	CAMEROON: MEIGANGA COMMUNITY MULTIMEDIA CENTRE	160
30.	PDC/24 COL/01	COLOMBIE : PRODUCTION DE PROGRAMMES RADIOPHONIQUES POUR UNE COEXISTENCE PACIFIQUE DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES	165
31.	PDC/24 COS/01	COSTA RICA : RENFORCEMENT DES STATIONS DE RADIOS COMMUNAUTAIRES INDIENNES	170
32.	PDC/24 FIJ/02	ÎLES FIDJI: LES FEMMES PARLENT AUX FEMMES	177
33.	PDC/24 TMI /01	TIMOR ORIENTAL : FORMATION A LA PRODUCTION DOCUMENTAIRE POUR LES RADIOS COMMUNAUTAIRES	182
34.	PDC/24 IND/01	INDE : FORMATION ET RECYCLAGE DANS LES JOURNAUX LOCAUX DE L'INDE DU SUD	188
35.	PDC/24 KYZ/01	RÉPUBLIQUE KIRGHIZE : CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIMÉDIAS DANS LA PROVINCE DE TALAS	193
36.	PDC/24 KYZ/01	RÉPUBLIQUE KIRGHIZE : PRODUCTION ET DIFFUSION DE PROGRAMMES AXÉS SUR LE DÉVELOPPEMENT A L'INTENTION DES COMMUNAUTÉS VIVANT DANS LES ZONES REÇULÉES DU KIRGHIZISTAN	198
37.	PDC/24 MLI/01	MALI : CREATION D'UNE RADIO INDEPENDANTE "ECHO FM"	203
38.	PDC/24NIR /01	NIGERIA : CREATION D'UNE RADIO COMMUNAUTAIRE A SAGAMU	208
39.	PDC/24VIE /02	VIETNAM : DÉVELOPPEMENT DE RADIOS COMMUNAUTAIRES	213
<b>AGENCES DE PRESSE</b>			219
40.	PDC/24 CHD/01	TCHAD : RENFORCEMENT DU POTENTIEL DE L'AGENCE TCHADIENNE DE PRESSE(ATP)	220
41.	PDC/24 CUB/01	CUBA : CENTRE DE TRADUCTION DES ARTICLES DE PRESSE (CTP)	224
42.	PDC/24 ECU/01	EQUATEUR : RENFORCEMENT DU RESEAU DE MEDIAS ELECTRONIQUES COMMUNAUTAIRES	231
43.	PDC/24 PAR/01	PARAGUAY : RESEAU DE JEUNES CORRESPONDANTS DE L'AGENCE D'INFORMATION JAKU'EKE PARAGUAY	238

# **TOUS MEDIAS**

## ASIE ET PACIFIQUE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>Réseau de l'ASP : Formation à l'étude des médias dans le Pacifique</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 RAS/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Tous médias</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Formation</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Régionale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 69 000</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 45 000</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Association des Ecoles secondaires des Pays insulaires du Pacifique (ASP)</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>L'ASP et d'autres écoles secondaires des Pays insulaires du Pacifique</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Réseau de l'ASP Bureaux régionaux de l'UNESCO dans le Pacifique Bureau de l'UNESCO à New Delhi</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>L'ACI de l'UNESCO pour la Région Asie/Pacifique pour le réseau de l'ASP</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Au cours des vingt dernières années, les médias des pays insulaires de la région Pacifique ont connu un développement considérable. On compte désormais un nombre accru de journaux, de stations de radio et de télévision. Même si la télévision n'est pas présente dans toutes les îles, la plupart des communautés disposent de la vidéo. Il leur est également possible d'accéder aux jeux vidéo et à l'Internet, particulièrement dans les villes.

Les médias remplissent également une mission d'éducation. On dit même qu'ils constituent le "Premier des programmes d'enseignement", c'est-à-dire la première source d'information qui ouvre les yeux de la jeunesse sur le monde, car en une seule journée les jeunes peuvent recevoir par le biais des médias bien plus de messages que leurs grands-parents n'en ont jamais reçu en une semaine, un mois, voire en un an.

Le PIDC a apporté un appui financier au projet "Formation à l'étude des médias dans le Pacifique". Le "Guide pour les enseignants du secondaire" constitue le premier ouvrage réalisé sur ce thème dans le Pacifique. Ce manuel a été conçu et mis au point en fonction des médias tels qu'ils se présentent dans le Pacifique, prenant en compte les besoins du système éducatif et de l'environnement culturel, dans le but d'aider les enseignants de la région à introduire la formation à l'étude des médias dans le cursus scolaire. L'objectif de cette publication vise à offrir aux étudiants et aux élèves les moyens de participer à la vie des médias et de comprendre leur diversité.

Ce manuel résulte d'une *joint venture* entre le Bureau de l'UNESCO pour le Pacifique et le Réseau des Ecoles Associées (ASP) qui a vu le jour à l'issue d'une large consultation qui s'est étalée sur deux ans. En juin 2003, cet ouvrage a été présenté lors d'une réunion régionale des coordonnateurs des ASP, à la suite de laquelle les premières étapes de sa mise en œuvre ont été entreprises. Pour en assurer le suivi, le présent projet prévoit d'organiser huit ateliers nationaux pour étendre l'usage et l'impact du manuel à l'échelle nationale.

L'éducation par le moyen des mass médias a un rôle positif à jouer en offrant à la nouvelle génération de "consommateurs de médias" et aux futurs décideurs les outils aptes à permettre la compréhension du mécanisme de fonctionnement des médias. Cette démarche est d'autant plus importante qu'elle s'inscrit dans le contexte de développement des médias transnationaux de la région.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Les premiers bénéficiaires du projet seront les enseignants et les étudiants des établissements secondaires. Grâce à une connaissance approfondie du rôle des médias dans une démocratie et de la compréhension de leurs mécanismes de fonctionnement, ce sont les organismes de presse et la société dans son ensemble qui en tireront le meilleur profit.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

Organiser huit ateliers nationaux pour approfondir l'usage et améliorer l'impact du manuel : "Etude des médias dans le Pacifique : Guide à l'intention des enseignants du secondaire".

#### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Ce projet vise à apporter aux nouvelles générations de “consommateurs de médias” ainsi qu’aux futurs décideurs les éléments qui leur permettront d’approfondir les mécanismes de fonctionnement des médias, leur rôle et leur diversité au sein d’une société démocratique. Cette connaissance bénéficiera aux médias eux-mêmes, en leur permettant de répondre aux attentes de la population en matière d’information, en même temps qu’elle assurera la maîtrise des connaissances de base pour les futurs professionnels des médias.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

Huit ateliers nationaux seront organisés à l’intention des enseignants du secondaire pour approfondir l’usage et améliorer l’impact du manuel : “Etude des médias dans le Pacifique”. Ces ateliers feront appel à un formateur international spécialisé ainsi qu’aux coordonnateurs nationaux des ASP.

#### **6. RÉSULTATS :**

Cette formation à l’étude des médias s’appliquera à 8 groupes de 15 enseignants du secondaire, sur la base du manuel “Etude des médias dans le Pacifique”.

#### **7. ACTIVITÉS :**

- Recrutement d’un formateur international spécialisé,
- Définition du programme des ateliers,
- Sélection des participants aux ateliers, en liaison avec les coordonnateurs des ASP,
- Organisation et mise en œuvre des ateliers,
- Evaluation et rapport final.

#### **8. PLAN DE TRAVAIL :**

Les ateliers pourront commencer leurs travaux deux mois après le déblocage des fonds, et se poursuivront tout au long des 12/18 mois suivants.

#### **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le projet sera mis en œuvre par les Bureaux de l’UNESCO pour la région Pacifique et de New Delhi (secteur éducation, communication et information), ainsi qu’avec le réseau des ASP, en collaboration avec les Commissions nationales pour l’UNESCO concernées par le projet.

#### **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Le manuel “Etude des médias dans le Pacifique” a été conçu pour un usage pratique et immédiat en salle de cours. Toutefois, il conviendra que les enseignants qui les utiliseront reçoivent une formation spécifique, dans la mesure où ce thème est totalement nouveau dans les pays insulaires du Pacifique.

#### **12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

Le manuel inclut un questionnaire portant sur son utilisation par les enseignants. Il est pour le moment trop tôt pour en analyser les résultats, car il n’a été mis en service qu’en juin 2003.

### 13. **RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

L'organisme bénéficiaire s'engage à fournir un rapport de suivi tous les quatre mois, ainsi que sur demande du Bureau et du Conseil du PIDC.

#### **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

En 2001, le PIDC a approuvé le financement du projet PDC/20 RAS/01 – 353 RAS 5001 : “Etude des médias dans le Pacifique”, qui avait pour objectif de produire des matériels pédagogiques. Soutenu par les directeurs d'enseignement des pays du Pacifique, le projet a été lancé en mars 2001 avec l'introduction du concept de la formation aux techniques des médias à l'intention d'une trentaine de coordonnateurs et d'enseignants du réseau ASP. Diverses approches éducatives du sujet ont donné lieu à des réactions qui ont été dûment enregistrées. A la suite de la consultation régionale, deux autres consultations ont été organisées en 2000, dans le but de s'assurer que le résultat conviendrait aux pays du Pacifique sur les plans à la fois éducatif et culturel. Le contenu a été approfondi et l'ouvrage a été publié en 2003. Tout au long de ce processus, le projet a recueilli une approbation enthousiaste dans toute la région. Le projet qui est actuellement proposé vise à prendre appui sur cet élan pour étendre l'utilisation et l'impact du manuel au niveau national.

#### **D. BUDGET**

##### 1. **Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• Déplacement des participants nationaux (moyenne : $8 \times 15$ personnes $\times 20$ ) :	2 400
• Autres frais du pays d'accueil ( $8 \times 1 500$ ) :	12 000
• Consultant formateur (voyage, per diem, honoraires : $8 \times 3 400$ ) :	27 200
• Formateur associé ( $8 \times 300$ ) :	2 400
• Suivi :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>45 000</u></b>

##### 2. **Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Coordination nationale ( $8 \times 1 000$ ) :	8 000
• UNESCO (CI et Education) :	12 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>20 000</u></b>



## AMÉRIQUE LATINE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>UDELAS : LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DE LA PRESSE DANS LA CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 RLA//01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radio, télévision, presse écrite et Internet</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Promotion de la liberté de la presse et formation des journalistes aux TIC</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Régionale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 81 000</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 51 000</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Universidad Especializada de las Américas (UDELAS), Panamá</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Universidad Especializada de las Américas (UDELAS)</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>PANAMÁ</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Norma Núñez MONTOTO Alexis Rodríguez MOJICA</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Les médias – et en particulier les journalistes – disposent du pouvoir d'exercer une influence sur les conceptions et les comportements en matière de citoyenneté, et de les renforcer. De ce fait, le droit de la presse d'analyser, de publier, de penser, de critiquer et de rendre compte librement des événements constitue l'une des bases essentielles d'une société démocratique.

La liberté d'expression et la liberté de la presse existent dans les sociétés démocratiques ; elles figurent dans les Constitutions, mais leur exercice quotidien dépend largement des diverses options politiques et journalistiques. C'est un droit qui doit être clairement défini, garanti et défendu en permanence, car il constitue le fondement structurel d'une démocratie et de la coexistence pacifique des populations.

Une presse libre, sans entraves mais travaillant dans une optique démocratique, est essentielle à une bonne gestion gouvernementale. Un journalisme qui respecte les règles de la déontologie permet de traiter toutes informations d'ordre politique, national et international, ainsi que les questions fondamentales de tolérance et d'acceptation de la diversité sociale.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

- Ce sont les journalistes des médias nationaux et étrangers : radio, télévision, presse écrite, ceux des médias interactifs de la ville de Panama, de huit provinces et de trois régions du pays, ainsi que ceux des principaux organes de presse d'Amérique centrale.
- Les journalistes qui prendront part aux activités et aux débats proposés par le présent projet doivent être des leaders réels ou potentiels en matière de communication, avoir une expérience en matière de sauvegarde de l'éthique journalistique et de la liberté d'expression, et être représentatifs des divers domaines de la communication, tant sur le plan géographique, social ou ethnique que sur celui de la parité hommes/femmes.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Transmettre à 60 journalistes d'Amérique centrale les compétences théoriques, pratiques et techniques permettant d'exercer la profession dans le cadre d'une éthique de la liberté de la presse et de l'expression, dans une démarche allant dans le sens du renforcement de la démocratie en Amérique centrale ;
- Lancer une enquête au niveau régional portant sur la portée et les implications de la déontologie journalistique en matière de liberté de la presse, afin de cerner les activités appropriées et les effets que l'on peut en attendre dans la perspective d'une transformation de la culture politique de l'Amérique centrale.

#### Organiser deux forums régionaux :

- **1.** Déontologie de la presse, liberté de parole et de la presse ; droits et responsabilités des journalistes dans le processus de renforcement de la culture démocratique en Amérique centrale ;
- **2.** Démocratie, mass médias et bonne gouvernance ; le rôle social, institutionnel et éducatif des journalistes. Les travaux mettront l'accent sur les principales préoccupations des journalistes participants ; ils pourront échanger leurs expériences et leurs points de vue avec d'autres journalistes professionnels, nationaux et étrangers. Ce forum servira de base à la création d'un

réseau de journalistes et d'un observatoire consacré à l'étude de l'efficacité et du rôle des médias dans la défense et la garantie des droits des citoyens à s'associer, déléguer et décider par l'intermédiaire d'une représentation politique conforme à leurs attentes ;

- Mettre en œuvre 6 ateliers nationaux et régionaux axés sur la planification des stratégies de communication et dotés des matériels pédagogiques appropriés ; ils offriront à 60 journalistes l'occasion de renforcer leurs connaissances en matière d'éthique et de liberté de la presse.

#### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Promouvoir la pratique de la déontologie en matière de journalisme, la défense de la liberté de la presse et la préservation de la liberté de parole en tant que mécanismes aptes à renforcer la démocratie et la culture démocratique de la région.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

- Identification des professionnels et des formateurs,
- Formation des équipes techniques,
- Formation spécialisée en matière de journalisme en réseau.

#### **7. RÉSULTATS :**

- 60 journalistes recevront une formation axée sur le renforcement de la pratique d'un journalisme responsable et conforme à la déontologie, adapté aux exigences de la société démocratique contemporaine, ainsi qu'aux attentes de la population en matière de développement social.
- 200 journalistes et étudiants en journalisme et en communication, acteurs politiques, enseignants et enquêteurs consolideront leurs connaissances sur les rapports existant entre les mass médias, les devoirs des journalistes et la démocratie dans le cadre de débats, de discussions, d'exposés et autres activités programmées.
- Un réseau régional regroupant 60 journalistes,
- Un observatoire régional sur le journalisme, l'éthique et la bonne gouvernance,
- Le rapport final.

#### **7. ACTIVITÉS :**

Enquête au niveau régional sur la déontologie journalistique, la liberté de la presse et de la parole dans six pays : Guatemala, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica et Panama.

Deux forums régionaux :

**(I)** Ethique journalistique, liberté de la presse de la parole : les droits des journalistes dans le processus de transformation et de renforcement de la culture démocratique en Amérique centrale,

**(II)** Démocratie, mass médias et bonne gouvernance ; la fonction sociale institutionnelle et éducative des journalistes,

6 séminaires/ateliers sur le journalisme en réseau, la déontologie, la liberté de la presse et de la parole,

6 brochures traitant des rapports entre la déontologie, la liberté de la presse et de la parole,  
6 guides pratiques de formation en matière d'éthique, de liberté de la presse et de la parole.

## **8. PLAN DE TRAVAIL :**

**Mois 1-3** : Travaux de recherche (perspectives de la liberté de la presse en Amérique centrale) ;

**Mois 6** : 1<sup>er</sup> Forum (éthique, droits et responsabilités des journalistes) ;

**Mois 9** : 1<sup>er</sup> séminaire/atelier (éthique et TIC) ;

**Mois 12** : 2<sup>e</sup> séminaire/atelier (médias transnationaux) ;

**Mois 15** : 3<sup>e</sup> séminaire/atelier (réglementation, mass médias et sensibilisation aux questions de citoyenneté) ;

**Mois 18** : 4<sup>e</sup> séminaire/atelier (les défis du journalisme au XXI<sup>e</sup> siècle : sauvegarde du multiculturalisme, de la diversité et de la tolérance) ;

**Mois 21** : 5<sup>e</sup> séminaire/atelier (la dimension éthique de la communication) ;

**Mois 24** : 6<sup>e</sup> séminaire/atelier (citoyenneté, information et démocratie) ;  
2<sup>e</sup> Forum (le rôle social, institutionnel et éducatif des journalistes).

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le projet sera mis en œuvre par le Doyen du Bureau d'études d'UDELAS, en liaison avec le Conseiller du Rectorat pour les questions de communication. Le Bureau d'études et les services du Conseiller constitueront une équipe opérationnelle composée de divers spécialistes en communication.

La couverture institutionnelle du projet est totalement assurée.

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

UDELAS est un organisme éducatif novateur. Depuis sa fondation, il a entrepris d'encourager les projets et les actions éducatives visant à l'intégration dans la société des divers groupes sociaux isolés.

Par son action dans le domaine de la communication, l'Université vise à accroître les offres éducatives en matière de recherche et de diffusion, afin que la communication, dans ses rapports avec les populations, puisse jouer un rôle déterminant dans la transformation des structures sociales d'Amérique centrale.

## **11. SUIVI DU PROJET :**

Par le biais de son Conseiller pour la Communication, UDELAS entretient des rapports permanents avec les personnes, institutions et organismes impliqués dans des activités de communication sociale et possédant une vaste expérience des réalités de la région.

## **12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

Les évaluations seront réalisées par le Bureau régional de l'UNESCO.

## **13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Les rapports de suivi seront élaborés tous les 4 mois, en liaison avec le Bureau régional de l'UNESCO au Costa Rica.

## C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### **ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

Aucune.

### **ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

UDELAS a récemment organisé, conjointement avec l'UNESCO et la Nouvelle Fondation Latino-américaine de Journalisme, un séminaire/atelier consacré à la déontologie et au journalisme, auquel 28 journalistes ont participé. Actuellement, UDELAS dispense des cours spécialisés sur la couverture des procès et des campagnes électorales.

### **APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET :**

UDELAS prendra en charge les dépenses techniques relatives à la coordination du projet au niveau national, et la rémunération de l'équipe associée aux activités du séminaire/atelier.

### **AIDE SOLLICITÉE AUPRÈS DE SOURCES AUTRES QUE LE PIDC :**

Aucune.

## D. BUDGET

### **1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• 6 rapports nationaux (Guatemala, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica et Panama) :	12 000
• 2 Forums régionaux : Déontologie du journalisme, liberté de la presse, responsabilités ; Démocratie, mass médias et bonne gouvernance :	4 000
• 6 séminaires/ateliers :	12 000
• Documentation pédagogique :	4 000
• Transport aérien (participants internationaux et un spécialiste) :	10 000
• Per diem pour les mêmes :	5 000
• Rapport final :	3 000
• Suivi :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>51 000</u></b>

### **2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Equipe chargée de la coordination :	20 000
• Matériel, locaux, déplacements, divers :	10 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>30 000</u></b>

# GHANA

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>GHANA :FORMATION DES JOURNALISTES EN TIC</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 GHA/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Télévision et presse écrite</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Formation professionnelle</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Formation, équipement</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 116 670</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 66 670</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRES DU PROJET</b>	<b>Journalistes ghanéens (indépendants et de service public)</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Association des journalistes du Ghana (GJA)</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Accra</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Association des journalistes du Ghana</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Le Ghana dispose de deux principaux instituts de formation aux professions des médias : l'Institut de Journalisme du Ghana et l'Ecole des Etudes en Communication, et l'Université du Ghana à Legon. En outre, il existe un certain nombre d'institutions privées qui assurent la formation des futurs professionnels de l'audiovisuel.

Parmi les cinquante publications (journaux et magazines) enregistrées auprès de la Commission Nationale des Médias, moins de 10 % ont un accès direct à l'Internet. On peut en dire autant des 60 stations de radio et des 8 stations de télévision qui émettent dans le pays. En outre, il est important de noter que plus de 70 % des médias, qui sont aussi les moins dotés, appartiennent au secteur privé.

On peut qualifier la majorité des journalistes ghanéens de "semi-compétents en TIC". Là où des équipements audiovisuels existent, leur accès est limité à un "groupe d'élite" : rédacteurs en chef et cadres supérieurs. De nombreux organismes d'information ne peuvent s'offrir plus d'un seul ordinateur, sans compter le coût de la connexion à Internet. La plupart des journalistes qui vont en déplacement ne disposent pas d'un accès à l'Internet, ni même d'une bonne connaissance en matière d'exploitation des équipements de TIC.

Ce projet a donc pour objectif de développer le savoir-faire des journalistes, démystifier l'usage des ordinateurs et encourager les journalistes à avoir recours aux TIC comme outil permanent de travail et de recherche.

Les stagiaires seront sélectionnés au sein des agences audiovisuelles de tout le pays, c'est-à-dire dans les 10 régions que compte le Ghana.

L'Association des journalistes du Ghana (GJA) a une longue expérience de collaboration avec des partenaires divers, et particulièrement avec l'UNESCO. Il est attendu du présent projet qu'il constitue une activité fructueuse qui aidera l'Association dans ses efforts pour améliorer le savoir-faire et l'expérience professionnelle de ses membres.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

#### **Médias de service public :**

Presse écrite  
Radio-télévision  
Agence de presse

#### **Médias privés :**

Presse écrite  
Radio-télévision

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Organiser des ateliers de formation aux TIC à l'intention des journalistes ;
- Renforcer le savoir-faire des professionnels de l'audiovisuel, leur expérience technique et leurs compétences en matière de collecte, de traitement et de présentation de l'information ;
- Accroître le nombre des journalistes disposant d'une bonne expérience à l'exploitation des TIC.

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Développer le potentiel de formation technique de l'Association des journalistes du Ghana.

### **5. INVESTISSEMENTS :**

- Octroi d'une assistance financière,
- Mise en place d'un Comité de planification,
- Sélection de quatre collaborateurs techniques,
- Finalisation du contenu des cours,
- Etude des besoins en matière de formation,
- Identification des locaux affectés aux cours et mise en œuvre du programme de formation.

### **8. RÉSULTATS :**

- Elaboration du rapport d'activité,
- Production d'un manuel pédagogique,
- Renforcement des compétences professionnelles pour 160 participants.

### **7. ACTIVITÉS :**

- Consultations avec l'UNESCO pour arrêter les dispositions financières,
- Mise en place d'un Comité de planification chargé de sélectionner les collaborateurs techniques,
- Etude des besoins en matière de formation,
- Production de documents pédagogiques,
- Mise en œuvre des ateliers de formation à l'intention de 160 journalistes grâce à deux modules de formation. Chaque module sera composé de deux groupes de 40 stagiaires chacun,
- Evaluation du projet.

### **8. PLAN DE TRAVAIL :**

**Semaine 1 :** Installation du Comité de planification et tenue des réunions préliminaires ;

**Semaine 2 :** Sélection des collaborateurs techniques et préparation des documents pédagogiques ;

**Semaine 3–5 :** Evaluation des besoins en matière de formation et rapport sur le sujet ;

**Semaine 6–7 :** Identification des journalistes à former ;

**Semaine 8–15 :** Ateliers consacrés aux TIC ;

**Semaine 16 :** Préparation du rapport et publication des manuels



**Semaine 17 :** Evaluation finale du projet.

**9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le GJA dispose déjà d'une solide expérience en matière de coordination des programmes de formation réalisée grâce à l'assistance de sponsors, y compris l'UNESCO. Toutes les activités prévues dans ce projet seront conduites en collaboration avec le Bureau l'UNESCO à Accra, qui en assurera la supervision.

**10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Cette activité de formation est appelée à se développer et à aboutir à une collaboration accrue avec d'autres partenaires en matière de développement. Le *Café Internet* de la GJA pourra offrir de nouvelles possibilités de formation et de recyclage aux professionnels de la communication.

**11. SUIVI DU PROJET :**

Les activités du projet seront placées sous le contrôle du Bureau de l'UNESCO à Accra ; une évaluation sera conduite par un consultant local.

**12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

L'évaluation du projet sera confiée à un consultant local, sous le contrôle de la Commission de l'UNESCO à Accra.

**13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Le GJA produira les rapports d'étape et le rapport final.

## **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

La Commission nationale du Ghana pour l'UNESCO et le Conseiller régional pour la Communication pour l'Afrique Occidentale et Centrale ont, en diverses occasions, apporté une assistance financière qui a permis l'organisation d'ateliers de formation et l'acquisition de matériel de bureau.

**ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

Le GJA a emménagé dans de nouveaux locaux équipés d'infrastructures performantes, parmi lesquelles un *Café Internet* ultramoderne. Il dispose de 6 ordinateurs à écran plat qui pourront constituer la base d'un équipement à compléter. Ce nouveau bâtiment possède également une salle pouvant abriter des séminaires et des travaux pratiques sur le matériel informatique.

## **D. BUDGET**

### **1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• Etude des besoins en matière de formation :	7 000
• Préparatifs matériels, réunions :	10 000
• Honoraires des collaborateurs techniques :	6 000
• Coûts de formation (2 ateliers, 160 participants) :	25 000
• Matériel pédagogique (ordinateurs et accessoires) :	10 000
• Suivi du projet :	1 000
• Frais administratifs (13 %) :	7 670
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>66 670</u></b>

### **2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Raccordement satellitaire à Internet, et 6 ordinateurs avec écran plat, accessoires :	40 000
• Salaires des personnels et indemnités :	5 000
• Services annexes (hébergement, matériel de bureau et gardiennage) :	5 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>50 000</u></b>

# ÎLES FIDJI

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>AMÉLIORATION DU CONTENU DES MÉDIAS</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 FIJ/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radio, télévision, presse écrite</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Développement des médias communautaires, pluralisme et liberté d'expression, développement des ressources humaines</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière (enquêtes, formation)</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 49 500</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 43 500</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Organismes de radio, de télévision et de presse écrite des Iles Fidji</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>UNESCO, en collaboration avec la Commission nationale fidjienne pour l'UNESCO</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Suva</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Commission nationale fidjienne pour l'UNESCO</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Les premières transmissions radiophoniques aux Iles Fidji ont été réalisées en 1935 par la *Fiji Broadcasting Company*, alors que le premier journal du pays, le *Fiji Times* paraissait déjà depuis 1869. Quant à la télévision nationale, ses premières émissions expérimentales ont été diffusées en 1989. Les médias se sont développés en tenant compte des différentes communautés, les programmes nationaux et ceux des radios commerciales étant diffusés en anglais, fidjien et hindoustani. Il en va de même pour la presse écrite, qui compte des hebdomadaires en fidjien et hindoustani et trois quotidiens en langue anglaise. Toutefois, si la télévision émet principalement en anglais, elle entreprend de développer un volume substantiel de programmes en langues locales.

En dépit du fait que les organes de presse existent depuis de nombreuses années, on ne dispose pas de données fiables portant sur les opinions et les attentes du public en matière de programmes. En outre, il n'y a pratiquement jamais eu de débat concernant le niveau et la nature de la programmation des médias de service public et le contenu de la presse écrite.

Devant la baisse générale du niveau des médias et la nécessité de diversifier la programmation pour répondre aux besoins en matière d'éducation, de développement social économique et culturel, ce projet a pour objectif de réaménager la nature du contenu des médias en réalisant des sondages d'opinion dans les principaux centres urbains, et en entreprenant des consultations entre les principaux organes de presse, la population, des représentants du gouvernement et des ONG, incluant les associations féminines, les institutions éducatives, les sociétés commerciales, les agences internationales et tous autres partenaires concernés. Les enquêtes et les consultations visent à identifier les objectifs nationaux et les attentes de la population afin de déterminer une politique générale définissant la mission des médias.

Ce projet sera mis en œuvre en liaison avec les entreprises de presse, radio, télévision et presse écrite et le Conseil fidjien des Médias. Le réseau d'envergure nationale constitué par les principaux organes de presse du pays avec leurs Bureaux régionaux, en association avec la Commission nationale fidjienne pour l'UNESCO, offrira l'infrastructure permettant la mise en œuvre du projet et représentera la contribution nationale à sa réalisation.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Ils sont au nombre de deux. Tout d'abord, les organes de presse fidjiens (radio, télévision, presse écrite) dont les cadres et le personnel bénéficieront de données actualisées sur les attentes des auditeurs, téléspectateurs ou lecteurs. Les consultations professionnelles permettront également à ces médias de réorienter leurs stratégies de programmes de service public et à visée communautaire.

Le second groupe cible est constitué par le grand public et les diverses communautés fidjiennes, dont la participation aux sondages et aux consultations nationales aura fait valoir le point de vue sur la diversification souhaitable des contenus offerts par les médias.

Les résultats attendus englobent la définition de principes directeurs portant sur une actualisation des programmes et l'élargissement des thèmes traités, afin de renforcer la notion de service public et aller dans le sens d'une "société du savoir et de l'information".

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Conduire des sondages d'opinion dans les principaux centres urbains des Iles Fidji afin de recueillir les opinions et les attentes de la population en matière de programmes audiovisuels et de presse écrite, et du rôle que doivent jouer les médias de service public.
- Organiser des consultations portant sur la programmation des médias audiovisuels et du contenu de la presse écrite entre les principaux organes de presse, la population, des représentants du gouvernement et des ONG, incluant les associations féminines, les institutions éducatives, les sociétés commerciales, les organisations confessionnelles, les agences internationales et tous autres partenaires concernés.

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Ce projet vise essentiellement à offrir aux organes de presse les moyens de dégager des politiques de programmation en consultation avec les parties concernées et de réévaluer les stratégies des médias audiovisuels et de la presse écrite, ainsi que la nature des missions du service public. Il contribuera ainsi fortement au développement de médias libres, indépendants, pluralistes et démocratiques.

### **5. INVESTISSEMENTS :**

- Consultations entre l'UNESCO, la Commission nationale fidjienne, les entreprises de presse des Iles Fidji et le Conseil fidjien des Médias en vue de la planification et de la mise en œuvre du projet.
- Recrutement de personnel local pour les sondages d'opinion et les activités de consultation.
- Planification et organisation des sondages au sein des principaux centres urbains du pays.
- Consultations entre les organes de presse, la population, les ONG, les représentants du gouvernement, les organisations confessionnelles, les institutions éducatives, les sociétés commerciales, les Nations unies, les agences internationales et tous autres partenaires concernés.
- Elaboration des rapports et définition des éléments constitutifs des politiques d'action.

### **9. RÉSULTATS :**

- Formation du personnel des entreprises de presse en matière de planification et d'élaboration des stratégies nationales des médias.
- Définition par les entreprises de presse des principes directeurs portant sur la diversification de la programmation et de la production répondant aux attentes en matière de "contenu local".
- Démarche dans le sens d'une "société du savoir et de l'information".
- Planification de la mise en œuvre des nouvelles stratégies de programmation et de contenu par les organes de presse du pays.

### **7. ACTIVITÉS :**

- Sondages d'opinion dans les principaux centres urbains : Suva, Nausori, Nadi, Lautoka, Labasa et Savusavu.
- Consultations entre les organes de presse, la population, les ONG, les associations féminines, les représentants du gouvernement, les institutions éducatives, les sociétés commerciales, les organisations confessionnelles, les Nations unies, les agences internationales et tous autres partenaires concernés.

## **8. PLAN DE TRAVAIL :**

- 1<sup>er</sup> trimestre :** Confirmation du financement du projet par le PIDC.  
Consultation préliminaire avec le Conseiller pour la communication et l'information de l'UNESCO, la Commission nationale et les entreprises de presse sur le site du projet.  
Planification des sondages à l'échelle nationale et identification du personnel local nécessaire (ACI, Commission nationale, organes de presse).  
Suivi du projet par le Conseil fidjien des Médias.
- 2<sup>e</sup> trimestre :** Sondages d'opinion dans les principaux centres urbains (Commission nationale, ACI/UNESCO, entreprises de presse).  
Elaboration des rapports d'activité (entreprises de presse, Commission nationale, ACI).  
Suivi du projet par le Conseil fidjien des Médias.
- 3<sup>e</sup> trimestre :** Planification des consultations nationales : identification des sites et des participants. (Commission nationale, entreprises de presse, ACI).  
Mise en œuvre des consultations (Commission nationale, entreprises de presse, ACI).  
Préparation par les entreprises de presse des rapports sur les consultations et sur les politiques d'action à mener.  
Suivi du projet par le Conseil fidjien des Médias.
- 4<sup>e</sup> trimestre :** Consultations entre les entreprises de presse nationales pour la finalisation des rapports et la définition des nouvelles politiques de programmes.  
Elaboration d'un plan pour la mise en œuvre des nouveaux principes directeurs et des stratégies programmation actualisées.  
Rapport final adressé au PIDC par le Conseil fidjien des Médias.

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le projet sera mis en œuvre par l'UNESCO, en étroite collaboration avec la Commission nationale fidjienne pour l'UNESCO, les principaux organismes de presse des Iles Fidji et le Conseil fidjien des Médias.

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

La nature même des objectifs garantit la viabilité du projet, dans la mesure où les lignes d'action qui auront été définies, résultant des sondages et des consultations, feront désormais partie de la politique éditoriale des médias nationaux.

## **11. SUIVI DU PROJET :**

Le Conseil fidjien des Médias propose d'assurer le contrôle du suivi et de la mise en œuvre du projet. Ce Conseil, organisme national dûment agréé, résulte d'une initiative de l'industrie des médias des Iles Fidji.

## **12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

Une ligne budgétaire est prévue pour les frais relatifs à l'évaluation. Celle-ci pourrait être confiée à l'Association de la Presse des Pays insulaires du Pacifique (PINA), le plus important organisme de presse des îles du Pacifique.

### **13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Les principaux bénéficiaires de ce projet seront les professionnels des médias des Iles Fidji. La Commission nationale fidjienne pour l'UNESCO, en liaison avec le Conseil fidjien des Médias présentera des rapports d'activité à intervalles réguliers.

## **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

### **ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

Avant la soumission de ce projet, les principaux organes de presse des Iles Fidji ont créé le Conseil fidjien des Médias, qui a pour mission de soutenir la liberté d'expression, la liberté de la presse et d'apporter son appui à d'autres domaines d'action des médias audiovisuels et de la presse écrite. Le Conseil a publié un "Code général d'Ethique et de bonne conduite" qui couvre un large éventail de problèmes d'ordre professionnel. Le Conseil a également mis en place une structure appelée à traiter les doléances émises par le public, les milieux d'affaires, les instances gouvernementales et d'autres secteurs de la société fidjienne.

### **APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET :**

La contribution locale aux activités de ce projet est constituée par l'assistance fournie par les organes de presse à la mise en œuvre des sondages d'opinion. En outre, ils apporteront leur aide aux consultations prévues avec les secteurs concernés du pays. Cette contribution, qui porte sur les sondages et les rapports réalisés dans six centres urbains du pays, est estimée à US\$ 6 000.

### **AIDE SOLLICITÉE AUPRÈS DE SOURCES AUTRES QUE LE PIDC :**

Aucune.

## **D. BUDGET**

### **1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• Consultants pour les sondages et les consultations (2) :	5 000
• Rapporteurs pour les sondages et les consultations (6) :	6 000
• 30 enquêteurs (p. ex. étudiants) :	6 000
• Déplacements locaux et indemnités journalières pour les consultants :	5 000
• Déplacements locaux et indemnités journalières pour les enquêteurs :	8 000
• Déplacements locaux et indemnités journalières pour les participants ruraux :	7 000
• Elaboration des questionnaires et des rapports :	1 500
• Ordinateur portable pour les sondages et les rapports de consultations :	4 000
• Suivi:	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>43 500</u></b>

**2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Planification et mise en œuvre des sondages :	3 000
• Planification et mise en œuvre des consultations :	3 000
	<hr/>
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>6 000</u></b>



## ILES MARSHALL

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>ILES MARSHALL : LES MÉDIAS AU SERVICE DE LA SANTÉ ET DES PROBLÈMES SOCIAUX DE LA JEUNESSE</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 MAS/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radio, télévision, presse écrite</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Pluralisme des médias et liberté d'expression ; Développement des ressources humaines et des médias communautaires</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 105 900</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 24 800</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Youth to Youth in Health (YTYIH), Youth Health Peer Educators (Educateurs populaires pour la santé des Jeunes) et Jeunesse marshallaise</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Youth to Youth in Health (<i>Jodrikdrik Ñan Jodrikdrik Ilo Ejmour : Les Jeunes pour les Jeunes dans la santé</i>)</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Majuro, Iles Marshall</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Mme Emi Churato, Bénévole de Youth to Youth in Health</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## B. PRÉSENTATION

### 1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :

Le développement des médias au sein de la République des Iles Marshall (RMI) en est encore à ses débuts. L'on n'y compte qu'un seul journal indépendant, le *Marshall Islands Journal* (MIJ), une station de télévision privée, la *Marshall Broadcasting Company* (MBC) et cinq stations de radio. L'une d'entre elles, V7AB est la radio officielle du gouvernement, de portée nationale ; deux autres sont privées, et les deux dernières appartiennent à des églises et sont gérées par des organismes religieux. La presse écrite, les livres et les magazines, d'une distribution limitée et aléatoire, sont pour la plupart rédigés et publiés à l'étranger.

Au cours de la dernière décennie, les médias du pays se sont développés dans un paysage pluraliste. Toutefois, l'on observe dans ce secteur quelques réticences pour ce qui est de la publication et du traitement d'informations susceptibles de générer des controverses ou d'être "culturellement incorrectes". Cela étant, une tendance se dessine dans diverses couches de la société marshallaise pour aborder franchement les problèmes sociaux qu'il est indispensable de traiter si la République veut réellement promouvoir la liberté d'expression et la prise de conscience de la société sur ces questions. Des ONG locales, telles que *Youth to Youth in Health* (YTYIH) (Les Jeunes pour les Jeunes dans la santé) et *Women United Together in the Marshall Islands* (Les Femmes Unies des Iles Marshall ) mènent une action militante pour ouvrir le débat sur les problèmes sociaux à l'échelle de l'ensemble de la communauté.

Le projet soumis au PIDC se propose de tirer le meilleur parti des trois grands types de médias pour poursuivre ses objectifs majeurs et offrir à la jeunesse et aux diverses communautés une plate-forme à la fois impartiale et précise ouverte à un large débat public. L'accès aux trois grandes formes de médias étant inégalement réparti au sein de la République des Iles Marshall et les questions abordées n'étant guère variées, il est essentiel que YTYIH puisse mettre à profit une approche multimédias pour toucher la plus large proportion possible de la cible visée : la jeunesse.

Proposer une plate-forme pour un débat ouvert est vital pour développer et renforcer la prise de conscience de la communauté, sa participation, son progrès social, ainsi que pour traiter les problèmes sociaux qui ont un retentissement néfaste sur la santé des jeunes. YTYIH entreprend une action concertée pour rassembler des données précises au moyen d'enquêtes menées au sein des communautés, de projets de recherches sociales et de consultations avec des experts locaux ; elle transmet ces informations aux Educateurs Populaires, en les formant à la manière de traiter de ces problèmes de manière impartiale et sans contrainte, leur permettant ainsi d'agir dans le cadre de campagnes de masse et par le moyen d'articles et de documents qu'ils élaborent et diffusent dans les médias.

Aujourd'hui, YTYIH aborde une période de son développement où ses équipements techniques sont désormais obsolètes, et où leur remplacement est devenu une nécessité. Les matériels utilisés pour les activités de communication datent de la fin des années 80 jusqu'au milieu des années 90. Le programme a maintenant besoin d'un nouvel équipement de montage radio et vidéo, des microphones et des perches, des batteries pour le caméscope, une imprimante multifonctions, un projecteur vidéo, un ordinateur portable, des accessoires de studio et du matériel pédagogique IEC traitant de la santé. La plupart des ordinateurs du programme datent du milieu des années 90. De ce fait, YTYIH n'est pas en mesure d'aborder de nouveaux projets multimédias, car les capacités limitées des ordinateurs anciens ne permettent pas d'installer de nouveaux logiciels.

Cet équipement est vital pour permettre à YTYIH d'accroître ses efforts en direction de la jeunesse et développer la prise de conscience de la communauté sur les problèmes socio-sanitaires. Sans ce matériel, YTYIH n'aura pas les moyens d'atteindre les jeunes dans l'ensemble du pays. Cet équipement lui permettra d'utiliser la canal des trois principaux mass médias dans des conditions économiques pour atteindre ses objectifs et rendre possible une formation pratique de qualité.

## **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Les premiers bénéficiaires du projet seront les Educateurs Populaires membres de YTYIH. Ils ont déjà reçu une formation intensive portant sur les problèmes de santé sociale et les techniques de vulgarisation. Ils seront formés à l'exploitation du matériel de presse, aux méthodes de production en radio et en télévision ainsi qu'à la rédaction des articles de presse.

Le premier groupe-cible visé par le projet sera celui des jeunes Marshallais âgés de 14 à 30 ans. Ses activités seront centrées sur les adolescents qui ont abandonné leurs études et qui sont considérés comme "à risque". L'envergure du projet porte sur la totalité du territoire de la République des Iles Marshall, un accent particulier étant mis sur les habitants des quartiers pauvres surpeuplés de Majuro et d'Ebeye.

## **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

**Premier objectif** : Former 20 Educateurs Populaires à l'exploitation du matériel de presse et à la production de programmes radio et télévision, ainsi qu'à la rédaction des articles de presse. Deux ateliers de formation de deux semaines chacun seront organisés deux fois par mois et seront consacrés aux principaux thèmes à développer dans les médias. Des experts et des consultants locaux spécialisés dans chacun des domaines traités dirigeront les stages de formation. Pour la mise en œuvre de cet objectif, il faut pouvoir disposer de matériel d'enregistrement audio et de montage vidéo. Cet équipement servira à la fois à la formation et à la réalisation des documents.

**Deuxième objectif** : Les Educateurs Populaires auront pour mission de produire : a) des programmes radiophoniques hebdomadaires qui seront diffusés sur les antennes de la Radio nationale V7AB ; b) une fois par mois, une présentation en pleine page sera publiée dans le *Marshall Islands Journal* ; c) deux programmes en vidéo, et d) une brochure comportant la transcription des programmes radio et vidéo, ainsi que les originaux de tous les articles publiés dans la presse. 100 exemplaires de cette brochure seront distribués aux diverses ONG locales, écoles et établissements hospitaliers. Les équipements nécessaires sont les suivants : caméra numérique, imprimante multifonctions, relieuse et divers matériels de bureau.

## **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Le faible niveau de développement social et politique de la République des Iles Marshall n'a pas permis de tirer tout le parti possible du potentiel des mass médias du pays ; l'accent n'a guère été mis sur la diffusion de messages aptes à susciter une prise de conscience sociale sur les problèmes de santé et les diverses communautés ne se sont guère impliquées dans des activités médiatiques. Ce projet vise à renforcer les activités ayant pour but d'attirer l'attention – et la participation – de la population, en se basant sur l'aptitude des jeunes à disséminer efficacement ce type d'information. En outre, ce projet va favoriser la démocratie, la liberté d'expression et la capacité des jeunes à communiquer, en même temps qu'il leur donnera les moyens d'utiliser le canal des médias pour le plus grand profit de la société Marshallaise. Enfin il leur aura permis d'acquérir un savoir-faire utilisable.

## **5. INVESTISSEMENTS :**

- 3 experts consultants locaux spécialistes des médias (radio, télévision, presse écrite),
- 3 ateliers de formation de deux semaines dans chacun des médias,
- 1 caméra numérique,
- 1 imprimante multifonctions scanner/photocopieuse avec cartouches noir et couleurs,
- 1 ordinateur portable et un projecteur vidéo,
- Matériel d'enregistrement et de montage vidéo,
- 3 microphones avec perches,
- Pack de batteries pour la caméra,
- Lot de cassettes et bandes vierges audio et vidéo,
- 1 relieuse avec ses accessoires,
- Equipement destiné au bureau et aux ateliers,
- Accessoires de studios et matériel pédagogique traitant de la santé en tant que de besoin pour chaque production,
- Créneaux horaires en radio/télévision (V7AB et MBC) et espaces à tarif réduit dans le *Marshall Islands Journal*.

## **10. RÉSULTATS :**

- Formation de 10 jeunes hommes et 10 jeunes femmes à la production de programmes audiovisuels et à la rédaction d'articles de presse sur les questions de sociétés relatives à la santé,
- Equipement de la section médias de YTYIH avec du matériel neuf et performant,
- Production de 2 programmes vidéo, 9 séries mensuelles d'articles de presse et 36 programmes radiophoniques,
- Organisation d'au moins trois campagnes de masse à visée communautaire et scolaire.

## **7. ACTIVITÉS et 8. PLAN DE TRAVAIL :**

**Mois 1 – 4** : Commande et paiement du matériel,

**Mois 5 – 7** : Installation de l'équipement,

Organisation de 3 stages de formation de 2 semaines chacun,

Production des premiers programmes de radio, de télévision, et rédaction des premiers articles de presse,

**Mois 8 – 12** : Mise en œuvre de trois campagnes de masse à visée communautaire et scolaire

Poursuite de la production d'éléments destinés à la presse.

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le programme YTYIH a trois objectifs essentiels : le premier consiste à recruter et à former des jeunes à devenir des Educateurs Populaires pour la santé des Jeunes. Le second vise à offrir des soins médicaux gratuits aux jeunes en matière de contraception, de grossesse, des recommandations et des traitements des MST, ainsi que des conseils portant sur la drogue, le suicide et la violence. Le troisième volet porte sur un accroissement de la prise de conscience relative aux questions socio-sanitaires qui ont une répercussion notable sur le développement social du pays. Ces objectifs seront atteints grâce à l'action des Educateurs Populaires qui assureront la diffusion de ces informations au sein des diverses communautés. L'objectif final de YTYIH consiste à renforcer au sein de la jeunesse du pays une large prise de conscience de ces problèmes, et mettre ainsi les jeunes en mesure de parvenir à une meilleure qualité de vie pour eux-mêmes, leurs familles et les communautés dans lesquelles ils vivent.

Depuis 1989, YTYIH a organisé des ateliers consacrés aux problèmes de la santé chez les jeunes et à la formation en matière de mass médias. Elle a ainsi jeté les bases du développement et de l'acquisition de savoir-faire chez les jeunes. Elle a établi des liens étroits avec d'autres organismes communautaires et nationaux qui soutiennent ses activités de formation et de large diffusion. Elle a déjà produit de nombreux programmes radiophoniques sur V7AB, et dispose d'un créneau horaire qui lui est réservé chaque lundi soir. YTYIH est également étroitement associée au Centre des Médias du Ministère de l'Education, qui a fourni un appui technique à la mise en œuvre de ses projets. Il en va de même pour le *Marshall Islands Journal*. YTYIH va s'employer à renforcer ses relations avec la *Marshall Broadcasting Company* (MBC) afin d'assurer la viabilité de ses productions vidéo. Des spécialistes locaux dans chacun des médias seront sélectionnés pour diriger les travaux des ateliers, offrir une assistance technique et un "espace audiovisuel". YTYIH assurera la coordination des ateliers de formation aux techniques des médias et prendra toutes dispositions en matière d'espace audiovisuel et d'assistance technique. Elle sera responsable du suivi et de l'évaluation des activités afin de garantir la qualité des résultats et faire en sorte que tous les objectifs du projet soient réalisés dans les délais prévus.

#### **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Le présent projet fait partie intégrante des grandes orientations et des objectifs de YTYIH depuis 1989. En conséquence, ses activités se poursuivront au-delà de la période de un an prévue pour le financement par le PIDC.

#### **11. SUIVI DU PROJET :**

YTYIH a toujours assuré le suivi de ses activités, en s'appuyant largement sur la participation des jeunes et le soutien des communautés comme indicateurs de son efficacité et du taux de pénétration de ses messages. Mais elle travaille en liaison étroite avec le Ministère de la Santé de la République des Iles Marshall, le seul organisme local qui ait à la fois la capacité et les moyens de contrôler efficacement le déroulement de ses activités.

#### **12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES et 13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME ÉNÉFICIAIRE :**

Les évaluations des activités de formation seront entreprises à l'issue de chaque atelier de formation afin de mesurer l'efficacité des formateurs et le niveau d'assimilation des Educateurs Populaires stagiaires. Il sera procédé à une enquête au niveau communautaire afin de savoir si YTYIH est parvenue à promouvoir et diffuser avec succès ses informations par le biais des trois principaux médias. YTYIH s'engage à fournir un rapport d'activité tous les quatre mois.

### **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

#### **ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

Le PIDC a apporté un appui financier à la formation de plusieurs journalistes Marshallais dans le cadre de ses activités au niveau régional. Par ailleurs, il existe actuellement un projet national approuvé par le PIDC, dont les activités sont en cours de planification et qui prévoit la formation sur place de stagiaires marshallais en matière de radio et vidéo.

### **ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

- Organisation d'un séminaire sur l'Orientation et la formation des Jeunes en matière de santé (19 mai – 14 juin 2003),
- Construction du Centre des Médias au sein du bâtiment de YTYIH (fin des travaux prévue pour décembre 2003),
- Acquisition de matériel pédagogique relatif à la santé (sera achevé en décembre 2003).

### **APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET :**

YTYIH contribuera aux dépenses suivantes : défraiement pour les Educateurs Populaires stagiaires (maximum 10), rémunération des assistants administratifs collaborant à la mise en œuvre et à la coordination des activités des ateliers, acquisition du matériel pédagogique relatif à la santé, construction du Centre des médias de YTYIH, organisation de séminaires sur l'orientation et la formation des Jeunes en matière de santé, réparation des instruments de musique.

### **AIDE SOLLICITÉE AUPRÈS DE SOURCES AUTRES QUE LE PIDC :**

D'autres organismes ont contribué au financement des activités de YTYIH : le FNUAP, l'OMS, le Département américain de l'Education, les Hauts-Commissariats de Nouvelle-Zélande et d'Australie, et le gouvernement japonais.

## **D. BUDGET**

### **1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• Matériel :	6 000
• Equipement pour le bureau et pour le projet :	3 500
• Honoraires et contrats :	6 000
• Ateliers de formation :	3 000
• Déplacements / voyages ( <i>formation et activités</i> ) :	800
• Fonds affectés à la production :	4 500
• Suivi:	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>24 800</u></b>

### **2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Défraiement pour les stagiaires :	24 000
• Salaires des collaborateurs administratifs ( <i>3 agents à plein temps</i> ) :	21 600
• Documents pédagogiques traitant de la santé :	17 000
• Réparation des instruments de musique ( <i>estimation</i> ) :	8 000
• Construction du Centre des Médias ( <i>contribution de YTYIH</i> ) :	5 500
• Séminaires consacrés à la formation des Jeunes en matière de santé :	5 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>81 100</u></b>

## MEXIQUE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>Mexique :Définition de politiques de renforcement du droit à l'information, de la culture et de la pratique de la transparence au Mexique</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 MEX/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Tous médias</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Promotion, défense et renforcement de la liberté d'expression et de la presse (information)</b>
5.	<b>PORTÉE (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)</b>	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>51 000 \$ (des Etats-Unis d'Amérique)</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>31 000 \$ (des Etats-Unis d'Amérique)</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Faculté de communication de l'Université ibéro-américaine</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Bureau régional de l'UNESCO</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Mexico</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Programme de droit à l'information, faculté de communication, Université ibéro-américaine</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## B. PRÉSENTATION

### 1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :

Plus de deux décennies après son inscription dans la constitution mexicaine, le droit d'accès à l'information publique commence à devenir une réalité de la vie politique et sociale du Mexique. Le 11 juin 2002, la loi fédérale sur la transparence et l'accès à l'information publique d'origine gouvernementale (dite « la loi sur la transparence ») a été publiée au journal officiel fédéral. L'entrée en vigueur des instances et des modalités relatives à cette information se fera progressivement au cours de la période qui prendra fin en janvier 2005.

Malgré le saut qualitatif juridique que représente la loi sur la transparence, le Mexique a encore un long chemin à parcourir avant d'atteindre une vraie « culture de la transparence ». Notre arsenal juridique, hérité des codes romain et napoléonien, donne plus volontiers dans l'opacité de l'information que dans sa mise à disposition.

Bien que légalement libres et indépendants, les médias de masse (la presse écrite, la radio et la télévision) n'ont pas encore fait la preuve qu'ils devenaient les chiens de garde et les institutions socialement responsables qu'ils devraient être. L'intérêt de la bi sur la transparence n'est pas encore clairement perçu par la société mexicaine : le gouvernement et les médias continuent de se comporter comme par le passé. Nous avons à présent une occasion en or qui risque d'être gâchée si des propositions nouvelles propres à instaurer une transparence véritable et moderne et une culture du droit à l'information n'étaient pas élaborées.

Un autre aspect important qui mérite le détour, à la lumière de l'expérience engrangée pendant le dernier scrutin fédéral, est la confiance mise dans des mécanismes parallèles aux médias pour avoir un scrutin juste et transparent au Mexique. Au fil des ans, l'égal accès à la radio et à la télévision a été considéré comme l'élément clé des campagnes politiques et du processus électoral honnêtes. Toutefois, il a fallu déchanter au cours des dernières élections : les campagnes politiques manquaient de substance ; le seul intérêt des médias était de devenir les bénéficiaires de budgets de publicités politiques (financées sur des fonds publics) tandis que l'électorat se détournait du processus politique et s'abstenait de voter.

Le changement qu'apporte l'accès des médias et de tout un chacun à l'information publique ; l'avènement de médias de communication alternative tels, entre autres, l'Internet, les réseaux de satellites directs, les réseaux de téléphones mobiles de la troisième génération, conduisent la société mexicaine cherche à identifier un nouvel arsenal juridique susceptible d'être appliqué dans la relation fluctuante entre les médias, la société civile et les pouvoirs publics. Comme on a pu le constater dans des sondages récents, notamment ceux commandités par *Transparency International*, *Transparency Mexico* et dans l'enquête nationale sur les pratiques démocratiques et citoyennes au Mexique (Encup, 2001 et 2003), la population de ce pays fait montre d'un très bas niveau de participation et d'un niveau très élevé de méfiance à l'égard de quasiment tous les institutions et organismes publics, du président de la République aux partis.

Dans ce contexte, notre principal centre d'intérêt est double : d'une part, comprendre à quels niveaux se construisent et se situent les perceptions et représentations de l'opinion qui découragent les bonnes volontés et l'intérêt de la population pour l'obtention de l'information publique (depuis la manière d'entamer une procédure de demande en vue d'obtenir les licences et les autorisations nécessaires, de se tenir au courant des droits et devoirs de citoyen, et de demander toutes autres informations susceptibles de renforcer le sens de responsabilité dans le comportement de ses représentants). D'autre part, et ceci résulte de notre principal centre



d'intérêt qui précède, nous entendons élaborer une série de recommandations de politiques propres à définir des voies et moyens plus efficaces d'inciter le peuple à avoir régulièrement recours et à s'habituer à demander l'information publique et d'ainsi renforcer la culture civique et démocratique et le processus de responsabilité publique.

## **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Au premier chef, les bénéficiaires immédiats du projet sont les universitaires et les organisations non gouvernementales qui se chargent d'analyser et d'étudier le développement de la culture du droit à l'information.

En second lieu, nous sommes d'avis que les propositions à élaborer seront utiles aux régulateurs indépendants tels l'Institut électoral fédéral (IFE) et le tout récent Institut fédéral d'accès à l'information publique (IFAI).

Enfin, les médias de masse et la société dans son ensemble seront les bénéficiaires des résultats de cette recherche.

## **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- analyse du niveau de pénétration de la nouvelle « culture de transparence » dans la société mexicaine et évaluation des niveaux où se construisent et se situent les perceptions et les représentations du public qui découragent la bonne volonté et l'intérêt de la population à l'obtention de l'information publique, c'est-à-dire où se situent les principaux obstacles qui handicapent ce processus.
- conception et évaluation des mesures à adopter au niveau politique et social en vue d'accélérer l'instillation de cette culture au Mexique, y compris l'utilisation effective du droit à l'information par les citoyens et son usage correct et utile par les médias.

## **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

La réalisation des objectifs immédiats mentionnés ci-dessus permettra de stimuler le débat et l'analyse des politiques nationales que le gouvernement doit adopter en vue de véritablement promouvoir la liberté de et le droit à l'information dans la population mexicaine. Cette démarche encouragera et renforcera une culture civique et démocratique en habituant les citoyens à rechercher l'information publique.

## **5. INVESTISSEMENTS :**

- personnes qualifiées : formateurs et stagiaires appelés à concevoir les méthodologies à suivre, à recueillir les données, à procéder aux analyses et à rédiger les rapports.
- experts internationaux : invités à débattre des conclusions des recherches et à prendre part à l'élaboration des propositions à suivre.
- équipe des rapporteurs : chargée de résumer l'expérience engrangée, de rédiger un rapport récapitulatif de l'information pertinente et d'assurer le suivi des résultats (évaluation).

## **6. RÉSULTATS :**

- formateurs
- au moins un séminaire international expérimental
- base de données et méthodologies pertinentes
- rapport récapitulatif des conclusions et des recommandations.

## **7. ACTIVITÉS :**

- formation
- collecte de données (dans les analyses d'enquête disponibles, comme point de départ pour la conception et l'organisation de méthodologies techniques qualitatives, tels des échantillons, dans la mesure où pour commencer nous sommes intéressés à la compréhension de la manière dont les perceptions et les représentations se forment).
- analyse de données et des aspects juridiques et politiques qui conditionnent cet état des choses.
- élaboration de l'ébauche du rapport préparatoire au séminaire.
- organisation du séminaire.
- publication du rapport final.
- au cas où elles seraient adoptées, l'évaluation des recommandations est fortement souhaitée.

## **8. PLAN DE TRAVAIL :**

- Phase 1 : formation
- Phase 2 : conception des échantillons (sélection de participants grâce aux analyses des enquêtes disponibles).
- Phase 3 : collecte des données (organisation des échantillons).
- Phase 4 : transcription et codage des résultats.
- Phase 5 : analyse des données et des aspects politiques qui conditionnent cet état des choses.
- Phase 6 : élaboration de la première ébauche du rapport préparatoire au séminaire.
- Phase 7 : organisation du séminaire.
- Phase 8 : publication du rapport final et des recommandations.

### *Calendrier de la recherche*

- Phase 1 : octobre (trois semaines)
- Phase 2 : novembre (trois semaines)
- Phase 3 : novembre (une semaine), décembre (une semaine), janvier (trois semaines) et février (une semaine)
- Phase 4 : février (deux semaines) et mars (quatre semaines)
- Phase 5 : avril (quatre semaines) et mai (quatre semaines)
- Phase 6 : juin (deux semaines)
- Phase 7 : juin (une semaine)
- Phase 8 : juin (une semaine).

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

La faculté de la communication de l'Université ibéro-américaine mettra en œuvre le projet dans le cadre de son programme de droit à l'information. Les enseignants associés à ce programme établiront le dialogue et les liens avec les organismes publics et privés, y compris les médias et les organisations non gouvernementales.

Le séminaire et les conférences qui pourraient être organisés dans le cadre du projet seront valorisés par la présence d'éminents experts en la matière, de préférence venus et du Mexique et de l'étranger.

## 10. VIABILITÉ A LONG TERME :

L'Université ibéro-américaine jouit depuis soixante ans de la réputation d'être une excellente institution éducative. Au fil des ans, l'UIA a été pionnière dans le domaine des sciences de la communication.

L'équipe de l'UIA comprend d'éminents experts de ce domaine, qui ont acquis de l'expérience dans la communication de masse et dans l'administration gouvernementale, et tout au long de leur carrière universitaire.

Au fil des ans, l'UIA a noué divers rapports avec des institutions homologues au Mexique et à l'étranger. Ces anciens liens inter-institutionnels ajouteront à la diversité et à la qualité du projet.

Enfin, le programme des droits à l'information de l'UIA représente une importante unité académique qui, avec d'autres organisations non gouvernementales, a pris activement part aux stages précédent qui ont conduit à l'adoption de la loi sur la transparence.

## 13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :

Le soumissionnaire rédigera tous les quatre mois un rapport sur le développement du projet.

### **D. BUDGET**

#### 1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :

- formation du personnel	2 000
- sélection des participants à partir des banques des données	1 000
- constitution de 25 échantillons	5 000
- 2 ordinateurs portables et un PC	4 500
- transcription	2 500
- codage, y compris l'achat du logiciel <i>The Ethnographer</i>	2 000
- analyse	3 000
- organisation du séminaire (dont transport, logement et repas de spécialiste étrangers)	7 000
- publication du rapport final (en co-édition UIA/UNESCO)	3 000
- suivi	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>31 000</b>

#### 2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :

- suivi du projet de recherche	2 000
- assistants de recherche	2 500
- évaluation du projet	1 000
- locaux et équipement	1 000
- dépenses de logistique (voyages, essence, etc.)	5 000
- dépenses administratives	5 000
- publication du rapport final (en co-édition UIA/UNESCO)	3 500
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>20 000</b>

# MONGOLIE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>MONGOLIE: MÉDIAS POUR UNE GOUVERNANCE TRANSPARENTE</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 MON/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>TOUS MÉDIAS</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>LIBERTÉ D'EXPRESSION, FORMATION</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>NATIONALE</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>FINANCIÈRE, FORMATION</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 58 000</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 50 000</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>GLOBE INTERNATIONAL</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>GLOBE INTERNATIONAL, en liaison avec d'autres organismes privés de lutte contre la corruption en Mongolie, et en coopération avec l'Institut de Presse et le Conseiller pour la Communication et l'Information de l'UNESCO (ACI).</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>ULAANBAATAR</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Mme Naranjargal, Présidente de Globe International et l'ACI, New Delhi</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Au cours des récentes années, les cas de corruption se sont développés en Mongolie, profitant des occasions offertes par la période de transition. Ce phénomène s'est répandu au sein de la communauté nationale et poursuit sa progression. Même si son étendue n'est pas exactement connue, près de la moitié de la population considère que la corruption est une "pratique courante" et 44,2 % estiment qu'elle est "généralisée". Le parlement de Mongolie s'est penché sur ce problème et a approuvé un programme national anti-corruption, pour renforcer le processus démocratique d'un état de droit. La lutte contre la corruption occupe également la première place dans les priorités de nombreux organismes internationaux et relevant de la société civile mongole. L'un des objectifs les plus importants du programme anti-corruption vise à renforcer la prise de conscience de la population, encourager les activités d'éducation et de prévention, et favoriser les initiatives allant dans ce sens à tous les niveaux de la société. L'effort devra porter sur un changement d'attitude de la population, qui est convaincue que la corruption est inévitable.

Les médias constituent à cet égard un outil essentiel ; ils ont un double rôle à jouer : ils peuvent sensibiliser l'opinion sur le phénomène de la corruption, ses causes, ses effets, la manière de la combattre et encourager la population à ne pas l'accepter ; en outre, ils ont le pouvoir de conduire des enquêtes et des reportages sur les effets de la corruption, facilitant ainsi la tâche des organes de contrôle.

Le présent projet a pour objectif d'encourager la diffusion d'une information anti-corruption par le biais de la presse, de la radio et de la télévision, en sensibilisant les responsables des organes de presse et en aidant, si cela est possible, à la mise en place d'un groupe de travail chargé :

(1) de planifier les stratégies à mettre en œuvre pour une campagne médiatique contre la corruption ; (2) de proposer une formation basée sur la collecte de données et d'information sur la corruption ; (3) de procéder à un traitement analytique de ces données ; (4) d'en tirer des conclusions basées sur des appréciations sociales et politiques bien fondées et non partisans et, ce qui n'est pas le moins important, de définir le cadre juridique et éthique des reportages d'investigation, afin de mettre l'accent sur la nécessité de publier des informations avérées et éviter toutes les approximations pouvant se révéler contre-productives si des allégations non étayées venaient à être publiées. Ce projet prévoit en outre la diffusion de spots à la radio et à la télévision, ainsi que des articles de presse traitant de la nature de la corruption, de la responsabilité financière en matière de fonds publics et de la nécessité de combattre les pratiques de corruption sur le thème " La corruption est l'affaire de tous". Ces activités seront secondées par une formation portant sur l'analyse de contenu des médias, l'examen critique de tout ce qui a été publié ou diffusé sur le sujet au cours de la période de 12 mois couverte par le projet et par la publication des résultats. Une attention toute particulière sera portée sur les médias communautaires et les journalistes opérant hors de la capitale Ulaanbaatar, où se trouve la plus forte concentration des organes de presse les plus influents du pays.

Selon les données réunies au cours de l'année 2000, environ 160 journaux et 37 magazines sont publiés en Mongolie ; par ailleurs, 28 stations de radio et 29 stations de télévision émettent sur le territoire, auxquelles viennent s'ajouter huit opérateurs de télévision par câble.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Les journalistes recevront une formation spécialisée sur la manière de traiter les questions de corruption. Au final, c'est la population tout entière qui bénéficiera des retombées de ce projet.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- 20 à 30 directeurs d'entreprises de presse, de radio et de télévision seront sensibilisés à l'impact social et économique de la corruption, à la suite de quoi sera créé un groupe de travail spécialisé, s'il en est ainsi décidé ;
- 20 à 30 journalistes de presse écrite, de radio et de télévision recevront une formation sur les méthodes d'enquête et les moyens de susciter la prise de conscience de la population sur les problèmes posés par la corruption et concernant le développement du pays, notamment dans des domaines tels que l'éducation, la santé entre autres, appeler la communauté nationale à se joindre à la lutte contre la corruption et encourager les leaders à aborder clairement le sujet ;
- Réaliser et diffuser des reportages et des spots à la radio et à la télévision consacrés à la lutte contre la corruption afin de sensibiliser l'opinion à ce problème ;
- Procéder à une analyse de contenu des médias sur ce thème.

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

La corruption, c'est-à-dire l'abus de pouvoir dans un but d'enrichissement personnel ou au bénéfice d'un groupe envers lequel on a des obligations, constitue un grave défi pour le développement. Elle sape les bases de la démocratie et de la bonne gouvernance en détournant les mécanismes réguliers, et elle affaiblit la légitimité du gouvernement et les valeurs démocratiques telles que la confiance et la tolérance.

Les médias peuvent avoir une action efficace contre la corruption à la fois directement et indirectement. L'impact direct est perceptible lorsqu'il résulte d'un article ou d'une campagne de presse. Par ailleurs, le renforcement du pluralisme politique, la transparence et le sens des responsabilités au sein des institutions et des organismes publics peuvent être considérés comme des conséquences indirectes des reportages d'investigation diffusés par les médias.

### **5. INVESTISSEMENTS :**

Qualification en matière d'analyse de contenu, de lutte contre la corruption, de bonne gouvernance et de reportage d'investigation.

Organisation de sessions spécialisées à l'intention de rédacteurs en chef portant sur le défi que représente la corruption et sur les réponses qu'il convient d'y apporter.

Ateliers à l'intention des reporters sur la manière de conduire des enquêtes au sein des structures institutionnelles nationales ; règles et pratiques applicables à ces institutions ; définition du cadre juridique et éthique du reportage.

Production d'articles de presse et de spots à la radio et à la télévision traitant de la corruption.

Analyse de l'ensemble des éléments publiés et diffusés par les médias sur la corruption au cours d'une période de 12 mois.

### **11. RÉSULTATS :**

Après la mise au point d'une méthodologie appropriée, 2 ou 3 chercheurs auront été formés aux techniques d'analyse de contenu.

20 à 30 directeurs d'entreprises de presse auront été sensibilisés à l'impact socio-économique de la corruption.

20 à 30 reporters auront suivi un stage de recyclage spécialisé en matière d'enquêtes sur la corruption, et des questions de droit et d'éthique.

Le résultat des séminaires de formation donnera lieu à de nombreux articles de presse et à la diffusion de spots à la radio et la télévision.

Elaboration d'un rapport analysant les différentes publications sur le thème de la corruption.

Mise au point d'un plan de suivi.

## **7/8. ACTIVITÉS et PLAN DE TRAVAIL :**

**Mois 1 :** Révision du plan de travail ; organisation d'une session destinée aux responsables des entreprises de presse ; premier atelier pour les journalistes portant sur la nature et le cadre journalistique du reportage d'investigation sur la corruption ; début de la production des spots radio et télévision et publication des premiers reportages ; début de l'analyse des publications anti-corruption dans les médias mongols.

**Mois 3-5 :** Publication de l'enquête provisoire portant sur les publications dans les médias à l'intention de la session organisée à l'intention des responsables des entreprises de presse ; trois ateliers de travaux pratiques pour les reporters consacrés à l'élaboration des articles et des spots sur ce thème, comportant également l'étude des aspects juridiques et éthiques ; poursuite de la production et de la diffusion des éléments destinés aux médias.

**Mois 6-11 :** La collecte des données portant sur l'ensemble des éléments diffusés dans les médias sera achevée à la fin du 12<sup>e</sup> mois.

**Mois 12-18 :** Fin de l'analyse de contenu des diffusions dans les médias. Publication d'un rapport. Un atelier final évalue les résultats et décide des activités de suivi.

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

*Globe International* a été fondé en mars 1999. C'est un organisme public indépendant d'action sociale, à but non lucratif, exonéré d'impôt. Il a pour mission d'apporter son appui à la démocratie mongole et aider au développement de la société civile par le biais des médias et des arts. Dans le cadre de ses activités, il a reçu le soutien et collaboré avec des organismes comme l'USAID, la MFOS et le PNUD. Il est géré par un conseil d'administration indépendant composé de cinq membres sous la présidence de Mme Naranjargal Hashhuu, et emploie un personnel permanent de six collaborateurs. Les activités de formation prévues dans le cadre de ce projet seront entreprises en liaison avec l'Institut de Presse Mongole et l'ACI/UNESCO.

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Une réponse durable au problème de la corruption ne sera possible que s'il est traité simultanément à tous les niveaux de la société qu'il sera possible d'associer à cette activité. Le Plan National Mongol anti-corruption ainsi que d'autres initiatives de la société civile vont dans ce sens. Ce projet vise à encourager les communicateurs à aborder ce problème avec professionnalisme, sur la base de l'indépendance éditoriale et d'une éthique sans faille.

## **11. SUIVI DU PROJET :**

*(Suggestion d'un organisme auquel le PIDC peut demander d'assurer le suivi de la mise en œuvre de ce projet. Facultatif) : Mongolian Foundation of Open Society.*

## **12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES**

Plusieurs enquêtes ont été conduites sur la nature et l'étendue de la corruption en Mongolie. Le gouvernement a mis en œuvre un programme anti-corruption. Aucune évaluation n'a été entreprise sur ce projet lui-même.

## **13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

L'organisme bénéficiaire s'engage à fournir un rapport d'activité tous les quatre mois, ainsi que sur demande.

## C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### **ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

Le PIDC a apporté un appui financier à l'Agence Nationale de Presse MONTSAME, à la rénovation de l'industrie de la presse écrite, à la Radio et à la Télévision nationale ainsi qu'à l'Institut de Presse (incluant un projet de radio communautaire de l'Institut).

### **ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

Un certain nombre d'ateliers/conférences ont été organisés au niveau national afin d'identifier les données du problème et de définir un plan d'action. *Globe International* a joué un rôle très actif dans ces débats.

### **APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET :**

*Globe International* dispose d'un bureau permanent à Ulaanbaatar, doté d'un équipement moderne et d'une équipe de six collaborateurs chargés de l'organisation des activités du projet en liaison avec l'UNESCO.

### **AIDE SOLLICITÉE AUPRÈS DE SOURCES AUTRES QUE LE PIDC :**

Aucune.

## D. BUDGET

### **1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• Formation à l'analyse de contenu et à la méthodologie :	5 000
• Etudes et rapports :	4 000
• Sessions organisées à l'intention des gérants des entreprises de presse :	4 000
• Ateliers pour les journalistes sur le reportage d'investigation :	13 000
• Ateliers destinés à la production des éléments destinés aux médias :	15 000
• Campagne de presse (12 mois) :	8 000
• Suivi du projet :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>50 000</u></b>

### **2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Personnel, locaux, équipement de bureau, consommables :	7 000
• Rapport de suivi :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>8 000</u></b>



# ILES SALOMON

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>Iles Salomon : FORMATION AUX TECHNIQUES DES MÉDIAS POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 SOI/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Tous médias</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Liberté d'expression, pluralisme, formation</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière, formation</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 88 000</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 81 000</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Association des Médias des Iles Salomon (MASI)</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>MASI, en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à New Delhi</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>HONIARA, Iles Salomon</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Julian Makaa (MASI)</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Le conflit ethnique qui a embrasé les Iles Salomon de 1998 à 2001 – et dont les conséquences se font encore sentir – a empêché de nombreux organes de presse du pays de pouvoir bénéficier d'une formation professionnelle. Aujourd'hui, la réconciliation est en bonne voie. Aussi, l'Association des Médias des Iles Salomon (MASI) a procédé à l'élection d'un nouveau Bureau Exécutif et souhaite maintenant obtenir un financement lui permettant de faire face aux besoins prioritaires de ses membres en matière de formation.

L'aspect positif du paysage audiovisuel des Iles Salomon, c'est que même pendant les troubles, les médias ont pu exercer leur mission avec une relative liberté, si l'on excepte les quelques cas où des responsables de presse et des reporters ont pu être harcelés par les parties en conflit. La période la plus délicate s'est située au cœur de la crise, où faire état de ses sources d'information pouvait faire courir un risque grave. Heureusement, cet état de choses a cessé après la signature de ce qui est connu sous le nom d'*Accord de Paix de Townsville*.

Le pays compte actuellement quatre stations de radio et deux journaux. Le *Solomon Star* paraît cinq jours par semaine, et le *Solomon Express* est un hebdomadaire. La radio nationale, la *Solomon Islands Broadcasting Corporation* (SIBC) possède un statut de semi-gouvernemental et couvre la totalité du pays avec un réseau d'émetteurs en ondes moyennes et ondes courtes. Depuis 1999, elle a mis en place une chaîne en modulation de fréquence appelée *Wantok FM* qui émet principalement dans la capitale Honiara. Les deux autres stations FM appartiennent à des groupes privés. Toutes les stations privées FM diffusent de la musique et des informations ; seule *Wantok FM* assure une véritable programmation.

La liberté des médias et la liberté d'expression sont au cœur de l'industrie de la communication. Toutefois, les besoins en matière de formation sont considérables. Les médias des Iles Salomon ne disposent que d'un petit nombre d'agents professionnellement qualifiés, dont la plupart sont diplômés de l'enseignement secondaire. Les promotions ouvrant l'accès au niveau de cadres sont basées sur la seule ancienneté ; or, l'industrie des médias a besoin de collaborateurs qualifiés. Dans l'immédiat, l'on n'en compte guère que trois ou quatre dans le pays.

La priorité absolue consiste à organiser sur place des ateliers de formation de formateurs dans un certain nombre de spécialités de la communication, telles que la recherche, l'analyse et le traitement des problèmes majeurs de l'économie nationale, le montage, les techniques de l'information et de la communication (TIC) et la rédaction de presse avec l'aide de l'Internet. La MASI considère que la formation sur place est une solution à effet immédiat, même si elle ne saurait se substituer aux besoins du pays en journalistes diplômés.

Si l'on prend en compte les mutations rapides engendrées par le conflit ethnique qu'a connu le pays – avec les conséquences qu'il a engendrées – il est essentiel que les médias puissent mettre sur pied un solide noyau professionnel apte à constituer un moyen d'action performant au service de la réconciliation et de la reconstruction du tissu social des Iles Salomon.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Les premiers bénéficiaires des activités de ce projet seront les agents de la *Solomon Islands Broadcasting Corporation* (SIBC), Paoa FM, ZFM 100, le *Solomon Star* et le *Solomon Express*

(voire tout autre média qui pourrait voir le jour avant le démarrage de ce projet). L'objectif consiste à s'adresser à toutes les catégories de professionnels de la communication, et non plus aux seuls journalistes ou producteurs, comme cela a pu être le cas dans le passé.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

Assurer la formation de 10 professionnels de la communication en qualité de formateurs dans cinq disciplines prioritaires dans lesquelles la formation revêt un caractère d'urgence. Organiser 30 stages de formation destinés aux agents travaillant dans les médias des Iles Salomon.

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Consolider le processus de paix et de reconstruction du pays, promouvoir la bonne gouvernance et la transparence, assurer la démocratie, la liberté d'expression, et améliorer le potentiel de communication de la population.

### **5. INVESTISSEMENTS :**

- Entreprendre au début de 2005 une enquête sur les besoins des médias des Iles Salomon en matière de formation,
- Recruter des consultants spécialisés dans cinq disciplines prioritaires de la communication pour former des formateurs,
- Organiser cinq stages de formation de formateurs dans les disciplines prioritaires, sous la direction des consultants spécialisés,
- Organiser dans le pays 30 ateliers de formation dans les domaines prioritaires, conduits par les formateurs locaux.

### **12. RÉSULTATS :**

- Une enquête actualisée de la MASI sur les besoins en matière de formation servira de base au programme de formation.
- Formation de 10 formateurs nationaux dans cinq disciplines prioritaires.
- Elaboration et traduction des matériels pédagogiques en fonction des besoins.
- Plus de 100 professionnels des médias seront formés dans les disciplines prioritaires.

### **7- 8 : ACTIVITÉS et PLAN DE TRAVAIL :**

**Mois 1 :** Mise à jour de l'enquête sur les besoins des médias en matière de formation.

**Mois 2 :** Elaboration du plan de travail actualisé sur la base de l'enquête.

**Mois 3 :** Identification des consultants formateurs et des participants aux stages de formation de formateurs.

**Mois 4 – 12 :** Organisation de cinq ateliers pour les formateurs.

**Mois 6 – 18 :** Organisation de 30 ateliers de formation sur place à l'intention des employés locaux des organes de presse.

### **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

L'Association des Médias des Iles Salomon (MASI), fondée en 1982, compte une centaine de membres qui collaborent aux journaux et aux radios du pays. Il n'existe pas actuellement de station de télévision. Le Bureau Exécutif est composé de six membres issus du *Solomon Star*, de la SIBC et d'un reporter free-lance appartenant à une ONG. Les ressources de la MASI proviennent des cotisations de ses membres, ainsi que d'autres activités lucratives lorsque le Bureau Exécutif le juge nécessaire.

**10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

La MASI prévoit de poursuivre les activités de formation au-delà de la durée du projet. Son financement sera toujours assuré par les cotisations de ses membres et diverses activités rentables.

**12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

Le Bureau Exécutif de la MASI a fait procéder, en avril 2003, à une enquête tendant à évaluer les besoins en matière de formation au sein des Iles Salomon ; toutefois, une étude plus approfondie sera entreprise peu avant le début des activités du projet.

**13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

La MASI s'engage à fournir un rapport de suivi tous les quatre mois, ainsi que sur demande du PIDC et de l'UNESCO.

## **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

Le PIDC a attribué un financement à deux projets de développement au bénéfice de la Radio nationale SIBC. Par ailleurs, le projet SIWNET a dû être annulé du fait de la disparition de la structure institutionnelle de SIWNET au cours du conflit interne qu'a connu le pays.

**ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

Le Bureau Exécutif de la MASI a fait procéder en avril 2003 à une première étude portant sur les besoins en matière de formation.

**APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET :**

La MASI procédera en 2005 à la mise à jour de l'étude sur les besoins en matière de formation ; elle identifiera les stagiaires appelés à suivre les cours de formation de formateurs ; elle prendra en charge l'ensemble des problèmes d'organisation de toutes les activités de formation ; elle veillera à ce que les cours de formation sur place soient dûment conduits dans les conditions prévues ; enfin, elle s'engage à rechercher les financements nécessaires pour poursuivre les stages de formation locale à l'issue de la durée prévue pour le projet.

## **D. BUDGET**

### **1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• Ateliers de formation de formateurs dans cinq disciplines prioritaires :	25 000
• Production de matériels pédagogiques :	10 000
• 30 ateliers de formation sur place :	45 000
• Suivi du projet :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>81 000</u></b>

### **2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Frais administratifs et élaboration des rapports :	7 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>7 000</u></b>

## PAKISTAN

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>Pakistan: PROJET POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 PAK/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Presse</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Pluralisme des médias et liberté d'expression Développement des ressources humaines</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 68 150</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 37 650</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Journalistes des zones urbaines et rurales</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Pakistan Press Foundation (PPF)</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Pakistan</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Pakistan Press Foundation</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## B. PRÉSENTATION

### 1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :

La liberté d'expression et les droits des journalistes sont toujours menacés au Pakistan, un pays qui lutte – même si les processus électoraux sont respectés – pour consolider sa démocratie. Ainsi qu'il en va dans de nombreux pays démocratiques en développement, les médias pakistanais ont dû survivre au sein d'un environnement autoritaire, et bien que la tenue d'élections soit un élément très important de la démocratie, celles-ci n'ont pas eu un impact suffisant pour entraîner un changement dans les attitudes et les traditions d'autocratie. De ce fait, la presse pakistanaise fonctionne au sein d'un environnement institutionnel qui ignore les traditions démocratiques fondamentales de tolérance. Les groupes politiques, ethniques et religieux exercent des pressions sur les médias par des menaces, des intimidations, voire par la violence.

Les cinq dernières décennies ont vu les journalistes pakistanais tenter d'exercer leur droit à la liberté d'expression, en dépit du risque d'être victimes de diverses formes de harcèlement, parmi lesquelles le kidnapping, les agressions physiques, les menaces de mort, les attaques à domicile, les procès et les accusations dirigées contre les familles. Les entreprises de presse ont également été confrontées à des menaces du même ordre, au nombre desquelles les attaques des bureaux, l'interdiction et la suspension des publications, des tracasseries d'ordre financier, une législation répressive etc. Au cours des dix dernières années, de nombreux journalistes pakistanais ont été tués pour avoir voulu rendre compte de la vérité.

Les récentes attaques portées contre la liberté d'expression dans le pays ont été parmi les plus graves qui aient été relevées dans le monde. L'année dernière, des agressions de toutes sortes ont mis en danger la liberté d'expression dans le pays.

En dépit de ce climat d'insécurité, la presse du Pakistan a refusé de se laisser intimider par des criminels, des militants, des despotes et des tyrans. Au cours de longues périodes de dictature et d'autoritarisme, la presse du pays a su préserver l'espoir de la démocratie. Elle a joué un rôle essentiel dans la lutte contre les violations des Droits de l'Homme en dénonçant les exécutions extrajudiciaires, les tortures et les enlèvements perpétrés par des agences de sûreté et des groupes politiques. Dans son dernier rapport, la Maison de la Liberté déclare : “ *La presse du Pakistan est l'une de celles qui s'expriment le plus librement en Asie du Sud* ”.

Les journalistes qui travaillent dans les zones rurales sont confrontés au défi que constitue l'exercice leur profession dans un environnement qui rend dangereux tout reportage traitant de réalités “déplaisantes”. La Fondation de la Presse du Pakistan (FPP) a entrepris de mettre en œuvre un programme de formation consacré à la liberté de la presse, avec pour objectif de sensibiliser les journalistes locaux au fait que la liberté d'expression constitue un droit fondamental de l'homme et leur donner les moyens de se défendre face aux autorités et aux féodalités.

Ce projet permettra à la FPP d'étendre les compétences des journalistes des zones rurales à des domaines qui n'ont pas été couverts par les précédents programmes de formation et d'en faire des acteurs efficaces du réseau de contrôle de la liberté de la presse, afin que les atteintes à la liberté d'expression soient dénoncées et combattues dans tout le pays.

Les activités prévues dans ce projet peuvent se résumer ainsi :

## **I. Ateliers sur la liberté d'expression et programme des séminaires**

Ce programme prévoit l'organisation de 12 ateliers dans diverses régions du Pakistan. Ils comporteront un aperçu global des problèmes relatifs aux Droits de l'Homme et leur relation avec le bien-être des populations. Ils traiteront également des concepts nationaux et internationaux ainsi que des mécanismes liés à la liberté d'expression. Ils aborderont toutes les formes de harcèlement auxquelles les journalistes pakistanais ont à faire face, dans les villes comme dans les zones rurales. Des débats porteront sur la nécessité de consolider la liberté de la presse, la manière dont les journalistes, les clubs et autres entreprises de presse peuvent surveiller les atteintes à la liberté de la presse, et la façon d'apporter un soutien à ceux qui en ont été victimes. Des travaux pratiques seront organisés sur les méthodes permettant de rendre compte des violations dans ce domaine et sur les techniques efficaces de défense.

Un atelier portant sur la formation de formateurs sera conduit dans le cadre de ce programme. 20 à 25 stagiaires participeront à un atelier de 5 jours, qui leur confèrera le savoir-faire nécessaire pour devenir à leur tour des formateurs au sein de leurs propres communautés.

La FPP complètera les travaux des ateliers avec une distribution de documentation, des conseils et des directives portant sur les problèmes de la liberté d'expression.

## **II. Réseau de surveillance sur la liberté d'expression**

La Fondation de la Presse du Pakistan, avec le soutien de l'IFEX (Réseau international d'échanges sur la liberté d'expression), met en place un réseau national consacré à la liberté d'expression, ayant pour mission de rassembler toutes informations portant sur les atteintes aux droits de la presse. Ce réseau fonctionne sur le schéma de l'IFEX, qui a amplement démontré son efficacité en dénonçant les violations à la liberté des médias.

Une attention toute particulière est portée aux zones rurales et aux localités de province où, chaque année, des centaines d'atteintes à la liberté demeurent ignorées. Les journalistes qui travaillent dans ces régions sont confrontés à des abus de pouvoir arbitraires de la part des autorités locales, des clans féodaux et des politiciens, lesquels ont les moyens d'user de brutalité à l'encontre des individus.

La FPP s'appuie sur le réseau de surveillance de la liberté de la presse pour rassembler les informations qu'elle transmet aux organismes nationaux et internationaux, aux associations des Droits de l'Homme, aux médias et aux journalistes, afin de les tenir informés des menaces qui pèsent sur la presse. Les réactions de protestation sont nombreuses. L'impact de ces activités est allé bien au-delà des attentes les plus optimistes de la Fondation de la Presse du Pakistan ; ainsi, au cours des huit dernières années, les autorités ont abandonné la plupart des poursuites engagées contre la presse.

## **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Les journalistes exerçant en zone rurale constituent le premier groupe auquel s'adresse ce projet, car ils sont confrontés à des situations d'intimidation et d'abus de pouvoir dans l'exercice de leur profession. Ce programme a pour objectif de leur faire prendre conscience que la liberté d'expression constitue un droit fondamental, et vise à leur conférer le savoir-faire nécessaire pour se défendre et protéger ce droit.



Les participants à l'atelier national de formation de formateurs deviendront à leur tour des formateurs et seront ainsi en mesure de transmettre leur expérience à un grand nombre de journalistes.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Organiser 12 ateliers régionaux visant à sensibiliser plus de 300 journalistes, en particulier ceux des zones rurales, à tous les problèmes liés à la liberté de la presse au Pakistan, et leur conférer les qualifications qui leur permettront de surveiller et de défendre la liberté d'expression dans le pays.
- Concevoir et mettre en œuvre un atelier national de formation de formateurs afin que les journalistes des zones rurales puissent assurer la formation d'autres journalistes pour défendre et promouvoir efficacement la liberté d'expression.
- Renforcer le réseau des journalistes du Pakistan pour surveiller et défendre la liberté d'expression, et organiser des campagnes nationales et internationales visant à dissuader les attaques visant les journalistes et les organes de presse.

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Consolider l'évolution de la démocratie en mettant en place un réseau de journalistes ayant pour mission de contrôler, défendre et promouvoir la liberté d'expression au Pakistan.

### **5. INVESTISSEMENTS :**

1. Etude du programme de formation
2. Ateliers de formation dans les provinces
3. Séminaire national de formation
4. Création d'un réseau de journalistes
5. Coordination du réseau

La Fondation de la Presse du Pakistan assurera la direction du projet, fournira les collaborateurs spécialisés, les matériels pédagogiques et toute la documentation nécessaire à sa bonne marche. M. Owais Aslam Ali, l'un des plus grands experts du Pakistan en matière de liberté d'expression, sera chargé de la coordination du programme, qui comprendra en outre un chercheur et un enseignant à plein temps ; il sera également fait appel à des collaborateurs spécialisés et à des journalistes pour les travaux des ateliers.

L'appui financier demandé au PIDC s'élève à US\$ 37 650.

### **13. RÉSULTATS :**

- 300 journalistes seront formés à la défense de la liberté d'expression dans le cadre des ateliers prévus dans ce programme.
- Mise en place d'un réseau permanent de surveillance, d'échanges d'informations et de stratégies en matière de liberté d'expression.

### **7 – 8. ACTIVITÉS et PLAN DE TRAVAIL :**

- Mois 1** : Préparation des ateliers  
**Mois 2** : Atelier pilote

**Mois 3 - 7 :** 11 ateliers dans les provinces

**Mois 8 :** Atelier national sur la liberté de la presse et la sécurité des journalistes

**Mois 8-9 :** Consolidation du réseau

**9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le projet sera mis en œuvre par la Fondation de la Presse du Pakistan, qui dispose de nombreux contacts et bénéficie de la confiance des journalistes dans tout le pays. La FPP possède une vaste expérience dans la mise en œuvre de projets de formation et de qualification.

**10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

La FPP poursuivra sa tâche de collecte et de diffusion d'informations sur la liberté d'expression grâce au réseau de journalistes ; elle en assurera la gestion à titre permanent.

**11. SUIVI DU PROJET :**

Le Conseiller de l'UNESCO pour la communication et l'information assurera le suivi du projet en liaison avec les organismes professionnels et le Bureau de l'UNESCO à Islamabad.

La Fondation transmettra à l'UNESCO un rapport de suivi tous les quatre mois.

**12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

La Fondation de la Presse du Pakistan a mis en place un mécanisme institutionnel qui lui permet d'évaluer en continu l'efficacité de ses actions en faveur de la liberté d'expression ; celui-ci s'appuie sur des documents pédagogiques, des séminaires et des ateliers, ainsi que sur diverses activités de lobbying. La Fondation poursuivra l'évaluation de tous les ateliers de formation et des activités du réseau.

## **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

En 1999, le PIDC a approuvé le Programme de formation des Femmes aux métiers du journalisme, pour lequel les crédits ont été débloqués en 2002. Ce projet vise à offrir une formation professionnelle aux femmes résidant dans les zones rurales, semi-rurales, petites localités et villes de province, afin qu'elles puissent faire connaître leur point de vue par le biais des médias nationaux. Dans le cadre de ce programme, la Fondation a organisé 10 ateliers entre mars et août 2002, à l'occasion desquels 255 femmes ont reçu une formation pratique aux techniques du journalisme.

Ce projet a atteint ses objectifs au-delà de toute espérance. Les ateliers ont permis d'accroître l'aptitude des stagiaires à la rédaction des articles et ont renforcé leur confiance dans leurs propres capacités. Les médias nationaux ont largement rendu compte des travaux de ces ateliers et en ont salué les résultats. Prenant en considération l'intérêt et le retentissement des ateliers, la Fondation a décidé de poursuivre à titre permanent ce programme d'insertion des femmes dans les médias pakistanais.

## **ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

La Fondation de la Presse du Pakistan a été associée à la surveillance des atteintes à la liberté d'expression depuis 1995. Elle dispose en outre d'une large expérience en matière de formation de journalistes.

En 2001, la Fondation a publié, avec l'aide du Bureau régional de l'UNESCO à New Delhi, un manuel en langue urdu consacré à l'emploi des technologies de l'information pour le contrôle et la défense de la liberté d'expression; elle a également organisé une Conférence nationale destinée aux journalistes des zones rurales sur l'usage des TIC pour la promotion de la liberté d'expression. Ce manuel a atteint un large public, franchissant la barrière de la langue; la Conférence a permis aux journalistes ruraux de se familiariser avec les TIC, qui permettent des relations plus rapides et plus fluides entre les formateurs et les stagiaires.

Le manuel et les ateliers ont suscité un grand intérêt, qui a encouragé la Fondation à poursuivre la tenue des ateliers dans les zones rurales. Elle a reçu l'appui du ministère des Affaires étrangères de Finlande pour l'organisation d'ateliers destinés aux journalistes des zones rurales, consacrés à la détection des atteintes à la liberté d'expression, et pour la publication d'une Lettre d'information sur ce thème en langue urdu, diffusée par e-mail.

Ce projet présenté au PIDC est essentiel pour permettre à la Fondation de la Presse du Pakistan de développer ses activités dans des domaines qui n'ont pas été couverts par les précédents ateliers, et de constituer un réseau national consacré à la surveillance de la liberté de la presse fonctionnant sur une base permanente.

## **AIDE SOLlicitÉE AUPRÈS DE SOURCES AUTRES QUE LE PIDC :**

Aucune.

## **D. BUDGET**

### **1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• Organisation de 12 ateliers dans les provinces (2 200 × 12) :	26 400
• Séminaire national (5 jours) :	10 250
• Suivi du projet :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>37 650</u></b>

### **2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Rémunération des collaborateurs :	18 000
• Equipement informatique :	7 500
• Coordination :	4 000
• Rapport final :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>30 500</u></b>

## PHILIPPINES

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>PHILIPPINES: AMELIORATION DU CONTENU ET EXPANSION DE LA DIFFUSION DE LA PHILIPPINE JOURNALISM REVIEW</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 PHI/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Presse écrite, radio, télévision</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Liberté de la presse, développement des ressources humaines</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>84 000 \$US</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>37 000 \$US</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Centre pour la liberté et la responsabilité de la presse (CMFR)</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Le CMFR</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Manille (Philippines)</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Le CMFR Ateneo Professional Schools, 130 HV rue de La Costa, Village de Salcedo, Cité de Makati, Manille (Philippines)</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## B. PRÉSENTATION

### 1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :

La création en 1989 du Centre pour la liberté et la responsabilité de la presse (CMFR), à la suite du renversement de la dictature de Marcos aux Philippines, entendait prendre en charge la question cruciale des médias et du rôle d'une presse libre dans l'instauration de la démocratie aux Philippines. Dans la mesure où les médias sont des entreprises commerciales, la prépondérance du profit l'a toujours emporté sur le volet service public de l'industrie de l'information. Les médias nationaux omettent de mettre l'accent, dans les créneaux et horaires d'écoute maximum, sur les sujets cruciaux qui assaillent les provinces où vivent la majorité des Philippins. Les programmes d'information marginalisent les minorités culturelles et religieuses. La présentation des sujets de débat dans les commentaires et les tribunes libres est trop souvent hors contexte et sans mise en perspective.

Dans une situation d'une telle violence décuplée par la poussée séparatiste et de marginalisation continue de certains groupes culturels, les médias n'ont pas contribué à éclairer l'opinion mais ont souvent nourri les préventions et les préjugés défavorables aux minorités.

L'expérience des Philippines montre que la liberté seule n'aide pas à résoudre les problèmes de la presse. Pour être efficace, la liberté de la presse doit s'inscrire dans un cadre de pratiques responsables et de valeurs éthiques.

Les principales activités du CMFR comprennent la publication de la bimensuelle *Philippine Journalism Review (PJR)* qui met l'accent sur l'évolution, les préoccupations et les sujets relatifs à la presse. La PJR compile des articles et un suivi de la couverture (de l'actualité) dans la presse écrite et à l'occasion des études de cas dans les médias électroniques. Son autre activité concerne la remise des prix d'excellence Jaime V. Ongpin de journalisme, qui distinguent les meilleurs articles de l'année en journalisme d'investigation et d'éclairage. Le CMFR mènent ces activités depuis quatorze ans.

La PJR rapporte sur les médias, exerçant de ce fait en pratique une fonction de gardien assimilable à celle que la presse revendique vis-à-vis du gouvernement et des autres lieux de pouvoir et d'influence. La PJR ne dispose pas du pouvoir de punir ni de sanctionner l'inconduite et les autres dérapages relevés dans les articles, mais se contente du pouvoir que confèrent l'éducation et la persuasion morale. Au-delà de son potentiel rectificatif, le suivi des médias est nécessaire pour le développement d'une presse plus responsable et professionnelle.

Un exemple intéressant concerne le correctif apporté à une tradition des reporters philippins qui qualifient de musulmans les protagonistes d'un crime tandis qu'ils omettent ces qualificatifs lorsqu'il s'agit des autres Philippins. Désormais aucun reportage ne recourt plus à l'usage d'appeler les suspects de crimes «kidnappeurs musulmans » ou «bandits musulmans ». Dans la couverture cette année (2003) de la guerre et de la crise de Mindanao où des militants musulmans mènent une guérilla musclée, on a donné la parole à la population civile non combattante. Les sources d'information ne sont plus limitées à l'armée et aux autres belligérants mais concernent un plus large échantillon de la population, y compris les victimes de la guerre. Ce changement est une conséquence des critiques émises par la PJR à propos de la couverture médiatique des événements de Mindanao, et en particulier de l'offensive militaire de 2003.

Bien qu'elle ne puisse pas se prévaloir d'avoir éradiqué tout reportage vicieux, tendancieux, inexact et sensationnaliste, la PJR fournit sans conteste un mécanisme d'autoévaluation et de correction. Dans plusieurs cas, où des journalistes, voire des rédacteurs en chefs et des directeurs de publication, n'ont pas reçu de formation, la PJR sert de moyen de formation, d'instrument de formation permanente pour les journalistes en activité.

A l'opposé des démocraties occidentales, les journalistes travaillent dans un cadre aux moyens de formation limités, manquant d'espaces de débats approfondis et exhaustifs sur les sujets professionnels. C'est dans ce sens que la PJR sert de référence utile pour les journalistes en activité qui sont confrontés à des problèmes éthiques dans l'exercice de leur métier.

A l'heure actuelle, la PJR est diffusée gratuitement dans tout le pays auprès de quelque six cents journalistes, y compris des directeurs de rédaction et de la publication dans tout le pays. Malheureusement, cette pratique revient à ne servir que les membres de la haute hiérarchie de la communauté médiatique. Il y a aussi la nécessité d'effectuer des analyses approfondies dans divers domaines du reportage et d'autres domaines négligés pour procéder à la critique des différents aspects de la pratique journalistique. La revue est éditée en anglais et peut de ce fait être utilisée par les instituts de formation en journalisme de toute l'Asie, dans la mesure où beaucoup de sujets traités sont communs aux pays voisins. Au terme d'une année, le CMFR conduira une évaluation de l'impact pour savoir dans quelle mesure l'exercice de révision constante aura amélioré les pratiques et les productions professionnelles.

C'est pourquoi le CMFR sollicite le soutien nécessaire à l'expansion de la diffusion et de la pagination de la PJR. Grâce à l'augmentation des articles et de la pagination de la revue qui se consacre à une recherche approfondie sur le contenu des médias, au reportage et au processus de sélection de l'information. Avec le soutien du PIDC, le CMFR sera en mesure d'améliorer ses capacités dans le domaine de l'éthique des médias d'une manière valable. Le projet sollicite les moyens d'éditer vingt-quatre livraisons d'une *Philippine Journalism Review* bonifiée.

## **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Les éditeurs, reporters et instituts de formation au journalisme des Philippines.

## **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- 1) étendre les centres d'intérêt, la pagination (de 60 %) et la diffusion de la PJR
- 2) introduire dans son suivi la couverture de « l'autre » comme l'exigent les valeurs éthiques du journalisme et consacrer davantage de recherche aux études de cas sur ce sujet
- 3) introduire des sujets relatifs au pluralisme dans les rédactions et les reportages (recruter davantage de collaborateurs).
- 4) étendre la diffusion en abonnant 300 journalistes en activité supplémentaires, en particulier ceux travaillant à Mindanao.

## **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Renforcer le rôle de la presse libre grâce à la prise de conscience dans la profession des dérives actuelles dans le reportage et des besoins d'une démocratie sans exclusive.

## **5. INVESTISSEMENTS :**

- 1) identification de nouveaux abonnés ;
- 2) recherche approfondie sur la collecte, la sélection et le traitement des informations.

- 3) recherche sur des sujets relatifs au pluralisme en tant que donnée culturelle reflétée ou non dans les informations. Amélioration du suivi des médias afin d'y inclure les insuffisances de la couverture médiatique pluraliste.
- 4) augmentation de la quantité d'articles sur divers aspects de la couverture médiatique.
- 5) augmentation de la périodicité de la PJR.

#### **14. RÉSULTATS :**

- 1) amélioration de la revue bimensuelle *Philippine Journalism Review*, du point de vue du contenu.
- 2) réseau plus étoffé de professionnels formés parmi les journalistes en activité.
- 3) amélioration de la couverture médiatique des sujets non ou insuffisamment traités.

#### **7. ACTIVITÉS :**

- 1) analyse des pratiques professionnelles de collecte et de sélection des sujets d'information
- 2) révision et extension de la liste d'abonnés de la PJR
- 3) augmentation de la pagination pour y insérer des articles concernant aussi bien la presse écrite que les médias électroniques
- 4) publication bimensuelle de la PJR
  - a. préparation des copies
  - b. conception de la mise en page
  - c. impression.
- 5) planification des sections consacrées à la promotion du pluralisme et de « l'autre » comme socle de l'effort d'amélioration de la couverture
- 6) tirage et diffusion
- 7) analyse de l'évaluation de l'impact
- 8) évaluation du projet.

#### **8. PLAN DE TRAVAIL :**

- Mois 1 :* analyse de la négligence (de certains sujets) dans la presse philippine.
- Mois 2 :* examen et extension de la liste des abonnés.
- Mois 2-3 :* préparation des copies pour une couverture élargie de la PJR.
- Mois 3 :* lancement de la nouvelle PJR à couverture améliorée et au contenu élargi.
- Mois 10 :* sondage dans les réponses des abonnés et analyse des améliorations enregistrées dans la presse.
- Mois 15 :* évaluation du projet.

#### **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le CMFR mettra en œuvre le projet en étroite collaboration avec l'Institut de presse des Philippines, l'Association nationale des diffuseurs (KBP), la Ligue des fondations et comités des ONG intéressées au développement, des écoles et universités choisies.

#### **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Le CMFR consacrera les ressources nécessaires à l'expansion de la liste des abonnés en organisant des rencontres avec les instances-clés des médias, des facultés de journalisme, des chefs d'entreprise et des leaders de la société civile, en leur expliquant le concept de suivi des médias et en présentant la PJR comme instrument propice à la prise de conscience par l'opinion à l'égard des sujets relatifs à la presse et à l'éducation aux médias. Ces réunions seront organisées en vue d'augmenter la liste d'abonnés de la PJR et d'obtenir des insertions

publicitaires. Un lectorat accru permettra d'atteindre une autre manière de viabilité qui consiste à intégrer l'évaluation de la presse par l'opinion publique. L'assistance financière permettra par ailleurs au CMFR de systématiser ses connaissances sur l'éthique des médias et le pluralisme dans les médias de manière à ce que ces sujets deviennent partie intégrante de la formation en journalisme et un important sujet de préoccupation de l'opinion.

#### **11. SUIVI DU PROJET :**

Un cadre pour le suivi peut être mis en place en consultation avec les partenaires du CMFR, l'Institut de presse des Philippines (PPI) et le Kapisanan ng Brodkaster ng Pilipinas et des groupes choisis de la société civile. Ce qui implique des tables rondes pour obtenir le retour d'information sur les améliorations constatées dans la couverture médiatique.

#### **12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

Les Philippines n'ont pas reçu d'aide du PIDC ces dernières années.

#### **13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Le CMFR soumettra tous les trimestres des rapports écrits accompagnés d'exemplaires de la revue, comme prescrit par l'UNESCO.

## **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

#### **ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

- Le CMFR a effectué cinq analyses de contenu de la couverture de Mindanao, des musulmans et autres minorités, en tant que composante de l'évaluation et du suivi en cours, du reportage dans la presse. Elle a organisé des réunions professionnelles sur les résultats de ses études de couverture du conflit de Mindanao.
- Le CMFR s'appuiera sur le marketing pour obtenir des recettes publicitaires.
- Le CMFR a par ailleurs soumis un document de projet identique pour obtenir un soutien pour la PJR à la Stichting Communicatie Ontwikkelingssamenwerking (SCO), la Fondation d'aide en matière de communication, (une fondation néerlandaise qui apporte son soutien aux médias indépendants des pays en développement) pour soutenir ses efforts de formation des journalistes en éthique des médias et pluralisme qui utilisent par ailleurs la PJR à titre de composante de son activité.
- La PJR a reçu à ses débuts le financement d'une fondation philippine, l'Institut (aujourd'hui dissout) Jaime V. Ongpin pour les affaires et l'administration publique et de l'Asia Foundation. Le CMFR l'a soutenue grâce à des modules de projets inscrits dans des programmes plus vastes, sur la (bonne) gouvernance, les femmes et les médias, etc. La base du financement de la PJR repose sur un contrat publicitaire conclu avec la *Philippine Amusement and Gaming Corporation (PAGCOR)*.
- Une amélioration de la périodicité amènera plus de ressources nécessaires aux sujets publiés dans la PJR et aux débats organisés autour d'eux. Editée dans un format moins onéreux, la revue pourrait élargir son attractivité dans la mesure où elle serait plus abordable pour les étudiants et le grand public. Toutefois, un coût de production moins élevé ne signifie pas que la revue exige moins d'investissement éditorial. L'amélioration de la périodicité implique en réalité davantage de travail et de production éditoriaux.



Les Philippines comptent 75 quotidiens et 483 journaux de diverses périodicités en ce qui concerne la presse écrite, 599 stations de radio dont 40 gouvernementales et 108 chaînes de télévision dont 98 privées (*Manuel de la communication en Asie – AMIC 2003*).

L'engagement en faveur de la liberté de la presse est une donnée connue de l'histoire des Philippines comme de la société philippine jusqu'à nos jours. La croissance de la presse dans ce pays a été interrompue par quatorze années de loi martiale et un pouvoir personnel autoritaire et très tentaculaire exercés sous le régime de Ferdinand Marcos.

Dictature et copinage ont corrodé les institutions démocratiques en s'attaquant au système démocratique d'équilibre des pouvoirs et par sa corruption. La corruption n'a pas épargné la presse de l'ambiance corrosive de l'époque. Des pots de vins systématiques et l'embrigadement des entreprises de presse aux fins de propagande ont rompu le processus d'apprentissage et détruit les valeurs éthiques et le début de mise en place d'un cadre professionnel.

Au cours des manifestations de masse contre Marcos, une partie des médias s'est voulue l'« alternative » ou presse « moustique », soulignant le besoin criant d'un espace où dissidents et communautés désillusionnées pouvaient communiquer. Lorsqu'enfin le pouvoir populaire abattit la dictature, la libéralisation de la presse par rapport au contrôle gouvernemental a permis l'explosion des médias et de la presse. Les éléments positifs du journalisme alternatif se sont mêlés aux anciennes pratiques des ténors médiatiques. Dans cette période lyrique, la presse libre a réalisé la longueur du chemin à parcourir pour devenir un pilier de la démocratie, par la fourniture d'informations et par l'élévation du niveau des connaissances des citoyens d'une république souveraine.

## D. BUDGET

### 1. **Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• Analyses de pratiques professionnelles	4 000
• Améliorations du contenu rédactionnel	20 000
• Mise en page, design et impression	10 000
• Diffusion	2 000
• Suivi du projet	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>37 000</b>

### 2. **Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Salaires du personnel	24 000
• Equipement informatique	10 000
• Frais de coordination	12 000
• Rapports d'étape du projet	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>47 000</b>

# **RADIO- TELEVISION**

# ASIE ET PACIFIQUE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
<b>1.</b>	<b>TITRE</b>	<b>ABU : ATELIERS SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION NUMÉRIQUE A FAIBLE COÛT</b>
<b>2.</b>	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 RAS/02</b>
<b>3.</b>	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radio-Télévision</b>
<b>4.</b>	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Développement des ressources humaines (Formation)</b>
<b>5.</b>	<b>PORTÉE (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)</b>	<b>Régionale</b>
<b>6.</b>	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière</b>
<b>7.</b>	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 72 380</b>
<b>8.</b>	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 56 880</b>
<b>9.</b>	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Organismes de radio-télévision des pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique</b>
<b>10.</b>	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Union des diffuseurs audiovisuels de l'Asie et du Pacifique (ABU), Kuala Lumpur – Malaisie</b>
<b>11.</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>Région Asie-Pacifique</b>
<b>12.</b>	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Le Directeur du Département technique de l'ABU</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Les professionnels de l'audiovisuel du monde entier procèdent actuellement à la mutation technologique vers le numérique. Cette mutation sera bénéfique sur le plan économique si l'on considère les prix sans cesse décroissants des équipements informatiques. Ainsi, en comparaison avec les enregistreurs analogiques professionnels qui revenaient naguère à quelque US\$ 6 000 par unité, les stations de radio peuvent désormais avoir recours à des systèmes informatiques à des coûts bien plus bas. La production numérique permet aux organismes audiovisuels de procéder à des reportages de qualité et d'obtenir un produit final compatible avec une diffusion aussi bien hertzienne que par câble. De ce fait, elle peut contribuer considérablement à la promotion des productions locales tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières nationales. En outre, elle permet aux organismes diffuseurs de préserver les contenus sous une forme numérique qui demeure compatible avec les autres systèmes audiovisuels.

Le passage aux technologies numériques est désormais inévitable pour tous les diffuseurs ; toutefois ce qui manque à de nombreux organismes audiovisuels des pays en développement, c'est le savoir-faire quant à la méthodologie à adopter pour y parvenir et pour définir les solutions les plus économiques. Les hypothèses techniques sont nombreuses, et pour réussir le passage au numérique, il convient de maîtriser un large éventail de critères pour la sélection et l'installation des équipements.

L'Union des radiodiffuseurs pour l'Asie et le Pacifique (ABU) est une association professionnelle qui regroupe plus de 100 organismes audiovisuels répartis dans 38 pays de la région Asie-Pacifique. Sa mission consiste à aider au développement de la radio et de la télévision en Asie et dans le Pacifique au bénéfice des populations des pays membres. L'un de ses principaux objectifs consiste à soutenir les organismes membres dans leurs efforts visant à améliorer leurs moyens techniques pour assurer une harmonieuse transition vers le numérique. Aussi, ce projet vise-t-il à rechercher un financement qui permettra d'aider les diffuseurs des pays les moins développés de la région à acquérir les compétences requises pour rechercher les solutions numériques les plus appropriées compatibles avec leurs ressources budgétaires.

En conséquence, l'ABU souhaite obtenir l'assistance du PIDC pour organiser deux ateliers sous-régionaux consacrés à l'étude des configurations numériques applicables aux organismes audiovisuels des pays en développement membres de l'ABU dans la région Asie-Pacifique.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Les organismes audiovisuels des pays suivants :

Premier atelier : Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Népal, les Maldives, Pakistan et Sri Lanka.

Deuxième atelier : Cambodge, Vietnam, Laos et Mongolie.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

Organiser deux ateliers sous-régionaux consacrés à l'étude des configurations numériques à coût réduit à l'intention des organismes des pays les moins avancés de la région.

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Contribuer à élargir le paysage audiovisuel des populations grâce à des moyens techniques plus performants pour la réalisation et la diffusion des productions locales.

**5. INVESTISSEMENTS :**

1. Consultants
2. Ateliers de formation
3. Matériels pédagogiques

**6. RÉSULTATS :**

Assurer la formation d'au moins 20 techniciens professionnels venant de 12 pays de la région Asie-Pacifique à l'étude des configurations numériques à coût réduit pour la production audiovisuelle.

**7. ACTIVITÉS :**

- Etude des besoins
- Sélection des consultants pour les ateliers
- Sélection des participants
- Etude et planification des ateliers
- Mise au point des matériels pédagogiques
- Premier atelier
- Second atelier

**8. PLAN DE TRAVAIL :**

La planification des activités commencera dès que sera confirmée l'approbation du projet et la mise à disposition des fonds.

Mois 1. : Mise au point du programme des ateliers et recrutement des consultants

Mois 2. : Coordination de l'accueil et de l'identification des participants venant des pays sélectionnés

Mois 3. : Finalisation de l'installation des locaux et de divers éléments logistiques

Mois 4. : Planification des voyages pour les participants et les experts

Mois 5. : Achèvement des préparatifs

Mois 6. : Tenue des ateliers

Mois 7. : Elaboration du rapport final à l'intention du PIDC/UNESCO.

**9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

En liaison étroite avec ses membres, l'ABU procédera à la sélection des participants, conduira les travaux des ateliers de formation et en assurera le suivi en fournissant les recommandations techniques appropriées sur la mise en œuvre des systèmes de production numérique en fonction des paramètres spécifiques de chaque pays.

**10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

L'ABU poursuivra la collecte, la mise à jour et la diffusion de documentation portant sur les systèmes de production numérique par le biais de sa Lettre d'Information et de son site Web spécialisé. En outre, l'ABU offrira un suivi technique à chacun des pays en fonction des données spécifiques relatives à la mise en œuvre des équipements numériques.

**11. SUIVI DU PROJET :**

Le Conseiller Régional de l'UNESCO pour la communication et l'information assurera le suivi du déroulement des activités du projet en collaboration avec les organismes diffuseurs.

**12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

L'ABU a déjà attiré l'attention sur l'intérêt que présente la production numérique à l'occasion de divers séminaires ainsi que par la diffusion de documentation parmi ses membres.

**13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

L'ABU fournira tous les quatre mois de brefs rapports de suivi portant sur les activités entreprises et transmettra un rapport final à l'issue du projet.

## **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

En 2003, le PIDC a approuvé un projet visant à encourager les échanges de programmes de télévision destinés aux enfants entre les membres de l'ABU. Le financement de ce projet est attendu.

**ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

L'ABU a organisé un atelier régional financé conjointement par l'UNESCO et l'Union internationale des Télécommunications sur le thème : "*Faciliter la mise en œuvre des techniques de l'information et de la communication*" (TIC). Cet atelier a traité de divers sujets d'ordre général sur la souhaitable convergence entre les télécommunications, l'audiovisuel et les technologies multimédia de l'information et de la communication. En outre, les échanges ont permis de mettre en évidence la nécessité d'organiser des ateliers axés sur des thèmes spécifiques tels que le passage au numérique des systèmes de production audiovisuelle.

**AIDE SOLLICITÉE AUPRÈS DE SOURCES AUTRES QUE LE PIDC :**

Aucune.

## **D. BUDGET**

### **1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

#### Organisation de deux ateliers sous-régionaux

• Voyages (2 × 10 participants) :	12 000
• Voyages (2 × 3 intervenants techniques) :	6 000
• Honoraires (2 × 3 intervenants techniques) :	6 000
• Hébergement (US\$ 45 × 26 personnes × 12 jours) :	14 040
• Installations techniques pour les ateliers, matériels pédagogiques (2 × 8 920) :	17 840
• Suivi du projet :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>56 880</u></b>

### **2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Logistique, frais administratifs et communications :	4 000
• Salaires des personnels :	10 500
• Rapport final :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>15 500</u></b>

# ASIE ET PACIFIQUE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
<b>1.</b>	<b>TITRE</b>	<b>AIBD : POUR UN AUDIOVISUEL AUTONOME ET RESPONSABLE EN ASIE-PACIFIQUE</b>
<b>2.</b>	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 RAS/03</b>
<b>3.</b>	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radio-télévision</b>
<b>4.</b>	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Développement des ressources humaines</b>
<b>5.</b>	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Régionale</b>
<b>6.</b>	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière</b>
<b>7.</b>	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 50 500</b>
<b>8.</b>	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 42 500</b>
<b>9.</b>	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Diffuseurs audiovisuels de la SAARC, de l'ASEAN et de la région Pacifique</b>
<b>10.</b>	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Institut d'Asie-Pacifique pour le développement de l'audiovisuel (AIBD)</b>
<b>11.</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>Kuala Lumpur</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		



## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

L'Union des radiodiffusions pour l'Asie et le Pacifique (AIBD) offre des services professionnels aux pays de la région, y compris les PMA ; au cours des 25 dernières années, elle a organisé plus de 2 000 stages de formation, séminaires et ateliers.

Depuis les débuts de l'ère audiovisuelle, les avancées technologiques n'ont jamais cessé. Toutefois, les mutations qui interviennent au sein même de la structure de l'industrie audiovisuelle constituent un phénomène bien plus récent. Il y a vingt ans, l'industrie audiovisuelle dans de nombreux pays de la région Asie-Pacifique se réduisait à un monopole gouvernemental parfaitement établi et qui, de ce fait, ne rencontrait guère de difficultés pour obtenir des ressources publicitaires. Mais aujourd'hui, dans la plupart des pays, une concurrence s'est instaurée entre les diffuseurs audiovisuels gouvernementaux et privés – nationaux et transnationaux – et la plupart des gouvernements tentent de limiter le peu qui reste des subventions qu'ils versent aux diffuseurs dits de “service public”.

Pour les cadres dirigeants des entreprises audiovisuelles, la sérénité d'antan n'est plus de mise : les structures financières et corporatives ont évolué aussi vite que les technologies. Aujourd'hui, la direction d'une entreprise audiovisuelle exige désormais autant de compétences dans le domaine de la gestion financière moderne, des politiques de développement et du management d'entreprise que de “feeling” en matière de programmes.

Dans l'ensemble des régions sélectionnées pour ce projet, les problèmes de gestion sont devenus beaucoup plus complexes et contraignants. Obtenir et préserver le niveau des ressources d'un organisme en même temps que procéder à sa restructuration retentit sur l'indépendance éditoriale et la conception des productions, c'est-à-dire sur la programmation générale.

En travaillant en liaison avec les diffuseurs audiovisuels de service public et les organismes gouvernementaux, l'AIBD entend toujours les mêmes interrogations de la part de ses membres :

Quelle est la structure optimale que doivent rechercher les organismes audiovisuels de service public pour tirer le meilleur parti des mutations technologiques et de l'environnement concurrentiel ? Comment un organisme doit-il planifier et mettre en œuvre la réorganisation de ses structures ? Quels sont les meilleurs modèles de financement pour les organismes audiovisuels de service public, et quels en sont les avantages et les inconvénients ? Comment les diffuseurs de service public peuvent-ils optimiser leurs ressources tout en maintenant une programmation de service public conforme à leur mission ? Quelles sont les réformes internes administratives et financières qu'il convient d'envisager ? Comment survivre dans un contexte de concurrence nationale et internationale ?

L'objectif de ce projet consiste à sensibiliser les administrateurs et les professionnels de l'audiovisuel aux nouvelles structures de cette industrie et aux réalités de la concurrence, et attirer leur attention sur les comportements et les méthodes à adopter en matière de gestion moderne des entreprises audiovisuelles. Le bénéfice concret attendu de ce projet sera de faire en sorte que les gestionnaires auxquels il s'adresse soient mieux armés pour affronter les complexes défis d'ordre structurel, administratif, financier et de politique à long terme dans un environnement mondialiste, concurrentiel et de plus en plus axé sur le profit. Les solutions applicables à chacun des organismes leur sont sans doute spécifiques, mais l'ensemble des

questions auxquelles les gestionnaires ne peuvent désormais échapper ont une envergure universelle. Plus les réponses des entreprises audiovisuelles à ces défis seront appropriées, meilleurs seront les programmes et les services proposés à leurs auditoires.

Tôt ou tard, les organismes audiovisuels de service public de la région Asie-Pacifique devront gérer des mutations structurelles majeures. Il est désormais urgent qu'ils se préparent à les affronter.

## **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Les cadres supérieurs et moyens des organismes de radio-télévision de service public de la région Asie Pacifique.

## **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

Les travaux des ateliers s'attacheront à attirer l'attention de 50 à 60 responsables audiovisuels sur l'ampleur des pressions auxquelles ils seront confrontés, les aider à gérer un environnement évolutif, et mettre en œuvre des stratégies novatrices permettant de préserver leur indépendance, leur autonomie, leur confiance en eux-mêmes, leur potentiel de production, en même temps que leur fiabilité face aux attentes de leurs publics.

### **Les objectifs :**

A l'issue des ateliers, les équipes de direction et leurs organismes seront mieux armés pour gérer des situations nouvelles :

#### **Structurels**

- Gestion des mutations au sein des structures audiovisuelles
- Planification des stratégies d'adaptation à un nouvel environnement
- Faire en sorte que les équipes de direction et les personnels partagent les mêmes objectifs

#### **Financiers**

- Gestion stratégique des réductions budgétaires
- Développement commercial et optimisation des ressources
- Identification et association à des *joint-ventures*
- Contrôle des charges et dépenses dans les domaines du personnel, de la production, des émetteurs, des frais financiers, et réduction des frais généraux.

#### **Production**

- Mise en place d'indicateurs de référence et d'efficacité (évaluation des performances, des objectifs et des paramètres de base pour le personnel et les programmes)
- Décisions sur le choix et les conditions des sous-traitances
- Etude approfondie de la gestion des personnels (temps plein, contrats temporaires, temps partiel, à durée déterminée, contrats d'honoraires, titularisations)
- Décisions portant sur les polyvalences ou les spécialisations
- Budgétisation et mise en œuvre des projets et des productions
- Identification, étude et gestion des perspectives d'accroissement des ressources
- Mise en perspective des diverses sensibilités culturelles et socio-politiques de l'organisme avec les réalités du terrain

## **Gestion des contenus**

- Etude du catalogage, de la conservation, de la consultation et de la réutilisation des documents audiovisuels à l'ère numérique

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

A l'issue des ateliers, les responsables des organismes audiovisuels de Asie-Pacifique seront prêts à affronter le nouvel environnement généré par la mondialisation, la concurrence et les avancées technologiques. Les stations nationales de radio-télévision de service public de la région Asie-Pacifique auront acquis le savoir-faire adéquat pour fonctionner avec une autonomie accrue et gérer toute forme de désengagement financier et administratif pouvant survenir entre eux-mêmes et leurs gouvernements.

Les solutions les plus appropriées auxquelles seront parvenus certains organismes de radio-télévision pourront servir de base à la réflexion des autres.

### **5. INVESTISSEMENTS :**

Les travaux de chacun des ateliers dureront 5 jours. Les conférences et les activités de groupe seront menées de pair. En outre, une importante composante en matière de méthodologie pratique fait partie intégrante du cursus des ateliers

### **7. RÉSULTATS :**

Dans chaque atelier, une vue d'ensemble des avantages, des inconvénients et de l'adéquation des différentes méthodes de management sera soumise à l'étude de 15 à 20 participants. Des suggestions pratiques portant sur des modèles applicables à chacun des pays pourront émerger des travaux. A l'issue des ateliers, les participants devront être en mesure de sélectionner les stratégies qui répondent le mieux à leurs besoins spécifiques.

### **7. ACTIVITÉS :**

Un atelier de 5 jours pour chaque sous-région apparaît suffisant pour atteindre les objectifs du projet. Les travaux associeront des démonstrations pratiques et l'expérimentation par les participants des différentes méthodes de gestion.

### **8. PLAN DE TRAVAIL :**

Les activités de ce projet s'étendront sur une période de 10 mois, et comprendront trois ateliers, suivis des étapes de contrôle, d'évaluation et de l'élaboration du rapport.

### **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

L'AIBD assurera la responsabilité de la planification, de la coordination et de la mise en œuvre du projet, s'appuyant sur sa longue expérience en matière d'organisation de cours de formation dans le domaine du développement des médias électroniques.

### **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

- Un soutien à ce projet peut être apporté par le biais du forum de discussion sur Internet et par courriel.

- Il appartiendra à la direction des organismes audiovisuels de sélectionner les stratégies qu'ils souhaitent mettre en œuvre, mais l'AIBD leur demandera des rapports basés sur les réponses à une liste de résultats attendus, afin d'évaluer l'efficacité des options étudiées.

#### 11. **SUIVI DU PROJET :**

Le suivi du projet sera assuré par l'AIBD.

#### 12. **ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

Il y a dix-huit mois, l'AIBD a entrepris une étude approfondie de la situation actuelle des médias électroniques au sein de ses pays membres. L'Institut enregistre en permanence des informations à l'occasion des séminaires sur les médias de service public qu'il organise chaque année en Asie et dans le Pacifique. Les thèmes couverts par ces ateliers sont conformes aux recommandations de la *Déclaration de Bangkok* portant sur la radio-télévision de service public ; cette Déclaration résulte des travaux de la première Conférence des ministres des pays membres de l'AIBD qui s'est tenue en mai 2003.

#### 13. **RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Evaluation globale des activités : voir le paragraphe B- 8.

Le rapport final sur l'ensemble des ateliers sera élaboré à l'issue des ateliers régionaux.

### **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

#### **ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

L'AIBD a organisé de nombreux ateliers consacrés aux méthodes modernes de gestion des organismes de radio-télévision (1999-2002), dont le cursus inclut des disciplines telles que les stratégies de gestion, la responsabilité en matière de management, la gestion des conflits etc.

### **D. BUDGET**

#### 1. **Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

Budget portant sur trois ateliers sous-régionaux (5 collaborateurs techniques × 15 jours)

• Passages aériens Europe Asie (3 A/R) :	3 500
• Passages aériens en Asie (3 × 300 × 5) :	4 500
• Passages aériens dans le Pacifique (× 5) :	6 500
• Honoraires (5 × 1 000 × 3) :	15 000
• Per diem (160 × 5 × 5 × 3) :	12 000
• Suivi du projet :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>42 500</u></b>

**2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Déplacements des consultants, visas et assurances :	2 000
• Communications :	2 000
• Matériels pédagogiques, photocopies, développement des films etc. :	4 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>8 000</u></b>

## ARGENTINE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>ARGENTINE : ENSEIGNEMENT A DISTANCE PAR RADIO</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 ARG/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radiodiffusion</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Liberté d'expression</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière, équipement</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 65 000</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 32 000</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Catedra Libre</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Catedra Libre</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Buenos Aires</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Silvia Bacher</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Catedra Libre possède une vaste expérience des programmes de communication destinés à la jeunesse rurale et urbaine. Elle considère que son principal atout est constitué par les quarante stations de radio locale que la Radio nationale a implantées sur l'ensemble du territoire. A l'heure actuelle, Catedra Libre s'emploie à réunir les expériences éparses d'enseignement par radio en un réseau qui fasse une plus large place au temps d'antenne réservé à l'expression des jeunes dans une communication bilatérale avec les auditeurs.

Grâce au soutien du PIDC, le réseau national de radios scolaires envisage, à partir des radios éducatives, de réaliser des expériences pilotes de radio communautaire et créer des liens entre les différentes expériences locales, permettant ainsi à la radio communautaire d'élargir le champ de la liberté d'expression et l'usage par les jeunes du droit à l'information. A cet effet, le projet sollicite l'aide nécessaire à la formation des enseignants locaux à la radiodiffusion de manière à mettre en place un espace virtuel d'échanges d'expériences en matière de formation et de production de matériels didactiques. En Argentine, plus de la moitié des enfants et des jeunes vivent en dessous du seuil de pauvreté, et les programmes de développement ont pour priorité l'amélioration de leurs conditions d'existence grâce à l'autonomisation (par l'élévation de leur niveau de connaissances) qui permette de remédier à cette pauvreté.

La formation mettra l'accent sur la production de programmes radiophoniques novateurs et participatifs destinés à l'enfance et à la jeunesse, impliquant les enseignants et les membres de la communauté. A la longue, les meilleures méthodes mises au point par les sites pilotes seront étudiées et largement diffusées sous forme de manuel aux autres sites expérimentaux d'enseignement par radio.

Catedra Libre a mis au point une méthodologie éducative qui met un accent particulier sur l'organisation d'ateliers destinés aux enseignants, en les mettant en réseau sur l'ensemble du pays, tout en renforçant simultanément la créativité et le savoir-faire des enfants et des jeunes. Le programme soutient la formation des maîtres et la présence des enfants et des jeunes à l'antenne par le biais du deuxième Concours national d'« Enseignement par radio », au cours duquel leurs propres programmes radiophoniques seront diffusés. Elle envisage aussi de mettre en place un réseau national de radios scolaires sur Internet destiné au maître et à l'élève, et à la formation d'enseignants d'écoles primaires et secondaires à la problématique de la radio.

Depuis 1996, Catedra Libre abrite deux programmes radiophoniques (sur la chaîne nationale depuis 1996 et sur *Radio Continental* depuis 2002) ; en 2003, un programme TV intitulé « Réfléchissez davantage » a été mis à l'antenne. Grâce à ces programmes, Catedra Libre a organisé en 2002 le premier Concours national d'« Enseignement par radio » qui a reçu 1 500 micro-programmes radiophoniques éducatifs réalisés par des élèves de toutes les régions du pays, tant en zones rurales qu'urbaines.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Enseignants et élèves d'Argentine.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Mettre en place une base de données de la radio scolaire nationale,
- Transformer les salles de classe en sites radio expérimentaux,

- Organiser des sessions de formation,
- Produire le matériel nécessaire à la formation des enseignants à la radio communautaire et éducative,
- Organiser des ateliers de sensibilisation des acteurs scolaires et communautaires sur l'importance de cette chaîne pour la communication et l'expression de leurs centres d'intérêt, attentes et points de vue,
- Élaborer un plan pilote d'essai des matériels produits dans neuf ateliers,
- Diffuser ce matériel dans les radios scolaires,
- Organiser le deuxième Concours national d' « Enseignement par radio ».

#### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

« Enseignement par radio » vise à agir dans une large gamme de domaines, dont la liberté d'expression, l'indépendance des médias et le pluralisme : développer les médias communautaires et les ressources humaines nécessaires aux médias. Ses priorités sont les suivantes :

- Promouvoir clairement la liberté d'expression et le pluralisme,
- Renforcer le développement des médias communautaires en zones rurale et urbaine,
- Mettre l'accent sur le développement des ressources humaines (formation, élévation du niveau des connaissances),
- Favoriser le partenariat international.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

Équipement, organisation d'ateliers et production de matériels didactiques, banque de données.

#### **8. RÉSULTATS :**

- Deuxième Concours national d' « Enseignement par radio »,
- Réseau national de radios scolaires,
- Site web d' « Enseignement par radio »,
- Banque de données du réseau national de radios scolaires,
- Ateliers de formation des maîtres,
- Augmentation de la programmation des radios scolaires en quantité et qualité,
- Enfin, compilation des meilleures méthodes adoptées par les sites pilotes en leur assurant une large diffusion sous forme de manuels à l'usage des autres radios scolaires.

#### **7. ACTIVITÉS :**

- Organisation du deuxième Concours national d' « Enseignement par radio »,
- Mise en place du **Réseau national de radios scolaires**,
- Banque de données des radios scolaires (basée sur les 1 500 micro-programmes reçus à l'occasion du premier concours national d' « Enseignement par radio », en 2002),
- Production et diffusion de matériels didactiques pour les enseignants, traitant de la radio communautaire et scolaire,
- 9 ateliers sur la radio scolaire destinés aux maîtres,
- Augmentation de la fréquence et de la qualité de la programmation des radios scolaires.

#### **8. PLAN DE TRAVAIL :**

*Mars-juillet 2004 :* Deuxième Concours national d' « Enseignement par radio ». Banque de données du réseau national de radios scolaires (commençant par les 1 500



micro-programmes reçus à l'occasion du premier Concours national d'« Enseignement par radio », organisé en 2002).

**Mars 04 - mars 05 :** Production et diffusion de matériels didactiques sur la radio communautaire et scolaire destinés aux maîtres. Augmentation de la programmation des radios scolaires.

**Août 05 – mars 06 :** Organisation de 9 ateliers sur la radio scolaire.

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Catedra Libre (créée en 1994) est une organisation à vocation communicationnelle et éducative possédant une vaste expérience des projets liés à la radiodiffusion, à l'éducation et à la communication. Le premier Concours national d'« Enseignement par radio » organisé avec le soutien du ministère de l'Education nationale, la Radio nationale (programme placé depuis 1996 sous l'égide de Catedra Libre) et l'UNICEF, a reçu 1 500 micro-programmes réalisés par des jeunes de toutes les régions du pays. Après leur audition, Catedra Libre a décidé d'organiser le deuxième Concours national d'« Enseignement par radio » et de mettre en place un réseau national de radios scolaires pour venir en soutien aux ateliers de formation axés sur la radio et les sujets liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC). L'Organisation des Etats ibéro-américains, la Radio nationale, l'UNICEF, la Fondation *Arcor*, le ministère de l'Education, le Secrétariat à l'Education du gouvernement provincial de Buenos Aires, la Direction générale des écoles de la province de Buenos Aires seront les partenaires de cette phase du projet. Catedra Libre a aussi organisé le Concours national de « Magazines scolaires ruraux », avec le soutien de la Fondation *Bunge et Born*, qui a mis à disposition le savoir-faire nécessaire pour réaliser le projet.

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

L'objectif de Catedra Libre est de créer un espace propre à contribuer au renforcement de la participation des jeunes, dans la mesure où la radio et les TIC sont des instruments propices à la mise en œuvre d'un projet à long terme. La banque de données et les matériels didactiques, de même que le soutien de plusieurs institutions, renforcent sa viabilité. A l'heure actuelle, « Enseignement par radio » bénéficie du soutien de l'Organisation des Etats ibéro-américains et de la Fondation *Arcor*. L'UNICEF apporte son appui à l'édition d'un CD regroupant des micro-programmes produits par des enfants et des jeunes. Dès que le PIDC aura consenti une contribution financière, la viabilité du programme sera assurée par les apports financiers gouvernementaux et intergouvernementaux.

## **11. SUIVI DU PROJET :**

L'Université de Buenos Aires ou celle de Palerme assureront le suivi et l'évaluation du projet. Catedra Libre rédigera des rapports trimestriels succincts de mise en œuvre, portant sur les aspects financiers et techniques du projet.

## **12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

En 2001, Catedra Libre a été invitée en qualité de professeur assistant à une conférence sur la radio organisée à l'intention des enseignants. A cette occasion, plusieurs participants ont demandé l'organisation régulière à la radio d'un cours de formation. Un an plus tard, en réponse à cette demande, Catedra Libre a organisé le premier Concours national d'« Enseignement par radio ». En deux mois, Catedra Libre a reçu 1 500 micro-programmes réalisés par des élèves des diverses régions du pays. Et comme plusieurs de ces envois étaient accompagnés de lettres

demandant une formation, de l'aide et une communication régulière en vue de permettre des échanges d'expériences, il a été finalement décidé d'accorder la priorité à ce projet.

### **13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Un rapport trimestriel sera adressé au Bureau régional de l'UNESCO pour la Communication et l'Information et à la Commission nationale pour la coopération avec l'UNESCO.

## **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

### **ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ ET ACTIVITES PREPARATOIRES :**

Catedra Libre dispose d'une vaste expérience des programmes de communication en milieu rural et urbain, tels le concours national *Magazine d'écoles rurales* (2000), le projet Espace de médias pour la jeunesse (UNESCO-GCBA), et la Coordination générale du Journalisme, de la Communication et de l'Éducation (1998-2001).

A l'heure actuelle, Catedra Libre s'efforce de réunir dans un réseau les expériences de radio scolaire, ce qui implique l'augmentation du temps d'antenne réservé aux programmes réalisés par des jeunes et une communication bilatérale avec les auditeurs.

### **APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET:**

Catedra Libre assurera la coordination de chaque étape du projet, avec le soutien de plusieurs institutions.

### **AIDE SOLLICITEE AUPRES DE SOURCES AUTRES QUE LE PIDC :**

Depuis 1996, Catedra Libre a reçu l'assistance de l'UNICEF et de l'Organisation des États ibéro-américains. Le Parlement national a décerné le label d'*Activité d'intérêt culturel et éducatif* au premier Concours national d'« Enseignement par radio », soutenu par le ministère de l'Éducation et la Fondation *Arcor*.

## **D. BUDGET**

### **1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des États-Unis) :**

• Ateliers préparatoires :	3 000
• Consultants pour la formation et la production ; ateliers :	12 000
• Équipement (ordinateurs avec périphériques, écran de 17", scanner, imprimante, graveur de CD, carte de montage son et vidéo, logiciel de navigation sur Internet, équipement d'enregistrement vidéo, cassettes d'enregistrement, caméra numérique, microphones et autres accessoires) :	5 000
• Mise en place de la banque de données et suivi du réseau :	1 000
• Production d'un manuel :	10 000
• Suivi du projet :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>32 000</u></b>

**2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

*Contributions de Catedra Libre, de l'Organisation des Etats ibéro-américains, de la Fondation Arcor, de l'UNICEF et du Secrétariat à l'Education :*

- Organisation du deuxième Concours national d'« Enseignement par radio »
- Coordination avec le réseau national de radios scolaires
- Publication et diffusion de programmes radiophoniques réalisés par des élèves
- Services de conseil sur la communication et l'éducation
- Diffusion d'« Enseignement par radio » par la Radio nationale (5 min. par semaine)
- Frais administratifs et de communication (12 mois)
- Coordination générale
- Mise en place de la banque de données
- Production et diffusion des matériels didactiques
- Impression et matériel virtuel pour l'atelier et le réseau national de radios scolaires

**TOTAL :**

**33 000**

## CAMBODGE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>CAMBODGE : IMPLANTATION D'UNE STATION DE RADIO LOCALE A RATTANAKIRI</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 CAM/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Média électronique</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Média communautaire/développement des ressources humaines</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Equipement et formation</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>47,400 \$US</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>26,500 \$US</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Office provincial d'information de Rattanakiri</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Ministère de l'Information du gouvernement du Cambodge</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Rattanakiri (Cambodge)</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Institut de communication du Cambodge, sous la supervision de l'ACI de l'UNESCO pour l'Asie</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Située à quelque 600 kilomètres de la capitale, Rattanakiri est l'une des provinces les plus enclavées, les moins développées et les plus isolées du Cambodge. C'est une province montagneuse de la partie septentrionale du pays située le long de la frontière vietnamienne. Ce qui singularise par ailleurs cette province par rapport aux autres est qu'elle comprend onze groupes ethniques minoritaires dont des Vietnamiens, des Chinois, des Laotiens, des Cham et des ethnies minoritaires locales qui parlent différents dialectes. La majorité de la population gagne sa vie grâce à la culture du cachou.

La province compte au total près de 111 000 habitants dont environ 70% vivant dans les basses terres le long des rivières Tonle Sesan et Tonle Srepok. La population du chef-lieu de la province, Rattankiri, s'élève à quelque 30 000 âmes. Dans le seul chef-lieu de la province il y a quatre minorités ethniques locales qui parlent des langues autres que le khmer : les Kreungs, les Charay, les Tumpoon et les Préouv. Ces populations ont besoin d'informations de qualité dans les domaines éducatif, sanitaire et autres mais le taux très élevé d'analphabétisme et la diversité des minorités ethniques aux divers dialectes rendent nécessaire la création d'une source d'information.

Les infrastructures de communication de base de la province sont quasi embryonnaires. Il y a un petit émetteur TV obsolète d'une puissance de 75 w, qui est géré par l'Office d'information de la province. Pour l'essentiel, cette TV diffuse des programmes reçus de la télévision nationale, TVK. De temps à autre, quelques programmes locaux sur la santé, l'éducation et des sujets intéressant le développement sont produits par une ONG. La réception du signal est limitée à ville de Rathnakiri et est souvent gênée par une alimentation électrique sporadique. Il n'y a pas de fourniture électrique hors du chef-lieu de la province.

Cependant la radio pourrait être d'une énorme utilité, mais il n'y a pas d'émetteur de radio locale implanté dans la province. Et le signal de la radio nationale n'est pas accessible dans plusieurs endroits de ce territoire montagneux. Les programmes en langue khmère à diffuser par ondes courtes offerts par des diffuseurs internationaux sont reçus dans certaines régions mais leur contenu est considéré comme éloigné des besoins de la population en matière de communication relative au développement. Dans tous les cas, aucun de ces programmes ne convient à la population de cette province comprenant une douzaine de cultures et dialectes, qui ne parle pas khmer...

C'est pourquoi ce projet sollicite l'assistance en équipement pour implanter une station de radio dans la province, susceptible de satisfaire différents groupes multiethniques, et comprenant un pourcentage élevé de programmes proposés par des ONG et des agences internationales spécialisées dans les matières concernant le développement. La station sera installée au sein de l'Office provincial de l'information, lequel a déjà formé une équipe de production audiovisuelle, dont une petite partie est issue de minorités ethniques. Le projet est lancé au titre de résultat d'une demande pressante à la fois de l'administration locale et du gouvernement central, par l'intermédiaire de la Commission nationale pour l'UNESCO. Le gouvernement a donné son accord pour solliciter le soutien de l'UNESCO en vue de définir les principes de l'indépendance rédactionnelle de la station de radio. Au départ, la radio desservira les populations du centre de Rattanakiri où sont concentrées les minorités ethniques. Le gouvernement a mis de côté les ressources nécessaires à la construction de studios et des autres

infrastructures : ce qui est demandé au PIDC concerne l'équipement et l'expertise en matière de formation.

## **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

L'objectif principal visé par le projet sont les minorités ethniques qui vivent dans et autour du chef-lieu de province, qui ne parlent ni ne comprennent le khmer et sont de ce fait en marge de la culture nationale et en même temps s'efforcent de préserver leur particularité culturelle. De même, l'ensemble de la population de la province sera le groupe cible dans une phase ultérieure, dans la mesure où la situation générale le permettra et où le projet pourra être élargi. La petite équipe de la radio sera par ailleurs bénéficiaire du projet en terme de compétences à acquérir par le biais de la formation.

## **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- a) installer une station de radio FM dans la province.
- b) former le personnel local à la production de programmes radiophoniques et en particulier à la production de programmes radiophoniques communautaires.
- c) offrir aux populations locales davantage d'accès à l'information et à l'éducation pour le développement grâce à des programmes de qualité.
- d) définir et appliquer des principes d'indépendance rédactionnelle pour diffuseurs radiophoniques.

## **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Améliorer le niveau de vie des groupes ethniques marginalisés en leur fournissant à propos l'information et un outil communautaire de communication.

## **5. INVESTISSEMENTS :**

- (1) équipements de radiodiffusion, (2) consultants, (3) formation, (4) matériels pédagogiques (5), frais de soutien à la formation.

## **9. RÉSULTATS :**

- implantation et fonctionnement d'une station de radio locale à Rathnakiri.
- formation d'au moins sept journalistes radio à la production de programmes communautaires et relatifs au développement.
- production et distribution de programmes de qualité dans les différentes langues ethniques.
- première programmation radio produite en différentes langues ethniques diffusée à l'intention des auditeurs de la province.

## **7. PLAN DE TRAVAIL ET ACTIVITÉS :**

- Mois 1 & 2 :* révision du budget et des activités en fonction de l'allocation financière du PIDC
- Mois 3 & 4 :* identification et acquisition de l'équipement
- Mois 5 & 6 :* livraison et installation de l'équipement, conception des grandes lignes de la formation
- Mois 7 :* organisation et tenue de la session de formation, définition et mise en œuvre des principes d'indépendance rédactionnelle
- Mois 8 & 9 :* suite de la formation, essai des équipements et de l'émetteur

*Mois 9-11 :* production des programmes et début des émissions en temps réel

*Mois 12 :* post-évaluation.

#### **8. CADRE INSTITUTIONNEL :**

La station provinciale de radio de Rattanakiri est sous la responsabilité directe de l'Office provincial de l'information et du ministère de l'Information qui ont la charge de la mise en œuvre du projet en consultation avec le conseiller de l'UNESCO pour la communication et l'information en Asie. Le ministère de l'Information chargera du suivi du projet l'Institut de communication du Cambodge, qui est un centre de formation aux médias créé à titre de projet commun par l'UNESCO et le gouvernement et jouit d'une bonne réputation dans la communauté médiatique du Cambodge. Il identifiera un consultant pour évaluer de la formation, organiser et mettre en œuvre la formation et élaborer les principes de l'indépendance rédactionnelle. L'Institut de communication du Cambodge assurera le suivi de la programmation après la session de formation et offrira en permanence ses conseils (au projet).

#### **9. VIABILITÉ A LONG TERME :**

L'administration locale est par nature incapable de financer l'essentiel de l'implantation d'une station de radio. Cependant, grâce au soutien financier déjà prévu par le gouvernement central pour la construction de l'immeuble et à l'équipe provinciale déjà formée, les frais généraux de fonctionnement de la station de radio peuvent être assurés. De plus, une fois mise en place, la station de radio est très vraisemblablement susceptible de bénéficier de parrainages de la part des ONG locales et internationales pour les programmes relatifs à l'éducation et au développement, dans la mesure où elle sera l'unique grand média disponible et situé dans la province.

#### **10. SUIVI DU PROJET :**

Le conseiller de l'UNESCO pour la communication et l'information assurera le suivi du projet en étroite collaboration avec le bureau de l'UNESCO à Phnom Penh et l'Institut de communication du Cambodge.

#### **11. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

Au cours d'une récente visite des lieux effectuée par un consultant de l'UNESCO, Sek Bariso, qui était jusqu'à récemment le responsable national en charge de l'Institut de communication du Cambodge, celui-ci a reconnu la nécessité pour les populations locales de la province d'avoir un accès élargi et régulier à l'information et qu'au moins une station émettrice locale soit mise à disposition de la population de manière à ce que non seulement elle soit mieux informée sur l'actualité de la région mais aussi sur celle des autres parties du pays.

#### **12. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Le conseiller de l'UNESCO pour la communication et l'information et l'Office provincial d'information de Rattanakiri rédigeront ensemble avec la radio provinciale de Rattanakiri des rapports communs de mise en œuvre sur les activités effectuées chaque trimestre.

## C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### **ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

Le Cambodge est inscrit sur la liste des PMA et a au cours des dernières années bénéficié de projets suivants de la part du PIDC :

- 1) *PDC/20 CAM/01 – **Demande d'équipement radio (Cambodge 2001)**. Améliorer la condition des femmes en accroissant la prise de conscience grâce aux médias électroniques, et montrer au public l'importance du rôle des femmes dans la société. – 27 000 \$ - projet achevé.*
- 2) *PDC/21 CAM/01- **Radio nationale FM96** – Accroissement de la participation communautaire et amélioration de la qualité des programmes à la Radio nationale FM 96. – Extension de la gamme de choix offerts aux auditeurs en leur fournissant une programmation qui n'est pas habituellement mise à l'antenne par les diffuseurs commerciaux.  
Accroissement de la production grâce à la formation approfondie de son personnel, en particulier à la production de programmes interactifs. – 24 000 \$.*
- 3) *? **Université royale de Pnom Penh** : intégration de l'Institut de communication du Cambodge à l'université royale de Phnom Penh. – Améliorer la qualité de la production des médias et améliorer la capacité d'enquête des médias indépendants et pluralistes du Cambodge au titre de condition nécessaire à l'instauration d'une démocratie durable.- Allocation pas encore versée.  
Lancer la première formation de deux ans sanctionnée par un diplôme à l'Institut de communication du Cambodge désormais intégré au sein de l'université royale de Phnom Penh.*

### **ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

Au départ, l'initiative du projet a été prise par le gouvernement royal du Cambodge qui l'a par la suite formellement soumis au conseiller de l'UNESCO pour la communication et l'information, lors de sa visite en avril de l'année dernière, par l'intermédiaire de la Commission nationale pour l'UNESCO. En guise de contribution au financement du projet, le gouvernement a d'ores et déjà provisionné un budget de 14 000 \$US pour la construction de deux studios radio et du mât d'antenne. Il a également présélectionné une équipe à former, qui a travaillé au projet de la radio.

En ce qui concerne les autorités locales, une ligne d'alimentation électrique spéciale sera mise à disposition exclusive de la station de radio et de la télévision. Un accord de fourniture additionnelle d'énergie à la province a été conclu entre l'administration provinciale et la société nationale d'électricité, qui sera mis en œuvre vers le milieu de l'année prochaine. Le gouvernement local a aussi prévu de recruter un certain nombre de minorités ethniques appelées à travailler à la radio.



## D. BUDGET

### 1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :

• Equipement de production	
1. Studio de production et matériel d'enregistrement :	8 000
2. Matériel de reportage	4 000
• Equipement pour l'émission : 1 émetteur FM d'un 1Kw, antenne et accessoires	10 000
• Formation :	
1. Consultant pour la formation	2 000
2. Coûts des ateliers de formation	1 500
Suivi du projet	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>26 500</b>

### 2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :

• Coût de construction de deux studios	4 000
• Construction d'un mât d'antenne de 75 m de haut	9 000
• Soutien administratif logistique	2 000
• Fournitures et matériels	2 000
• Salaires du personnel	3 400
• Rapports sur le projet	500
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>20 900</b>

# CAMBODGE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
<b>1.</b>	<b>TITRE</b>	<b>CAMBODGE : CRÉATION D'UN CENTRE DE FORMATION, DE PRODUCTION ET DE DOCUMENTATION AUDIOVISUELLE</b>
<b>2.</b>	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC 24 CAM/02</b>
<b>3.</b>	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Audiovisuel (vidéo, film)</b>
<b>4.</b>	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Formation professionnelle</b>
<b>5.</b>	<b>PORTÉE (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)</b>	<b>Nationale</b>
<b>6.</b>	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière, équipement</b>
<b>7.</b>	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 62 050</b>
<b>8.</b>	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 62 050</b>
<b>9.</b>	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Association d'aide au développement de l'audiovisuel au Cambodge (AADAC)</b>
<b>10.</b>	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Association cambodgienne pour la promotion du documentaire</b>
<b>11.</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>Cambodge</b>
<b>12.</b>	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>AADAC</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## B. PRÉSENTATION

### 1. **HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Au Cambodge, les médias n'ont que peu d'expérience derrière eux. Les artistes sont pris en tenaille entre le modèle dominant de la « consommation de masse » et la déstructuration de la culture traditionnelle, ravagée par des années de dictature khmère rouge. Le pays ne dispose ni de moyens techniques ni d'école de cinéma ni d'infrastructures permettant une production audiovisuelle autonome de qualité. Pourtant, il y a beaucoup à faire pour porter témoignage des différents aspects de la culture khmère et des mutations des traditions face aux réalités du monde moderne. Donner la parole aux gens, proposer, échanger, dialoguer, mais aussi, à notre tour, porter une interrogation sur les autres sociétés.

Sous l'impulsion du travail entrepris au Cambodge par le cinéaste Rithy PANH dans le sens du développement cinématographique et de l'émergence d'une production documentaire originale, le présent projet propose la création d'un Centre de ressources audiovisuelles au Cambodge. Il aura trois missions : la constitution d'une mémoire audiovisuelle, la formation aux métiers de l'audiovisuel et l'aide à la production de films documentaires. De ce fait, il nécessite l'implication de différents partenaires.

L'UNESCO est sollicitée pour la composante « Formation aux métiers de l'Audiovisuel ».

### 2. **DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Formation initiale destinée aux étudiants en cinéma, aux techniciens sous-titres et aux documentalistes ; formation continue pour les techniciens de l'audiovisuel.

### 3. **OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

En l'absence de formation aux métiers de l'audiovisuel, les professionnels sont rares et leur expérience souvent très empirique. C'est donc sur le volet "Formation" du projet que reposent les perspectives de développement du Centre de ressources audiovisuelles.

Durée des formations : Un an.

Nombre de stagiaires : 10 par an

Métiers enseignés : Documentation/recherche, réalisation, prise de vues et de son, éclairage, montage, régie, production.

Les métiers strictement liés aux productions de fiction n'entrent pas dans le cadre de ce projet.

Les différentes formations seront assurées par des professionnels sur les équipements acquis par le Centre : matériel informatique et logiciels pour la documentation, équipements techniques légers, mais professionnels pour les métiers de l'audiovisuel.

La formation s'inscrit comme le volet complémentaire des deux autres missions (archivage et production) : le Centre ayant pour vocation d'assurer son autosubsistance à court terme, il est indispensable de former sur place les agents ayant les compétences nécessaires. La formation dispensée ne sera pas seulement technique : les stagiaires suivront également certaines interventions pédagogiques destinées aux documentalistes. Cet apprentissage de la lecture de l'image devrait ensuite leur permettre d'aborder leur parcours professionnel avec le souci constant du message adressé au public.

Dans un premier temps, les stagiaires, prêteront la main aux tournages de l'unité de production. En fonction de leurs motivations et de leurs capacités, ils s'intégreront ensuite à différents

postes dans les équipes de production, tout en approfondissant leur capacité d'analyse de l'image, progressivement enrichie par leurs propres expériences. La formation, d'une durée minimale d'un an, donnera aux stagiaires les compétences théoriques et pratiques nécessaires pour assurer la fonction de réalisateur ou de technicien sur des productions de type reportage. A ceux qui feront le choix plus exigeant du documentaire, le Centre pourra proposer des cours spécifiques et la collaboration à la production de documentaires de création.

#### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

- Transfert de compétences et de savoir-faire de professionnels français en direction des professionnels cambodgiens ;
- Valorisation des professions de l'audiovisuel au Cambodge permettant à terme aux professionnels cambodgiens :
  - d'acquérir d'un niveau technique correspondant aux normes internationales ;
  - de voir leur professionnalisme reconnu, par la réalisation d'œuvres audiovisuelles susceptibles d'être présentées dans des festivals internationaux et de participer professionnellement aux tournages étrangers réalisés au Cambodge ;
- Compétence de l'ONG cambodgienne à gérer la formation de façon autonome, en liaison avec les partenaires du projet.
- Fidélisation d'un panel de professionnels formés, appelés à transmettre leur savoir en devenant formateurs au sein du Centre.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

Le secteur de formation aux métiers documentaires devra disposer de ses équipements propres ; les moyens humains et techniques permanents seront communs aux activités de production et de formation. Compte tenu de l'évolution constante des équipements techniques, il apparaît souhaitable d'étaler les investissements dans le temps afin de pouvoir bénéficier des avancées technologiques, au fur et à mesure des besoins et du développement du Centre.

##### Moyens humains :

Les prémices de l'unité de formation aux métiers de l'audiovisuel existent déjà sur place de manière informelle : issue de l'Atelier *Varan Cambodge*, placé sous la responsabilité de Rithy Panh entre 1995 et 1996, l'équipe technique avec laquelle il a réalisé ses trois récents longs-métrages documentaires peut être considérée comme une préfiguration de l'unité de formation. Les quatre techniciens non permanents qui la composent seraient à même, s'ils le souhaitent, de constituer le noyau de base, permanent cette fois, de l'unité de formation. La coordination de leur action serait assurée par un responsable engagé pour la période de la mise en place des activités. Il devra former le cadre cambodgien qui reprendra ses fonctions.

Selon les moyens du Centre et en fonction des besoins, il sera fait appel à des intervenants extérieurs pour des missions ponctuelles de durée variable : le poste-clé de montage, par exemple, non couvert actuellement par un technicien cambodgien identifié, fera l'objet d'un engagement, pour une assez longue période, d'un monteur/formateur qui sera également chargé d'interventions pédagogiques dans les différentes unités du Centre, sur le thème de la lecture de l'image.

##### Moyens techniques :

- Trois unités complètes de tournage/montage. Le choix portera sur du matériel numérique léger de type DV-CAM : une caméra de poing de type PD 150 Sony et deux caméras d'épaule DSR 570 Sony, associées à des équipements de prise de son.

- Matériel de montage numérique de type AVID X-Press qui permettra de finaliser un document sur support DV-CAM. Les résultats de l'expertise réalisée pour le sous-titrage devraient permettre d'adapter un logiciel destiné au titrage en khmer et à la fabrication des génériques, si ce matériel n'est pas disponible sur le marché. Pour assurer efficacement la formation de monteurs, le Centre devra être équipé de *trois bancs* de montage associés chacun à un lecteur enregistreur DV-CAM.

## **10. RÉSULTATS :**

- Valorisation des professions du cinéma et développement de la production de films documentaires de qualité au Cambodge.
- Forte visibilité du projet en terme de transfert de connaissances et de technologies.
- Durabilité et rayonnement d'une institution gérée par une ONG cambodgienne, en partenariat avec le Ministère cambodgien de la Culture.
- Sensibilisation et intérêt des instances culturelles et éducatives cambodgiennes pour les métiers de l'audiovisuel.

## **7. ACTIVITÉS :**

L'acquisition des équipements se fera dès que les fonds seront disponibles, afin que les formations correspondantes puissent commencer sans délai.

La mise en place d'équipes de formation dans les domaines des métiers de la documentation et de la production audiovisuelle fonctionnant en synergie constituera un atout majeur du projet. Le but de ces formations ne sera en effet pas seulement de former des techniciens compétents, mais aussi de créer un véritable esprit d'équipe, ce qui devrait assurer sa pérennité lorsque le Centre sera devenu autonome. Pour favoriser les échanges entre les différents groupes de stagiaires, des sessions communes d'apprentissage à la lecture de l'image et des visionnages suivis de débats seront régulièrement organisés.

## **8. PLAN DE TRAVAIL :**

### **1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres 2004 :**

- Restauration du bâtiment destiné au Centre à Phnom Penh ;
- Sélection des personnels formateurs : informaticien, sous-titreur ;
- Identification des formateurs à l'image, au son, à la réalisation et au montage ;
- Spécification des équipements et des logiciels avant leur acquisition.

### **3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 2004 :**

- Fin des travaux de restauration et aménagement des locaux ;
- Recrutement des premiers formateurs et des premiers stagiaires ;
- Acquisition des équipements ;
- Organisation des premières formations, à Paris puis à Phnom Penh pour les métiers documentaires ;
- Mise en place des premières formations aux métiers de l'audiovisuel à Phnom Penh.

### **Années 2005/2006 :**

Suite des formations déjà amorcées, introduction de la formation des documentalistes, acquisition de matériels complémentaires et mise en place progressive des relais destinés à assurer l'autonomie du Centre.

**9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

L'Association d'Aide au développement de l'audiovisuel au Cambodge (AADAC) est une association Loi 1901, déclarée le 3 juin 2003.

Présidents d'honneur : Ieu Panaka et Rithy Panh

Président : Agnès Sénémaud

Secrétaire général : Pierre Wallon

Trésorier : Liane Willemont

Ce projet sera mis en œuvre par l'ONG «*Association cambodgienne pour la promotion du cinéma documentaire*», qui est une antenne locale de l'AADAC, conceptrice du projet. Pendant une période probatoire, l'AADAC restera majoritaire au sein du Bureau exécutif de l'ONG. Par la suite, l'ONG cambodgienne prendra son autonomie. L'Ambassade de France au Cambodge est représentée au Conseil d'administration du Centre, ainsi que le Ministère cambodgien de la Culture. Sont également partenaires le Ministère français des Affaires étrangères et l'Institut National de l'Audiovisuel (INA). Des accords de partenariat sont en cours de négociation avec l'UNESCO et le Centre National de la Cinématographie (CNC). D'autres partenariats pourront être envisagés.

**10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

La gestion du Centre de formation par l'ONG cambodgienne «*Association cambodgienne pour la promotion du cinéma documentaire*» sera assurée en collaboration avec le Ministère cambodgien de la Culture et divers autres partenaires, pour l'obtention de subventions de fonctionnement. L'autofinancement pourra être atteint par la co-production de films documentaires.

**11. SUIVI DU PROJET :**

Une organisation professionnelle choisie en accord avec l'UNESCO assurera le suivi du projet.

**13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

L'AADAC établira un rapport d'activité tous les quatre mois, et un bilan chiffré tous les ans.

## D. BUDGET

### 1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :

<u>Personnels de formation :</u>	
• Réalisation et image :	5 000
• Techniques du son :	5 000
• Montage :	5 000
• 2 responsables du matériel :	1 200
• 6 stagiaires en formation ( <i>sur 2 ans</i> ) :	4 200
<u>Equipement :</u>	
• 2 unités de tournage :	11 600
• Unité de montage :	8 500
• Matériel son :	4 000
• Accessoires et consommables :	1 250
<u>Divers :</u>	
• Régie ( <i>frais de tournage</i> ) :	6 000
• 3 passages aériens Paris/Phnom Penh :	3 000
• Logement et per diem ( <i>90 j.</i> ) :	5 400
• 3 rapports d'activité :	900
• Evaluation :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>62 050</u></b>

### 2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :

*Non fourni.*

# CAMEROUN

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>CAMEROUN : RENFORCEMENT DU CENTRE D'ARCHIVAGE DES MEDIAS INDEPENDANTS</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 CMR/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Audiovisuel</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Conservation des archives</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Equipement, formation</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 90 700</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 50 000</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Centre d'archivage des médias indépendants</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Centre d'archivage des médias indépendants et l'UNESCO</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Douala</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Centre d'archivage des médias indépendants</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		



## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Depuis la promulgation de la Loi sur la Communication et les Libertés sociales en 1990 et la publication du Décret sur la libéralisation des médias en avril 2000, le paysage audiovisuel du Cameroun s'est enrichi d'un grand nombre de stations de radio FM et de radios communautaires qui laissent présager une sévère course à l'audience. La Radio-Télévision Camerounaise qui a régné sur les médias camerounais jusqu'en 1990, doit maintenant se battre dans les domaines de la radio et de la télévision pour conserver son auditoire, surtout depuis l'émergence de la télévision par câble. Dans un tel le contexte, la qualité du contenu des programmes devient primordiale. A la suite de l'enquête nationale conduite au Cameroun sur le contenu des médias, il est apparu que celui-ci est en décalage par rapport à l'évolution du paysage audiovisuel du pays. Même les organismes de communication qui disposent des ressources appropriées (techniques et humaines) ne produisent toujours pas des programmes de bonne qualité. La production d'émissions se heurte aux problèmes de l'archivage, même lorsque ces organismes disposent des ressources humaines et techniques, comme la Radio-Télévision nationale camerounaise (CRTV). La plupart des programmes diffusés ne font pas l'objet d'une mise en archives, et il est fréquent que les bandes ou les cassettes soient réutilisées pour servir à de nouveaux enregistrements. Ainsi, la disponibilité ou l'accessibilité de plusieurs de ces programmes ne peut être assurée. La question qui se pose alors est celle de savoir comment on peut garantir le pluralisme de l'information dans de telles circonstances.

Il résulte de cette situation qu'il devient difficile à des organes de presse ou à des chercheurs nationaux ou étrangers d'avoir accès à des documents d'importance historique qui devraient pouvoir être exploités. C'est la raison pour laquelle le Centre d'archivage des médias indépendants (IMAC) prend l'initiative de développer un Centre d'archivage qui offrira un libre accès aux organes de presse nationaux et étrangers, aux étudiants, aux journalistes et aux chercheurs à la recherche d'informations nationales, sous-régionales ou régionales. Ce Centre mettra également en œuvre la production et l'échange de programmes, de documentaires et autres types d'émissions avec des institutions ou organismes professionnels, dans le cadre de réseaux de partenariat dûment établis.

Le projet présenté ici prend en compte le rôle qu'un tel Centre peut jouer dans le développement de la libre circulation de l'information, qui constitue l'une des grandes priorités de l'UNESCO (*cf. le Grand Programme V*) qui vise au renforcement et à l'amélioration du pluralisme des médias et au développement de la liberté de la presse tels qu'ils sont définis dans le document 32 C/5 et mentionnés également dans la Déclaration Windhoek de 1991.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Journalistes, formateurs, organes de presse, chercheurs, et d'une manière générale toutes personnes à la recherche de documentation audiovisuelle.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Créer une masse critique de documents pouvant faire l'objet de diffusion ou d'échanges avec d'autres organes de presse ;
- Mettre en œuvre un système informatisé d'archivage et de consultation ;
- Etablir un cadre de partenariat avec des Centres d'archivage informatisés de la sous-région ou d'Afrique ;

- Développer un site web avec libre accès aux documents audiovisuels ;
- Former un noyau de base de professionnels disposant des compétences nécessaires pour assurer l'entretien et la mise à jour de la base de données informatiques.

#### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Ce projet a pour objectif d'établir une masse critique de données susceptibles d'être diffusées aux niveaux national et régional, de manière à accroître la qualité et le volume des flux d'information entre les organes de presse nationaux et régionaux au sein de la sous-région d'Afrique centrale. En outre, le projet vise à développer un réseau d'échanges d'informations avec les organes de presse et les banques de données de la sous-région.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

##### Équipement :

- Matériel numérique pour un studio de radio ;
- Serveur, hub, routeur, câblage ;
- 4 ordinateurs équipés de Pentium 4 avec modem, carte son et accessoires ;
- Imprimantes laser ;
- Unité de montage numérique vidéo et caméscopes DV avec mallette de transport ;
- Cassettes numériques, magnétoscope ;
- Lecteur DV et enceintes acoustiques de studio ;
- Graveur de CD, lot de CD réenregistrables (RW).

##### Formation :

Formation de monteurs et de cadresurs.

#### **11. RÉSULTATS :**

- Installation d'une unité de post-production ;
- Formation de 5 monteurs et de 4 cadresurs ;
- Production de 50 programmes par an destinés à la diffusion ;
- Développement et mise à jour du site web du Centre.

#### **7. ACTIVITÉS et PLAN DE TRAVAIL :**

**Mois 1 :** Analyse du niveau du financement accordé par le PIDC et révision du plan de travail ;  
Elaboration d'une liste d'équipements et émission des bons de commande.

**Mois 2 :** Réaménagement des locaux destinés au projet.

**Mois 3 :** Acquisition et installation des équipements.

**Mois 4 :** Organisation des ateliers de formation.

**Mois 5 :** Numérisation des données, conception et mise en service du site web.

#### **8. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le Centre d'archivage des médias indépendants (IMAC) est un organe de presse indépendant basé à Douala et doté d'un personnel qualifié. Ce projet sera mis en œuvre par le Centre avec l'assistance technique du Bureau de Yaoundé de l'UNESCO.

**9. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Le Centre d'archivage des médias indépendants fournira les ressources humaines nécessaires et prendra en charge les frais d'exploitation lui permettant de renforcer ses moyens d'action et de poursuivre son activité. Dans ces conditions, aucune difficulté ne pourra venir entraver le déroulement de ce projet.

**10. SUIVI DU PROJET :**

Le suivi de la mise en œuvre de ce projet sera assuré par le Bureau régional de l'UNESCO à Yaoundé, qui possède les compétences requises dans ce domaine.

**11. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

L'évaluation qui a été conduite était axée sur l'état d'équipement du Centre et sur la nécessité d'une véritable structure permettant une libre circulation information au sein des organes de presse (journaux, radio, télévision, agences de presse) du Cameroun. C'est l'absence d'une telle structure qui a inspiré le présent projet, qui ne pouvait être mis en œuvre en l'état actuel d'un équipement inadapté au processus d'archivage et de consultation.

**12. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

L'agence bénéficiaire présentera un rapport de suivi tous les trois mois.

**C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

Le PIDC a apporté son assistance aux organes de presse indépendants et publics du Cameroun, notamment en renforçant les moyens techniques du *Herald* et du Centre de documentation de la CRTV. Toutefois, l'appui financier demandé au PIDC pour le présent projet se base sur le fait que celui-ci est davantage axé sur le développement d'un système d'archivage de l'information, qui constitue un domaine prioritaire du PIDC, que sur un appui à la libre circulation de l'information, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières du pays.

**ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

Le Centre d'archivage des médias indépendants a procédé à une étude de faisabilité portant sur les conditions de mise en œuvre d'une base de données pouvant servir de source de documentation. A l'heure actuelle, il est prévu de recruter un consultant qui sera chargé de concevoir le réaménagement du Centre.

**APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET :**

Pendant le déroulement du projet, l'agence bénéficiaire apportera les prestations suivantes :

- Ressources humaines ;
- Rénovation du bâtiment, fourniture du mobilier ;
- Installation de la climatisation ;
- Charges récurrentes (eau, électricité, télécommunications etc.).

## D. BUDGET

### 1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :

#### Equipement :

• Matériel numérique pour un studio de radio :	6 000
• Serveur, hub, routeur, câblage :	3 500
• 4 ordinateurs équipés de Pentium 4 avec modem, carte son et accessoires :	6 000
• Imprimantes laser :	2 000
• Unité de montage numérique vidéo et caméscopes DV avec mallette de transport :	20 000
• Cassettes numériques, magnétoscope :	2 000
• Lecteur DV et enceintes acoustiques de studio :	2 500
• Graveur de CD, lot de CD réenregistrables (RW) :	3 000
• Installation :	1 000
• Formation :	3 000
• Suivi du projet :	1 000

**TOTAL :** 50 000

### 2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :

• Personnel :	3 000
• Equipement, accessoires :	15 000
• Rénovation du bâtiment, mobilier :	15 900
• Eau, électricité, télécommunications :	4 500
• Sécurité, gardiennage :	1 500
• Rapports de suivi :	800

**TOTAL :** 40 700

# GAMBIE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>GAMBIE : L'ARCHIVAGE A LA RADIO GAMBIENNE (GRTS)</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 GAM/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radiodiffusion</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Conservation des archives audiovisuelles</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Equipement, formation</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 92 035</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 83 505</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Radio-Télévision de Gambie (GRTS)</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Radio-Télévision de Gambie (GRTS)</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>GRTS Building, Mdi Road, Kanifing</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Radio-Télévision de Gambie (GRTS)</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Les émissions de la radio Gambienne ont été inaugurées en 1962, trois ans avant l'indépendance. Avant cette date, les Gambiens pouvaient écouter les programmes de radio des pays de la sous-région, en particulier le Sénégal, où les mêmes langues locales sont parlées. Apparue pendant une période de mutations politiques majeures, la radio s'est trouvée en mesure de réunir une ample documentation sur l'histoire récente de la Gambie. Lieu de préservation des archives sonores du pays, elle constitue une inestimable source de documentation à l'usage des historiens et des conservateurs du patrimoine national.

La Radio gambienne (GRTS) a pu aménager une sonothèque après son départ des locaux sommaires qu'elle occupait à Banjul pour s'installer dans l'ensemble de studios dont elle dispose actuellement à Kanifing. Aujourd'hui, des enregistrements historiques et artistiques irremplaçables sont conservés dans le local d'archives.

Tout au long de l'histoire de la radio, les productions et les documents d'actualité ont été enregistrés sur bande magnétique. Bien que des cassettes audio aient commencé à être utilisées, la plus grande partie des documents conservés se présente sous forme de bandes magnétiques, ce qui signifie que certains des enregistrements ont maintenant près de 40 ans d'existence. Pendant toute cette période, les conditions de conservation ont été tout sauf idéales. La climatisation n'a pas toujours été présente, la chaleur et l'humidité ont eu des effets désastreux sur nombre de documents conservés. La dégradation des bandes et les nombreux montages ont conduit à la perte de nombreux documents de grande valeur, alors que la pénurie constante de bandes vierges destinées à la production a conduit à la réutilisation de bandes anciennes, ce qui a eu pour conséquence d'entraîner la disparition d'importants documents, effacés pour faire place à de nouveaux programmes. En outre, le volume des documents à archiver s'accroissant d'année en année, le problème de l'espace se pose maintenant avec acuité.

Les possibilités offertes par les nouvelles technologies numériques permettent désormais un archivage efficace et une consultation rapide. La solution proposée par le présent projet consiste à procéder au transfert de l'ensemble des archives sonores nationales, actuellement sur d'antiques bandes et cassettes, vers les supports modernes et fiables que constituent le DAT (bande audio numérique) et le CD. Ainsi, ce projet porte sur l'acquisition d'un équipement informatique complet, avec tous les périphériques et logiciels nécessaires, pour traiter, restaurer (dans le cas de documents très endommagés), reporter la totalité des documents d'archives de la radio sur mini discs et DAT en utilisant les possibilités techniques du logiciel *Sadie*, et procéder à leur gravure finale sur CD.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

- Programmateurs de la Radio-Télévision nationale,
- Producteurs des stations de radios communautaires et privées de la Gambie,
- Chercheurs et étudiants en histoire,
- Organismes aux activités comparables ou travaillant en collaboration, en Afrique et au-delà, pour des échanges d'expériences.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Réorganiser la structure et la gestion des archives sonores de la GRTS grâce à la technologie d'archivage numérique, et faciliter l'accès et la consultation des archives radiophoniques.

- Accroître les ressources documentaires des producteurs de la GRTS en leur offrant un accès immédiat aux documents d'archives et en facilitant leur utilisation dans les productions courantes.
- Ouvrir l'accès des archives sonores nationales aux stations régionales de la GRTS, ainsi qu'aux exploitants des radios communautaires et privées.

#### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

- Assurer la sauvegarde et la conservation d'archives irremplaçables traitant des événements sociaux, politiques, économiques et culturels de la Gambie sur une période de quelque 40 années. Ces archives représentent une inestimable source de documentation pour les historiens et pour la postérité. En assurant le report sur DAT et CD-ROM des documents audio enregistrés sur les antiques et fragiles bandes magnétiques, le projet confèrera une nouvelle jeunesse au patrimoine sonore de la Gambie.
- Faciliter les échanges avec les organismes qui travaillent en collaboration, en Afrique et dans le monde.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

Amplificateur stéréo, logiciel de filtrage et de détopage, enregistreurs DAT, mini disc vierges, cassettes DAT vierges, graveur CD audio, enregistreur mini disc, unité de traitement audio analogique, lecteur professionnel de CD, enceintes acoustiques.

Organisation de sessions de formation pour le responsable du Centre d'archives et ses assistants.

#### **12. RÉSULTATS :**

- Transfert de plus de 30 000 heures de documents audio analogiques sur des supports numériques. Par la suite, la Télévision nationale procédera à la réorganisation de son propre Centre d'archives, en adoptant la technologie moderne de reports sur CD et mini discs, système qui sera piloté par une banque de données informatisée.
- Un noyau composé d'au moins cinq techniciens de radio sera formé à l'exploitation et à l'entretien d'une sonothèque entièrement numérisée. Ces cinq opérateurs en formeront d'autres à leur tour.
- Accès plus rapide et plus précis à d'inestimables documents de référence pour tous les producteurs du pays (et au-delà), ainsi qu'aux chercheurs et aux étudiants en histoire où qu'ils se trouvent.

#### **7. PLAN DE TRAVAIL et ACTIVITÉS :**

**Mois 1 :** Commande des équipements (définition des caractéristiques, élaboration et émission des bons de commande),

**Mois 2 :** Livraison, installation et essais du système informatique et du processeur audio Sadie,

**Mois 3-4 :** Formation et orientation du personnel,

**Mois 5-16 :** Repiquage, transfert, traitement et mastérisation des documents d'archives.

#### **8. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le Centre d'archives fonctionne avec un personnel formé et expérimenté qui y travaille depuis suffisamment longtemps pour assurer un service efficace. Le responsable du service et les trois assistants qui en ont actuellement la charge seront formés à l'exploitation et à la maintenance du nouveau système.

**9. VIABILITÉ A LONG TERME :**

L'installation prévue sera placée sous le contrôle d'un personnel permanent de la GRTS ; les ré-enregistrements et transferts des documents de la sonothèque feront partie de leurs activités quotidiennes.

La maintenance technique des équipements sera de la responsabilité des experts en informatique pendant la durée de mise en œuvre du projet ; par la suite elle sera confiée à des ingénieurs formés et expérimentés.

La GRTS inclura dans son budget annuel les coûts de maintenance de l'installation, de sorte que tout dysfonctionnement important nécessitant l'acquisition de pièces de rechange ou autre intervention puisse être pris en charge sans délai.

**10. SUIVI DU PROJET :**

La GRTS présentera un rapport à l'UNESCO tous les quatre mois, par le biais de la Commission Nationale gambienne pour l'UNESCO.

**C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

Des contacts ont été pris avec les fournisseurs et les devis obtenus ; l'inventaire des archives a été mené à bonne fin, ainsi que le classement et le catalogage des bandes ; le banc de montage "Avid" est opérationnel et le logiciel de gestion des données a été installé.

**APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET :**

Main-d'œuvre, sous forme du personnel et des ingénieurs chargés de l'installation et de la maintenance affectés au Centre d'archives ; locaux administratifs, logistique et matériel de bureau.



## **D. BUDGET**

### **1. BUDGET CONCERNANT LES APPORTS DU PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• Ampli stéréo Marantz PM 4000 :	200
• Logiciel de filtrage et de détopage Cedar (*) :	5 115
• 2 enregistreurs DAT portatifs :	3 350
• 200 mini discs vierges :	990
• 200 cassettes DAT vierges :	1 055
• Graveur CD Sadie:	815
• Processeur audio Sadie:	1 445
• 2 lecteurs DAT :	3 070
• Console audio Sadie à 8 voies :	50 100
• 3 lecteurs CD professionnels :	2 450
• 2 enceintes acoustiques Tannoy :	225
• 2 graveurs CD 24-bit Tascam :	2 130
• 3 enregistreurs mini disc Tascam :	1 560
• Formation pour le responsable de l'installation et les opérateurs :	10 000
• Suivi du projet:	1 000
	<hr/>
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>83 505</u></b>

(\*) Sert à "nettoyer" le son des documents anciens et bruités pour les recopier.

### **2. BUDGET CONCERNANT LES APPORTS DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE (en dollars des Etats-Unis) :**

• 3 assistants archivistes (5 j./semaine, un an) :	2 235
• Ingénieur chargé de l'installation et de la maintenance (un an) :	1 555
• Technicien d'exploitation et de maintenance (un an) :	812
• Locaux administratifs :	928
• Mobilier de bureau :	3 000
	<hr/>
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>8 530</u></b>

# KENYA

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>KENYA : FORMATION AUX MÉDIAS AUDIOVISUELS</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 KEN/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radio-télévision</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Développement des ressources humaines</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Formation, équipement</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 102 331</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 62 514</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b><i>Development through Media (DTM)</i></b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b><i>Development through Media (DTM), avec l'assistance de l'UNESCO</i></b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b><i>DTM, Nairobi</i></b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b><i>DTM, avec l'assistance de l'UNESCO</i></b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

## **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Au Kenya, de récents développements ont conduit à l'émergence de stations indépendantes de radio et de télévision. Toutefois, le nombre de professionnels indépendants et d'entreprises de communication dans le pays demeure stationnaire et les perspectives d'un impact positif sur le développement culturel, social, politique et économique sont limitées.

En prévision d'une nouvelle législation plus favorable et d'une nouvelle politique de la communication, *Development through Media* (DTM) considère qu'il y a urgence à renforcer les compétences et le savoir-faire des professionnels de l'audiovisuel. En conséquence, DTM a élaboré ce projet de formation aux médias de l'audiovisuel afin d'accompagner les réformes positives et durables qui sont en passe d'intervenir dans le secteur de la communication audiovisuelle.

Ce projet sera mis en œuvre par cycles de trois ans, chacun d'eux étant divisé en trois activités annuelles. Pour la première phase, qui est également une phase pilote, DTM agira au niveau national. Les leçons qui en seront tirées serviront à mettre au point programmes d'envergure régionale qui pourra être pleinement développé au cours de la seconde phase.

## **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Les professionnels des médias audiovisuels et les artistes du Kenya.

## **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Organiser des programmes de formation réguliers et continus à l'intention des professionnels des médias audiovisuels et des artistes.
- Collaborer avec d'autres formateurs et les instituts de formation à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique afin d'encourager les échanges en matière de savoir-faire technique et de ressources humaines.

## **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Améliorer le contenu des médias locaux grâce à l'accroissement des qualifications dans le domaine technique et celui de la production.

## **5. INVESTISSEMENTS :**

- Matériel audiovisuel à usage pédagogique ;
- Locaux affectés à la formation ;
- Le premier groupe de formateurs sera sélectionné au niveau international. Des stagiaires kenyans leur seront attachés afin qu'ils puissent prendre en main ultérieurement des sessions de formation, au cours de la seconde phase du projet.

## **6. RÉSULTATS :**

Pendant la phase pilote, le projet assurera la formation de 18 professionnels dans les disciplines de l'écriture de scénario, de la réalisation et de la direction de la photographie. Au moins 6 de ces stagiaires se spécialiseront sur la conception des programmes destinés aux enfants. A la fin de la première phase, au moins 5 courts programmes de télévision auront été produits, ainsi que 6 émissions de fiction pour enfants et un film de long-métrage. Le nombre total de stagiaires appelés à participer aux ateliers de formation mentionnés plus haut s'établit à environ 36

personnes. Toutefois, il est prévu que le nombre de diplômés dans le cadre de ce projet continuera de s'accroître au fur et à mesure que les crédits deviendront disponibles pour une mise en œuvre des activités du projet sur le long terme.

**7. ACTIVITÉS :**

- 13. Activités de préparation et début des ateliers consacrés à l'écriture des scénarios ;
- 14. Ateliers de réalisation travaillant sur les scripts élaborés au cours de l'activité 1 ;
- 15. Cours de direction de la photographie pour les réalisateurs et les opérateurs de prises de vue.

**8. PLAN DE TRAVAIL :**

ACTIVITÉS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Activités préparatoires et identification des formateurs et des stagiaires. Début de la recherche de financements.													
Mise en œuvre de l'ensemble des sessions de formation et poursuite de la recherche de financements.													
Rapport d'étape à mi-parcours.													
Planning prévisionnel des ateliers pour la deuxième année et finalisation des scripts.													
Mise en œuvre des productions et rapport de fin de la 1 <sup>ère</sup> année.													

**9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

- DTM identifiera les ressources disponibles et recrutera les personnels nécessaires au projet, en consultation avec l'UNESCO et les autres partenaires financiers.
- DTM assurera le contrôle permanent des activités du projet.

**10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

L'assistance financière sera déterminante au cours de la première phase du projet afin de permettre de mener à bonne fin les activités prévues, et par conséquent confirmer la crédibilité et la légitimité du projet. Par la suite, DTM enclenchera le processus de recrutement de stagiaires payants.

**11. SUIVI DU PROJET :**

Le suivi du projet sera assuré de manière continue. A l'issue de la première phase, DTM identifiera un organisme professionnel qui sera chargé par l'UNESCO de procéder à l'évaluation de l'ensemble des activités du projet.

**12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

DTM a entrepris une étude portant sur la programmation en télévision, qui a servi de base à l'amorce de la réglementation sur le contenu de programmes locaux.

**13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Chaque année, DTM fournira deux rapports d'étape et un rapport de fin d'année.

## C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### **ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

Identification des besoins en matière de contenu des programmes audiovisuels par le biais d'une recherche portant sur la qualité et le volume.

Début de la recherche de financements complémentaires.

### **APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET :**

Financement des coûts administratifs et salariaux, ainsi que du suivi et des rapports d'activité ; prise en charge partielle de l'organisation des ateliers (matériel technique destiné à la formation).

### **AIDE SOLLICITÉE AUPRÈS DE SOURCES AUTRES QUE LE PIDC :**

Des contacts ont été entrepris avec le Département des Services Sociaux de l'Union Européenne via son Bureau de Nairobi.

## D. BUDGET

### **1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

<u>ACTIVITÉS DE FORMATION</u>	
• Atelier d'écriture de scénarios (assistants, locaux, équipement de bureau, matériel pédagogique, publicité) :	9 940
• Atelier de réalisation (locaux, équipement de bureau, matériel pédagogique) :	4 167
• Atelier de direction de la photographie (locaux, équipement de bureau, matériel pédagogique) :	2 658
• Coordination des ateliers (coordonnateur, superviseur du projet) :	8 332
• Equipement technique pour la formation (4 caméras DV, matériel photographique, lecteur vidéo, 4 moniteurs, unité de montage AVID avec lecteur numérique) :	22 917
• Accessoires pédagogiques (consommables vidéo/photographie) :	1 409
• Déplacements et per diem :	5 900
• Frais administratifs (13 %) :	7 191
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>62 514</u></b>

### **2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Organisation des ateliers (matériel de bureau, ordinateurs)	
• Suivi et rapports d'activité	
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>39 817</u></b>

## PÉROU

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>PÉROU : RENFORCEMENT DES MOYENS DE PRODUCTION DES STATIONS LOCALES DE TÉLÉVISION</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 PER/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Télévision</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Liberté d'expression, médias communautaires, développement des ressources humaines</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 59 000</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 31 000</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Association "TV Cultura"</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Association "TV Cultura"</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>LIMA</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Association "TV Cultura"</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Au cours de la dernière décennie, de nombreuses stations locales de télévision sont apparues au Pérou. Aujourd'hui, plus de 130 chaînes de télévision sont en mesure de produire des programmes locaux. Qu'elles soient privées ou municipales, elles entrent en concurrence avec les chaînes commerciales de Lima, du fait de la baisse croissante des prix du matériel de communication audiovisuelle. Bien que leur nombre soit en augmentation, elles ne sont pas pour autant contaminées par le style et le contenu des grandes chaînes de télévision de la capitale.

L'importance de ces stations locales d'information situées en province (*noticieros locales*) n'est guère perçue pour le moment. Elles bénéficient d'un taux d'audience locale très élevé, mais leur impact n'est pas encore pris en considération dans les grandes villes comme Lima.

Le présent projet propose d'aider à la production de programmes locaux d'informations télévisées qui garantissent une information véridique, fassent apparaître de nouvelles voix, respectent le pluralisme des opinions, donnent la priorité aux questions de décentralisation et de développement, favorisent la fiabilité et les activités de la société civile en faveur de la prise en compte des problèmes sociaux, et renforcent les notions de démocratie et de civisme. A cette fin, *TV Cultura* souhaite améliorer le niveau des stations locales en renforçant les compétences et le professionnalisme des équipes de journalistes grâce à un processus de formation incluant les méthodes et les techniques modernes de production en matière de reportage d'actualité. Pour y parvenir, le projet s'appuie sur l'expérience antérieure de *TV Cultura* avec RED TV, réseau national de télévision qui rassemble 135 stations locales réparties dans tout le pays.

Les collaborateurs des stations locales du réseau ont participé à 7 ateliers de formation au cours desquels ont été abordées diverses questions relatives à une télévision encourageant le civisme. Ces ateliers ont été organisés dans le cadre divers projets tels que : *Démocratie hier et aujourd'hui*, *Campagne nationale pour un vote responsable et éclairé* et *Une télévision pour le civisme*. Ces projets constituent la base de la présente proposition. Ils ont mis en évidence la possibilité de produire des programmes qui encouragent la participation, qui éduquent, divertissent, font ressortir les valeurs, et qui sont en outre appréciés par le grand public.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Les premiers bénéficiaires de ce projet sont les journalistes de 30 stations locales de télévision membres du réseau RED TV.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Développer les compétences des équipes de journalistes de 30 stations locales de télévision membres du réseau RED TV pour produire des programmes d'information qui aident à consolider les valeurs démocratiques et favorisent la prise en compte des réalités locales et nationales ainsi que des processus de décentralisation.
- Renforcer le réseau RED TV en tant qu'outil de coordination des initiatives démocratiques au sein des médias audiovisuels.

#### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Ce projet bénéficiera aux téléspectateurs des 30 stations mentionnés ; ils disposeront ainsi d'un meilleur accès à l'information sur la transition démocratique et les processus de démocratisation du pays, et ils pourront suivre son évolution aux niveaux national et local. L'auditoire potentiel est estimé à plus de 2 500 000 personnes.

L'équipe responsable du projet sera composée de sept personnes : un directeur, un coordonnateur général, deux formateurs et trois intervenants. L'équipe de formation comprendra le directeur de projet, le coordonnateur général, les formateurs et les intervenants ; ils auront la tâche de concevoir le contenu et les méthodologies applicables aux ateliers de formation, et assureront le contrôle et l'évaluation des ateliers.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

##### Renforcement des compétences et formation professionnelle des journalistes des stations locales :

Les journalistes de 30 stations locales membres de RED TV bénéficieront des activités de ce projet. Deux journalistes de chaque station participeront aux ateliers. Le projet de formation prévoit deux ateliers régionaux, respectivement pour les zones nord et sud du pays. Chaque atelier durera 2 jours et rassemblera 30 participants au maximum. Ce projet vise à développer diverses approches pour la sélection et le traitement de l'information et faire en sorte que les programmes d'information accordent la priorité à des thèmes associés au renforcement de la démocratie, aux processus de décentralisation et au développement des potentiels de la société civile.

Le programme de formation sera centré sur :

- Les valeurs démocratiques.
- La connaissance de l'information et de la gestion de la décentralisation ; la participation de la société civile aux gouvernements régionaux et locaux ; les stratégies de lutte contre la pauvreté ; les expériences permettant de parvenir à un consensus social et à la prise en compte des problèmes sociaux.
- Le renforcement des compétences pour l'analyse des questions sociales, l'identification des attentes et des préoccupations de la société, les violations des droits, la garantie de la liberté d'expression et du pluralisme des opinions.

Deux formateurs seront chargés de la mise au point des méthodologies, de l'évolution des contenus et de la manière d'aborder les problèmes traités au cours des ateliers. En outre, trois intervenants apporteront leur concours aux activités de formation. Des travaux pratiques seront associés à la formation théorique. Les participants seront appelés à mettre en œuvre la production d'une petite émission d'information. Un ordinateur, un projecteur vidéo et une imprimante seront loués. *TV Cultura* fournira l'équipement vidéo.

##### Production de spots audiovisuels :

A l'issue du processus de formation, les journalistes appartenant aux 30 stations sélectionnées seront en mesure de donner une forme nouvelle à leurs émissions d'information. Ils seront encouragés à effectuer des interviews des habitants de leurs propres localités, à diffuser des informations relatives à la prise en compte des problèmes sociaux par les organismes locaux de la société civile, et pourront proposer des spots aux divers organismes et institutions pour faire valoir leurs points de vue sur les processus de démocratisation.



### Contrôle, conseils et évaluation :

Environ 30 visites de suivi seront effectuées auprès des stations locales de télévision. Les contrôles porteront sur l'examen de critères compatibles avec une télévision encourageant le civisme, et identifieront les problèmes et les diverses interférences pouvant affecter la production et la diffusion.

## **16. RÉSULTATS :**

- Deux ateliers de formation pour les journalistes de 30 stations locales de télévision.
- Formation professionnelle de 60 journalistes et communicateurs dans le domaine du traitement de l'information, incluant une approche toute particulière des questions portant sur les valeurs démocratiques, la décentralisation, la fiabilité, la participation des citoyens et la prise en compte des problèmes sociaux.
- Signature d'accords avec 30 stations locales de télévision (engagements formels de participation).
- Production de programmes d'information reflétant les thèmes étudiés au cours des deux ateliers par les 30 stations locales de télévision.
- Réalisation d'un mémoire du projet sous forme de vidéo.
- Rapports de suivi conformes au calendrier défini par l'UNESCO.

## **7. ACTIVITÉS :**

### Formation professionnelle :

- Evaluation des programmes d'information produits par les stations locales de télévision.
- Elaboration de programmes de formation et propositions de méthodologies.
- Convocation des membres du réseau RED TV pour leur participation aux ateliers.
- Organisation de deux ateliers de formation, dans les régions nord et sud du Pérou.
- Accord définitif de participation des 30 stations locales de télévision concernées.

### Production de spots audiovisuels :

- Réalisation d'environ 480 spots audiovisuels produits par les 30 stations locales de télévision, traitant de l'actualité et d'autres thèmes d'information générale (au moins une diffusion par semaine pendant quatre mois, sur 30 stations).

### Suivi, conseils et évaluation :

30 missions de suivi et de conseils auprès des stations de télévision, afin de noter les progrès et l'amélioration des capacités de production, tant sur les plans de la technique que du contenu.

## **8. PLAN DE TRAVAIL :**

- Mois 1 :** Principes généraux des programmes d'information.
- Mois 2 :** Définition des contenus
- Mois 2 - 3 :** Convocation des télévisions participantes ; accords avec ces stations.
- Mois 2 - 4 :** Missions préliminaires.
- Mois 3 - 6 :** Ateliers de formation.
- Mois 4 - 8 :** Production des spots télévisuels.
- Mois 8 - 9 :** Elaboration du mémoire du projet.
- Mois 5 - 8 :** Missions de suivi et de conseils.
- Mois 3 :** Rapport de suivi.
- Mois 6 :** Rapport de suivi.
- Mois 9 :** Rapport final technique et financier.

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

*TV Cultura* est une association civile à but non lucratif qui se consacre, depuis 1986, au développement de la communication alternative au Pérou. Elle a pour objectif de produire et diffuser des programmes vidéo culturels éducatifs visant à soutenir les processus de développement du pays. Elle a organisé un réseau qui compte plus de 135 stations de télévision dans les principales villes du pays, grâce auquel elle produit et distribue un vaste éventail de documents éducatifs et culturels qui sont diffusés par ces stations dans les créneaux horaires consacrés à la programmation locale. *TV Cultura* est membre de l'Association nationale des Centres et de l'Association mondiale pour la Communication chrétienne (WACC). En outre, elle entretient des relations de coopération avec l'*USAID*, *Manos Unidas* ( Espagne), *CEBEMO* (Pays-Bas), *Development and Peace* (Canada), *Broederlijk Delen*, l'Ambassade d'Espagne, *DIAKONIA*, *CROCEVIA*, *Oxfam America*, *INTERMON* et l'*Evangelisches Missionwerk*.

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Le projet propose de former des journalistes appartenant à 30 stations locales de télévision membres du réseau RED TV qui produisent leurs propres programmes d'information. La présente proposition ne prévoit pas la création de nouveaux créneaux horaires qui impliqueraient des investissements supplémentaires, mais vise simplement à tirer le meilleur parti de ceux qui existent déjà.

Au cours des quatre dernières années, la plus grande partie des stations qui sont invitées à participer au présent projet ont collaboré avec *TV Cultura* pour jeter les bases d'une télévision citoyenne.

## **11. SUIVI DU PROJET :**

L'équipe qui sera chargée du suivi comprendra un directeur de projet et un coordonnateur. Ils rendront visite aux stations locales de télévision et donneront avis et conseils sur les problèmes qui appellent un complément de formation professionnelle. Cette activité de suivi permettra de procéder aux ajustements souhaitables du travail des journalistes, incluant le tri des informations, des sources et des partenaires, aussi bien que les aspects techniques tels que la production.

Les rapports de suivi et le rapport final seront établis en liaison avec l'UNESCO.

## **12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

*TV Cultura* a travaillé avec les stations de télévision du réseau RED TV depuis 1999. 7 ateliers de formation ont été organisés pour la production conjointe de programmes de télévision dans chaque localité. Ils ont abouti aux résultats suivants :

*Démocratie hier et aujourd'hui* : Mis en œuvre entre mai 1999 et avril 2000, ce projet visait à créer un espace de débat public portant sur les aspects fondamentaux de la démocratie et du civisme dans 20 villes.

*Campagne nationale pour un vote responsable et éclairé* : Elle a été conduite par l'IDS, *TV Cultura* et l'IDL entre janvier et juin 2001, en réponse à l'organisation de nouvelles élections générales au cours de l'année qui a suivi le régime Fujimori.

*Une télévision pour le civisme* : L'objectif de ce projet, réalisé entre août 2000 et novembre 2001, visait à inciter les stations de télévision membres du réseau RED TV à traiter dans leurs émissions les problèmes de développement local en relation avec les intérêts et les préoccupations démocratiques. Il a été diffusé dans 39 villes.

### 13. **RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Les rapports de suivi et le rapport final seront établis conformément à la réglementation de l'UNESCO.

## **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

### **ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

Depuis 1999, *TV Cultura* a développé divers projets conjointement avec RED TV pour jeter les bases d'une télévision pour le civisme. A ce jour, cela représente 7 ateliers de formation à Lima, Tarapoto, Cuzco, Arequipa et Trujillo ; la production conjointe de 3 programmes de télévision : "*Démocratie hier et aujourd'hui*" (10 diffusions en 2000), "*Agenda électoral*" (6 diffusions en 2001) et "*Pantalla viva*" [L'écran vivant] (39 diffusions en 2001) ; des missions de suivi et de conseils aux stations de télévision pendant 4 ans (production et technique) ; la distribution de divers supports audiovisuels (manuel, livres, publications etc.) produits par *TV Cultura* et d'autres organismes.

### **APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET :**

La contribution financière qu'apporte *TV Cultura* au projet inclut le matériel vidéo destiné aux ateliers de formation et la rémunération de deux assistants à temps partiel : un assistant de production pour le mémoire sous forme vidéo et un coordonnateur des activités de suivi.

## **D. BUDGET**

### 1. **Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• Deux missions préparatoires de 3 jours pour l'organisation de la logistique dans les villes où se tiendront les ateliers (logement, frais de séjour, matériel etc.) :	402
• 2 ateliers de formation :	17 010
• Elaboration du mémoire du projet (comprenant un résumé vidéo) :	6 300
• Assistant de production à temps partiel :	1 000
• 30 missions de suivi auprès des stations locales de télévision (à l'issue de la phase de formation) :	3 288
• Coordonnateur des activités de suivi à temps partiel :	2 000
• Suivi du projet :	1 000
<b>TOTAL :</b>	<b>31 000</b>

### 2. **Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Matériel vidéo pour les ateliers :	1 000
• Production de 480 spots de télévision :	24 000
• Assistant de production à temps partiel pour le mémoire vidéo :	1 000
• Coordonnateur à temps partiel pour les activités de suivi :	2 000
<b>TOTAL :</b>	<b>28 000</b>

# TONGA

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>TONGA : RENFORCEMENT DES MEDIAS EN SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT , A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE ET A LA PREVENTION DES CALAMITES NATURELLES DANS LES ILES ISOLEES</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 TON/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radio et télévision</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Radio communautaire</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Formation et équipement</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>124 424 \$ (des Etats-Unis)</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>40 000 \$ (des Etats-Unis)</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>La Commission de la radiodiffusion de Tonga (TBC)</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>La TBC et l'UNESCO</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>La TBC</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Katalina Uili Tohi, Directeur de l'administration, TBC</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

La diffusion par la radio et la télévision est vitale pour un pays comme Tonga où plus de la moitié de la population vit dans des îles isolées séparées les unes des autres par de vastes étendues de mer. Ce que la radio et la télévision apportent du point de vue de la communication est essentiel pour l'intégration nationale, de par leurs services en matière d'éducation, d'information et de divertissements, et pour la préservation de l'identité culturelle du peuple de Tonga.

A la TBC revient la charge de gérer la chaîne radiophonique AM, la FM et la télévision nationales. La chaîne radiophonique AM est captée dans toutes les îles. Les autres médias sont pour l'essentiel limités à l'île principale. On compte parmi eux : une station de télévision religieuse étrangère et deux stations de télévision de propriété locale, trois stations FM, un hebdomadaire gouvernemental et un autre hebdomadaire, ainsi que deux mensuels (une lettre d'information et un magazine).

La part de contenu étranger dans les trois stations privées est d'environ 95 %. La TBC de la télévision (nationale) de Tonga envisage de produire le maximum possible de contenu local. A l'heure actuelle, près de 45% de sa programmation est de contenu local.

La mission assignée à la TBC consiste à offrir à la population de Tonga des programmes éducatifs, d'information et de loisirs de qualité. Pour être en mesure de remplir sa tâche, la TBC soutient la liberté d'expression et la libre circulation de l'information. Elle vise à développer ses offres de services au mieux des intérêts du royaume afin d'ainsi jouer un rôle dans le développement du pays. Elle garantit un besoin essentiel en renforçant l'unité et la solidarité nationales par l'information du public sur la politique et les projets du gouvernement pour l'amélioration du niveau de vie de la population. Par ailleurs, le public met à profit la radio et la télévision nationales pour communiquer au gouvernement ses idées et lui indiquer comment ses choix politiques devraient aider ou affecter la population.

L'unité de production de la TBC produit des émissions allant des programmes éducatifs pour les enfants et des programmes de développement pour les femmes, aux programmes concernant l'agriculture, l'environnement, la pêche, la santé et d'autres sujets d'intérêt communautaire. De plus, la TBC offre des temps d'antenne à plusieurs administrations publiques et à des groupes communautaires, soit au total trente-six heures par semaine, et elle organise des groupes de discussion, des interviewes de citoyens pris au hasard de la rue ainsi que des *talk shows* sur l'actualité affectant leur vie quotidienne. De cette manière, la TBC promeut la libre circulation de l'information, la liberté de parole et d'expression.

Afin d'approfondir cette mission capitale, ce projet sollicite une assistance à l'unité de production de la TBC sous forme à la fois de formation, d'équipement et de soutien à la production. L'équipement est nécessaire pour garantir de hauts niveaux de production de programmes en qualité et en quantité. Les programmes à produire dans le cadre de ce projet seront diffusés à la fois à la radio et à la télévision. La TBC a toujours souhaité réaliser ces productions mais des problèmes récurrents en ont empêché la réalisation.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Les programmes réalisés le seront au bénéfice des groupes cibles suivants :

(i) agriculture :	cultivateurs
(ii) fournitures d'eau, irrigation :	cultivateurs, la communauté dans son ensemble
(iii) pêcheries :	pêcheurs
(iv) tourisme :	opérateurs touristiques, opérateurs touristiques de communautés de base
(v) artisanat :	familles, économie familiale
(vi) nutrition, sécurité alimentaire :	familles, économie familiale
(vii) eau potable :	familles, économie familiale
(viii) santé, hygiène :	familles
(ix) environnement :	la communauté dans son ensemble
(x) drogues, alcool :	jeunesse, enfants
(xi) alerte précoce des désastres naturels et autres messages urgents du gouvernement :	communauté, le pays dans son ensemble.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- moderniser des parties choisies de l'équipement
- produire des contenus locaux sur des sujets liés au développement dont (i) vingt-quatre programmes radiophoniques et télévisés concernant les sujets indiqués au point 2 ci-dessus ; (ii) d'autres programmes audiovisuels (radio et TV) accorderont une attention spéciale à la participation des femmes au développement communautaire et à la réduction de la pauvreté ; et (iii) deux cent soixante programmes audiovisuels (radio et TV) seront consacrés à l'impact de la pauvreté sur les jeunes et les enfants.

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

- améliorer l'accès des communautés à l'information
- susciter la prise de conscience vis-à-vis des projets modèles tendant à élever le niveau de vie de la population
- contribuer à réduire la pauvreté par l'amélioration de la capacité de la communauté à partager les ressources
- promouvoir une participation dynamique du gouvernement au développement communautaire
- promouvoir les valeurs, la solidarité et l'unité nationales par le biais d'une approche communautaire.

### **5. INVESTISSEMENTS :**

- équipement
- un formateur de la TBC pour la formation du personnel à l'utilisation de l'équipement
- un intervenant extérieur pour la formation du personnel aux techniques de production
- salaires du formateur de la TBC et des stagiaires en formation à la production
- frais de transport des équipes de production vers les îles isolées
- matériels de production
- frais de montage et de transmission des programmes.

### **17. RÉSULTATS :**

- six membres du personnel formés à la production
- production et diffusion de 48 programmes TV et radio de 30 minutes chacun

- production et diffusion de 260 programmes TV et radio destinés à la jeunesse et à l'enfance
- (tous les programmes TV seront doublés pour être diffusés à la radio)
- la part de contenu local (dans la programmation) passe de 45 à 90 %, dont 20 % réservés à l'information.

## **7. ACTIVITÉS :**

- Mois 1 :* Le plan de travail sera révisé et adapté à l'enveloppe financière octroyée par le PIDC. Approbation de la liste des équipements, commande des équipements. Identification du formateur en production de programmes par l'UNESCO, en collaboration avec la TBC.
- Mois 4 :* Installation de l'équipement. Organisation de la formation à son utilisation par le formateur de la TBC.
- Mois 5 :* Recherche de fond pour les programmes et préparation de leurs premières esquisses par des équipes de production de la TBC (deux équipes de trois membres : un producteur, un cadreur et un réalisateur). Organisation du premier cours de formation en production de programmes pour six membres du personnel de l'unité de production, y compris l'élaboration des grandes lignes des premiers programmes et la pré-production des émissions suivantes.
- Mois 5-6 :* Recherche et tournage sur le terrain des éléments audio et sonores dans les îles isolées. L'équipe de la TBC mettra la dernière main aux scripts, au doublage et à la post-synchronisation, etc.
- Mois 6 :* Organisation de la deuxième session de formation, dont la révision des scripts, le montage des premiers programmes sur des bandes vidéo numérique, ainsi que la révision éditoriale des programmes.
- Mois 7 :* Réalisation des premiers programmes pour la radio.
- Mois 7-8 :* Début de diffusion des premiers programmes.
- Mois 8-18 :* Achèvement et diffusion de toute la série de programmes par la TBC au cours d'une période de dix-huit mois.
- Mois 12 :* Organisation du troisième atelier destiné à évaluer les résultats du projet à cette époque et à recommander d'éventuelles actions correctives pour la suite du projet.

## **8. CADRE INSTITUTIONNEL :**

La direction de la TBC commandera l'équipement nécessaire et formera le personnel à son utilisation. L'UNESCO identifiera un expert en production de programmes pour former six membres du personnel de l'unité de production. La mise en œuvre du projet relèvera de la responsabilité de la TBC et un comité consultatif sera formé de représentants des ministères suivants : agriculture, environnement, santé ainsi que de représentants des femmes et des jeunes. Ce comité mettra son expertise au service de la production des programmes et de l'identification des leaders d'opinion dans les îles concernées. Les programmes seront de nature participative afin d'assurer que la voix des communautés soit entendue.

## **9. VIABILITÉ A LONG TERME :**

L'équipe de la TBC assurera la maintenance et le bon usage et de l'équipement et des programmes de formation.

## **10. SUIVI DU PROJET :**

Le suivi du projet sera effectué par l'UNESCO.

11. **APPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Aucune évaluation n'a été effectuée. Chaque trimestre, la Commission de la radiodiffusion de Tonga soumettra à l'UNESCO des rapports d'étape, ainsi qu'à la fin de la mise en œuvre et à la demande.

**C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

<i>Code du projet</i>	<i>Titre</i>	<i>Montant (en US\$)</i>
PDC/7 TON/01	Radio communautaire	122 000
PDC/13 TON/01	Développement de la production vidéo ( <i>Tongavid</i> )	94 000
PDC/16 TON/01	Informatisation de la rédaction ( <i>Tongacom</i> )	66 000

**ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

Le Comité de gestion de la TBC apporte son soutien à ce projet. Une unité de production comprenant six personnes a été mise sur pied. Une série de réunions avec des décideurs issus de diverses organisations gouvernementales et non gouvernementales ont été tenues pour recueillir leurs points de vue sur le projet. La recherche d'un équipement bon marché est en cours. Des pourparlers ont eu lieu avec la Commission nationale pour l'UNESCO.

**APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET :**

Mise à disposition de locaux nécessaires à la formation; salaires du personnel; contribution à l'installation de l'équipement; maintenance de l'équipement; coordination de la mise en œuvre du projet; rédaction de rapports sur la mise en œuvre.

**AIDE SOLLICITÉE AUPRÈS DE SOURCES AUTRES QUE LE PIDC :**

Aucune.



## D. BUDGET

### 1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :

<i>Description</i>	
<b>Montage analogique</b>	
- un ordinateur <i>Apple G4</i> avec logiciel <i>Cut Pro 2</i> et une imprimante	
- un écran TV	10 000
<b>Enregistrement</b>	
- un magnétophone – 30 enregistreurs	
- un écran TV – un ordinateur avec imprimante	10 000
<i>Sous-total équipement : 20 000</i>	
<b>Formation</b>	
- trois billets A/R pour l'intervenant extérieur	4 500
- honoraires (6 semaines, dont préparation et formation à distance)	7 000
- <i>per diem</i> : un intervenant x quatre semaines	3 500
- matériels de formation et de production	4 000
- suivi du projet	1 000
<i>Sous-total formation : 20 000</i>	
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>40 000</b>

### 2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :

<i>Personnel</i>	
- 5 programmeurs (salaires) :	30 000
- transport et <i>per diem</i> :	12 624
- production :	41 800
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>84 424</b>

## VIETNAM

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
<b>1.</b>	<b>TITRE</b>	<b>VIETNAM : PRODUCTION D'INFORMATIONS TELEVISEES DESTINEES A LA JEUNESSE</b>
<b>2.</b>	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 VIE/01</b>
<b>3.</b>	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Télévision</b>
<b>4.</b>	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Développement des ressources humaines</b>
<b>5.</b>	<b>PORTÉE (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)</b>	<b>Nationale (avec perspective d'extension régionale)</b>
<b>6.</b>	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Aide financière pour une étude sur la programmation télévisée, la formation et la production de programmes pilotes</b>
<b>7.</b>	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>45 500 \$US</b>
<b>8.</b>	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>29 000 \$US</b>
<b>9.</b>	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>L'Association des journalistes du Vietnam (AJV) 59 rue Ly Thai To District Hoan Kiem Hanoi (Vietnam)</b>
<b>10.</b>	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>UNESCO</b>
<b>11.</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>Hanoi (Vietnam)</b>
<b>12.</b>	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>L'AJV en consultation avec le bureau de l'UNESCO à Hanoi et l'ACI pour l'Asie</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Ce projet sollicite l'appui du PIDC pour permettre à la télévision du Viêt Nam de produire de nouveaux formats de programmes destinés à la jeunesse, en particulier pour ce qui concerne les informations et l'actualité intéressant la jeunesse vietnamienne en tant que groupe cible spécifique.

A l'heure actuelle, la télévision nationale du Viêt Nam (VTV) diffuse à travers cinq chaînes une programmation totalisant plus de soixante heures par jour. VTV a en outre un réseau de stations de TV régionales et provinciales. Près de 85 % de la population vietnamienne (80 millions d'âmes) ont accès aux chaînes de VTV. Le développement de réseaux câblés dans les grandes villes en est à ses débuts, comptant 30 000 abonnés.

La faiblesse de la réalisation et du contenu n'est pas encore compensée par la quantité de la programmation. La gamme de programmes télévisés est large, les variétés étant les émissions les plus populaires. Sujet brûlant et sérieux problème : l'absence chez les téléspectateurs d'intérêt pour les programmes d'information. Les sondages montrent que le taux d'écoute des programmes quotidiens d'information (soit deux heures et demie au total) n'atteint pas dix pour cent. En ce qui concerne les programmes d'information et l'actualité nationales, l'accent a jusqu'ici été mis sur le traitement des sujets de politique au niveau le plus élevé. VTV est consciente du problème et invite ses services d'information à adopter une approche plus terre à terre et à consacrer davantage de sujets à vie du citoyen ordinaire.

Comme près du tiers de sa population est dans la tranche d'âge de 10-24 ans, le Viêt Nam est une très jeune nation. Le changement social accéléré qui y a cours provoque beaucoup de stress chez les jeunes, qui se sentent pris entre les valeurs traditionnelles et celles du monde nouveau. C'est un enjeu de grande importance pour les médias de masse, et en particulier pour la TV, d'atteindre les jeunes et de renforcer leur intérêt pour les informations et l'actualité, c'est-à-dire les sujets de nature sociétale. A l'heure actuelle, il n'existe pas à la TV de programmes d'informations et d'actualité destinés à la jeunesse. Les sujets et les thèmes qui importent aux jeunes ne reçoivent pas non plus une place prioritaire dans la programmation actuelle de l'information. Le projet envisage d'étudier et d'analyser la perception qu'ont les jeunes des programmes actuels et identifier leurs divergences, d'organiser des formations au bénéfice des producteurs et du personnel de la TV sur les approches novatrices de la production de programmes, et de soutenir la production et l'essai d'au moins quatorze programmes pilotes destinés à la jeunesse, qui pourraient le cas échéant servir de modèles pour la formation.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

La session de formation inscrite dans le projet concerne des journalistes spécialisés dans l'information, des producteurs, des directeurs de TV et le personnel technique (monteurs et cadres) ainsi que des formateurs de journalistes. Les participants proviennent non seulement de VTV, mais aussi des stations de TV régionales, des institutions de formation de journalistes, à la fois reliées à l'AJV et à d'autres établissements. Les jeunes de ce pays sont les bénéficiaires finaux du projet.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- former 15 à 20 professionnels des médias à la production de programmes d'information destinés à la jeunesse et les familiariser avec les nouveaux procédés de présentation et de production de programmes télévisés. La session devrait durer au total quatre à cinq semaines.
- produire et diffuser des programmes pilotes d'information et d'actualité destinés à la jeunesse qui soient pertinents et attractifs pour les jeunes.

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

- renforcer les capacités de l'AJV ainsi que le savoir-faire professionnel des formateurs de son centre de formation.
- accroître les efforts de diversification et renforcer le rôle des services d'information, aussi bien centraux que provinciaux de VTV, sans perdre de vue sa mission de service public.
- améliorer la compréhension par les jeunes du monde dans lequel ils vivent et assurer leurs besoins en informations.
- offrir aux jeunes un espace pour leur expression propre.

### **5. INVESTISSEMENTS :**

- formateurs
- matériel de formation et équipements
- sessions de formation
- soutenir la production de programmes pilotes.

### **18. RÉSULTATS :**

- analyse des programmes TV sur la perception qu'ont les jeunes des informations et de l'actualité télévisées.
- 15 à 20 producteurs formés à la production améliorée de programmes d'informations et d'actualités.
- production, essai et diffusion de programmes novateurs d'informations et d'actualités destinés aux jeunes.
- production de quatorze programmes à haut coefficient attractif et diffusion comme modèles.
- amélioration des procédures de production de programmes d'informations télévisées.

La production par les participants au cours de programmes pilotes d'informations et d'actualités représentera le résultat concret de la formation.

Par ailleurs, le projet aura pour résultat de fournir des informations sur les besoins et les attentes de l'auditoire potentiel des programmes d'informations et d'actualités destinés aux jeunes. Une étude de cette question sera effectuée dans le cadre de la préparation de la session de formation.

Les méthodes et les matériels pédagogiques mis au point serviront à la formation future des personnels des médias.

### **7. ACTIVITÉS :**

- sondage auprès des jeunes sur leurs perceptions des programmes actuels
- préparation du programme de la session de formation
- session de formation
- évaluation du projet.

## **8. PLAN DE TRAVAIL :**

<i>Mois 1-2 :</i>	sondage sur la perception qu'ont les jeunes des programmes télévisés
<i>Mois 3-4 :</i>	préparation des sessions de formation
<i>Mois 5-6 :</i>	organisation des sessions de formation
<i>Mois 7-8 :</i>	production et évaluation de programmes TV
<i>Mois 8 :</i>	introduction du nouveau format de productions dans les programmations de VTV
<i>Mois 12 :</i>	évaluation du projet.

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Un groupe existant, composé de membres de l'AJV, de la télévision du Vietnam et du bureau de l'UNESCO à Hanoï, veillera à l'exécution de l'ensemble du projet, sous la supervision du conseiller de l'UNESCO pour la communication et l'information en Asie.

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

En tant que diffuseur national, VTV assurera la viabilité des programmes produits selon l'approche nouvelle.

## **11. SUIVI DU PROJET :**

Le conseiller de l'UNESCO pour la communication et l'information en Asie assurera le suivi, en étroite coopération avec le bureau de l'UNESCO à Hanoï.

## **12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

*Evaluation des précédents projets du PIDC :*

1. Construction d'une école de formation approfondie de reporters radio (PDC/11 LIFE/01).  
*Conclusions :* tous les objectifs du projet ont été atteints. Le studio et le matériel de reportage fonctionnent à plein régime et le moment arrive pour la radio *La Voix du Vietnam* d'améliorer ses émissions d'informations et de les présenter dans un style journalistique moderne. La radio est également mieux équipée s'agissant de l'organisation de la formation et de l'orientation de stages, et de tirer le meilleur profit des occasions de formation offertes par des organismes étrangers.

2. *Enseignement non formel à la radio et à la TV (PDC/14 LIFE/01) :*

*Conclusions :* le projet a atteint ses objectifs dans les provinces de Hanoï et de Hatay. Cependant, comme aucune des deux stations émettrices ne dispose de capacité de transmission à longue distance, et qu'elles sont confinées à des zones urbaines, l'évaluateur suggère que les phases suivantes du projet soient consacrées au renforcement des matériels de reportage afin d'augmenter la participation du public et de rentabiliser le nouvel équipement.

### **13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

L'AJV remettra tous les trimestres des rapports d'étape à l'UNESCO à partir du lancement du projet. Toute modification par rapport au plan de travail sera discutée et devra obtenir l'agrément de l'UNESCO avant son application.

## **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

### **ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

*Anciens projets du PIDC mis en œuvre au Viêtnam (depuis 2000)*

1. 352VIE91 – Création à Hanoi d'un collège de formation à la radiodiffusion (46 000 \$US)
2. 353VIE5011 – Agence de presse du Viêtnam : amélioration des compétences et application de nouvelles technologies (31 000 \$US).

L'expérience observée dans les autres pays montre qu'il existe une importante demande de programmes d'informations et d'actualités destinés aux jeunes et que de tels programmes sont conformes à la mission de service public des offices nationaux de télévision. La programmation de VTV peut être améliorée de manière à y inclure les éléments suivants: a) l'offre d'informations de référence pour suivre l'actualité et l'information quotidienne, b) tout en montrant simultanément la relation entre un événement pris isolément et son contexte, c) les thèmes pertinents et qui importent aux jeunes reçoivent la même attention que les principales informations couvertes par les journaux ordinaires, d) un accent spécial est mis sur l'aspect visuel et textuel de la narration, e) les programmes donnent la parole à la jeunesse en lui offrant des occasions d'exprimer ses vues et préoccupations, f) quelques passages de séquences interactives sont régulièrement introduits dans les programmes.

L'Association des journalistes du Viêtnam est en train d'intensément développer ses capacités de formation des professionnels des médias avec la collaboration de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille (France). Le Centre de formation de l'AJV a été créé en 1999 et est en cours d'équipement de nouvelles technologies pour le travail dans la presse écrite et électronique. Habituellement, les participants aux sessions de formation organisées au centre proviennent de divers organismes. Ce qui garantit une plus large diffusion des résultats des nouvelles connaissances et savoir-faire dispensés par rapport aux schémas traditionnels de formation en interne.

## **D. BUDGET**

### **1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• 1. Etude sur la perception par les jeunes des programmes télévisés	3 000
• 2. Formation et consultants en production	8 000
• 3. Coûts des sessions de formation	10 000
• 4. Coûts de production des programmes pilotes	7 000
• 5. Suivi du projet	1 000
	<hr/>
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>29 000</b>

**2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• 1. Logistique, soutien administratif et communication	5 000
• 2. Salaires du personnel	10 000
• 3. Rapports d'étape sur le projet	1 500
•	
•	
	<u>16 500</u>
<b><u>TOTAL :</u></b>	

# **PRESSE ECRITE**



# ASIE ET PACIFIQUE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
<b>1.</b>	<b>TITRE</b>	<b>AMIC : GESTION DES JOURNAUX A L'INTENTION DES FEMMES JOURNALISTES D'ASIE</b>
<b>2.</b>	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 RAS/04</b>
<b>3.</b>	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Presse écrite</b>
<b>4.</b>	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Développement des ressources humaines et promotion de la liberté de la presse</b>
<b>5.</b>	<b>PORTÉE (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)</b>	<b>Régionale</b>
<b>6.</b>	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Renforcement des compétences professionnelles des femmes journalistes dans les pays en développement d'Asie</b>
<b>7.</b>	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>70 740 \$US</b>
<b>8.</b>	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>55 740 \$US</b>
<b>9.</b>	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Centre d'information et de communication sur les médias d'Asie (AMIC)</b>
<b>10.</b>	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>AMIC – Jurong Point, PO Box 360, Singapour 91612, Singapour Tél : + (65) 76927570 Fax : + (65) 67927129</b>
<b>11.</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>Asie du Sud-Est et Asie du Sud (atelier à Bangkok, Thaïlande)</b>
<b>12.</b>	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>José Maria G. Carlos, secrétaire général d'AMIC</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Les médias jouent un rôle essentiel dans le traitement des sujets intéressant les femmes d'Asie. Les femmes luttent pour faire entendre leurs voix dans des sociétés profondément enracinées dans leurs traditions socioculturelles. De même, les femmes travaillant dans les médias s'estiment enserrées dans des conditions de travail contraignantes qui sont invariablement dominées par les hommes. Dans l'industrie de la presse écrite, il y a de plus en plus de femmes recrutées, et celles qui s'efforcent d'accéder à des postes de commandement se heurtent à des problèmes de travailler avec du personnel imprégné de traditions socioculturelles des sociétés qui considèrent les femmes comme inférieures aux hommes. Du point de vue gestionnaire, c'est une situation difficile que d'avoir à travailler avec des mentalités qui semblent réinventer les préjugés traditionnels contre les femmes véhiculés dans la société, dans le cadre de l'organisation mise en place au sein des médias et/ou rédactions dans lesquels elles évoluent. Cet état des choses est manifeste de diverses manières comme la discrimination concernant les gages et les salaires, le harcèlement sexuel, l'absence de mécanismes de soutien pour les femmes au travail, et des perspectives inégales de promotion et de formation.

En dépit de quelques réussites de femmes dans la presse écrite, les femmes journalistes continuent à faire face à des obstacles qui entravent l'amélioration de leur statut et la concrétisation d'un statut égal à celui de leurs homologues masculins.

Les hommes et les femmes ont des droits égaux dans les médias. L'exercice effectif de la liberté dans l'environnement professionnel et la réalisation de l'égalité de statut ne seront pas obtenus en s'isolant les un(e)s des autres. Tant que les femmes ne jouiront pas des mêmes chances d'accès et d'expression que les hommes, la liberté d'expression restera lettre morte. Pour résoudre les inégalités de chances dans la promotion et la formation des femmes, et mettre fin aux préjugés concernant leurs capacités dans le monde médiatique, nous proposons d'organiser un atelier de cinq jours sur la gestion des entreprises de presse pour éditrices et femmes journalistes de la région. Combinant théorie et pratique, l'atelier traitera de sujets pertinents tels que ce qui fait un(e) bon(ne) directeur(trice) de rédaction, comment gérer les ressources humaines d'un journal et comment promouvoir un meilleur environnement de travail qui prenne en compte l'exigence d'égalité hommes/femmes, et comment concevoir et mettre en pratique une politique éditoriale et comment gérer les changements, les crises et les conflits. Il comportera des exercices d'acquisition de compétences en matière de gestion telles qu'une communication interpersonnelle efficace, la mise en place d'une équipe soudée, et les manières de diriger. Le projet devra ailleurs faciliter l'amélioration des capacités d'enquête des femmes appelées à identifier, analyser et synthétiser les dilemmes inhérents à la gestion et les réponses à leur apporter. Cet exercice réunira des études de cas et des modèles/scénarios des meilleures pratiques dans les contextes nationaux spécifiques et des usages propres au secteur.

La méthodologie comprendra un débat portant sur des sujets relatifs à la gestion, l'échange d'expériences et des pratiques, et la formation par une approche selon des études de cas et les meilleures pratiques. Le projet compilera des modèles d'études de cas et de meilleures pratiques de bonne direction d'une rédaction qui serviront à nourrir le débat et pour l'édition d'une publication à diffuser auprès d'entreprises de presse et d'instituts de formation choisis. Nous effectuerons une évaluation d'après-formation auprès des participantes après trois ou quatre mois sur la manière dont elles auront mis à profit dans leur lieu de travail la formation reçue à l'atelier et sur les résultats et leurs suggestions pour la suite dans ce domaine. Les recommandations seront recueillies dans la publication.

## **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Les bénéficiaires directs du projet sont les suivants :

- des femmes directrices de publication (ou rédactrices en chef)
- des journalistes expérimentées identifiées comme futures responsables.

(Deux participantes seront invitées des pays suivants : Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie, Malaisie, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viêtname).

## **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- former 22 femmes journalistes/rédactrices de onze pays d'Asie au cours d'un atelier de cinq jours ;
- tirer 700 exemplaires d'un livre sur la gestion d'un journal (le contenu sera formé de travaux de l'atelier) ;
- diffuser le livre auprès de journalistes et institutions choisis dans les mondes médiatique et universitaire de la région.

## **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Approfondir la formation des femmes journalistes/rédactrices dans le domaine de la direction de rédaction, renforcer leur capacité de travail dans l'identification et l'analyse de dilemmes liés à la gestion et leurs réponses, et ainsi permettre à ces femmes d'accroître leur participation et leur prise de décision dans la gestion de journaux, et bénéficier de chances égales d'accès et d'expression par rapport aux hommes, indispensables d'une manière générale pour parvenir à la liberté des médias dans la région.

## **5. INVESTISSEMENTS :**

- deux formateurs(trices), dont un(e) spécialiste en gestion et communication et un(e) autre en questions relatives à l'égalité des sexes
- deux intervenant(e)s
- 22 femmes journalistes/rédactrices.

## **6. RÉSULTATS :**

- 22 femmes journalistes/éditrices recevront une formation approfondie en direction de rédaction
- 22 études de cas (comprenant des modèles de meilleures pratiques) sur les dilemmes rencontrés dans la direction de rédaction et les réponses à leur apporter, seront analysés par des participantes venues de onze pays d'Asie comme contribution à l'objectif du projet consistant à renforcer leurs capacités de recherche dans l'identification et l'analyse des dilemmes relatifs à la gestion et des réponses à leur apporter en Asie.
- au moins quatre exposés faits par les formateurs et intervenant(e)s/expert(e)s seront mis à disposition.
- édition d'une publication sur la gestion d'un journal en Asie.

## **7. ACTIVITÉS :**

- préparation et identification/invitation de participantes et expert(e)s
- préparation et soumission des études de cas venant des onze pays
- planification et organisation d'un séminaire/atelier de cinq jours

- révision et correction des manuscrits destinés à la publication
- évaluation du projet
- édition/impression et diffusion de la publication

#### **8. PLAN DE TRAVAIL :**

- préparation et invitation aux participantes :                   mois 1-2
- préparation et soumission d'études de cas :                    mois 2-4
- planification et organisation de l'atelier :                        mois 5-6
- révision du manuscrit :    mois 7-9
- édition, impression et diffusion :                                mois 10-14
- évaluation du projet :    mois 14 ( )

#### **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le Centre d'information et de communication sur les médias d'Asie (AMIC) mettra le projet en œuvre. Il identifiera les participantes, les formateurs(trices) et les expert(e)s dans la région, en consultation avec l'UNESCO et des représentant(e)s des pays membres d'AMIC. AMIC est une ONG sans but lucratif qui se consacre au développement de la professionnalisation des médias dans la région. Elle entretient des relations de partenariat avec des institutions régionales et internationales et collabore étroitement avec la Faculté de communication et d'information, de l'université technologique de Nanyang, à Singapour (où se trouve son siège) dans la recherche, la publication et l'organisation de conférences.

AMIC est d'un apport essentiel pour les communicateurs d'Asie. Il sert de centre de documentation pour l'information, d'initiateur et d'exécuteur d'activités de recherche, séminaires et ateliers de formation, de maison d'édition spécialisée dans les sujets relatifs à la communication et d'espace d'échange pour les spécialistes universitaires et les professionnels pour le partage d'idées et d'expériences, ainsi que pour planifier et préparer l'avenir.

#### **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Dans la mesure où AMIC est d'un apport essentiel pour les communicateurs asiatiques, les initiatives prises dans le cadre de ce projet auront un impact durable grâce aux efforts et projets qui suivront. Concrètement, les lettres d'information, bulletins, journaux et site web d'AMIC continueront à mettre l'accent sur le sujet bien après la période de mise en œuvre du présent projet. Grâce à ses représentations dans les pays membres de la région, AMIC suscitera des initiatives locales et recherchera les financements d'ateliers identiques sur la gestion de journaux au bénéfice des femmes journalistes.

#### **11. SUIVI DU PROJET :**

Le conseiller régional de l'UNESCO pour la communication et l'information assurera le suivi du projet.

#### **12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

L'Agence suédoise de développement de la coopération internationale (SIDA) a procédé à l'évaluation des projets d'AMIC qu'elle a financés entre 1991 et 2001. Elle y a inclus une série de travaux de recherche et de séminaires sur le rôle des médias dans la promotion des droits humains, la bonne gouvernance et la liberté d'informer en Asie. L'évaluation avait pour objectif d'améliorer les initiatives de SIDA dans la région et de renforcer les partenariats avec les ONG

et d'autres institutions de la région. Le rapport d'évaluation finale sera disponible fin décembre 2003.

### 13. **RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

AMIC a reçu le soutien du PIDC pour la formation de journalistes en gestion de la documentation sur l'information relative à l'environnement (352RAS81), projet approuvé à la 18<sup>e</sup> session du PIDC. Le PIDC a également approuvé au cours de sa session de mars 2003 un projet d'AMIC sur la promotion de l'indépendance de la rédaction et du pluralisme, un atelier régional et la production d'un kit médiatique. Le financement de ce dernier projet n'a pas encore été alloué.

AMIC apportera le soutien logistique, couvrira l'essentiel des salaires du personnel pendant la mise en œuvre du projet. De plus, la vaste expérience d'AMIC sur les questions relatives aux médias sera mise à profit pour ajouter un plus à l'atelier et son grand réseau d'Asie mis à contribution pour identifier des participantes et des intervenant(e)s/expert(e)s qualifiées.

Aucune aide financière au bénéfice de ce projet, autre que celle du PIDC, n'a été envisagée.

## D. BUDGET

### 1. **Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• Planification et organisation de l'atelier	3 300
• Atelier de formation régional et édition de la publication	50 440
• Suivi du projet	1 000
• Communication	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>55 740</b>

### 2. **Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Logistique et soutien administratif	4 000
• Salaires du personnel	10 000
• Rédaction de rapports sur le projet	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>15 000</b>

### BUDGET DETAILLE (en \$US)

<b>Budget concernant les apports du PIDC</b>	
<b>1. Planification et organisation du séminaire/atelier</b>	
- Réunion préparatoire avec les formateurs pour couvrir	
Le billet A/R	1 500
L'hébergement à l'hôtel	1 000
Les repas de travail	500
Le transport local	300

<b>Sous -total</b>	<b>3 300</b>
<b>2 Séminaire régional/Atelier de formation (Bangkok)</b>	
- honoraires des formateurs (2 pers x 1 500@)	3 000
- préparation/rédaction d'études de cas (300 \$US@ x 22 journalistes)	6 600
- billets d'avion (20 participantes de 11 pays x une moyenne de 700 \$US@)	14 000
- billets d'avions 2 formateurs, 2 experts et 2 membres d'AMIC	4 800
- hébergement (26 participants x 7 nuits x 700 \$US)	12 740
- <i>per diem</i> (26 participants x 30 \$US x 6 jours)	4 680
- offre repas (20 \$US x 6 jours x 28 participants)	3 360
- location de mat. audiovisuel (ordinateurs, imprimante et projecteur LCD)	3 000
- transport local	1 000
- édition et diffusion de la publication	10 000
dont : couverture et correction de copie :	1 500
saisie :	2 500
impression :	4 500
distribution/poste	1 500
<b>Sous -total</b>	<b>50 440</b>
<b>3 Suivi du projet</b>	<b>1 000</b>
<b>4 Communication</b>	<b>1 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>55 740</b>

<b>Budget concernant les apports d'AMIC (en \$US)</b>	
- logistique, soutien administratif (dont la mise à disposition de bureaux, fournitures d'ordinateurs et imprimantes, et de la photocopieuse)	4 000
- salaires du personnel	10 000
dont : 1 coordinateur principal	5 000
1 coordinateur adjoint	3 000
1 comptable	2 000
- rédaction des rapports du projet	1 000
<b>TOTAL</b>	<b>15 000</b>

# ASIE ET PACIFIQUE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
<b>1.</b>	<b>TITRE</b>	<b>JOURNALISME TRANSFRONTALIER EN ASIE DU SUD</b>
<b>2.</b>	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 RAS/05</b>
<b>3.</b>	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Presse écrite</b>
<b>4.</b>	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Pluralisme des médias</b>
<b>5.</b>	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Régionale</b>
<b>6.</b>	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière</b>
<b>7.</b>	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>67 600 \$ (des Etats-Unis d'Amérique)</b>
<b>8.</b>	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>32 800 \$ (des Etats-Unis d'Amérique)</b>
<b>9.</b>	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Professionnels asiatiques leaders dans leur domaine : médias, université, haute administration, affaires et militantisme</b>
<b>10.</b>	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Magazine d'Asie du Sud <i>Himal</i> GPO Box 7251, Katmadou, Népal Tél : 977-1-554333. Fax : 977-1-5521013</b>
<b>11.</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>Katmandou, Népal</b>
<b>12.</b>	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Rédacteurs en chef de <i>Himal</i></b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Depuis 1988, le magazine *Himal* joue un rôle de pionnier de la promotion du journalisme transfrontalier en Asie du Sud, s'efforçant de tenir porte ouverte à une époque où l'échange d'informations, de nouvelles et d'opinions entre pays de la région est de plus en plus entravé. Bien que le volume d'informations et d'opinions imprimées et mises en onde soit plus élevé, il est parallèlement plus unilatéral que jamais. Ces médias « unilatéraux » créent un état de fait dangereux dans la mesure où cette région connaît régulièrement des situations explosives du point de vue géopolitique.

Depuis qu'il est passé de publication himalayenne à magazine d'Asie du Sud en mars 1996, *Himal* approfondit le concept de « journalisme sans frontières » dans lequel des opinions libres et des reportages impartiaux combattent la vague de l'ultra nationalisme, du communautarisme et vues courtes de toute nature. *Himal* a envisagé d'offrir à de bons reporters et essayistes toute la place nécessaire pour développer sans restriction leurs idées. Des contraintes financières liées à l'édition d'un magazine « sérieux » mettant en exergue une vision transfrontalière l'ont empêché de réaliser ce rêve.

*Himal d'Asie du Sud* entend sélectionner les meilleurs écrivains et journalistes de la région et de leur confier des reportages au long cours (ainsi que les frais de voyage) afin qu'ils rédigent des articles captivants sur un petit nombre de sujets choisis parmi de nombreux domaines transfrontaliers qui intéressent la région. C'est là le cadre dans lequel *Himal d'Asie du Sud* sollicite l'assistance du PIDC pour réaliser six grands reportages ou essais, résultats de recherches approfondies, de voyages transfrontaliers et de reportages de longue durée. Le magazine touchera quelque 12 000 lecteurs mais, il aura un impact immédiat (grâce aux lecteurs de bibliothèques et aux diverses utilisations qu'en feront les étudiants) sur près d'une centaine de catégories très importantes de leaders d'opinions et de décideurs d'Asie du Sud.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Le premier bénéficiaire est le lectorat de leaders d'opinions du magazine *Himal*, réparti dans les principales métropoles d'Asie du Sud, qui comprend des décideurs et leaders d'opinion dans la presse, l'université, la haute administration, les affaires et le militantisme. Par la sensibilisation de ces catégories aux sujets traités dans les différents domaines abordés dans le projet, *Himal* espère imprimer des changements décisifs dans les sociétés intéressées et ainsi toucher le grand public.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

Couvrir les frais de reportage et de voyage de six écrivains/auteurs sur une période de douze mois, pour qu'ils en rapportent des articles de fond bien documentés, de caractère tout à fait transfrontalière et portant sur les domaines suivants :

- informations par satellite et marque propre de l'Asie du Sud
- oléoducs et pipeline pour la paix
- rivières polluées d'Asie du Sud
- presse de langue anglaise et presse de langues nationales
- culture transfrontalière
- l'agriculture abandonnée



#### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Contribuer à susciter sur le plan régional une prise de conscience et de l'intérêt à l'endroit des sujets vitaux, et ainsi instiller grâce à une vision commune, la compréhension mutuelle entre différents groupes de population d'Asie du Sud.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

- honoraires des auteurs
- illustration photographique
- frais de communications
- frais de voyages
- frais d'enquête.
- 

#### **6. RÉSULTATS :**

Le magazine *Himal* publiera six longs essais ou reportages ; ces articles seront envoyés par ailleurs par publipostage à des personnes-clé, mis en ligne et des débats transfrontaliers seront organisé (à leur sujet) dans la presse écrite et en ligne. Les résultats à plus long terme consistent en des débats après parution dans *Himal*, ainsi que des colloques, conférences et ateliers organisés sous l'égide des reporters et des essayistes.

#### **7. ACTIVITÉS :**

- six essayistes/reporters chargés de rédiger sur les sujets indiqués ci-dessus.
- édition, publication et diffusion des essais/reportages par le biais du magazine *Himal*, suivies par diverses activités propres à entretenir les débats.

#### **8. PLAN DE TRAVAIL :**

Mois 1 : sélection des écrivains/reporters  
Mois 2-3 : offres de voyage pour les enquêtes  
Mois 3 : début de reportages et évaluation des missions  
Mois 4-9 : publication des articles dans *Himal d'Asie du Sud*  
Mois 5-9 : publication des articles en ligne  
Mois 10 : évaluation du projet.

Chaque écrivain/reporter recevra de quoi enquêter deux mois, écrire et peaufiner son article pendant un mois. Les reportages seront espacés dans le temps de manière à en publier un par mois au maximum.

#### **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Ce projet sera mis en œuvre par le cadre des structures existantes, éditoriale et de direction du magazine *Himal*, pour des raisons d'efficacité, d'efficience et de régularité de parution. Les processus éditorial et de direction des enquêtes, veille, envoi en reportage, édition, impression et diffusion disponibles au magazine seront mis à contribution pour réaliser le projet, qui doit aussi, et c'est là le plus important, ajouter une touche professionnelle aux résultats.

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Le magazine *Himal* espère profiter de ce projet pour offrir à son lectorat choisi les types d'articles qu'il n'a pas été jusqu'ici en mesure de produire en raison des contraintes financières. Si le soutien du PIDC était acquis, il donnera à *Himal* le coup de pouce décisif pour poursuivre ce type de reportages dans les années à venir.

## **11. SUIVI DU PROJET :**

Le conseiller de l'UNESCO pour la communication et l'information, basé à New Delhi, sera invité à assurer le suivi du projet, en recevant un rapport tous les quatre mois comprenant des informations sur les six sujets de couverture proposés.

## **12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

Jusqu'il y a quelques années, le magazine *Himal* recevait une assistance financière de la fondation Ford ainsi que de NORAD. Ces deux organismes ont effectué en leur temps des évaluations. Néanmoins, *Himal* est publié à l'heure actuelle sans soutien financier et comme sa parution est régulière (il s'agit d'un mensuel), il bénéficie en quelque sorte d'une évaluation permanente de ses lecteurs en tant que critiques.

## **13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Le bénéficiaire rédigera des rapports d'étape tous les quatre mois. En outre, le conseiller de l'UNESCO pour la communication et l'information recevra des exemplaires du magazine dans lesquels les essais/reportages auront été publiés grâce à l'assistance reçue, ainsi que l'information en tant que de besoin.

## **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

### **ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

L'activité préparatoire réalisée avant la soumission du projet au PIDC comprend la réflexion permanente des rédacteurs en chef de *Himal* pour la définition des six sujets à couvrir, y compris la recherche documentaire, l'identification des écrivains/essayistes, la collecte de la documentation, etc. Aucune assistance n'a été sollicitée de sources autres que le PIDC. Aucune assistance n'a été octroyée auparavant par le PIDC.

## **D. BUDGET**

### **1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des États-Unis)**

- honoraires des écrivains/reporters (6 x 2 200 \$) :	13 200
- voyages pour les mêmes (6 x 1 000 \$) :	6 000
- illustration photographique (6 x 500 \$) :	3 000
- soutien aux enquêtes (6 x 500 \$) :	3 000
- frais de communications (6 x 500 \$) :	3 000
- faux frais (6 x 600 \$) :	3 600
- suivi du projet :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>32 800</b>

**Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

- assistance de la rédaction (6 x 500 \$) :	3 000
- assistance spéciale de la rédaction pour un an :	15 400
- frais de gestion et administratifs (au prorata) :	3 000
- assistance en secrétariat :	5 000
- frais généraux :	4 000
- publiereportage spécial, assistance en communication et en ligne	4 400
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>34 800</b>

# ASIE ET PACIFIQUE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
<b>1.</b>	<b>TITRE</b>	<b>SEAPA : FORUM 2004 DU JOURNALISME EN ASIE : ETHIQUE ET PLURALISME DES MEDIAs</b>
<b>2.</b>	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24RAS/06</b>
<b>3.</b>	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Presse écrite</b>
<b>4.</b>	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Liberté de la presse et développement des ressources humaines</b>
<b>5.</b>	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Régionale</b>
<b>6.</b>	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière</b>
<b>7.</b>	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>71 500 \$US</b>
<b>8.</b>	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>41 000 \$US</b>
<b>9.</b>	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>L'Alliance de la presse de l'Asie du Sud-Est (SEAPA)</b>
<b>10.</b>	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>SEAPA 55, Mansion 8, Rajdamnoen Ave, Bangkok (Thaïlande) Tél : + (66) 2 6290022 Fax : + (66) 2 2800337</b>
<b>11.</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>Manille (Philippines)/SEAPA (Bangkok)</b>
<b>12.</b>	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>SEAPA et l'ACI de l'UNESCO pour l'Asie</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## B. PRÉSENTATION

### 1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :

L'expérience engrangée par la presse asiatique comporte de nombreuses leçons pour les pays de la région. Les différents modèles de libéralisation de la presse observés dans chacun des pays met en évidence la nécessité pour la communauté médiatique de s'engager résolument, à travers toute la région, en faveur de l'établissement d'une presse libre et responsable insérée au cœur du processus démocratique. L'Alliance de la presse de l'Asie du Sud-Est (SEAPA) et ses organisations membres représentent une tentative, surgie du sein de la profession, de renforcer et protéger l'autonomie de la presse vis-à-vis des gouvernements, et de promouvoir un cadre de valeurs éthiques et de responsabilité utilisable par les médias.

Par la force des choses, l'expérience de la SEAPA a généré d'utiles leçons extrapolables par les autres démocraties naissantes de la région. La SEAPA met l'accent sur la nécessité des valeurs éthiques et professionnelles comme socle d'un journalisme de meilleure qualité. Certains de ses principaux partenaires ont développé des modules de formation en éthique dans divers domaines que couvrent les médias : femmes et sensibilisation à l'égalité des sexes, paix et résolution des conflits, terrorisme, désastres et crises.

Comme la presse asiatique évolue dans divers paysages sociaux, la SEAPA est aussi sensible à la nécessité de promouvoir une plus grande solidarité entre journalistes de la région, de partager et d'apprendre des leçons tirées de la diversité des expériences menées dans les différents pays d'Asie.

La SEAPA a mis en place un réseau régional de journalistes et d'organisations médiatiques intéressés au combat en faveur de la protection de la liberté de la presse. Ce choix a conduit à analyser d'autres sujets pertinents et d'autres centres de préoccupation à travers un prisme régional. Grâce à cette expérience, la SEAPA a pu soutenir les efforts de ses partenaires tendant à mettre en place un Forum du journalisme en Asie et *Asia Journalism* comme publication annuelle sur l'état de la presse et les préoccupations qui forment l'environnement de cette profession en Asie. Le Forum annuel du journalisme en Asie a eu lieu à Manille (en 2001), à Bangkok (en 2002) et à Bali (en 2003). A l'occasion de son édition de 2004, pour laquelle le soutien du PIDC est sollicité, le Forum du journalisme en Asie envisage d'examiner le rôle de la presse comme instrument de critique ou mécanisme d'accumulation des connaissances et d'apporter son appui au développement dans différentes sortes de régimes politiques.

Le Forum offre un cadre annuel pour passer en revue et récapituler une question ou un problème relatifs aux médias ou à la presse d'un point de vue asiatique et sur la base des réalités propre à l'Asie. Le résultat des débats consiste à forger la confiance en eux-mêmes des communautés médiatiques des jeunes démocraties. Il offre également un état des lieux en grandeur réelle aux journalistes des pays à régime démocratique établi de longue date. Le contact noué avec les confrères travaillant dans des régimes plus contraignants est mutuellement bénéfique, conduisant les journalistes des deux bords à s'entendre sur un « terrain commun » et à définir des aspirations et valeurs communes.

Le Forum prend l'initiative de débats sur les questions d'actualité et sur d'autres sujets apparus au cours de l'année écoulée. La publication offre un espace d'échange supplémentaire grâce à la compilation de contributions et à l'ajout d'autres documents sur l'état du journalisme dans des pays choisis d'Asie.

Le Forum comporte deux activités annuelles. L'une concerne l'organisation d'une réunion de journalistes, d'universitaires et de la société civile d'Asie afin de débattre de questions d'actualités relatives à la presse dans différents pays d'Asie. L'autre activité est la publication d'un rapport annuel sur l'état de la presse en Asie et la récapitulation des questions mises au jour par l'actualité de la région.

CMFR sollicite l'aide du PIDC pour accroître l'impact de l'événement en augmentant le nombre de journalistes étrangers participant au forum, et en particulier de ceux en provenance du Bangladesh, du Bhoutan, du Cambodge, de Chine, de Mongolie, du Myanmar, du Népal, du Pakistan, du Sri Lanka, du Timor oriental et du Viêtnam et en augmentant le tirage et la diffusion de la revue *Asia Journalism*.

## **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Journalistes et organisations médiatiques d'Asie.

## **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- 1) préparer et organiser une conférence/atelier sur les problèmes du pluralisme dans des pays choisis d'Asie.
- 2) identifier des modèles de « meilleures pratiques » de couverture médiatique susceptibles de générer une plus grande compréhension de « l'autre », dans la mesure où les différences culturelles, ethniques et religieuses constituent un enrichissement pour les populations de l'Asie.
- 3) débattre au sein de l'atelier de bases éthiques propices à la promotion du pluralisme dans le journalisme.
- 4) insérer les résultats du débat sur ces principes dans des articles et des études de cas repris dans la publication annuelle de 2004 d'*Asia Journalism*.

## **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Promouvoir une plus grande coopération entre secteurs de la presse d'Asie, renforcer leurs connaissances par l'échange d'expériences et élargir la couverture par les médias de sujets essentiels au progrès des populations des pays d'Asie.

Conscients du fait que l'absence de compréhension mutuelle explique pour l'essentiel la violence qui ronge les sociétés asiatiques, il s'agit de concentrer le débat d'*Asia Journalism* sur le rôle de la presse dans la promotion du pluralisme au sein des rédactions et dans le traitement de l'information.

## **5. INVESTISSEMENTS :**

- 1) Débat régional avec contributions écrites et atelier de promotion du pluralisme dans le traitement de l'information sur la base d'expériences nationales
- 2) Contributions additionnelles sur des sujets choisis relatifs au pluralisme
- 3) Atelier complémentaire qui traitera de stratégies favorables à la mise en valeur de « l'autre » dans l'information
- 4) Soutien financier pour augmenter le volume et le tirage de la publication éditée par le Forum de l'Asie.

## **7. RÉSULTATS :**

- 1) Réseau de journalistes asiatiques créé pour promouvoir le pluralisme et l'éthique dans les médias
- 2) Edition de *Asia Journalism* qui comprendra le rapport du Forum, des articles et des écrits sélectionnés parmi les interventions au débat.

## **7. ACTIVITÉS :**

*Août-septembre 2004 :*

- consultation par courriel sur les contributions, les experts et les thèmes complémentaires
- choix du lieu de l'organisation du Forum

*Octobre-novembre-décembre 2004 :*

- répartition entre rédacteurs de contributions écrites
- envoi d'invitations aux participants
- finalisation du programme du forum

*Fin février 2005 :*

- tenue de la conférence/atelier

*Février-mars 2005 :*

- préparation de la copie
- maquette
- impression de l'édition 2004 d'*Asia Journalism*

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le projet entend rechercher des partenaires institutionnels dans la région, et en particulier parmi les organisations membres de la SEAPA et d'autres instituts universitaires tels que le Centre d'études et de recherches sur la communication de masse de l'ASEAN (AMSAR) hébergé au sein de l'Université des Philippines.

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Le Forum et la publication du journalisme en Asie existent depuis 2001 comme programme annuel qui offre une plateforme à des débats professionnels entre journalistes d'Asie. La SEAPA continuera de coopérer avec ses partenaires pour garantir l'existence annuelle de cet événement.

## **11. SUIVI DU PROJET :**

L'UNESCO est invitée à mettre en place des visites de suivi et à participer au projet. CMFR assurera le suivi de la mise en œuvre du projet.

## 12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :

L'impact des précédents forums illustre la nécessité de tenir un forum tous les ans.

## 13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :

CMFR/SEAPA soumettront chaque trimestre un rapport écrit comme prescrit par l'UNESCO, ainsi que des exemplaires de la publication.

### **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

#### **ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

La situation de la presse écrite d'Asie varie d'un pays à l'autre. Tandis que quelques pays enregistrent des améliorations en faveur de la liberté de la presse, il y a encore des pays où cette liberté est restreinte. Les perspectives en ce qui concerne les médias de l'ASEAN sont encourageantes, dans le droit fil de la tendance mondiale pour la libéralisation, constat qui a été établi par des organisations internationales de défense des médias. Cependant, les événements du 11 septembre 2001 interfèrent sur ces progrès. Le résultat a été dans certains pays l'encouragement à la répression. Au cours du Forum 2002 du Journalisme en Asie tenu à Bangkok et consacré au thème de «médias et terrorisme », une conclusion consensuelle a été dégagée : la « guerre contre le terrorisme » aurait un impact non seulement sur l'état de la liberté de la presse, mais aussi sur les nouveaux défis lancés aux médias par ces événements en terme de nécessité de donner à leurs divers auditoires une information équilibrée, équitable et exacte, dont ils ont besoin pour comprendre le terrorisme et le mettre en perspective, tout en défendant les droits des citoyens et préservant l'autonomie propre des médias. En 2003, le Forum du journalisme en Asie est revenu sur le même thème, d'abord parce que les problèmes et les défis lancés aux médias par ce changement de monde avaient non seulement perduré mais s'étaient plutôt intensifiés. Parmi ces derniers figure la nécessité pour les médias de masse d'atteindre un équilibre entre, d'un côté, la reconnaissance de la légitimité des demandes des catégories marginalisées avec de l'autre côté, celle de reconnaître et de condamner l'usage de méthodes terroristes à des fins politiques. Dans ce contexte, les médias de masse d'Asie sont encore assiégés par une foule de problèmes professionnels et éthiques.

### **D. BUDGET**

#### 1. **Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• Coûts de voyages des participants	16 000
• Honoraires de l'intervenant(e)	2 000
• Dépenses relatives au séminaire/atelier	13 000
• Communication et rédaction de documents de travail (contributions)	4 000
• <b>Edition d'Asia Journalism</b>	5 000
• Suivi du projet	1 000
	—
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>41 000</b>



**2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Coûts salariaux	18 000
• Equipement informatique	7 500
• Coordination	4 000
• Rédaction de rapports sur le projet	1 000
•	
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>30 500</u></b>

# MALI

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>MALI : EDUCATION AUX MEDIAS ET A LA CITOYENNETE</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 MLI/02</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Presse écrite</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Liberté d'expression et pluralisme des médias</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Equipement et formation</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 55 300</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 48 000</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Elèves, enseignants, journalistes</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Association "Journal à l'Ecole/Education aux médias" (AJEM)</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>BAMAHO</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>AJEM</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Dans toute démocratie, les médias jouent un rôle de premier plan dans l'ancrage des concepts de la démocratie et de la gouvernance. L'Association 'Journal à Ecole/Education aux Médias' (AJEM) a entrepris de mettre en œuvre un projet visant à renforcer cette action. L'AJEM est une organisation animée par des journalistes, éditeurs, enseignants, chercheurs en sciences et techniques de l'information et de la communication et en sciences de l'éducation.

La démocratie malienne a libéré la parole et entraîné une émergence des médias privés, radios et presse écrite. En effet, la Constitution du Mali consacre la liberté de presse. La parution des journaux indépendants à la fin des années 1980 marque une étape importante dans l'histoire moderne du Mali. La chute de la dictature en 1991 et la Conférence nationale des forces vives de juillet/août 1991 ont amplifié ce phénomène. On a alors assisté à l'éclosion de la presse écrite privée, suivie par l'apparition des radios FM suite à la libéralisation des ondes. De 3 à 5 journaux privés en 1990/91, on compte aujourd'hui une quarantaine de journaux et périodiques publiés dans la capitale et en province. Les radios privées sont maintenant plus de 120. A ce tableau des médias indépendants, viennent naturellement s'ajouter les médias de service public.

Toutefois, la presse au Mali est confrontée à l'insuffisance du lectorat, surtout en milieu scolaire. Pour y remédier, l'AJEM propose un projet de coopération en formation des enseignants, des élèves, des journalistes sur la conception l'élaboration et le contenu d'un journal. Les équipements informatiques et d'impression sollicités par l'AJEM et qui font l'objet de ce projet vont permettre de démultiplier ses efforts en qualité et en quantité.

C'est dans cette logique que l'AJEM a élaboré le projet *Education aux médias et à la citoyenneté* qui associe une série de formations didactiques des journalistes, des enseignants, des jeunes à l'achat d'équipements appropriés et à la mise à disposition des enseignants et apprenants d'un matériel pédagogique interactif.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Elèves, enseignants et journalistes.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Développer le goût de la lecture chez les jeunes
- Encourager l'esprit critique, la culture de la paix et la citoyenneté démocratique grâce à la lecture chez les élèves, les étudiants et les jeunes.

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

La réussite de ces objectifs renforcera les sentiments de démocratie, de liberté d'expression et d'amélioration des capacités de communication du pays.

### **5. INVESTISSEMENTS :**

- 6 sessions de formation

- 10 formateurs

**8. RÉSULTATS :**

- Former 8 000 élèves d’une dizaine d’établissements dans les trois principales régions du Mali : le District de Bamako, la région de Sikasso et celle de Ségou ;
- Spécialiser 20 à 30 journalistes dans les trois régions ;
- Ancrer la culture de la paix et la citoyenneté démocratique ;
- Vulgariser le concept d’éducation à la citoyenneté via l’éducation aux médias ;
- Faire des médias un outil pédagogique complémentaire en les utilisant en classe ;
- Susciter l’intérêt des médias pour la promotion des Droits de l’Homme.

**7. ACTIVITÉS :**

- Formation des enseignants,
- Edition d’un journal de bord,
- Diffusion de la presse nationale dans les écoles comme support pédagogique,
- Elaboration d’outils pédagogiques interactifs,
- Suivi et évaluation.

**8. PLAN DE TRAVAIL :**

Mois / Activités	Jan 04	Fev 04	Mars 04	Avril 04	Mai 04	Juin 04	Juil 04	Août 04	Sept 04	Juin 05	Avril 06
Achat d’équipements et lancement du projet											
Bamako CI et CII											
Bamako CIII et C IV											
Bamako CV et CVI											
Ségou et Sikasso											
Elaboration, production et diffusion d’un manuel pour enseignants											
Formation des écoles partenaires											
Evaluation d’ensemble des écoles partenaires											

**9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le Projet sera mis en œuvre par l’AJEM en collaboration avec le Réseau national des Journalistes pour la paix, l’intégration et le développement.

**10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

A terme, l’AJEM est appelée à devenir l’ *Institut pour la Démocratie et l’Education aux Médias (IDEM)*, et elle poursuivra sa collaboration avec tous ses partenaires. Il convient également de mentionner une autre perspective de développement des médias, dans la mesure où les élèves et les formateurs assureront un effet multiplicateur.

**11. SUIVI DU PROJET :**

Le suivi sera assuré par la Commission Nationale malienne pour l'UNESCO

**13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

L'AJEM présentera un rapport d'activité tous les quatre mois.

**C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

L'AJEM a effectué de nombreuses missions et participé à plusieurs rencontres sur cette problématique, notamment à Rio de Janeiro en 2000, Cape Town en 2001 et Rennes en 2002. En outre, elle a entrepris des échanges d'expériences avec l'Association Mondiale des Journaux (AMJ), l'Association Région Presse Ecole Jeunesse (ARPEJ), l'Association des Journaux Francophones de Belgique (JFB) et le plus grand quotidien français «Ouest France », pour ne citer que les principaux.

**D. BUDGET**

**1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

<b>EQUIPEMENTS</b>	
1 risographe	4 000
4 ordinateurs et accessoires	10 000
1 scanner	2 000
1 rétroprojecteur	2 500
1 téléviseur et magnétoscope	1 000
<b>Formations (6 sessions)</b>	<b>24 000</b>
Production et diffusion du journal de bord et des journaux locaux	4 000
Suivi du projet	1.000
<b>TOTAL :</b>	<b>48 500</b>

**2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

Production et diffusion du journal de bord et des journaux locaux	2 000
Organisation d'opérations spécifiques	1 500
Elaboration, production et diffusion d'un manuel pour enseignant	1 000
Production des rapports d'activité	2 800
<b>TOTAL :</b>	<b>7 300</b>

# MONGOLIE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
<b>1.</b>	<b>TITRE</b>	<b>MONGOLIE : FORMATION EN PHOTO-JOURNALISME</b>
<b>2.</b>	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 MON/02</b>
<b>3.</b>	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Presse écrite, presse en ligne</b>
<b>4.</b>	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Pluralisme des médias et liberté d'expression, développement des ressources humaines</b>
<b>5.</b>	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
<b>6.</b>	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière</b>
<b>7.</b>	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>68 927 \$US</b>
<b>8.</b>	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>39 575 \$US</b>
<b>9.</b>	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Ecole de journalisme, Institut de presse de Mongolie</b>
<b>10.</b>	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>L'Institut de presse de Mongolie</b>
<b>11.</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>Oulan-Bator, Mongolie</b>
<b>12.</b>	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Mme M. Munkhmandakh, directrice générale de l'Institut de presse de Mongolie</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## B. PRÉSENTATION

### 1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :

Les médias de Mongolie ont connu des changements profonds depuis le début de la révolution sociale commencée à la fin des années quatre-vingts. La nouvelle constitution adoptée en 1992 garantit la liberté d'expression et le droit de rechercher et de recevoir l'information. Cette liberté élémentaire a été précisée dans la loi sur la presse adoptée en 1998. Les principales dispositions de cette loi portent sur l'abolition de la censure et la levée du contrôle gouvernemental exercé sur tous les médias d'Etat.

L'environnement juridique des médias défini par la nouvelle constitution et la loi sur la presse et le nombre croissant des médias pluralistes qui défendent divers intérêts et offrent différents points de vue soulignent le fait que les principes élémentaires de la démocratie et la presse sont une réalité en Mongolie, et que la liberté d'expression n'y est pas seulement un droit formel. Beaucoup de Mongols tirent un parti utile de ce droit.

Néanmoins, les journalistes et les professionnels des médias doivent encore faire face à de graves nécessités de renforcement de la liberté de la presse à la fois en termes d'amélioration de l'environnement légal et de concrétisation de ces droits spécifiques dans la pratique. L'environnement juridique des médias doit être amélioré et l'image de marque et la crédibilité des médias et des journalistes doivent être renforcées en mettant en exergue dans le journalisme l'éthique et la responsabilité, en effectuant des recherches judicieuses dans le domaine des médias, et en élevant le niveau de formation des journalistes. En particulier, l'instabilité du marché médiatique oblige à intensifier la formation continue des journalistes débutants. En conséquence, de par la liberté d'expression qui conduit à une augmentation significative des entreprises de presse, des gens de différents profils en formation et niveaux sont entrés dans le métier de journaliste. A ceci il convient d'ajouter la perte de leur attrait par les anciennes normes et valeurs professionnelles et la nécessité d'apprendre et de mettre pratique les principes de la démocratie et du pluralisme.

Depuis l'an 2002, plus de vingt écoles et universités privées et publiques offrent des formations en journalisme sanctionnées par un diplôme. Une étude effectuée en 2001 par la Fondation mongole pour une société plus libérale dans les écoles de journalisme de Mongolie, a montré que seules une poignée d'entre elles dispensent un enseignement qui satisfait aux besoins actuels des médias. L'étude a également révélé l'absence de documentation de base dans la plupart de ces écoles. Les écoles privées ne disposent pas d'enseignants à plein temps parmi leur personnel, ce qui fait que des journalistes en activité dépourvus de formation méthodologique sont invités à enseigner les étudiants. En conséquence, la formation dispensée manque d'objectifs concrets et de cohérence logique. L'offre de connaissances élémentaire nécessaire sur la théorie du journalisme et aussi bien la formation pratique aux normes actuelles exigent un programme d'études moderne et de l'expertise de la part du personnel enseignant.

La faiblesse de niveau de formation et l'absence de professionnalisme figurent parmi les principaux facteurs qui affectent négativement l'image des journalistes et par conséquent l'appréciation de la liberté de la presse par l'opinion. L'amélioration des connaissances et des compétences des journalistes grâce à l'amélioration de la formation des journalistes conformément aux exigences de l'heure est par conséquent l'une des conditions-clé du développement des médias libres et indépendants en Mongolie. *Pour relever ce défi, l'Institut de presse envisage la création d'une école de journalisme, qui élaborera de nouvelles normes de formation en journalisme en Mongolie et servira de modèle pour une formation professionnelle moderne.*

L'activité préparatoire à la création de l'école de journalisme a débuté en 2002 et à l'heure actuelle l'Institut de presse recherche les soutiens financiers nécessaire à la conception et à la préparation

technique d'un certain nombre de cours spéciaux indispensables à l'offre d'une formation professionnelle complète qui soit conforme au programme de cours envisagé. L'offre de cours de photojournalisme et de publication électronique figure en tête de liste des priorités des activités à mener dans le cadre de cette démarche. La photographie est inséparable du journalisme et par conséquent la théorie, la pratique et les techniques du photojournalisme font partie de l'une des plus importantes disciplines à étudier au cours de la formation. D'un autre côté, *les écoles de journalisme existantes ne dispensent aucune formation en photojournalisme en raison de l'absence de personnel qualifié, d'installations et de moyens financiers. Presque tous les photographes exerçant dans la presse écrite sont des amateurs, et les rédacteurs et reporters n'ont habituellement pas de connaissances ni de compétences particulières nécessaires au travail de la caméra photo.*

Avant la chute du régime communiste, les photojournalistes étaient formés dans les universités et écoles professionnelles des pays d'Europe de l'Est, mais depuis 1990 le système s'est délité. Entre-temps, l'apparition de la technique numérique lance des défis nouveaux aux journalistes et organes de presse, mais tous les médias ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins dans ce domaine, faute de personnel qualifié.

L'école de journalisme à créer à l'Institut de presse offrira entre autres un programme complet de photojournalisme, y compris les éléments théoriques et les techniques de photojournalisme traditionnel ainsi qu'une introduction aux nouvelles tendances et technologies, les qualités, avantages et désavantages particuliers des techniques du photojournalisme, de l'édition et de la mise en page numériques. Le cours de photo-journalisme, et les autres matières du programme permettront d'atteindre l'objectif d'offrir une formation de haut niveau en journalisme reposant sur des méthodes de formation, des sujets et des procédures systématiques, logiques et interactifs.

La préparation et la mise en place du cours de journalisme imposent à la fois la préparation de son contenu et l'achat de l'équipement. A l'opposé des autres cours à mettre au point et à dispenser à l'école de journalisme, le cours de photojournalisme suppose l'existence d'installations techniques et d'équipements modernes pour mettre en oeuvre le principe d'apprentissage par la pratique et assurer la pleine implication des étudiants. La composante équipements de ce projet est de ce fait un préalable pour une mise en oeuvre adéquate et par conséquent inséparable du projet. D'un autre côté, une partie de l'équipement nécessaire au cours de photojournalisme, et avant tout l'ensemble des ordinateurs et des logiciels seront utilisés pour d'autres cours du programme comme la mise en page des journaux et la formation à l'informatique, de sorte que d'une manière générale, la bonne mise en oeuvre de ce projet apportera une contribution décisive à l'école de journalisme.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

Les bénéficiaires directs du projet sont les étudiants de l'école (40 étudiants par promotion annuelle). Les participants aux diverses sessions de formation en ce qui concerne les journalistes en activité et les débutants, sessions qui seront organisées parallèlement au programme régulier de l'école de journalisme, tireront profit de ses ressources. Comme l'objectif de l'école de journalisme est de servir de plateforme pour l'échange et l'initiation de nouvelles normes et modules de formation pour les autres écoles, les étudiants et les formateurs des autres écoles en seront également les bénéficiaires.

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Les conditions préalables à l'organisation du cours de photojournalisme comprennent la conception d'un calendrier détaillé et du contenu du cours ; la préparation du matériel pédagogiques y compris la documentation pour les étudiants ; l'acquisition d'équipements et d'autres installations (caméras professionnelles, accessoires/mobiliers de laboratoire, développeuse et imprimante, scanner, caméra numériques, ordinateurs). Quarante étudiants de



l'école de journalisme et vingt venus de la formation certifiée de six mois dispensée à l'Institut de presse seront en mesure de prendre part à la première formation en photojournalisme.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

La mise en place du cours de photojournalisme comblera l'absence actuelle dans l'offre de formation journalistique en Mongolie et permettra, grâce à des journalistes mieux formés et dotés de savoir-faire nécessaires et de compétences acquises en photojournalisme, *aux médias d'être en mesure d'utiliser le pouvoir et l'impact de la photographie dans l'accomplissement de leur mission de quatrième pouvoir.*

#### **9. RÉSULTATS :**

Descriptif du cours, programme, programme détaillé ; matériels pédagogiques et documentation pour les étudiants ; formation des formateurs ; équipement.

#### **7. ACTIVITÉS :**

Achèvement du descriptif détaillé du cours. Réalisation d'une documentation destinée aux étudiants comprenant des ouvrages, des modèles d'illustrations, des modes d'emploi. Formation de deux formateurs en méthodologie pédagogique et nouvelles tendances du photojournalisme. Achat de l'ensemble des équipements et installations techniques nécessaires au cours.

#### **8. PLAN DE TRAVAIL :**

*Janvier-avril :* élaboration du programme et du contenu détaillés des cours  
*Avril-juillet :* préparation des matériels et de la documentation pédagogiques. Mise en page et impression : 500 exemplaires  
*Janvier-juin :* formation des formateurs  
*Juin :* rénovation du local destiné au laboratoire photographique  
*Juillet-août :* achat et installation des équipements  
*Septembre :* inauguration officielle, cérémonie d'inauguration, débuts des enseignements.

#### **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Dans le cadre d'un large éventail d'activités effectuées en sept ans par l'Institut de presse, d'intéressantes expériences ont été engrangées par le personnel de l'IP. L'Institut jouit d'une solide réputation dans l'opinion et dans le secteur médiatique et dispose d'un personnel compétent et de ressources matérielles appropriées. Une équipe de formateurs de qualité, l'expérience dans l'organisation de sessions de formation, un département de recherche qui fournit régulièrement à l'Institut de données objectives sur l'état de développement des médias et les besoins du marché, des installations matérielles comprenant ses propres studios de TV et de radio pour les besoins de la formation, une bibliothèque et des archives de presse, une salle consacrée à l'Internet et une autre à des conférences de presse et, beaucoup plus important, ses propres locaux, font de l'Institut la plus solide structure nationale dans le secteur médiatique. La solidité de l'Institut, qui repose sur les éléments indiqués plus haut, la situation actuelle des médias et l'urgente nécessité d'améliorer la qualité de la formation en journalisme en Mongolie sont les raisons conduisant à la création d'une école de journalisme à l'Institut de presse, dont le présent projet représente un volet important.

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Le cours de photojournalisme présenté dans ce projet sera partie intégrante du programme de licence que l'école de journalisme met en place à l'institut. L'idée de créer l'école de journalisme s'appuie sur les besoins actuels de la profession et des médias en Mongolie ainsi que sur la politique à long terme de l'Institut de presse tendant à renforcer ses capacités propres et son autosuffisance en vue d'apporter sans interruption sa contribution au développement du professionnalisme dans les médias. En conformité à la politique à long terme de l'Institut de presse, un programme de développement complet a été lancé, dont l'objectif est de diversifier la base des ressources de l'Institut de presse, en concentrant davantage l'Institut sur les besoins de l'industrie médiatique, en renforçant et étendant ses domaines d'activités et en améliorant sa structure interne et son mode de fonctionnement. La concrétisation de ce programme de développement à long terme mettra l'Institut de presse en mesure d'accomplir sa mission en se reposant sur des revenus dégagées de ses activités propres de manière à ce que vers la fin de 2005 les activités de formation de l'Institut de presse, y compris le cours de photojournalisme dispensé à l'école de journalisme, fonctionnent sur la base de l'autosuffisance.

### **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

#### **ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

- L'Institut de presse a reçu en 1999 le soutien du PIDC pour la mise en œuvre du projet « Création d'une radio communautaire à Uvurhangai » au service de la population rurale.
- L'Institut de presse a élaboré le programme de cours, effectué des études d'évaluation des besoins, des voyages d'études à l'université de Missouri (Etats-Unis d'Amérique) et à l'école danoise de journalisme en vue de l'échange d'expériences utiles pour la création de l'école de journalisme. Les éléments énumérés dans le « cadre institutionnel » ci-dessus formeront des atouts précieux de la nouvelle école.
- L'Institut de presse couvrira les frais généraux tout au long de la période de mise en œuvre du projet, y compris les frais de communication, de secrétariat, de chauffage, d'électricité, d'expertise nécessaire à l'achat des équipements, ainsi que les frais de transport et d'installation des équipements.
- L'Institut de presse est en contact avec de nombreuses organisations internationales telles que la Fondation Soros à Budapest, la Fondation mongole pour une société plus libérale à Oulan-Bator et l'USIS (Service d'information des Etats-Unis d'Amérique) pour solliciter *une assistance financière nécessaire aux divers volets de l'activité préparatoire à la création d'une école pilote de journalisme. Pour ce qui est du projet soumis par la présente, l'Institut de presse n'a sollicité aucune autre source de financement que le PIDC.*

## D. BUDGET

### 1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :

• Responsables du projet (2 formateurs x 9 mois)	8 500
• Manuels	625
• Documentation (traduction et impression)	2 800
• Matériels et installations pédagogiques	500
• Bibliothèque (archives photos, abonnement à la revue, etc.)	6 000
• Formation des formateurs	
Transport et hébergement des formateurs visiteurs	4 000
Honoraires des formateurs	2 000
Traduction en cours de formation	250
- Remise à neuf du laboratoire photographique	2 000
- Achat d'équipements	
Caméras professionnelles (5)	600
Caméras numériques (5)	3 000
Accessoires/équipements du laboratoire photographique	3 500
Développeuse	900
Imprimante	1 200
Scanner (pour le web)	1 500
Scanner (laboratoire)	1 200
- Suivi du projet	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>39 575</b>

### 2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :

• Frais généraux (neuf mois)	
- bureaux (nettoyage, chauffage, électricité)	10 584
- soutien administratif (secrétariat, communication, interprétation)	8 100
• Installation des équipements	6 000
• Expertise pour l'achat de matériels et équipements pédagogiques	1 200
• Inauguration officielle du laboratoire photographique	
- publicité/promotion	500
- cérémonie inaugurale	300
• Rapports d'étape (10 %)	2 668
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>29 352</b>

## PAKISTAN

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
<b>1.</b>	<b>TITRE</b>	<b>PAKISTAN : TRANSFORMER L'HEBDOMADAIRE NAWA-I- AHMEDPURSHARQIA EN QUOTIDIEN</b>
<b>2.</b>	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 PAK/02</b>
<b>3.</b>	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Presse écrite, média communautaire</b>
<b>4.</b>	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Développement des ressources humaines, formation</b>
<b>5.</b>	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
<b>6.</b>	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière, équipement</b>
<b>7.</b>	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>31 750 \$ (des EUA)</b>
<b>8.</b>	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>18 750 \$ (des EUA)</b>
<b>9.</b>	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Nawa-I-AhmedpurSharqia</b>
<b>10.</b>	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Nawa-I-ahmedpurSharqia</b>
<b>11.</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>Katchery Road, opposite Canal Rest House Ahmedpur East, District Bahawalpur Pakistan Tél: 00 9251 698-73092 Fax: 00 9251 698-72560</b>
<b>12.</b>	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

L'hebdomadaire *Nawa-I-AhmedpurSharqia* est un journal rural indépendant publié en langue ourdou à Ahmedpur Est. L'aire de diffusion du journal est l'une des parties les plus pauvres du pays qui, à un degré inimaginable, se caractérise par une conscience aiguë des structures féodales. Le journal contribue à modifier ces comportements et structures.

Le journal est publié chaque semaine. Sa diffusion est passée de 2 200 à 4 300 exemplaires, après qu'il a reçu du PIDC en 1998 une modeste allocation (15 000 \$) pour moderniser son équipement. En octobre prochain, ce journal rural célébrera ses quatorze ans.

Par cette requête nous demandons au PIDC l'assistance nécessaire à la transformation de l'hebdomadaire *Nawa-I-AhmedpurSharqia* en quotidien. En particulier, le soutien est demandé pour l'achat d'un massicot, l'achat du stock initial de papier journal et la création d'un réseau de diffusion.

Pour passer à un rythme quotidien de parution, le journal a récemment acquis sa propre imprimerie. Après la mise en place de l'imprimerie, on a résolu les problèmes posés par l'impression de quatre pages mais en l'absence d'un massicot, nous ne pouvons pas paraître sur six pages, ce qui est essentiel pour le quotidien.

En même temps que le massicot, nous souhaitons acquérir un stock de papier journal pour garantir une parution régulière du quotidien au cours de la période initiale de six mois à l'issue de laquelle nous espérons qu'il aura trouvé ses marques. *Nawa-I-Ahmedpur Sharqia* dessert des zones rurales qui sont éparpillées sur de vastes étendues du district de Bahawalpur. L'hebdomadaire est diffusé par colis postal mais un quotidien ne saurait être diffusé de la même manière et les transports dans les zones rurales de Bahawalpur ne sont pas fiables. C'est pourquoi nous demandons aussi un soutien pour la mise en place d'un réseau de distribution, ce qui comprend la location d'un véhicule.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

La population rurale du district de Bahawalpur est la première cible du projet. Celui-ci aura un impact sur les communautés et les décideurs de langues seraiki, pendjab et ourdou vivant dans la municipalité de Tehsil, Ahmedpur Est et dans le district administratif de Bahawalpur.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- transformer l'hebdomadaire *Nawa-I-AhmedpurSharqia* en quotidien
- augmenter la diffusion jusqu'à 6 000 exemplaires dans un premier temps et à cet effet créer un réseau de diffusion efficace.

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Contribuer à susciter une participation démocratique par la bonne gouvernance et la promotion de la transparence d'initiatives relatives au développement dans les campagnes, grâce à un journal rural qui dispose de possibilités accrues d'effectuer des reportages et le suivi de sujets socio-politiques dans les zones rurales.

## **5. INVESTISSEMENTS :**

- massicot
- mise en place d'un réseau de distribution
- appareils de photo numériques
- papier journal
- plaques chimiques
- une TV couleur
- un ordinateur
- une imprimante
- un groupe électrogène
- la modernisation des anciens ordinateurs.

## **10. RÉSULTATS :**

Passer d'hebdomadaire au quotidien. Augmentation de la diffusion du quotidien de 4 000 à 6 000 exemplaires dans un premier temps et ensuite à 15 000 exemplaires dans les deux années suivantes.

## **7. ACTIVITÉS ET PLAN DE TRAVAIL :**

- Mois 1 :* installation du massicot et d'autres équipements techniques
- Mois 2+3 :* formation de l'équipe à Lahore
- Mois 4 :* création d'un réseau de distribution propre à résoudre les problèmes de la diffusion du journal dans les zones rurales. Débuts de parution quotidienne de *Nawa-I-AhmedpurSharqia*. L'imprimerie utilise le massicot et fait de la reliure sur une base commerciale.
- Mois 13 :* évaluation du projet.

## **8. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le syndicat de la presse nationale collaborera avec la direction de l'hebdomadaire *Nawa-I-AhmedpurSharqia* pour ce qui concerne la mise en place d'un réseau de distribution et l'installation du massicot.

## **9. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Après l'obtention et l'installation de l'équipement, les recettes de l'imprimerie augmenteront. Elle pourra imprimer de la publicité du gouvernement et des ONG ainsi que du secteur privé. La pagination actuelle de quatre pages passera à six pages et l'on utilisera de la couleur. L'impression en couleurs a aussi pour objectif d'attirer davantage d'annonceurs et d'augmenter le nombre de lecteurs afin d'améliorer l'assise financière du journal.

## **10. SUIVI DU PROJET :**

Le conseiller de l'UNESCO pour la communication et l'information effectuera le suivi du projet en étroite collaboration avec les organisations professionnelles.

## **11. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

La propre évaluation faite par *Nawa-I-AhmedpurSharqia* sur le présent projet a été concluante. Le journal joue le rôle de centre d'information pour les journalistes ruraux. Son rédacteur en chef est membre de l'Institut international de la presse (situé en Autriche), de l'Association des

journalistes du Commonwealth (ACA), basée au Royaume-Uni et du Comité pour la protection des journalistes, situé aux Etats-Unis. *Nawa-I-AhmedpurSharqia* entretient des relations étroites avec l'Association mondiale des journaux (France), l'*International Freedom of Exchange* (IFEX) du Canada et le Centre international (de formation) des journalistes (ICFJ) (Etats-Unis d'Amérique). Le journal commémore le 3 mai de chaque année la Journée mondiale de la liberté de la presse par la publication d'une brochure et au cours de cinq dernières années il a organisé trois ateliers de formation en collaboration avec des organisations professionnelles nationales et internationales. L'Association des journalistes du Commonwealth a organisé un atelier de quatre jours sur le journalisme d'investigation du 16 au 19 juin à Ahmedpur Est sur proposition de la direction de *Nawa-I-AhmedpurSharqia*, sous la supervision du journaliste et radiodiffuseur britannique Michael Griffin.

## **12. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

La direction du journal rural *Nawa-I-AhmedpurSharqia* rédigera tous les quatre mois un rapport de mise en œuvre ainsi que le rapport final à l'achèvement du projet comme requis.

### **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

#### **ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

*Nawa-I-AhmedpurSharqia* a bénéficié en 1998 d'un projet du PIDC qui a offert 15 000 \$ pour améliorer la qualité de la publication. La direction de *Nawa-I-AhmedpurSharqia* a établi des contacts avec les fournisseurs de l'équipement indiqué ci-dessus. La formation de l'équipe aura lieu à Lahore.

Après la création des administrations au niveau des districts par le général président Pervez Musharraf, les informations locales ont pris une nouvelle dimension. Les journaux régionaux et locaux couvrent les activités des administrations des districts tandis que les journaux nationaux ne font place, en matière d'information régionale, qu'aux crimes et à la politique alors qu'ils négligent la situation affligeante des masses rurales (70 % de la population du pays) et notamment les excès de la police et les demandes portant sur des projets de développement.

A la suite des élections locales de 2001, 2 200 conseillers ont été élus dans le district de Bahawalpur. Cinq conseils de *tehsil* (\*) et 107 conseils fédéraux ont été mis en place. Ainsi 631 conseillers ont été élus dans la seule subdivision d'Ahmedpur Est. Trente-et-un *nazims* (administrateurs) ont prêté serment dans le *tehsil* d'Amedpur Est. Les conseils fédéraux réunissent régulièrement leurs sessions mensuelles où cours desquelles les perspectives et les problèmes auxquels sont confrontées les populations rurales sont analysés en détail de préférence aux questions de routine. De même, sur instruction du ministère chargé de l'administration locale, les réunions des conseils de *tehsil* et de district se tiennent régulièrement. Le journal rural *Nawa-I-AhmedpurSharqia* accorde la couverture requise aux points de vue et aux demandes de tous les conseillers représentant les zones rurales et éloignées. Mais en raison d'une parution seulement hebdomadaire, il est impossible de faire place à tous les projets de développement et à tous les griefs des ruraux de tout le district. Les comités syndicaux et les conseils de *tehsil* insistent pour voir reprises dès le lendemain dans le journal les affaires concernant leurs domaines d'activité de manière à ce que les responsables en soient informés aussitôt que possible. Lors des élections générales du 22 octobre, les grosses légumes et le bas peuple des zones rurales ont demandé avec insistance le passage de cet hebdomadaire au quotidien rural pour leur permettre de donner libre cours à leurs opinions à l'époque des moyens de communication modernes. Il s'agit de faire de ce journal un garde-fou des bonnes et

des mauvaises actions des conseils de l'Union, de *tehsil* et de district alors que dans le cadre du plan de décentralisation, le gouvernement leur a délégué des pouvoirs élargis dans la mesure où les affaires administratives et financières sont en jeu. Ils sont dotés d'importantes ressources financières pour mettre en œuvre divers projets de développement naguère exécutés sous la supervision des gouvernements central et provinciaux.

Aucune autre assistance que celle du PIDC n'a été sollicitée pour ce projet.

(\*) *petite unité administrative situé entre la sous-préfecture et le canton français.*

## D. BUDGET

### 1. **Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

1. Equipement (massicot, appareils de photo numériques, un ordinateur, une imprimante laser un téléviseur) :	7 250
2. papier journal pour les premiers six mois :	8 000
3. produits et plaques chimiques :	1 300
4. mise en place d'un réseau de distribution :	1 200
5. suivi du projet :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>18 750</b>

### 2. **Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

1. charges salariales :	6 000
2. équipement informatique :	3 000
3. coordination :	3 000
4. rédaction des rapports :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>13 000</b>



# SOUDAN

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>SOUDAN : FORMATION DE JOURNALISTES POUR LA PRESSE ÉCRITE INDÉPENDANTE</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC 24 SUD/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Journalisme</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Développement des ressources humaines et formation</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Equipement (journalisme) et formation</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 45,500</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 45, 500</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Collège féminin de l'Université du Soudan (SUC) Département du journalisme</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Département du journalisme</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Khartoum</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Collège féminin de l'Université du Soudan (SUC)</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

La Déclaration de Windhoek (mai 1991) met l'accent sur la nécessité d'offrir une formation de base aux journalistes de la presse africaine. Par ailleurs, il est noté que la spécialisation des journalistes africains dans les secteurs qui concernent plus particulièrement leurs propres pays et sous-régions laisse encore beaucoup à désirer. Les bourses d'études à l'étranger se font de plus en plus rares, étant donné le coût élevé des frais de séjour dans les pays hôtes et la diminution persistante des offres en provenance des pays du Nord. Aussi, les journalistes africains doivent acquérir une formation sur place, qui permet au plus grand nombre d'entre eux de recevoir une formation initiale et des cours de perfectionnement dans les domaines de la rédaction, de la mise en forme et des techniques d'interview.

Dans la plupart des pays du nord de l'Afrique, et plus particulièrement au Soudan, le gouvernement entend faire en sorte qu'il n'y ait aucune discrimination liée au sexe, à la religion ou à l'origine ethnique. Au sein du monde arabe et islamique, le Soudan a montré la voie en offrant aux femmes la possibilité d'exercer leurs droits sociaux politiques et économiques.

Toutefois, dans le domaine des médias, les femmes demeurent sous-représentées et ont rarement accès à des postes de responsabilité et de décision; seul un petit nombre d'entre elles présentent les qualifications requises. Tant que des communicatrices professionnelles n'auront pas reçu une formation adéquate et ne disposeront pas des mêmes perspectives professionnelles que leurs collègues masculins, afin qu'elles puissent prendre la place qui leur revient dans le paysage audiovisuel du Soudan, les médias du pays ne seront pas réellement démocratiques et pluralistes. Ce projet va être mis en œuvre par le seul Collège du pays spécialisé, depuis 1991, dans la formation des femmes journalistes. C'est également là que les futures journalistes peuvent être formées à l'exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Les jeunes femmes qui souhaitent aborder la carrière du journalisme professionnel dans la presse écrite ou dans les médias électroniques.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Développer un plan de formation à l'intention des femmes journalistes de la presse écrite et des médias électroniques,
- Renforcer les aptitudes des femmes à l'outil informatique, à l'écriture, à la mise en forme des articles, aux techniques d'interview, ainsi qu'à l'exploitation des matériels de production audio et vidéo numérique,
- Mettre en œuvre des stratégies permettant d'anticiper et d'identifier les besoins et les orientations pour répondre aux impératifs éducatifs et sociaux spécifiques des femmes journalistes,
- Offrir aux jeunes femmes des pays participants la possibilité d'accéder à une utilisation créatrice des médias nouveaux et traditionnels (presse écrite, radio, télévision/vidéo, Internet).

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

- Accroître les chances de promotion des femmes journalistes qui travaillent dans des zones rurales et éloignées,

- Encourager un plus grand nombre de femmes à entrer dans la carrière journalistique et constituer ainsi un noyau de base de femmes journalistes,
- Renforcer la démocratie, la liberté de la presse et de l'information en aidant à l'accès à la profession de journalistes qualifiées, sans distinction de sexe ou d'origine ethnique, et les préparer à exercer des fonctions de décision et de direction,
- Promouvoir la parité hommes/femmes et la liberté d'expression en renforçant la capacité des femmes journalistes à rendre compte des problèmes spécifiques des femmes et, d'une manière générale, améliorer l'image de la Femme dans les médias.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

- Formateurs
- Equipement : ordinateurs, imprimantes, matériel vidéo, radio et TV, caméra.

#### **11. RÉSULTATS :**

Formation des étudiantes du Collège des Hautes Etudes de l'Université du Soudan dans le cadre de leur cursus universitaire.

#### **7. ACTIVITÉS :**

- Formation des étudiantes aux notions de base d'informatique, à l'écriture, à la mise en forme des articles, aux techniques d'interview ainsi qu'à l'exploitation des matériels de production audio et vidéo numérique.
- Etude technique et pratique portant sur les TIC.
- Renforcement des aptitudes aux travaux de recherche parmi les étudiantes concernées par le projet.
- Formation aux méthodes de gestion et de prise de décision ; stimulation des aptitudes dans ce domaine.
- Etablissement de partenariats avec des Instituts ayant des objectifs similaires.

#### **8. PLAN DE TRAVAIL :**

Le programme du cursus du Collège, seul Institut universitaire spécialisé dans la formation des femmes journalistes au Soudan, est réparti sur quatre années.

#### **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le projet sera mis en œuvre par le Programme International pour le Développement de la Communication (PIDC) de l'UNESCO, en collaboration avec le Collège féminin, les associations de journalistes et divers experts en matière de communication et d'information.

#### **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Le Département de Journalisme a fait la preuve de son engagement dans ce projet, et le Collège entretient d'excellentes relations avec les responsables nationaux de l'enseignement. Le Collège vise à se maintenir en permanence au niveau des critères universitaires les plus stricts en contribuant concrètement à la mise en œuvre de la politique définie par le gouvernement dans ce domaine.

**11. SUIVI DU PROJET :**

Il est suggéré que la Commission nationale du Soudan soit chargée d'assurer le suivi de ce projet, en liaison en avec le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique du Nord.

**13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Le Collège féminin de l'Université du Soudan, organisme national non gouvernemental.

**C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

Le Soudan a bénéficié à diverses reprises de l'assistance du PIDC.

**APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET :**

Le programme de formation sera élaboré par le Département de Journalisme à l'issue de larges échanges de vues sur la manière de tirer le meilleur parti des activités du projet et d'assurer son effet multiplicateur.

**D. BUDGET**

**1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

<u>Atelier pour l'élaboration du Programme de formation</u>	18000
Frais de l'Atelier :	6000
Consultant (deux mois) :	12 000
<u>Equipement destiné à la formation :</u>	
• 6 ordinateurs avec imprimantes laser :	14 000
• 2 caméscopes :	4 500
• Projecteur vidéo :	5 000
• Mixette audio (4 voies) :	1 000
• 3 microphones avec pieds :	1 000
• 2 enregistreurs audio :	1 000
• Accessoires, divers :	500
• Suivi du projet:	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>45 500</u></b>

# **MEDIAS COMMUNAUTAIRES**

# CAMEROUN

<b>A . IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
<b>1.</b>	<b>TITRE</b>	<b>CAMEROUN : CENTRE MULTIMEDIA COMMUNAUTAIRE DE MEIGANGA</b>
<b>2.</b>	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 CMR/02</b>
<b>3.</b>	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Média Communautaire</b>
<b>4.</b>	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Centre Multimédia Communautaire</b>
<b>5.</b>	<b>PORTÉE (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)</b>	<b>Nationale</b>
<b>6.</b>	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Formation/ Equipements</b>
<b>7.</b>	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>70,060 Dollars US</b>
<b>8.</b>	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Communautés de Gbaya, Foulbé et Mboum</b>
<b>9.</b>	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Comité de Gestion de Radio Tikiri FM et l'UNESCO</b>
<b>10.</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>Meiganga ( Province de l'Adamaoua), Cameroun</b>
<b>11.</b>	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Comité de Gestion de Radio Tikiri FM</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## B. PRÉSENTATION

### 1. **HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Depuis les années 90, le paysage médiatique est caractérisé par un foisonnement de titres aux tons et couleurs divers et variés. La libéralisation du paysage médiatique a favorisé l'implantation des radios privées et communautaires émettant en bande FM. Avec l'appui financier du système de Nations Unies au Cameroun, l'UNESCO, comme agence d'exécution, est en train d'implanter une quinzaine de radios communautaires afin de renforcer le processus démocratique au Cameroun et par conséquent, de contribuer à l'enrichissement du paysage médiatique. La tendance observée pour les radios communautaires comme partout ailleurs, est de se focaliser sur le volet multimédias qui est le socle du développement communautaire. A cet effet la Radio Communautaire *Tikiri FM* contribuera à la mise en place des activités génératrices de revenus et pouvant faciliter le processus en cours de réduction de la pauvreté. .

Par ailleurs depuis la promulgation de la loi sur la communication sociale en 1990 suivie de la libéralisation du paysage médiatique en 2000 au Cameroun, le contexte institutionnel tend à favoriser et consolider l'éclosion et l'émergence des médias. Toutefois, en dépit de cette libéralisation, l'accès aux nouvelles technologies de l'Information et de la communication au Cameroun reste limité dans les principales métropoles que sont Douala et Yaoundé. Faute de structures de communication sociale adéquates, la Radio *Tikiri FM* se propose de se transformer en une radio communautaire dotée d'un Centre Multimédia à Méiganga, dans la Province de l'Adamaoua au Cameroun.

Ce Centre Multimédia Communautaire ne manquera pas de faire face aux nombreux problèmes dont lier à a non maîtrise de l'outil informatique, les difficultés lier à la non maîtrise de la langue française dues à un taux d'analphabétisme élevé chez les adultes comme chez les jeunes (des filles comme des garçons) dans les régions septentrionales où la tradition exerce un énorme impact négatif sur les jeunes et les femmes. Les solutions envisagées seront entre autres la maîtrise des outils informatiques grâce à l'organisation des séances de formation gratuite, à l'élaboration et à la production des programmes et des émissions radio multilingues (animation en langues locales dominantes et en langues officielles que sont le français et l'anglais). En somme, la mise sur pied de ce Centre Multimédia Communautaire sera d'un apport capital pour la promotion de la culture démocratique, la participation des femmes et des jeunes au débat social en milieu rural et la prise de décision sur les questions liées à leur vécu quotidien.

### 2. **DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Le projet s'adresse prioritairement aux jeunes (filles et garçons) et aux femmes rurales quels que soient leurs activités ou leur niveau d'éducation.

### 3. **OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Créer un cadre de libre expression des jeunes et des femmes rurales en permettant à ces derniers de débattre des différents problèmes sociaux auxquels ils sont confrontés (MST-SIDA, drogue, prostitution, mariage précoce, abandon scolaire particulièrement celui des jeunes filles)
- Permettre aux jeunes d'organiser et d'animer les campagnes de sensibilisation contre les MST-SIDA et autres fléaux sociaux.

- Vulgariser les NTIC en milieu rural par une approche participative et permettre à une majorité de jeunes d'accéder à l'Internet grâce à des sessions de formation gratuite et de courte durée.
- Créer des espaces d'échange entre les jeunes et les femmes de l'Adamaoua et ceux du reste du pays en favorisant un brassage interculturel et les échanges d'expériences.
- Créer un centre de documentation virtuel pour permettre aux jeunes d'accéder à des écrits et revues traitant des questions diverses intéressant la jeunesse ( MST- SIDA, drogue, prostitution, etc.)

#### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT:**

En offrant aux jeunes, des espaces de libre expression et de débats sur les problèmes les concernant, le centre multimédia consolidera l'esprit démocratique et renforcera la liberté d'expression.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

##### **A- Formation**

- Formation des animateurs, techniciens et gestionnaires des radios communautaires et des CMCs dans la Province de l'Adamaoua
- Formation des jeunes aux NTIC et des animateurs de radio
- Formation sur la conception et l'élaboration des programmes et des émissions radiophoniques
- Formation des techniciens de maintenance

##### **B- Equipements :**

###### **> Informatique**

- 04 ordinateurs
- 02 imprimantes
- 04 onduleurs
- 01 photocopieur
- 01 serveur
- 01 Poste téléviseur
- 01 Magnétoscope

#### **6. RÉSULTATS :**

- 20 collaborateurs des radios communautaires et des CMCs seront formés dans la Province de l'Adamaoua
- 100 jeunes au moins seront formés en informatique
- 1000 jeunes auront accès à l'Internet et aux NTIC
- Acquisition et renforcement des équipements de la *Radio Tikiri FM*
- Mise en place d'un Centre Multimédia Communautaire (CMC) équipé d'un poste téléviseur, d'un magnétoscope, et de 4 ordinateurs opérationnels avec connexion à l'Internet.
- Création d'un réseau provincial de CMCs

#### **7. ACTIVITÉS :**

- Acquisition des équipements radiophoniques et informatiques
- Installation des équipements
- Formation des jeunes (filles et garçons) et des femmes aux NTIC et à l'animation de la radio



- Elaboration et production des émissions radiophoniques pour les jeunes et les femmes
- Formation des techniciens de maintenance
- Rédaction des rapports d'activité

#### **8. PLAN DE TRAVAIL :**

- **Juin 2004** : Commande des équipements
- **Septembre 2004** : Livraison et Installation des équipements
- **Octobre 2004** : Essai des équipements installés
- **Novembre 2004** : Formation des techniciens de maintenance
- **Décembre 2004** : Formation sur les NTIC et sur la conception et la production des émissions radiophoniques

#### **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le Centre Multimédia Communautaire sera placé sous la responsabilité de la Communauté de MEIGANGA qui se chargera d'assurer la mise œuvre de ce projet à travers ses différentes instances statutaires telles que l'Assemblée Générale, le Comité de gestion. Mais il bénéficie de l'appui technique du Bureau de l'UNESCO à Yaoundé.

#### **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Les charges de fonctionnement du personnel permanent et les frais divers tels que électricité, eau, téléphone et personnel bénévole aux bénéficiaires de projet appuyés par les partenaires éventuels (municipalités, associations de développement, etc)

#### **11. SUIVI DU PROJET :**

L'exécution de ce projet sera suivi par le Bureau de l'UNESCO à Yaoundé.

#### **13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Le Comité de gestion de cette radio se chargera de rédiger et de soumettre un rapport trimestriel sur l'exécution de ce projet au Bureau de l'UNESCO à Yaoundé.

### **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

1. Aide sollicitée auprès de sources autres que le PIDC :

Aucune assistance n'a été sollicitée auprès des sources autres que le PIDC.

2. Les activités préparatoires réalisées avant la soumission du projet au PIDC :

Tout a commencé par des réunions sur l'élaboration des stratégies de mise en oeuvre dudit projet. Etant donné que la communauté dispose déjà d'une radio, une étude de faisabilité a été menée pour la transformation de cette radio en un Centre Multimédia Communautaire.

3. L'apport de l'organisme bénéficiaire pendant la durée du projet :

La communauté apportera au projet l'aménagement des locaux avec les infrastructures de base (bureaux, téléphone, eau, électricité).

4. Autres aides sollicitées :

Aucune aide autre que celle du PIDC n'est sollicitée pour l'instant.

5. Paramètres et critères utilisés par l'organisme demandeur pour évaluer le coût du projet :

Le coût du projet a été élaboré sur la base des coûts du marché national

## D. BUDGET

### 1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :

Désignation	Coût (US\$)
<b>Ateliers de formation du personnel des radios communautaires et CMCs dans la Province de l'Adamaoua :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation en gestion de CMC</li> <li>• Formation des animateurs et des jeunes sur NTIC</li> <li>• Formation des animateurs sur la conception et élaboration des émissions radiophoniques</li> <li>• Formation des techniciens de maintenance</li> </ul>	10 000 15.000 10,000 10,000
<b>Equipements</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 04 ordinateurs ( avec les accessoires et les logiciels )</li> <li>• 02 imprimantes</li> <li>• 04 onduleurs</li> <li>• 01 Téléviseur SONY</li> <li>• 01 Magnétoscope SONY</li> <li>• 01 photocopieur</li> <li>• 01 serveur</li> <li>• Connexion à l'Internet</li> <li>• Installation des équipements</li> </ul>	4.000 2 000 1.000 1.000 500 3,000 1,500 2.000 1.000
Monitoring (suivi du projet)	1 000
<b>Total</b>	<b>62,000</b>
<b>Project support costs (13%)</b>	<b>8,060</b>
<b>Total General</b>	<b>70,060</b>

### 2. Budget concernant les apports de l'organisme demandeur(en dollars des E.U.) :

Designation	Coût (\$)
Radio Communautaire (déjà opérationnelle)	35.000
Aménagement d'un local (Bureau, toilettes, espaces)	28.500
<b>Equipements :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Antenne parabolique et abonnement aux programmes et images</li> <li>• Bureaux équipés des Table à cloisons + chaises</li> <li>• Connexion eau + électricité</li> </ul>	2.500 2.858 715
Fonds de roulement (entretien, redevance eau et électricité, frais de gardiennage, etc)	4.284
Rapports réguliers d'activités	2.143
<b>Total</b>	<b>76.000</b>

## COLOMBIE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>COLOMBIE : PRODUCTION DE PROGRAMMES RADIOPHONIQUES POUR UNE COEXISTENCE PACIFIQUE DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 COL/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radiodiffusion</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Liberté d'expression et pluralisme ; médias communautaires ; Droits de l'Homme</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 47 779</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 29 912</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Ministère de la Culture Ministère des Communications</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Ministère de la Culture</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>BOGOTÁ</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Ministère de la Culture (Direction des Communications)</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

La Colombie compte plus de 590 stations de radio communautaire, dont la mission essentielle consiste à répondre aux attentes du public sur les questions d'intérêt général, prenant en compte la diversité ethnique et la pluralité des origines des citoyens du pays. Le Ministère des Communications a engagé une vaste opération visant à la création de 500 nouvelles stations de radio communautaire. Celles qui sont déjà opérationnelles représentent un potentiel considérable pour la liberté d'expression et la prise de conscience par la population des valeurs de coexistence et de démocratie.

La création d'espaces radiophoniques communautaires ouverts aux populations autochtones d'Amérique latine a représenté, dans la plupart des cas, une avancée notable dans le sens de la participation des communautés à des processus pour lesquels leur accord est nécessaire, ainsi qu'aux prises de décision concernant les régions (Etats) et les organismes officiels, sur la base de leurs propres conceptions en matière sociale, économique, politique et culturelle. Les radios communautaires ont également favorisé la reconnaissance de leur identité et de leur culture, et a permis de renforcer leur autonomie.

En dépit des efforts entrepris depuis la Constitution de 1991, qui fait de la Colombie un pays qui respecte la diversité ethnique et la pluralité des origines des citoyens, la participation de la population est demeurée limitée, ce qui a généré des exclusions et l'impossibilité d'accéder à certains secteurs sociaux. Le taux élevé de la violence est clairement lié à ce problème, les différences ne sont pas, dans l'ensemble, prises en compte, et les conflits ne sont généralement pas soumis à des débats publics qui pourraient conduire à un règlement pacifique.

La radio représente un espace privilégié pour favoriser la coexistence et la solution pacifique des conflits, ainsi que pour prendre en compte les diverses approches de la création culturelle. Le présent projet est proposé dans le cadre du *‘Plan national pour la Culture 2001 – 2010 : Vers une citoyenneté démocratique et culturelle’*, et du *‘Plan national de développement : Vers un Etat communautaire’*.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Le projet sera mis en œuvre en collaboration avec les 16 stations de radio de la Phase 1 du Programme "Communautés" qui sont déjà opérationnelles. En outre, le projet englobera les communautés autochtones de l'ethnie Wayuu dans les régions de Guajira, Embera Chamí de Cristianía (Antioquia) et Coyaima – Natagaima (Tolima).

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Assurer la formation de 20 représentants des communautés autochtones en qualité de Responsables de la Coexistence (Coexistence Managers) en matière de production radiophonique.
- Confier aux Responsables de la Coexistence la formation de 200 personnes appartenant aux diverses communautés autochtones pour produire des programmes radiophoniques sur le thème de la culture et de la coexistence, conformément aux principes énoncés dans le Programme Paix et Culture de l'UNESCO.
- Conseiller et encourager la production et la diffusion de 160 programmes radiophoniques avec la participation des diverses communautés autochtones (promotion de la notion de coexistence).

- Encourager les échanges d'expériences des diverses communautés en matière de production radiophonique, afin de décerner des Prix aux meilleurs programmes produits dans le cadre du projet.

#### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

- Encourager et faciliter la création d'espaces culturels et la conception de méthodes de coexistence qui englobent diverses approches dans le règlement des conflits de manière non violente et créative.
- La diversité culturelle au sein des médias et dans l'esprit de la population permettra d'élargir le domaine d'action de la participation démocratique. Les programmes produits par les communautés, avec elles et pour elles, deviendront ainsi les outils grâce auxquels cette diversité pourra être reconnue.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

- Promouvoir et accroître la participation des communautés autochtones aux médias de la Colombie en assurant leur formation en matière de production de programmes radiophoniques.
- Renforcer le processus d'intégration des cultures autochtones du pays.
- Organiser un atelier de formation consacré à la programmation radiophonique à l'intention des responsables autochtones.
- Concevoir et mettre en œuvre 20 rencontres au niveau local destinées aux diverses communautés, afin d'évoquer et sélectionner les thèmes relatifs à la "coexistence dans un contexte de diversité".
- Concevoir et mettre en œuvre 60 ateliers à l'intention de 200 membres des communautés autochtones afin d'assurer leur formation en qualité de "Responsables de la Coexistence" et producteurs de programmes radiophoniques consacrés aux problèmes évoqués par le présent projet.
- Produire et diffuser 160 programmes radiophoniques destinés à promouvoir l'identité culturelle de chacune des communautés dans le contexte de la diversité culturelle nationale.
- Organiser un atelier à l'intention de 40 membres des communautés autochtones afin de procéder à des échanges de vues sur les perspectives envisageables et dégager, sur le plan du contenu et de la forme, des méthodes permettant d'analyser les conflits qui découlent de la coexistence dans un contexte de diversité.
- Les rencontres locales étudieront les solutions et le règlement des conflits ; elles feront l'objet de programmes diffusés par les stations locales.

#### **6. RÉSULTATS :**

- Production de programmes radiophoniques visant à favoriser une démocratie libre, informée et tolérante.
- Renforcement de la liberté d'expression et des médias indépendants.
- Promotion d'une démocratisation effective des médias par le renforcement du potentiel radiophonique des communautés autochtones.
- Contribution à l'intégration et à la coexistence pacifique en Colombie par le biais de la production radiophonique.

## **7. ACTIVITÉS :**

- Atelier destiné à 20 “Responsables de la Coexistence” (un spécialiste dans 20 villes).
- Rencontres locales consacrées à “Culture et coexistence” (dans 20 villes, 50 participants = 1 000 représentants des communautés).
- 3 ateliers consacrés à la production radiophonique (× 20 villes) ; 8 programmes produits par ville (= 160 productions diffusées par les stations communautaires locales). Estimation de la population touchée : près de 300 000 auditeurs.
- “Prix du Meilleur Programme” dans chacune des 20 villes.
- 6 visites régionales pour un contrôle de suivi et évaluation.

## **8. PLAN DE TRAVAIL :**

**Mois 1 :** Sélection et convocation des participants.

**Mois 2 :** Formation des responsables (un atelier pour 20 personnes).

**Mois 3 - 4 :** Rencontres.

**Mois 3 - 6 :** Formation ; production et diffusion des émissions.

**Mois 7 :** Attribution des Prix.

**Mois 2 - 7 :** Coordination et contrôle de suivi.

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

La Direction des Communications du Ministère de la Culture, en liaison avec le Ministère des Communications, déterminera le cadre d’action et les termes de référence pour la mise en œuvre du présent projet. Le Ministère de la Culture prendra en charge les activités suivantes :

- Assurer directement la formation des Responsables autochtones.
- Conseiller et soutenir les “Responsables de la Coexistence” dans la mise en œuvre du projet.
- Coordonner les activités de suivi et d’évaluation.

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

La viabilité de ce projet est basée sur la participation et l’exercice du droit des communautés à communiquer. Par ailleurs, la mise en œuvre de ce projet est prévue avec un cofinancement et l’appui institutionnel des gouvernements des communautés autochtones participant au projet.

## **11. SUIVI DU PROJET :**

Le suivi sera assuré par un professionnel spécialisé sélectionné par les autorités responsables du projet ou par l’UNESCO.

## **12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

Non spécifiées.

## **13. RAPPORTS D’ACTIVITÉ DE L’ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Dans les conditions définies par l’UNESCO.

## C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### **ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

En 1989, l'Organisation *Acción Cultural Popular de Colombia* s'est vu décerner le Prix PIDC pour la Communication rurale.

### **ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

Le présent projet constitue le développement adapté du projet pilote présenté par le Ministère de la Culture en liaison avec le Bureau du Haut-Commissariat pour la Paix. Les activités du projet pilote, orientées en direction des stations de radio communautaire, ont été mises en œuvre dans 44 municipalités de 20 départements. Dans ce cadre, la formation de 40 responsables de la coexistence et de 1799 agents de promotion de la coexistence a été assurée, parmi lesquels 853 ont été en charge de la production de 300 programmes radiophoniques consacrés à la coexistence. L'audience totale des programmes est estimée à plus de 520 000 auditeurs.

### **APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET :**

Il est prévu que les gouvernements des communautés autochtones encouragent et assurent le suivi de la mise en œuvre de ce projet au plan local, par le biais d'un cofinancement et d'un appui institutionnel.

## D. BUDGET

### **1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• Atelier de formation pour les responsables :	7 509
• 20 rencontres locales sur le thème "Coexistence et Diversité" :	2 800
• 60 ateliers de formation pour les agents de promotion et de production radio :	8 435
• Diffusion des productions par les stations communautaires et finalisation des stratégies qui entraînent la participation des auditeurs :	2 800
• Suivi, appui et mise au point du contenu des programmes :	7 368
• Suivi du projet:	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>29 912</u></b>

### **2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Coordonnateur du groupe de Recherches et de Gestion du Ministère de la Culture :	2 456
• Professionnel spécialisé (Doctorat) possédant une expérience des problèmes sociaux abordés par le projet :	1 854
• Assistance technique et secrétariat :	1 297
• Equipement de bureau, communications:	7 000
• Organisation des rencontres locales :	1 060
• Activités de formation/production :	1 400
• Diffusion des programmes par 20 stations de radio communautaire :	1 400
• Attribution des Prix des "Meilleurs Programmes" :	1 400
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>17 867</u></b>

## COSTA RICA

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>COSTA RICA : RENFORCEMENT DES STATIONS DE RADIOS COMMUNAUTAIRES INDIENNES</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 COS/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radio communautaire</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Développement des ressources humaines, liberté d'expression et pluralisme des médias</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>51 000 \$US</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>31 000\$ US</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Institut costaricaine d'enseignement par la radio (ICER)</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Bureau régional de l'UNESCO</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Zones rurales indiennes du Costa Rica</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Lic. Miguel Jara Chacon, directeur exécutif de l'ICER</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		



## B. PRÉSENTATION

### 1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :

#### *Généralités sur le Costa Rica*

La population costaricaine est pluri- et multiculturelle. Les Costaricains s'identifient à fond avec les idéaux de paix et de démocratie. Cette particularité a aidé à forger une forte identité nationale qui contribue à la réputation du pays comme ambassadeur de paix et protecteur de l'environnement.

Le Costa Rica a une population autochtone regroupée en petites communautés dans différentes régions du pays. La majorité de cette population vit dans vingt-deux territoires indiens créés par la loi en 1976, dans le cadre de l'accord 169 conclu avec l'OIT (l'Organisation internationale du travail). Cet accord met sous protection les territoires et les cultures indiens. Certaines de ces cultures se retrouvent dans trois régions séparées les unes des autres: les Bribris et les Cabécares dans la région de Talamanca; au sud dans la région de la côté pacifique, les Borucas, les Terrabas et les Guaymies. On trouve également des habitats bribris et calébares dans cette région. Les Guatusos préservent encore aujourd'hui leur langue, malgré leur nombre très limité. Les Malekus maintiennent leurs cultures et traditions dans le comté de Guatuso situé dans la partie nord de la province d'Alajuela.

#### *L'expérience de l'ICER*

L'ICER est une association privée non commerciale et sans but lucratif fondée en 1973. Elle est dirigée par une assemblée qui élit un conseil d'administration. Les membres (du conseil) sont élus pour un an et sont rééligibles. L'association ICER a quatorze affiliés, dont douze sont des stations de radio communautaire. Les deux autres sont des centres d'éducation à l'environnement. Chaque affilié a une assemblée et un comité directeur que préside le leader de la communauté. Le comité a la charge de l'administration de la station de radio locale.

Par le biais de son programme «*L'enseignant à domicile*», l'Institut costaricain d'enseignement par la radio donne à l'apprenant la possibilité d'aller de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à la fin de l'enseignement secondaire. *L'enseignant à domicile* est un programme éducatif pour adultes et jeunes gens dispensé en collaboration avec le ministère de l'Instruction publique. A l'heure actuelle, le système compte près de cent mille apprenants inscrits. Grâce à lui, l'âge, le niveau d'éducation, l'emploi occupé, les difficultés de déplacement ou l'éloignement de son lieu de résidence des centres éducatifs ne sont plus des obstacles pour étudier dans les zones rurales du Costa Rica.

L'ICER étend son activité aux autres pays d'Amérique centrale en offrant de la formation à des institutions homologues oeuvrant dans l'enseignement à distance et dans les stations de radio communautaire. Elle accorde son expertise à l'Institut guatémaltèque d'enseignement à distance (IGER), à l'Institut hondurienne d'enseignement à distance (IHER), à l'IPER de Panama et en 2003 *L'enseignant à domicile* lance son programme au Nicaragua.

L'ICER est le maître d'ouvrage de l'accord conclu entre les gouvernements de Costa Rica et du Lichtenstein (dans le cadre des lois 6606 et 7299). Entre autres objectifs, cet accord a pour principal objet la promotion de l'implantation de stations communautaires prioritairement dans les communautés indiennes. Le projet de petites stations de radio culturelle touche des zones éloignées en leur offrant des opportunités d'enseignement à distance qui combine programmes

radiophoniques, manuels et présence de tuteur (tutrice) grâce aux programmes *L'enseignant à domicile*. Elles offrent aussi des programmes tels *L'école pour tous*. La petite station culturelle est devenue un interface, l'indispensable moyen de communication dans chaque région où elle est implantée, zone rurale ou communauté indienne, les deux types de communautés bénéficiaires de ce projet. Les stations de radio culturelle ont une audience potentielle d'un million d'auditeurs.

Chaque station de radio culturelle a la charge du financement de ses dépenses quotidiennes : salaires, factures d'électricité, de téléphone, d'eau, ainsi que des autres services utiles. Cette contribution est très significative si l'on prend en compte le fait que le coût de fonctionnement d'une station de radio est très élevé. Les dons et le parrainage locaux représentent l'essentiel des recettes nécessaires au fonctionnement. Les stations organisent par ailleurs des actions telles des loteries, festivals, tombolas, corridas, fêtes locales et autres activités pour générer des ressources nécessaires au fonctionnement de la station. Toutes les stations de radio culturelle sont alimentées en 110 ou 220 volts par l'entreprise publique d'électricité.

### *Importance du projet*

Malgré les efforts déployés par les communautés, les installations et l'équipement technique de stations de radio communautaires indiennes sont aujourd'hui obsolètes. On y trouve des émetteurs de vingt-trois d'âge qui ont fonctionné sans discontinuer tout au long des années.

C'est pour cette raison que la première station de radio communautaire inaugurée le 11 février 1979, La Voz de Talamanca, a été choisie pour lancer le projet. Vingt-trois ans après, elle n'a pas été modernisée avec les nouvelles technologies de façon à ce qu'elle atteigne son public en moins de temps et à des coûts plus bas. Il est par ailleurs urgent d'offrir une formation continue aux responsables de la station de radio. Ce qui exige que la formation soit axée autour de l'utilisation de l'équipement moderne et des technologies modernes de l'informatique et de l'Internet.

### *Pourquoi renouveler l'équipement ?*

Une petite station de radio est un moyen efficace de renforcement de la démocratie. La démocratie se nourrit de dialogue, de l'échange mutuel d'opinions sur des points de vue opposés. La communication est indispensable à une démocratie active et participative comme celle en vigueur au Costa Rica. Les technologies de pointe facilitent la communication.

## **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

L'ICER est une émanation des et se focalise sur les jeunes gens et les adultes qui pour des raisons professionnelles, obligations familiales, limites matérielles et autres causes ne peuvent tirer parti du système éducatif formel. Le programme d'études de l'ICER permet aux apprenants d'accéder à une formation de valeur intellectuelle, sociale et individuelle dans leur environnement propre et s'attache à préserver leurs nombreuses valeurs autochtones comme partie intégrante du patrimoine national. L'ICER veille à et facilite l'intégration de ses programmes aux besoins, caractéristiques et modes de vie propres des Costaricains. Il s'agit de promouvoir la communication et de soutenir les valeurs, coutumes et traditions des Costaricains.

Le projet s'adresse plus particulièrement aux communautés indiennes pour qu'ils aient accès à l'Internet et communiquent avec le monde. Grâce à l'Internet, on pourrait ouvrir une porte qui non seulement donne accès à ce monde globalisé mais reflète avant tout toutes les particularités

que les stations de radio communautaire promeuvent d'ores et déjà, sauf à les partager avec d'autres communautés par le biais de l'Internet.

*Groupes ethniques bénéficiaires*

*Radio communautaire*

Bribris	La Voz de Talamanca, Cultural Buenos Aires et Boruca
Cabécares	La Voz de Talamanca, Cultural Buenos Aires et Boruca
Malekus	Cultural Maleku
Brucas	Cultural Boruca
Térrabas	Cultural Boruca
Guaymies	Cultural Corredorres.

**3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

1. renouveler les équipements de la station de radio communautaire La Voz de Talamanca avec du matériel de pointe.
2. commencer un processus de formation dans toutes les stations de radio communautaire implantées au sein des communautés indiennes.
3. convertir cinq stations radio au fonctionnement automatique.
4. commencer l'échange de programmes radiophoniques entre toutes les stations de radio communautaire via l'Internet.

**4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

- a. Améliorer la qualité et la quantité de programmes produits par les stations de radio communautaire.
- b. Utiliser les technologies de pointe pour moderniser les cinq stations de radio communautaire implantées au sein des communautés indiennes.
- c. Préparer les diverses communautés indiennes aux nouveaux modes de communication qui font appel à des équipements de transmission et de communication de la nouvelle génération.
- d. Avoir un ensemble d'instruments performants pour la production et le montage de programmes de stations de radio communautaire.
- e. Promouvoir une meilleure diffusion des savoirs et expressions populaires communautaires en tirant parti du format MP3 pour échanger la production radiophonique locale avec les autres communautés.
- f. Préparer les différentes communautés, grâce à la formation à l'utilisation des nouvelles technologies, pour mettre en place de nouveaux modes de communication dans les zones rurales du Costa Rica.

**5. INVESTISSEMENTS :**

*Équipement de cinq stations de radio communautaire :*

1. FM transistorisé, émetteur de 1 KW et une antenne directionnelle ASR Yagui avec câble coaxial et connecteurs pour La Voz de Talamanca.
2. ensemble d'ordinateurs munis de logiciels de programmation automatique pour numériser les petites stations de radio culturelle : La Voz de Talamanca, Radio Cultural Corredores, Radio Cultural Buenos Aires, Radio Cultural Boruca et Radio Cultural Maleku.

## *Formation*

Au cours de la première année, au moins trois sessions de formation seront nécessaires pour former les opérateurs de studio des stations de radio à la bonne utilisation des nouveaux matériels. On prévoit que chaque atelier de formation devrait durer une semaine pour avoir le temps suffisant à l'acquisition des compétences nécessaires à l'utilisation de l'outil informatique, au montage et à la production de programmes radiophoniques.

### **7. RÉSULTATS :**

1. installation d'un émetteur transistorisé à la station de radio culturelle La Voz de Talamanca pour en augmenter la couverture, le temps d'antenne, le confort d'écoute et réduire la consommation électrique.
2. ajout de dix heures supplémentaires de programmation à la station de radio culturelle La Voz de Talamanca.
3. promouvoir la création d'au moins deux nouveaux programmes hebdomadaires d'expression d'opinions et de participation populaire.
4. équiper cinq stations communautaires indiennes avec de la technologie de pointe et de l'Internet.
5. former cinq opérateurs et diffuseurs à l'informatique et à l'automatisation de la radio, en particulier dans le montage de programmes numérisés.
6. organiser trois ateliers de formation d'une durée d'une semaine au cours de la première année.
7. créer un programme hebdomadaire dont les sujets seraient suggérés par les stations de radio culturelle implantées au sein des communautés indiennes.
8. faire place à l'antenne à des lois nationales intéressant les Indiens grâce à des annonces dans les cinq langues indiennes du Costa Rica: bribri, brunca, cabécar, guaymi et maleku.
9. planifier trois forums axés sur des sujets intéressant les Indiens avec des spécialistes comme invités. Tous seront retransmis simultanément par les cinq stations de radio communautaires indiennes. Les auditeurs auront la possibilité de poser des questions.
10. transmettre des nouvelles des municipalités et associations locales qui administrent les territoires indiens.

### **7. ACTIVITÉS :**

1. plan du projet
2. recueil des meilleures offres d'équipement en préparation au choix
3. achat de l'équipement par le bureau central de l'ICER pour l'essai et la formation de trois stagiaires par station
4. mise à profit de l'occasion pour proposer de la formation à chaque station au moment de l'installation de l'équipement
5. rapport intérimaire d'évaluation sera afin de corriger des erreurs (éventuelles) et de permettre d'atteindre les objectifs
6. plusieurs visites à chaque station de radio nécessaires pour le suivi et une bonne prise en main des nouvelles technologies
7. une fois le processus d'automatisation achevé, une évaluation destinée à s'assurer de son bon fonctionnement.

## **8. PLAN DE TRAVAIL :**

*Proposition de calendrier :*

<u>Tâche</u>	<u>Durée en semaines</u>
Planification du projet	3
Achat d'équipements	3
Essai d'équipements	4
Conception du programme de formation	3
Tenue de la première session de formation	1
Installation des équipements	5
Deuxième atelier de formation	1
Troisième atelier de formation	1
Evaluation à mi-chemin	4
Forums	4
Echange de programmes	12
Visites de maintenance des équipements	8
Evaluation finale du projet	5
Rédaction du document final du projet	2

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

L'ICER sera l'instance responsable du suivi opérationnel et de l'évaluation du projet à toutes les étapes.

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Le comité de direction de chaque station assure sa gestion propre. La communauté fournit le reste du nécessaire. C'est ainsi qu'on a fonctionné depuis le début du projet pour éviter le paternalisme et pour que les populations soient des participants actifs et réalisent l'intérêt des moyens de communication pour leur communauté. En deux décennies, ces communautés ont fait la démonstration de leur capacité à obtenir les ressources nécessaires au fonctionnement des stations de radio. Grâce au parrainage, aux dons, aux activités communautaires et à d'autres moyens.

Les avantages offerts par la radio communautaire sur les stations à couverture nationale peuvent être résumés comme suit :

- la station de radio communautaire peut adapter sa programmation et ses horaires aux conditions locales et peut facilement les modifier à la demande.
- La radio communautaire peut de ce fait être au service de la communauté, gagner sa confiance, sa coopération et sa foi. Elle a un air familier parce que les auditeurs connaissent personnellement le diffuseur.

## **11. SUIVI DU PROJET :**

Il n'est pas nécessaire de désigner un professionnel pour un projet si modeste et spécifique comme celui-ci, parce qu'il est facile d'en suivre l'évolution par des visites régulières aux stations.

### 13. **RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

L'ICER soumettra chaque trimestre un rapport d'étape.

## **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

### **ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

En 1994, le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) a apporté son soutien, en même temps que le Centre de Radio Nederland (Pays-Bas), à la préparation d'une série de dix documentaires sur les droits humains intitulée «Les droits des femmes au-delà des mots» et d'autres séries intitulées «Parler vrai»; deux manuels ont été édités sur les «Campagnes radiophoniques» et la «Gestion d'une station (de radio) rurale», dans le cadre du projet de renforcement des stations de radio rurale de Costa Rica.

## **D. BUDGET**

### 1. **Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

- |  |        |
|--|--------|
| • un émetteur FM transistorisé de 1 kW, avec antenne directionnelle, câble coaxial et autres équipements | 14 400 |
| • 5 systèmes automatiques d'émission depuis le studio, qui comprennent :                                 |        |
| - des logiciels d'émission en automatique  |        |
| ➤ ordinateur Pentium avec écran de cm  |        |
| ➤ disque WINDOWS 2000 GB 80, clavier et souris   |        |
| ➤ production de programmes sur CD par chaque station de radio  | 15 600 |
| Suivi du projet :  | 1 000  |

**TOTAL :** 31 000

### 2. **Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

- |   |       |
|---|-------|
| • contrôle et suivi   | 2 000 |
| • trois sessions de formation ICER                                | 2 000 |
| • évaluation du projet  | 1 000 |
| • installation des équipements                                    | 3 000 |
| • matériel électrique nécessaire à l'installation des équipements | 1 000 |
| • dépenses opérationnelles (per diem, visites, essence, imprévus) | 4 200 |
| • dépenses administratives et salaires                            | 5 000 |
| • autres dépenses   | 1 800 |

**TOTAL :** 20 000

# ÎLES FIDJI

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>ÎLES FIDJI : LES FEMMES PARLENT AUX FEMMES</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 FIJ/02</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radio communautaire</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Médias communautaires, pluralisme et liberté d'expression ; formation</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière, formation, équipement</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 102 500</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 68 500</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>FemLINKpacific</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>FemLINKpacific</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>SUVA</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Sharon Bhagwan Rolls Coordinatrice de FemLINKpacific</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

La dérégulation des médias aux Iles Fidji est intervenue vers le milieu des années 70. Elle a permis l'émergence de nombreux quotidiens, de radios privées et, à partir de 1990, de la télévision. Mais la société fidjienne est, dans son ensemble, demeurée passive face à l'évolution des médias nationaux.

Cette dérégulation de la radio et les réformes intervenues dans le secteur public ont abouti à une transformation du paysage radiophonique. La réduction des subventions gouvernementales et l'apparition des nouvelles technologies audiovisuelles ont conduit à une réduction des effectifs plutôt qu'à un renforcement de l'efficacité du service public. On peut même dire que les avancées techniques ont généré bien plus de bénéfices pour les annonceurs publicitaires que pour quiconque.

Toutefois, en termes d'audiovisuel de service public, il convient de relever une exception notable. La *Fiji Broadcasting Corporation Limited* (l'ancienne radio gouvernementale) a passé un contrat avec le gouvernement pour exploiter pendant un certain temps deux stations de radio de service public (émettant en fidjien et en hindi). Cet accord permet de diffuser des informations plus approfondies que celles d'une radio strictement commerciale.

L'histoire politique des conflits internes des Iles Fidji a fait apparaître non seulement l'existence de nouveaux problèmes sociaux et économiques, mais également le besoin des diverses communautés qui composent la population de faire valoir leurs points de vue sur les problèmes de la vie quotidienne, et par-là même participer au processus de développement social et politique du pays. Cela dit, leur participation à la production radiophonique est fort réduite, et le secteur de la radio communautaire est pratiquement inexistant, se limitant à la radio du campus de l'Université du Pacifique Sud (USP).

Depuis sa création en septembre 2000, l'Association FemLINKpacific a lancé le projet "Initiatives médiatiques pour les Femmes" pour soutenir et concrétiser le concept de médias communautaires, en réaction au coup d'Etat intervenu en mai 2000. Elle vise à apporter une réponse alternative et des opinions complémentaires aux programmes diffusés par les grands médias, en particulier pour ce qui concerne les problèmes relatifs à la culture de paix et les préoccupations des femmes fidjiennes. L'Association a produit une série de programmes vidéo et radio de type communautaire et, afin de renforcer son action au sein des communautés, elle prévoit maintenant de mettre en œuvre sa propre unité mobile de radio communautaire (*la radio dans une mallette*).

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Les bénéficiaires du projet seront les femmes qui vivent dans les zones rurales et semi-urbaines, dont la vie et les préoccupations sont ignorées des médias et même des réseaux d'information des ONG. Le gouvernement, les ONG et les partenaires régionaux qui travaillent au contact de la population féminine du pays sont les mieux placés pour connaître les réactions des communautés et pour leur transmettre toutes les informations nécessaires à leur développement.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Créer une unité mobile de radio communautaire.



- Organiser une formation de base sur les médias communautaires avec l'aide d'une équipe de bénévoles issus des ONG représentées dans le collectif de gestion de FemLINK.
- Entreprendre des visites dans les provinces de l'Ouest et du Nord afin d'établir les bases d'un réseau de contacts locaux.
- Mettre sur pied des sessions de formation à la radio communautaire pour le réseau local.
- Produire et diffuser une série d'émissions intitulées "*Le week-end radio des femmes*", totalisant 24 heures de programmes par week-end.

#### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

La structure traditionnelle de la chaîne de décision ne permet pas aux femmes, particulièrement celles qui vivent dans les zones rurales ou dans un milieu défavorisé, de faire valoir leurs points de vue sur les questions d'intérêt général. En se rendant auprès de ces femmes ou de ces communautés avec une petite unité mobile de radio, FemLINK leur offrira un espace d'expression leur permettant de s'exprimer et d'échanger leurs opinions. Par le moyen d'un émetteur à faible portée, l'Association encouragera les femmes à se parler et à se faire entendre de leurs communautés. Lorsque la possibilité est donnée à une population de faire valoir ses opinions librement et sans contrainte, c'est là une véritable expérience de démocratie.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

- Une unité mobile de radio communautaire dite "une radio dans une mallette".
- Matériel de reportage radio pour six communautés.
- Un véhicule tout-terrain.
- Formation en production radiophonique à l'intention du Comité de direction et des bénévoles des ONG.
- Visites sur le terrain et formation des communautés.
- Documentation et matériels destinés à la production de programmes.

#### **8. RÉSULTATS :**

- Constitution d'une unité mobile de radio communautaire.
- Formation avancée en production radiophonique pour six bénévoles à Suva et six autres à l'intérieur du pays.
- Fourniture d'équipement de reportage radio à six groupes de femmes appartenant aux diverses communautés.
- Formation de base à l'intention de trente autres membres des communautés sur le concept et les principes de la radio communautaire.
- Production dans quatre sites différents de la série "*Le week-end radio des femmes*".

#### **7/8. ACTIVITÉS et PLAN DE TRAVAIL :**

**Mois 1-3 :** Acquisition de l'équipement. Visites sur le terrain.

**Mois 3-4 :** Formation des bénévoles à Suva.

Début de la production et de la diffusion des programmes.

Production de la série "*Le week-end radio des femmes*" à Suva.

Rapport intermédiaire.

**Mois 5-8 :** Formation au niveau des communautés et formation des bénévoles hors de Suva.

Début de la production de programmes à l'extérieur de Suva.

Production et diffusion de la série "*Le week-end radio des femmes*" sur les sites de Nausori, Labasa, Nadi, Lautoka et Suva.

**Mois 9-12 :** Poursuite des sessions de perfectionnement technique et de production.

**Mois 12 :** Rapport final.

**9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Ce projet sera mis en œuvre par FemLINKpacific, ONG dûment agréée. Le sous-comité de l'Association chargé des affaires financières contrôlera l'exécution du budget et veillera à ce que toutes les activités financières soient entreprises dans la transparence. L'équipe en charge du projet, sous l'autorité du collectif de gestion, identifiera les problèmes prioritaires, procédera aux recherches préliminaires et proposera des réponses aux questions soulevées. En liaison avec les bénévoles, l'équipe assurera la production et la diffusion des programmes.

**10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

FemLINKpacific a élaboré un nouveau concept en matière de promotion des médias pour ses partenaires communautaires dans le pays et ses bailleurs de fonds. L'Association ne s'attend pas à ce que les communautés visées par le projet puissent à elles seules assurer l'équilibre financier du projet. Aussi, elle travaille projet par projet, en poursuivant ses recherches de sponsors et de subventions parmi les agences de développement nationales et internationales.

**11. SUIVI DU PROJET :**

Il serait souhaitable que l'UNESCO puisse assurer le suivi des activités de ce projet.

**13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

FemLINKpacific s'engage à fournir un rapport de suivi tous les quatre mois, ainsi que sur demande.

**C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

Le PIDC a soutenu financièrement le développement des médias des Iles Fidji à travers quatre projets nationaux et plusieurs projets régionaux.

**ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

FemLINKpacific a déposé une demande de licence d'émission auprès du Ministère de la Communication pour une unité mobile (mallette) de radio communautaire ; elle était à l'étude en août 2003 et sera vraisemblablement accordée en 2004. En septembre 2003, l'Association a organisé, avec l'aide de l'UNESCO, des sessions d'initiation au concept et aux principes de la radio communautaire à l'intention de son Comité de direction ainsi que pour les spécialistes de l'action féminine au sein du gouvernement et des ONG. En outre, des programmes radiophoniques ont été produits pour diffusion par les stations de grande écoute du pays.

**APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET :**

FemLINK dispose d'un Bureau et d'équipement à Suva. Ses membres seront associés à toutes les activités du projet, y compris la recherche de financement, et les volontaires de l'Association ainsi que ceux des médias communautaires y consacreront leur temps et leur savoir-faire.

**AIDE SOLLICITÉE AUPRÈS DE SOURCES AUTRES QUE LE PIDC :**

Aucune.

**D. BUDGET**

**1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• Unité mobile (mallette) de radio communautaire et fret :	8 500
• Véhicule :	8 000
• 6 unités de reportage radio :	6 000
• Formation pour les ONG etc. :	10 000
• Formation au sein des communautés :	15 000
• Frais de production :	20 000
• Evaluation (PIDC/UNESCO) :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>68 500</u></b>

**2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Personnel :	24 000
• Bureau, appui logistique, équipement :	10 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>34 000</u></b>

## TIMOR ORIENTAL

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>TIMOR ORIENTAL : FORMATION A LA PRODUCTION DOCUMENTAIRE POUR LES RADIOS COMMUNAUTAIRES</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 TMI/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radiodiffusion</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Radios communautaires</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière, équipement</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 63 476</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 50 956</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Radios communautaires du Timor Oriental</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Association des radios communautaires (CRA), avec diverses stations communautaires (principalement la radio de la Communauté de Los Palos [RCL] et Radio Rakambia, et l'UNESCO.</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Timor Oriental</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>James Scambary, formateur et intervenant de l'UNESCO à RCL.</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## B. PRÉSENTATION

### 1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :

Lorsque la présence indonésienne a pris fin en 1999, le Timor oriental s'est retrouvé avec des infrastructures détruites à 75 %, et un héritage de répression et de culte du secret. En l'absence de toute tradition de médias libres et ouverts, la plupart des institutions et organismes visant à créer une base de médias indépendants ont dû partir de zéro. Après trois ans, le pays compte deux journaux nationaux et un certain nombre de publications de diffusion plus restreinte, une radio et une télévision nationale appartenant à l'Etat, et environ 17 stations de radio communautaire. Toutefois, peu de gens peuvent faire la dépense d'un récepteur de télévision, et en l'absence de tout système national de diffusion de la presse écrite, à quoi vient s'ajouter un faible taux d'alphabétisation, la radio demeure la source essentielle de l'information.

A ce jour, il ne semble pas qu'il y ait une tentative concertée de censurer la presse, mais la possibilité demeure. Ainsi, les chaînes nationales de radio de télévision installées par l'UNTAET devaient être placées sous le contrôle d'un organisme indépendant, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, mais c'est le Comité de Direction du gouvernement qui a procédé à sa nomination. Les lois du pays en matière de diffamation constituent également une source de préoccupation, dans la mesure où elles laissent une trop grande place à l'interprétation. Un autre problème est posé par le fait que la plupart des stations de radio communautaire fonctionnent sans licence. A l'heure où le présent dossier est élaboré, l'on peut croire (ou espérer) que les dispositions qui avaient été prises dans le cadre du mandat de l'UNTAET auront été prolongées. Une nouvelle législation visant à combler ce vide juridique a bien été rédigée, mais n'a jamais été promulguée. Cette situation appelle une clarification urgente, car les sanctions prévues pour une exploitation sans licence valable sont sévères et ouvrent la voie à des applications sélectives.

Le secteur de la radio au Timor oriental consiste, comme on l'a vu plus haut, en une station gouvernementale *Radio Timor Leste (RTL)*, et 16 stations de radio communautaire. Ces dernières ont été créées pour la plupart avec l'aide de l'UNESCO, de l'UNAID et de la Banque Mondiale, auxquels se sont joints de nombreux sponsors, mais plusieurs, sinon la plupart de ces stations sont confrontées à divers problèmes relatifs à l'autosuffisance et au maintien d'un personnel bénévole déjà formé. Une autre difficulté, qui pour être de moindre urgence n'en est pas moins importante, réside dans la qualité insuffisante des programmes d'information générale et d'actualité, et l'absence de reportages d'investigation. Bien que cette situation soit due en partie à l'héritage du passé, elle résulte également d'une absence de formation, d'expérience et de confiance en soi.

En tant que jeune nation, le Timor oriental doit affronter une foule de décisions portant sur les orientations du développement et sur la nature de ses structures politiques, économiques et juridiques. Il est fondamental que de telles décisions soient prises dans une atmosphère de débat ouvert rendu possible par des médias libres et décidés.

Ce projet vise à ancrer le pluralisme des médias au Timor oriental grâce à un programme de formation complet destiné aux journalistes des radios communautaires. Les formateurs seront issus des diverses stations de radio communautaire dans tout le pays, de même qu'un groupe de 12 stagiaires. La formation sera assurée par des journalistes disposant d'une bonne expérience en matière de reportage d'actualité et de production d'émissions documentaires, et les ONG participant au projet renforceront les compétences des stagiaires dans les domaines de la rédaction, de la recherche et de l'analyse. Les collaborateurs des ONG pourront également accroître leur expérience grâce à des échanges entre les stations.

Dans le cadre du programme de formation, les formateurs et les stagiaires assureront la production et l'enregistrement d'un programme radiophonique d'une heure consacré à des sujets d'actualité et appelé à être diffusé au plan national. Il pourra ultérieurement passer à une fréquence hebdomadaire. Sa production sera coordonnée par un Comité issu de la société civile timoraise, des ONG travaillant dans le domaine de la radio communautaire et des représentants des médias communautaires, comme l'Association des radios communautaires (CRA). Ce Comité pourrait demeurer une libre association ou devenir un organisme constitué.

Une autre solution serait d'attendre que les médias timorais acquièrent, avec le temps, l'expérience et la maturité nécessaires, comme cela sera le cas, mais face à des projets à long terme tels que le *Timor Gap Treaty* actuellement en cours de discussion, il devient essentiel de développer sans délai un outil apte à servir le débat public. Bien que RTL possède à la fois l'expérience et les ressources permettant de procéder à une évaluation critique de sujets aussi complexes, les radios communautaires doivent apparaître comme une expression alternative et indépendante au sein des médias timorais.

La plupart des stations de radio du Timor oriental sont exploitées avec des moyens limités. Elles ne disposent guère de matériel performant, partagé par plusieurs d'entre elles, de sorte que l'acquisition d'équipements complémentaires est désormais essentielle à la réalisation des objectifs du présent projet. Les journalistes ont besoin d'un libre accès à des équipements informatiques et à du matériel d'enregistrement, et la fourniture d'un stock de consommables comme des CD enregistrables est la condition d'une diffusion au plan national, tout comme le sont des mini disques et des disquettes destinés à l'exploitation d'un système d'archivage.

## **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

- Les journalistes de toutes les stations du Timor oriental, grâce à une formation en matière d'information générale et de production documentaire,
- La population du Timor oriental, grâce à un meilleur accès à des programmes équilibrés traitant de manière objective des affaires courantes,
- Les ONG de la société civile timoraise, grâce à une formation portant sur les médias et l'accès à un forum permettant des échanges de vues sur des sujets d'intérêt national.

## **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Mettre en place un programme d'informations générales à l'intention des radios communautaires, coordonné par des acteurs de la société civile timoraise,
- Former chaque année 12 journalistes des radios communautaires au traitement critique des informations générales et à la production documentaire, ainsi que 12 représentants des ONG de la société civile timoraise aux techniques de base de l'information.

## **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

- Accroître le nombre de journalistes timorais ayant reçu une formation avancée en matière de reportage et de traitement des informations d'intérêt général,
- Consolider le pluralisme des médias en renforçant les radios communautaires en tant que moyen d'expression alternatif et critique au sein des médias timorais,
- Promouvoir le processus démocratique en encourageant des débats ouverts et sans contrainte sur les questions d'intérêt national.

## **5. INVESTISSEMENTS :**

- 6 formateurs issus des stations de radio, des ONG et des médias communautaires,
- 12 journalistes des diverses radios communautaires,
- 12 collaborateurs des ONG timoraises,
- 2 téléphones mobiles avec leurs cartes,
- 3 enregistreurs portatifs de mini disques avec leurs microphones,
- 300 CD enregistrables,
- 50 disquettes,
- 100 mini disques,
- Ordinateur équipé d'un Pentium 4 avec graveur de CD,
- Onduleur.

## **9. RÉSULTATS :**

- 12 journalistes spécialisés en radio communautaire auront été formés chaque année au reportage d'information générale, à la production documentaire, et auront accru leur savoir-faire en matière de recherche et d'analyse,
- Archivage des documents audio et écrits sur mini disques et disquettes,
- Coordination des diverses ONG du Timor oriental pour la conception commune d'une émission radiophonique,
- Possibilités accrues pour les journalistes de communiquer entre eux,
- Distribution des copies de l'émission à l'échelle nationale.

## **7. ACTIVITÉS :**

- Conférence réunissant les ONG concernées, l'Association des radios communautaires (CRA) et des représentants des stations de radio, sélection des membres du Comité de Coordination, mise au point détaillée du plan de travail.
- Réunion du Comité de Coordination, identification des formateurs, sélection des candidats à la formation provenant des autres stations, choix des journalistes et des sujets prévus pour la première émission, organisation du réseau de distribution.
- Début de la formation ; recherche, interviews.
- Production de la première émission.
- Enregistrement de l'émission sur CD.
- Distribution et diffusion du premier programme.

## **8. PLAN DE TRAVAIL :**

**20 janvier 2005** : Réunion des ONG concernées et des représentants des médias communautaires ; sélection des membres du Comité de Coordination.

**27 janvier** : Réunion du Comité de Coordination, identification des formateurs, choix des journalistes et des sujets prévus pour l'émission, sélection des candidats à la formation provenant des autres stations, attribution de personnel pour les stages et organisation du réseau de distribution.

**4 / 19 février** : Début de la formation ; recherche, interviews.

**20 / 27 février** : Production de la première émission.

**28 février** : Enregistrement de l'émission sur CD.

**1<sup>er</sup> mars** : Distribution et diffusion du premier programme.

*Toutes les activités prévues, à l'exception de la première mentionnée, auront une périodicité mensuelle.*

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Une conférence, qui réunira toutes les parties concernées, aura à décider des ressources que chaque groupe pourra investir en temps et en personnel, et du rôle qui sera le sien : soit une implication directe dans la programmation, soit simplement une activité de formation ou de conseil.

Un Comité sera ainsi constitué par élection ou nomination au sein de chaque groupe pour la coordination du programme. Le Comité tiendra une réunion mensuelle pour décider de la sélection des formateurs, des stagiaires et des journalistes concernés par le projet, des locaux affectés à la formation, de l'identification des sujets à traiter dans les émissions, des personnes à interviewer.

Un coordonnateur du projet sera nommé pour en assurer le suivi trois jours par semaine.

### **Organismes et personnalités participant déjà aux activités du projet :**

**Enrico Pereiz**, Directeur, *Radio Rakambia*

**Indra Monemnasi**, Formatrice/Coordinatrice, *Radio Timor Kmanek*

**Rafael Goncalves**, Directeur, *Radio Tokodede Liquica*

**Alfredo De Araujo**, Directeur, *Radio communautaire de Los Palos*

**Pedro De Oliveira**, Président, *Association des radios communautaires*

**Joey Borges**, Conseiller en radio communautaire, *Radio Lorika Lian, Radio Falintil*

**Zesopol Carlito Carminha**, Rédactrice en Chef, *Talitakum, (magazine d'investigation)*

**Charles Scheiner**, Coordinateur, *La'o Hamutuk, (Analyse économique et groupe de suivi des ONG)*

**Nelson Belo**, Directeur adjoint, *Programme de contrôle des systèmes judiciaires*

**Manuella Leong**, Coordinatrice, *FOKUPERS, (Groupe de défense des Femmes pour la promotion de leur formation)*

**Jose Luis**, Coordinateur, *Yayasan Hak (Groupe de suivi sur les questions concernant les Droits de l'Homme)*

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Après un an d'activité, la formation aura concerné suffisamment de personnes pour qu'elles puissent à leur tour transmettre leur savoir-faire au sein de leurs stations de radio communautaire et assurer la formation de leurs collègues, entretenant ainsi un noyau constant de journalistes possédant les compétences et l'expérience nécessaires pour maintenir la tradition du reportage critique. Lorsque les premiers investissements en formation et en matériel auront été réalisés, l'on peut penser que les ONG concernées seront en mesure d'obtenir pour ce projet des subventions plus importantes de la part des organismes internationaux ou même poursuivre les activités du programme sans apports externes si nécessaire, grâce à la mise en commun des ressources des stations de radio communautaire.

## **11. SUIVI DU PROJET :**

Le suivi sera assuré par l'UNESCO.

## **13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Le Coordonnateur du projet élaborera un rapport de suivi tous les quatre mois, ainsi qu'à la demande du PIDC et de l'UNESCO.



## C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :

Larges consultations avec toutes les ONG concernées, la TJLA et l'Association des radios communautaires ; élaboration du sommaire des activités du projet et traduction en langue indonésienne ; évaluation du coût des équipements nécessaires.

## D. BUDGET

### 1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :

• 3 formateurs, 3 j./ par semaine, à US\$ 20/j. (48 semaines) :	8 640
• 12 journalistes stagiaires, 3 j./ par semaine, à US\$ 10/j. (48 semaines) :	17 280
• Coordonnateur, 3 j./ par semaine, à US\$ 30/j. (48 semaines) :	4 320
• Ordinateur avec graveur CD :	1 800
• Onduleur :	250
• Enregistreurs mini disques :	1 800
• 100 mini disques :	550
• 3 microphones :	700
• 50 disquettes :	70
• 300 CD enregistrables :	825
• 2 téléphones mobiles :	400
• Cartes téléphoniques :	300
• Suivi des activités :	1 000
• Papeterie, matériel de bureau :	1 000
• Carburant (US\$ 15/j.) :	6 480
• Frais administratifs (10 %) :	4 541
• Suivi du projet:	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>50 956</u></b>

### 2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :

• Locaux pour la formation à Radio Lorika Lian (US\$ 30/j.*) :	4 320
• Stages des ONG pour la formation des reporters (US\$ 20) :	1 440
• Rapports de suivi :	1 000
• Logement des stagiaires ou des membres des ONG dans les locaux de la radio communautaire de Dili (US\$ 10 / semaine) :	5 760
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>12 520</u></b>

(\*) Les frais de déplacement des stagiaires entre leur logement et les locaux de formation seront comptabilisés dans le per diem conformément au budget.

# INDE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>INDE: FORMATION ET RECYCLAGE DANS LES JOURNAUX LOCAUX DE L'INDE DU SUD</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 IND/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Presse écrite</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Développement de ressources humaines</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>50 700 \$US</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>34 200 \$US</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Personnel de petits journaux locaux</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>AMIC-Inde c/° Anugrah Madison Advertising Pvt Ltd – Geo Towers, 465 (Old n° 319), Anna Salai, Chennai 600 035 Tél: 00 91 44 24342917 / 4363625 Fax: 00 91 44 243220610</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Inde du Sud</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>AMIC-Inde</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Près de 75 % des journaux indiens appartiennent à la presse de petite et moyenne catégories. Une bonne part d'entre eux sont édités en langues locales, en zones urbaines et sont gérés par une seule personne avec l'aide d'un personnel insuffisamment formé et avec un matériel obsolète. Mais dans un pays aussi profondément diversifié que l'Inde, ce sont des voix qui comptent par leur intérêt pour les préoccupations, sujets, actualités et populations locales. Faibles de par leur diffusion (25 000 exemplaires au maximum), ils subissent de plein fouet le bouleversement des tendances du marché, l'absence de compétence professionnelle et de formation et des investissements irréguliers.

Cependant, en raison de l'accroissement du taux d'alphabétisation en Inde, et de l'activisme des gouvernements provinciaux, ces petits journaux (ayant une diffusion quotidienne ou hebdomadaire de 1 000 à 10 000 exemplaires) sont appelés à devenir des instruments de démocratisation plus efficaces en vue de la bonne gouvernance locale. Si certains de ces journaux sont indépendants, d'autres sont administrés par des hommes politiques ou d'affaires locaux et sont de ce fait sous pression. Néanmoins les journaux locaux sont le reflet des préoccupations locales des différentes communautés, surtout lorsqu'il s'agit de langues locales.

La formation du personnel rédactionnel de ces journaux est désormais un enjeu majeur du fait de l'influence potentielle qu'exercent ces journaux dans la lutte contre l'ignorance et pour la promotion de la transparence dans l'administration des zones rurales et marginalisées.

Notre projet a pour objet d'offrir de la formation professionnelle aux journaux locaux, dans les domaines des techniques éditoriales et de gestion. Ainsi, le projet vise à améliorer leurs contenu et couverture éditoriaux, leur gestion et diffusion et permettre une plus grande participation de la communauté (à ses affaires).

Ces démarches sont vitales à un double égard : il y a une demande de journaux locaux simples de la part des personnes alphabétisées en nombre croissant et d'un espace ouvert aux problèmes et préoccupations communautaires dont ne traitent pas les grands journaux, qui sont mieux diffusés. Avec la montée en puissance et l'activisme croissant des *panchayats* (administrations locales autonomes) et la demande croissante d'espaces d'expression par davantage de gens, des médias locaux plus actifs deviennent plus indispensables.

Le projet organisera et mettra en œuvre huit sessions de formation sur l'administration et la gestion de journaux locaux dans le sud de l'Inde, dans les Etats de l'Andhra Pradesh, Karnataka, Kerala et Tamil Nadu.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Le projet met l'accent sur la formation du personnel dans des journaux locaux et aussi sur la transformation en vrais journaux des lettres d'information et autres petites publications éditées par des ONG et des groupes communautaires qui ont la capacité de gérer des médias locaux en ville et dans des villages et sur celle de leaders et jeunes de communautés susceptibles de se lancer dans l'édition d'un journal.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- former au moins 100 journalistes et patrons de presse (25 de chacun des quatre Etats du sud de l'Inde) en techniques éditoriales et de gestion de journaux ;
- organiser à cet effet huit ateliers de trois jours dans les quatre Etats du sud de l'Inde.

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Enraciner le pluralisme des médias dans les zones rurales, développer les compétences dans les médias professionnels et améliorer les capacités de communication des populations rurales.

### **5. INVESTISSEMENTS :**

- 1) des consultants pour la formation
- 2) le matériel nécessaire à la formation et l'équipement
- 3) des ateliers de formation.

### **10. RÉSULTATS :**

Près de cent journalistes et patrons de journaux de moyenne et petite catégories acquièrent des compétences professionnelles (en reportage, collecte de l'information, préparation de textes, mise en page, illustration, production et impression), qui permettent d'améliorer la qualité du contenu des journaux locaux.

### **7. ACTIVITÉS :**

*Etape 1 :* identifier les titres locaux dans chacun des quatre Etats du sud de l'Inde, qui nécessitent formation, compétences et investissements professionnels.

*Etape 2 :* réunir des spécialistes nécessaires à la formation, aux interventions, etc. pour l'atelier envisagé.

*Etape 3 :* créer le matériel pédagogique destiné aux participants des ateliers.

*Etape 4 :* organiser deux ateliers dans chacun des quatre Etats.

*Etape 5 :* suivi des stagiaires et journaux sur le lieu de travail et évaluation des progrès accomplis par le journal.

### **8. PLAN DE TRAVAIL :**

*Mois 1 :* phase préparatoire et sélection des journaux locaux dans chaque Etat.

*Mois 2 :* recrutement de consultants.

*Mois 3 :* préparation de la session de formation et production du matériel pédagogique.

*Mois 4 :* organisation et tenue de huit sessions de formation.

*Mois 9-11 :* évaluation de l'impact de la formation.

*Mois 12 :* évaluation du projet.

### **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le projet sera mis en œuvre par la section indienne du Centre asiatique d'information et de communication sur les médias (AMIC-Inde). AMIC-Inde jouit d'une bonne réputation auprès des organisations internationales, du gouvernement indien, du monde universitaire, des milieux d'affaires, des autres ONG, pour sa contribution dans le domaine du développement des médias. De part ses statuts, AMIC-Inde est une organisation bénévole formée de membres individuels et institutionnels quadrillant tout le pays, vouée tout naturellement à la prise en charge, à la

coordination et à l'exécution de toutes les tâches envisagées avec le concours et l'aide de ses institutions membres en Inde.

**10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

La formation au bénéfice de journaux de petite et moyenne catégories est une nécessité en Inde. L'amélioration des compétences dans les journaux locaux apportera une contribution décisive à la viabilité du secteur dans son ensemble.

AMIC-Inde continuera à suivre les progrès accompli par les journaux concernés. Les bénéficiaires de l'atelier continueront à recevoir d'AMIC la documentation pédagogique et l'information sur les possibilités d'approfondir la formation.

**11. SUIVI DU PROJET :**

Le soumissionnaire propose la désignation de l'Institut indien de presse (PII) qu'administre le très respecté et expérimenté directeur de la publication Ajit Bhattacharjea, comme instance de suivi du projet. L'Institut indien de presse, qui a son siège à New Delhi, édite une publication, *Grassroots*, qui a pour centre d'intérêt l'actualité de l'Inde rurale et reprend souvent des articles parus dans les journaux locaux de campagne de l'Inde.

**12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

En 2002, AMIC-Inde a mis en œuvre un projet du PIDC portant sur les besoins en formation dans le domaine de la communication en Inde. Par ailleurs, une étude préliminaire effectuée par AMIC-Inde a fait ressortir la nécessité de formation professionnelle au bénéfice des journalistes employés dans des titres de petite et moyenne catégories.

**13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

AMIC-Inde fera chaque trimestre rapport sur les progrès du projet.

## **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

Précédents projets du PIDC exécutés en Inde depuis l'an 2000 :

1. 352IND91 – Besoins des médias en matière de formation dans le domaine de la communication (30 000 \$US).
2. 352IND01 – Centre de production de la radio communautaire Namma Dvani (17 000 \$US).

Selon le rapport annuel de 2001 édité par l'Annuaire des journaux de l'Inde, sur 5 915 publications (recensées dans le pays), on pouvait considérer 295 journaux comme importants, 1095 comme moyens et 4525 comme petits.

La vie démocratique à la base est très active en Inde depuis l'adoption des lois sur la décentralisation et la liberté d'information. Par ailleurs, chaque région a ses centres d'intérêt, sujets de préoccupation, compositions communautaires et institutions démocratiques propres. Par leur biais, les problèmes locaux peuvent être exposés à la population, leur opinion obtenir voix publique au chapitre dans leur propre journal. En Inde, la majorité de ces communautés ne peuvent pas s'exprimer à la radio publique ou à la télévision publique ou privée. Un journal local

demeure le meilleur moyen de libre expression et communication. Il contribue à consolider le développement économique, social et éducatif parce que le journal local peut fournir un espace au débat, aux différents choix de politiques et centres d'intérêt, et susciter l'émergence d'initiatives proches des aspirations de la population.

## D. BUDGET

### 1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :

• 1. consultants pour la formation	7 200
• 2. matériels de formation pour huit ateliers	6 000
• 3. coûts de sessions de formation pour huit ateliers	20 000
• 4. suivi du projet	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>34 200</b>

### 2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :

• 1. logistique, soutien administratif et communication	5 000
• 2. salaires du personnel	10 000
• 3. rédaction de rapports	1 500
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>16 500</b>

### Détails du budget concernant les apports du PIDC (en \$US) :

1. Personnel	
- salaire de consultant(s) du projet :	
@ 400 \$ par mois pour un an	7 200
2. Location des équipements :	6 000
3. Formation	
(Savoirs techniques nécessaires aux journaux locaux - rédaction, gestion et production)	
- billets de train pour 25 participants à chaque atelier	
(30 \$ x 25 participants x 8 ateliers)	6 000
- transport local @ 100 \$ par atelier	
(100 \$ x 8 ateliers)	800
- hébergement et <i>per diem</i> des participants	
(15 \$/jour x 25 participants x 2 jours)	6 000
- repas et hospitalité aux ateliers	
(5 \$ x 25 participants x 8 ateliers x 2 jours)	2 000
- fournitures et matériels	
(175 \$ x 8 ateliers)	1 400
- préparation et acheminement de matériel pédagogique	2 500
- visites de suivi effectuées auprès des journaux	1 200
4. Communication et coordination	3 000
5. Suivi	1 000
<b>TOTAL</b>	<b>34 200</b>

# RÉPUBLIQUE KIRGHIZE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
<b>1.</b>	<b>TITRE</b>	<b>RÉPUBLIQUE KIRGHIZE : CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIMÉDIAS DANS LA PROVINCE DE TALAS</b>
<b>2.</b>	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/ 24KYZ/01</b>
<b>3.</b>	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radiodiffusion</b>
<b>4.</b>	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Médias communautaires</b>
<b>5.</b>	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
<b>6.</b>	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Equipement, formation</b>
<b>7.</b>	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 38 000</b>
<b>8.</b>	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 31 000</b>
<b>9.</b>	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Université d'Etat de Talas</b>
<b>10.</b>	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Commission nationale de la République Kirghize pour l'UNESCO</b>
<b>11.</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>Province de Talas</b>
<b>12.</b>	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Commission nationale de la République Kirghize pour l'UNESCO</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Les communautés rurales de petits pays tels que la République Kirghize sont souvent confrontées à un déficit d'informations qui leur seraient utiles pour améliorer leur niveau de vie et lutter contre la pauvreté. Cette situation résulte d'une insuffisance d'infrastructures en matière de technologies de l'information et de la communication, ainsi que de l'élargissement croissant du fossé numérique. Cela étant, le pays a la ferme intention de rejoindre la société du savoir en créant un Centre Communautaire Multimédias (CMC) visant à "inclure les exclus". L'une des conditions essentielles permettant de faciliter l'accès des populations défavorisées aux TIC consiste à mettre en œuvre l'installation d'un centre communautaire multimédias composé d'une station de radio et d'un télécentre. (Bien que la région présente un relief montagneux, elle ne pose pas de problèmes à la diffusion en FM).

Au cours des dernières années, les TIC ont nettement progressé dans le pays, parallèlement au développement d'une législation appropriée et d'un enseignement de haut niveau. Toutefois, l'impact sur les zones rurales, où réside la plus grande partie de la population, n'a guère été perceptible. Les habitants des zones reculées ne possèdent ni ordinateurs personnels ni d'autres moyens d'accéder aux technologies modernes de l'information. Certaines régions sont même dépourvues de médias électroniques. La province de Talas est l'une d'entre elles. Située à la frontière avec le Kazakhstan, elle a été choisie pour abriter la première implantation d'un Centre Communautaire Multimédias, dans la mesure où elle est l'une des plus démunies, mais aussi une région qui jouit de la stabilité politique.

Ce projet sera mis en œuvre à l'Université d'Etat de Talas, qui comprend quatre facultés : la Faculté d'Economie et d'Ecologie, la Faculté de Pédagogie, la Faculté de Philologie et la Faculté de Technologie, fréquentées par quelque 2500 à 3000 étudiants dont la plus grande partie est issue des zones rurales. Depuis 2000, l'Université entretient un centre Internet qui permet d'organiser des travaux pratiques sur ce réseau, en plus de ses propres cours d'informatique. Les étudiants, enseignants, écoliers, de même que tous les habitants de Talas peuvent aisément accéder au Centre. Comme KyrghyzTeleCom, l'un des principaux fournisseurs d'accès du Kirghizistan, possède une agence dans la ville de Talas, l'accès à Internet ne pose aucun problème, et le tarif est le même pour tout le pays.

L'administration de l'Université a accepté de prendre en charge quelques-unes des dépenses courantes (électricité, gardiennage etc.) du futur Centre comme cela est déjà le cas pour le centre Internet. En outre, l'Université fournira les locaux destinés à abriter le Centre. Les étudiants de l'Université constituent le noyau de bénévoles potentiels qui travailleront au Centre en qualité de producteurs, reporters, techniciens d'exploitation et formateurs aux TIC. Comme la majorité d'entre eux viennent des zones rurales, ils ont exprimé leur volonté de se mettre au service des intérêts de leurs communautés. Cela dit, la collaboration de spécialistes et d'experts étrangers demeure toujours possible.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

L'Université d'Etat de Talas et l'ensemble des communautés rurales de la région.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Négociations avec les autorités compétentes pour l'attribution d'une fréquence FM et d'une licence d'émission.



- Aménagement de locaux et installation du Centre Communautaire Multimédias.
- Atelier de formation à l'intention du personnel du Centre et des journalistes de la région de Talas.

#### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

- Le projet pilote aboutira à la création d'un système opérationnel permanent en matière d'information et de communication qui contribuera de manière significative à la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales.
- La création du Centre Communautaire Multimédias constituera le socle sur lequel pourront se développer les technologies de l'information et de la communication dans les zones rurales.
- Les médias de masse sont appelés à améliorer considérablement la vie quotidienne des populations rurales par la diffusion d'informations de nature éducative, culturelle et scientifique.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

- Attribution d'une fréquence FM et d'une licence d'émission.
- Équipement : Emetteur radio ("valise d'émission"), ordinateurs (pour l'administrateur et les usagers), imprimantes (monochrome et couleur), logiciels, scanner, modem, caméra vidéo numérique, appareil photographique numérique, projecteur numérique, pièces de rechange, hub et raccordement au réseau Internet.
- Atelier de formation destiné au personnel du Centre et aux journalistes locaux.
- Formateurs professionnels.

#### **11. RÉSULTATS :**

La communauté de Talas bénéficiera d'un accès à des informations de nature à améliorer ses conditions d'existence.

#### **7. ACTIVITÉS :**

- Acquisition de l'équipement,
- Formation du personnel du Centre,
- Séminaire local avec la participation des représentants des diverses communautés,
- Organisation de débats de groupe en liaison avec les autorités locales,
- Traduction des documents du Centre en langue kirghize et russe,
- Formation aux questions de viabilité,
- Production de programmes à l'intention des femmes, des enfants, des orphelins et des personnes handicapées,
- Production par le Centre d'une série de CD traitant des domaines liés à l'éducation, la culture et la science.

Ces activités seront entreprises en étroite collaboration avec les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.

#### **8. PLAN DE TRAVAIL :**

**Janvier 2004** : Préparation des documents requis pour l'obtention de la licence d'exploitation et de la fréquence FM.

**Février/mars** : Attribution de la licence et de la fréquence d'émission.

**Avril /mai** : Acquisition, installation et mise en service des équipements.

**Juin** : Atelier de formation pour le futur personnel du Centre.

**Juillet :** Inauguration du Centre.

**9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le Bureau de l'UNESCO à Almaty assurera le suivi de la mise en œuvre de ce projet.

La Commission nationale kirghize pour l'UNESCO planifiera la mise en œuvre du projet. Elle effectuera les démarches nécessaires à l'obtention de la licence et l'attribution d'une fréquence FM ; en outre, elle assurera l'acquisition, l'installation et la mise en service de l'équipement, elle organisera l'atelier de formation pour le personnel et procédera à l'inauguration du Centre.

**10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

L'Université d'Etat de Talas prendra en charge l'ensemble de charges récurrentes (électricité, chauffage central, eau chaude et froide, loyer de locaux, gardiennage).

En vertu d'un accord préliminaire, le Centre Internet IREX/IATP prendra à son compte les frais relatifs à l'usage de l'Internet.

Il est prévu que la diffusion de publicités sur l'antenne permettra de couvrir les autres charges grâce à l'appui de sponsors, d'organisations internationales (subventions) et des autorités locales.

**11. SUIVI DU PROJET :**

Un organisme professionnel (par exemple le Bureau de l'UNESCO à Almaty) pourrait se voir chargé de suivre le déroulement des activités du projet.

**12. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

L'organisme bénéficiaire présentera un rapport de suivi tous les quatre mois.

## **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

Une mission conjointe à laquelle participaient des spécialistes du Bureau de l'UNESCO à Almaty et de la Commission nationale de la République Kirghize pour l'UNESCO s'est rendue à Talas pour faire le point de la situation dans le domaine des TIC. Des négociations ont été entreprises avec le Bureau du PNUD à Bishkek et l'IREX/IATP, pour étudier la fourniture d'ordinateurs, d'équipement de bureau et le raccordement à l'Internet.

Des entretiens ont également eu lieu avec des représentants de Kyrgyztelecom, l'agence d'Etat pour les communications et les autorités chargées de l'attribution des fréquences et des licences d'émission.

**APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET :**

L'administration de l'Université de Talas a accepté de prendre en charge un certain nombre de dépenses courantes telles que l'électricité, le gardiennage etc. En outre, l'Université fournira les locaux du futur Centre multimédias.

## **AIDE SOLLICITÉE AUPRÈS DE SOURCES AUTRES QUE LE PIDC :**

Les pourparlers entrepris avec le Bureau du PNUD à Bishkek, portant sur le financement de l'achat d'ordinateurs supplémentaires, ont été couronnés de succès. La fourniture des services de l'Internet pour le futur Centre est en cours de discussion avec l'IREX/IATP. Enfin, des négociations se poursuivent avec les autorités locales en vue d'obtenir une fréquence FM et une licence d'émission.

### **D. BUDGET**

#### **1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

<u>Equipement</u> :	
• Emetteur FM de 30 watts ("valise d'émission") :	4 470
• Serveur informatique pour le directeur du Centre :	1 100
• 4 ordinateurs de type PC pour les utilisateurs du Centre :	3 800
• Modem :	100
• Hub de réseau local (LAN) et connexion :	200
• Imprimantes :	500
• Scanner à plat :	200
• Ensemble de logiciels standard :	2 250
• Caméra numérique :	480
• Projecteur numérique :	1 900
<u>Formation</u> :	
• Atelier de formation pour le personnel du Centre et les journalistes locaux, formateurs, experts internationaux, consultants, transports, frais administratifs:	15 000
• Suivi du projet:	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>31 000</u></b>

#### **2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Loyer des locaux (sur 2 ans) :	3 600
• Salaires du personnel d'entretien (sur 2 ans) :	1 200
• Charges récurrentes (sur 2 ans) :	600
• Transports :	1 600
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>7 000</u></b>

# RÉPUBLIQUE KIRGHIZE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>RÉPUBLIQUE KIRGHIZE : PRODUCTION ET DIFFUSION DE PROGRAMMES AXÉS SUR LE DÉVELOPPEMENT A L'INTENTION DES COMMUNAUTÉS VIVANT DANS LES ZONES REÇULÉES DU KIRGHIZSTAN</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 KYZ/02</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Télévision, vidéo</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Education à distance</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Équipement, formation</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 67 130</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 49 770</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Institut Kirgiz-Russe d'éducation à distance (KRIDE)</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Institut Kirgiz-Russe d'éducation à distance (KRIDE)</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Bishkek</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>L'Université Internationale du Kirghizstan et l'Institut Kirgiz-Russe d'éducation à distance</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

A la suite de leur indépendance, survenue en 1991, les Etats de la région d'Asie Centrale de la CEI, et en particulier le Kirghizstan, ont choisi la voie du développement démocratique et ont engagé des réformes politiques et économiques. Mais ils doivent maintenant faire face aux énormes problèmes posés par la transition vers une économie de marché.

Une situation géographique isolée rendant leur accès difficile voire inaccessible, un climat rude, l'isolement social, l'éloignement des sources d'information, l'insuffisance des moyens de contrôle et de gestion, le retard économique, ont pour conséquence de faire de ces régions des foyers de pauvreté et de conflits.

L'essor considérable des technologies de l'information et de la communication caractérise le développement mondial au XXI<sup>e</sup> siècle. Les systèmes modernes d'information, la diffusion du savoir et l'échange de savoir-faire grâce aux réseaux de communication jouent un rôle important dans la préservation et le développement de l'héritage culturel, le renforcement des traditions de tolérance et le progrès en matière de développement durable et de la lutte contre la pauvreté.

Ce projet a pour objectif de développer, produire et diffuser des documents audiovisuels de type éducatif à l'intention des populations qui résident dans les zones montagneuses du pays, grâce aux réseaux de la Télévision d'Etat Kirghize (KST) ou par le biais d'unités mobiles utilisées dans les zones reculées où la réception des émissions de la KST est aléatoire.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Ce sont principalement les populations des régions montagneuses du Kirghizstan, du Kazakhstan et du Tadjikistan. Les premiers groupes cibles seront les leaders des communautés locales, choix de nature à faciliter l'acceptation des nouvelles techniques dans les districts des montagnes. La langue de travail est le russe. Toutefois, il sera possible de traduire les documents et les informations en langue kirghize ainsi que dans d'autres langues locales.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Elaboration des schémas pilotes de formation, sur la base des techniques appropriées d'éducation à distance.
- Installation de stations terriennes de télévision dans les régions cibles.
- Production de 6 modules audio/vidéo pour 2 mois.

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Le projet vise à étendre les modules éducatifs axés sur le développement en direction des populations qui vivent dans les régions montagneuses isolées du Kirghizstan.

### **5. INVESTISSEMENTS :**

- Acquisition de l'équipement et des matériels nécessaires au développement et à la distribution des programmes.
- Production et modules ; publication des documents éducatifs portant sur la formation ; prise en charge des dépenses de transport et autres frais administratifs.

## **12. RÉSULTATS :**

- Conception d'un schéma pilote destiné aux populations des zones montagneuses, qui pourra servir de référence pour d'autres républiques d'Asie centrale.
- Elévation du niveau culturel de la population cible, afin d'encourager sa mobilisation sociale en vue de la lutte contre la pauvreté.

## **7. ACTIVITÉS :**

Etude des conditions de mise en œuvre, sélection des groupes cibles, finalisation des programmes de formation, acquisition et mise en service de l'équipement, diffusion des programmes d'information et d'éducation directement auprès des groupes cibles.

## **8. PLAN DE TRAVAIL :**

<b><u>Mois 1</u> :</b>	Définition des conditions de travail. Sélection des groupes cibles.
<b><u>Mois 1-2</u> :</b>	Etude destinée à identifier les besoins en matière de formation et d'information. Sélection des experts, des techniciens et des formateurs.
<b><u>Mois 2</u> :</b>	Mise au point du plan de formation.
<b><u>Mois 1-4</u> :</b>	Acquisition, installation et essais de l'équipement.
<b><u>Mois 3</u> :</b>	Séminaire de formation destiné aux experts en matière de vidéo éducative. Séminaire de formation pour le personnel des bases régionales.
<b><u>Mois 3-5</u> :</b>	Finalisation des modules de formation, production et duplication des documents vidéo.
<b><u>Mois 5-11</u> :</b>	Transfert direct des programmes auprès des communautés des zones montagneuses.
<b><u>Mois 2-12</u> :</b>	Suivi et évaluation.
<b><u>Mois 7, 11 et 12</u> :</b>	Appréciation les activités réalisées.
<b><u>Mois 12</u> :</b>	Rapport final.

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

L'Institut Kirghiz-Russe d'éducation à distance (KRIDE), organisme d'enseignement à but non lucratif, a été fondé conjointement par l'Université Humanitaire Moderne de Moscou et par l'Université Internationale du Kirghizstan. Il a pour mission de diffuser des programmes éducatifs de qualité dans les régions reculées de la République Kirghize. A l'occasion du *Global Mountain Summit*, les méthodes pédagogiques du KRIDE ont été reconnues comme étant les mieux adaptées aux régions montagneuses de l'Asie centrale, et l'Institut s'est vu décerner le Diplôme d'Honneur de l'UNEP.

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

La viabilité du projet sera assurée grâce à une gestion compétente, un personnel hautement qualifié, un respect scrupuleux du plan de travail et, lors d'une étape ultérieure, un paiement partiel pour les cours d'éducation à distance.

## **11. SUIVI DU PROJET :**

L'UNESCO désignera un expert chargé de procéder à l'évaluation du projet.

## 12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :

L'analyse des débats tenus lors du "Forum des Montagnes" (2002) a mis en évidence le fait que les populations qui vivent dans ces régions, loin des centres politiques et culturels, sont confrontées à des difficultés qui relèvent non seulement de la faiblesse du développement économique, de l'entretien des infrastructures ou de l'insuffisance des contrôles administratifs, mais qui résultent aussi d'un déficit en matière d'information et de l'absence d'accès aux technologies modernes en matière d'éducation.

## 13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :

L'organisme bénéficiaire présentera à l'UNESCO un rapport de suivi tous les 4 mois.

### D. BUDGET

#### 1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :

<u>Equipement-1 :</u>	
• Poste de travail PC vidéo :	4 500
• 2 caméras vidéo numériques :	5 600
• 2 magnétoscopes S-VHS :	1 800
• 2 unités d'éclairage :	1 800
• 2 microphones :	600
• 50 cassettes numériques :	500
• 100 cassettes S-VHS :	900
• 300 cassettes VHS :	600
• Accessoires (trépieds, batteries) :	2 700
• Mobilier :	600
<u>Equipement-2 :</u>	
• 3 serveurs PC avec PentaNet :	2 700
• 3 ensembles TV :	2 820
• Mobilier :	1 500
• Installation :	600
<u>Formation :</u>	
• Réalisation des documents vidéo :	5 400
• Kits de matériel éducatif :	4 900
• Appui aux bases régionales :	1 050
• Suivi et évaluation :	2 200
<u>Déplacements :</u>	
• 2 experts de Moscou (10 jours) :	3 200
• 6 personnes des bases régionales (10 jours) :	3 600
• Sélection des groupes cibles et organisation des cours :	1 200
• Evaluation :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>49 770</u></b>

**2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Loyer des locaux :	12 000
• Charges récurrentes :	400
• Transports :	700
• Internet :	1 200
• Bibliothèque :	600
• Techniciens et personnel de service :	670
• Location d'un canal à la Télévision d'Etat :	1 300
• Défraiement des participants aux ateliers :	490
	<hr/>
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>17 360</u></b>



# MALI

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>	
1. TITRE	<b>MALI : CREATION D'UNE RADIO INDEPENDANTE "ECHO FM"</b>
2. NUMÉRO	<b>PDC/24 MLI/01</b>
3. CATÉGORIE DE MÉDIA	<b>Radiodiffusion</b>
4. DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC	<b>Radio communautaire</b>
5. PORTÉE (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6. TYPE D'AIDE DEMANDÉE	<b>Equipement, formation</b>
7. COÛT TOTAL DU PROJET	<b>US\$</b>
8. MONTANT DEMANDÉ AU PIDC	<b>US\$ 41 485</b>
9. BÉNÉFICIAIRE DU PROJET	<b>Population de Bafoulabé</b>
10. MAÎTRE D'ŒUVRE	<b>PANOS/COMNAT Bamako</b>
11. LOCALISATION	<b>Bafoulabé</b>
12. PROJET PRÉPARÉ PAR	
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>	

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Le Mali jouit d'un enviable pluralisme politique, de la liberté d'expression et de presse avec près de 80 partis politiques, 120 radios privées et plus de 40 journaux et périodiques, auxquels il faut ajouter une forte demande de création de télévisions privées et davantage encore de radios de proximité. En matière de presse écrite, il a été octroyé plus de 180 licences de création de journaux privés. Aujourd'hui quelque 40 journaux paraissent régulièrement, outre les médias de services public, sans compter la presse en langue nationale. La Constitution du Mali (1992) garantit la liberté de la presse.

Les radios étrangères sont totalement ou partiellement relayées par des organes nationaux, publics ou privés, sans cela soit encore formellement réglementé. Par ailleurs, si l'Etat exerce encore un monopole en matière de télévision, deux sociétés privées assurent leur rediffusion par faisceaux hertziens (MULTICANAL SA et TV KLEDU). Elles ont fait leur apparition avec des bouquets de chaînes de télévisions étrangères cryptées.

Cette mutation intervient dans un contexte où pour la première fois dans l'histoire du pays, l'Etat n'a plus le monopole de la communication. Il partage désormais le secteur de la presse et de l'audiovisuel avec deux nouveaux propriétaires : les entrepreneurs privés et les partis politiques. De plus, les privés disposent de plus de journaux et de radios que l'Etat. Le phénomène radio (FM) fascine bien plus que les journaux. Les médias au Mali sont libres et pluralistes.

Ce projet s'inscrit dans la catégorie des radios communautaires. Il a pour but de permettre aux « sans voix » de s'exprimer, de servir de porte-parole aux opprimés et de constituer un outil de développement.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Les groupes directement bénéficiaires du projet sont les hommes, les femmes et les jeunes de la commune de Bafoulabé. Ces groupes cibles sont composés de paysans, d'éleveurs, de pêcheurs, d'artisans, d'élèves et d'étudiants.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Contribuer au désenclavement de la commune ;
- Implanter une station de radio communautaire à Bafoulabé
- Former le personnel de la radio : cinq animateurs et le Directeur.

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

L'implantation d'une radio FM dans la localité contribuera à promouvoir les changements de comportements et surtout à revaloriser les traditions. La réalisation de ce réseau de communication « Echos FM » constituera un outil de développement économique et social, car il s'agit de donner la parole aux groupes cibles pour traiter de leurs problèmes, mais aussi des questions de développement (agriculture, santé, environnement etc.).

## **5. INVESTISSEMENTS :**

- Construction du local
- Equipement
- Formation

## **13. RÉSULTATS :**

- Le bâtiment de la radio est achevé
- Les équipements sont installés
- La formation du personnel est entreprise (amélioration de leur capacité de production, maîtrise des différents genres radiophoniques, gestion et maîtrise de l'outil informatique).

## **7. ACTIVITÉS :**

- Réunions préparatoires
- Mise en place du Comité de gestion
- Recherche des sources de financement
- Préparation du chantier
- Exécution des travaux
- Suivi et contrôle
- Réception de l'ouvrage :
  - a) provisoire
  - b) définitive à l'expiration du délai de garantie
- Evaluation.

## **8. PLAN DE TRAVAIL :**

**Janvier - avril 2003 :** Réunion de concertation  
**Mai - juillet 2003 :** Mise en place du comité de gestion  
**Août - nov. 2003 :** Recherche des ressources  
**Décembre 2003 :** Préparation du chantier  
**Janvier - mars 2004 :** Exécution des travaux, suivi et contrôle  
**Avril 2004 :** Réception de l'ouvrage ; évaluation

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

A noter que la radio «Echos F.M. », aura un caractère totalement apolitique. Elle diffusera toute l'information nécessaire pour contribuer au développement local et national. Les organisations impliquées dans la mise en œuvre du projet sont les suivantes :

- Commune rurale de Bafoulabé : le maire a déjà attribué un terrain pouvant abriter la station.,
- La société civile (hommes, femmes et jeunes), dont le rôle spécifique est l'investissement humain pour la construction du local,
- L'Association des ressortissants de Bafoulabé pour l'achat des matériaux de construction.

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

- La disponibilité de la quote-part du promoteur
- L'acquisition du financement
- Cohésion sociale
- Absence d'autres radios dans la zone

- Respect du calendrier d'échéances financières
- Implication de tous les partenaires

**11. SUIVI DU PROJET :**

Le suivi du projet pourra être assuré par l'URTEL/Mali (Union des Radios et Télévisions Libres).

**12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

A l'issue des travaux, l'entrepreneur, l'opérateur, le Comité de gestion, le Conseil communal et l'URTEL vont effectuer une évaluation et procéder à la réception provisoire de l'ouvrage. La réception définitive sera assurée par le PIDC.

**13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Le Comité de gestion et la Direction de la radio «Echos F.M. » s'engagent à fournir un rapport d'activité tous les quatre mois.

## **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

- Information – Sensibilisation
- Réunions de concertation
- Mise en place du Comité de gestion
- Recherche de ressources propres

**APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET :**

Pendant la durée du projet, la radio «Echos F.M. » assurera l'investissement humain et l'achat des matériaux de construction. Elle veillera à la bonne marche de la station.

**AIDE SOLLICITÉE AUPRÈS DE SOURCES AUTRES QUE LE PIDC :**

Aucune.

## **D. BUDGET**

### **1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

<u>Centre émetteur :</u>	
• Pylône, aériens, feeders, connectique, stabilisateur et accessoires :	10 200
<u>Studio et exploitation :</u>	
• Pupitre son, micros, magnétophones, matériel de reportage, mini-disque, récepteur, casque, mobilier, accessoires divers :	9 230
<u>Equipements d'alimentation :</u>	
• Modules solaires, batteries, boîtiers de connexion, régulateurs, installation :	15 145
<u>Formation :</u>	
• Formateurs, intervenants, matériel pédagogique :	5 210
• Suivi :	700
• Suivi du projet :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>41 485</u></b>

### **2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

Non précisé.

## NIGERIA

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
<b>1.</b>	<b>TITRE</b>	<b>NIGERIA : CREATION D'UNE RADIO COMMUNAUTAIRE A SAGAMU</b>
<b>2.</b>	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 NIR/01</b>
<b>3.</b>	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radio</b>
<b>4.</b>	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Média communautaire</b>
<b>5.</b>	<b>PORTÉE (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)</b>	<b>Nationale</b>
<b>6.</b>	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Equipement et formation</b>
<b>7.</b>	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>65 000 \$US</b>
<b>8.</b>	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>49 000 \$US</b>
<b>9.</b>	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Voice of Nigeria</b>
<b>10.</b>	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Voice of Nigeria</b>
<b>11.</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>Sagamu, Etat d'Ogun, Nigeria</b>
<b>12.</b>	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Voice of Nigeria</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU:</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Le Nigeria est le pays démocratique africain le plus peuplé et l'échec de la démocratie y serait un énorme désastre pour l'Afrique et pour le monde. Plus de 65 % de la population du Nigeria vit encore dans les zones rurales qui englobent des communautés périurbaines.

Après l'instauration de la démocratie au Nigeria, le 29 mai 1999, les premières violences ethnico-religieuses ont éclaté au premier trimestre de l'an 2000 dans la communauté de Sagamu (trente-trois bidonvilles communautaires et plus de cinq cents villages qui vivent pour l'essentiel de la production agricole). Elles ont fait plusieurs victimes et d'énormes dégâts matériels. Cet état des choses a été manigancé hors de la communauté de Sagamu et de la région du sud-ouest du Nigeria : les ressortissants haoussa et foulani vivent dans la communauté de Sagamu depuis six générations.

La viabilité de l'institution démocratique, la bonne gouvernance et le développement intégré dont jouit un pays trouvent un reflet et sont déterminés par le fonctionnement de son système de communication qui doit être interactif et favorable à la participation. La radio communautaire est un outil promu et préconisé par l'UNESCO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) etc, et dont l'heure a sonné au Nigeria.

La station de radio communautaire pilote de Sagamu est appelé à devenir un outil décisif et un ingrédient actif pour la gestion des conflits, la résolution des crises et la préservation d'une atmosphère de paix entre les habitants de la communauté et un média efficace pour sensibiliser et mobiliser la communauté contre le sida, la choléra, la malaria et soutenir le développement intégral.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Le Nigeria compte plus de quatre-vingt-dix-sept mille communautés et plus de deux cent cinquante ethnies qui sont les premiers groupes cibles de la radio communautaire dans le pays. Tout naturellement, l'ensemble du système des Nations Unies et par conséquent l'UNESCO ne peuvent continuer d'ignorer cet énorme groupe cible. Les groupes cibles visés dans le cadre de ce projet sont: les populations de base, les femmes et les jeunes qui forment un groupe vulnérable à toutes sortes de maux de la société.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

Les objectifs immédiats de la radio communautaire et en particulier du projet de radio communautaire pilote sont: 1) la promotion et le soutien à la bonne gouvernance et à la démocratie au plan local, et la mobilisation des communautés locales pour la lutte contre l'épidémie du sida et 2) la promotion parmi les populations de la base d'une culture de paix et de tolérance afin d'éviter les conflits entre tribus.

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

La radio communautaire pilote entend contribuer à l'instauration d'une philosophie de bon voisinage par l'utilisation de la radio comme instrument de gestion de conflits, de résolution de crises, de promotion de la paix et d'encouragement à la consolidation de la bonne gouvernance et de la démocratie locales.

## **5. INVESTISSEMENTS :**

L'investissement nécessaire à la mise en œuvre consiste en :

### *1. Equipement*

- émetteurs FM
- système d'antenne
- équipement de studio dont des micros
- cassettes audiovisuelles avec casiers de rangement
- générateur de moyenne capacité
- quelques fournitures.

### *2. Formation*

- renforcement des ressources humaines en particulier dans la technologie de réseaux informatiques
- en radiodiffusion communautaire.

## **14. RÉSULTATS :**

Les résultats espérés du projet de radio communautaire pilote devront comprendre :

1. une plus grande sensibilisation de la population rurale à la résolution et à la gestion de conflits et au développement communautaire rural intégré.
2. l'offre d'accès à l'éducation et à l'information vitale et réellement nécessaire, relative à la santé, aux populations rurales.
3. l'instillation du concept d'autosuffisance pour les populations aux plans local, villageois et communautaire afin d'assurer la sécurité alimentaire et la gestion des ressources.
4. une plus grande prise de conscience favorable à et pour des initiatives efficaces propres à améliorer les conditions d'existence grâce à la réduction de la pauvreté.
5. la réduction de l'inégalité d'accès des zones rurales et communautaires aux médias nationaux.

## **7. ACTIVITÉS :**

Les activités préparatoires effectuées avant la soumission du projet sont :

1. consultations exploratoires approfondies avec la Division du développement de la communication de l'UNESCO à Paris (France) en septembre 2002.
2. consultations et réflexions avec le conseiller régional pour la communication et l'information au bureau de l'UNESCO à Yaoundé.
3. leadership de la promotion de la radio communautaire au Nigeria, depuis 1976.
4. le gouvernement fédéral du Nigeria a manifesté sa volonté politique en faveur de la radio communautaire sous l'égide de la représentation de l'UNESCO au Nigeria.
5. la loi créant la Commission nationale de la radiodiffusion reconnaît et accepte désormais de plein droit l'existence de la radio communautaire au Nigeria.
6. le gouvernement nigérian a accepté d'organiser dans le pays un forum présidentiel sur «la radiodiffusion dans le développement » au milieu de l'année 2003.



## **8. PLAN DE TRAVAIL :**

<i>Janvier-mars 2004:</i>	acquisition et réhabilitation de l'immeuble destiné à la radio communautaire.
<i>Mars-juin 2004:</i>	acquisition de l'équipement technique.
<i>Juin-juillet 2004:</i>	installation et essai de l'équipement
<i>Juillet-août 2004:</i>	formation des radio-diffuseurs et du personnel technique.
<i>Septembre 2004:</i>	lancement formel des émissions.

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

*Voice of Nigeria* sera maître d'ouvrage avec le soutien technique actif de l'UNESCO Yaoundé et comme dans toutes les stations de radio communautaire, il y aura un comité local de direction.

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Le gouvernement nigérian a manifesté sa volonté politique et la viabilité du projet sera assurée par les membres des communautés qui sont ses premiers bénéficiaires. Celle-ci sera atteinte grâce à l'offre de locaux, à la prise en charge des frais généraux (électricité, eau, communications - téléphone, télécopie) et des salaires du personnel bénévole par les communautés locales. D'un autre côté, *Voice of Nigeria* dispensera la formation professionnelle et technique, l'UNESCO assurant le suivi des activités.

## **11. SUIVI DU PROJET :**

*Voice of Nigeria*, qui est aussi un réseau de radiodiffusion tourné vers l'extérieur, dispose de structures nécessaires au suivi des activités du projet dès leur lancement. Ce suivi sera fait en étroite collaboration avec les communautés rurales par le biais du comité local de direction.

## **12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

Depuis des années et en particulier depuis quatre ans, les évaluations effectuées sur la nécessité impérieuse de lancer la radio communautaire au Nigeria ont révélé entre autres faits:

- la nécessité de fournir un service spécifique aux habitants des zones rurales et communautaires grâce à l'offre d'information relative à l'éducation, à la santé et aux loisirs dans les langues autochtones.
- la nécessité d'offrir une information pratique préparée par et pour les citoyens des campagnes sur les techniques agricoles, l'alphabétisation des adultes, l'enseignement à distance, un dispositif d'accès aux soins primaires, la bonne gouvernance, le développement intégré et la démocratie.
- et que cette radio communautaire existe et fonctionne dans d'autres pays africains.

## **13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Le Nigeria dispose d'un cadre légal propice à la création et à l'établissement de la radio coulé dans le marbre dans le décret créant la Commission nationale de la radiodiffusion. Il y existe par ailleurs désormais une forte volonté politique manifestée par la présidence de la République et le ministère fédéral de l'Information, en faveur de la création de radios communautaires. Le Nigeria est divisé en six régions géopolitiques, trente-six Etats, sept cent soixante-quatorze administrations locales, quatre-vingt-dix sept mille communautés et plus de deux cent cinquante groupes ethniques. L'UNESCO a contribué à créer ou créé les stations de radio communautaire

en Afrique du Sud, au Bénin, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Ethiopie, en Gambie, au Kenya, au Mali, en Namibie, au Sénégal et au Togo. Il serait logique que notre initiative soit soutenue dans la mesure où le gouvernement fédéral a exprimé sa détermination en faveur de la création de radios communautaires.

## D. BUDGET

### 1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :

<i>Equipement</i>	40 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>• émetteurs FM</li> <li>• antenne</li> <li>• équipement de studio/micros</li> <li>• cassettes audio et casiers de rangement</li> <li>• générateur</li> </ul>	
<i>Formation</i>	8 000
<i>Suivi du projet</i>	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>49 000</b>

### 2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :

• immeuble destiné à la radio	2 500
• salaires du personnel	6 000
• licence d'émission	500
• factures de télécommunications, d'eau et d'électricité	2 500
• maintenance et autres frais généraux	4 500
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>16 000</b>

## VIETNAM

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>VIETNAM : DÉVELOPPEMENT DE RADIOS COMMUNAUTAIRES</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 VIE/02</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radio</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Développement des ressources humaines Médias communautaires</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Assistance financière pour les ateliers, l'équipement et la formation</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 50 500</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 34 000</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Stations locales de "La Voix du Vietnam"</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>"La Voix du Vietnam", en collaboration avec la Commission Nationale du Vietnam pour l'UNESCO Bureau de Hanoi, le ministère de l'Éducation et de la Formation et le ministère de la Culture et de l'Information</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Provinces des régions montagneuses du Centre</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Commission Nationale du Vietnam pour l'UNESCO, en liaison avec le Bureau de Hanoi et le Conseiller pour la communication et l'information de l'UNESCO</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Ce projet a pour objectif de développer les radios communautaires au Vietnam en convertissant des radios locales en radios communautaires et en reliant entre eux les Centres Communautaires d'Education (CCE) situés dans les régions montagneuses du centre du pays.

La Voix du Vietnam (*Voice of Vietnam – VoV*) dispose d'un large réseau de stations de radio de portée locale, avec plus de 500 stations régionales et 5000 équipements de diffusion publique appelés radios locales au niveau des villages. Ces stations diffusent principalement des messages émanant des autorités locales et relaient les programmes nationaux et régionaux. Grâce à l'appui du PIDC, la Voix du Vietnam prévoit de développer les radios locales des provinces centrales pour en faire des stations de radio communautaire de portée réduite et d'établir des partenariats avec les Centres Communautaires d'Education, afin que ces stations élargissent le champ d'action des Centres.

Pour y parvenir, ce projet souhaite obtenir une assistance destinée à la formation des personnels de ces stations et des intervenants des CCE en matière de programmation radiophonique, et d'équiper des radios locales pilotes avec un matériel d'émission à faible coût. Les activités de formation prévues dans le cadre de ce projet seront mises en œuvre dans au moins trois centres pilotes situés dans les provinces des régions montagneuses du centre (*Central Highlands*), à savoir : Kon Tum, Gia Lai, Lam Dong, Dak Lak et Binh Phuoc. Près de 4 millions d'habitants appartenant aux minorités ethniques du Vietnam résident dans ces provinces. Ces régions comptent parmi les plus démunies du pays ; aussi, la lutte contre la pauvreté et l'amélioration du niveau de vie des minorités ethniques par un renforcement du transfert de savoir-faire constitue une priorité des programmes de développement.

La formation sera centrée sur la conception et la production de programmes radiophoniques innovants et axés sur une participation impliquant l'action des Centres Communautaires d'Education. A l'issue de cette formation, les meilleures solutions adoptées par les sites pilotes seront réunies dans un manuel qui sera largement distribué à l'intention des autres radios locales.

Ce projet est basé sur le principe d'une association entre le réseau existant des CCE et les radios locales, qui sont au contact direct des populations, pour constituer une plate-forme de développement. Le renforcement du potentiel technique des radios locales et du contenu des productions serait du plus grand bénéfice pour les populations marginalisées visées par ce projet.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Les premiers bénéficiaires de ce projet seront les auditeurs des stations locales situées dans les centres pilotes évoqués plus haut et plus particulièrement les minorités ethniques, dans la mesure où ce projet associe une sensibilisation des communautés à l'utilisation des médias pour l'amélioration de la qualité de vie à des programmes radiophoniques dont le contenu vise à renforcer l'éventail de savoir-faire pratique des populations concernées.

Les schémas de collaboration entre les radios locales et les Centres Communautaires d'Education dans les zones pilotes, de même que les types de programmes et des productions spécifiques seront distribués à l'ensemble des radios locales et des CCE du pays.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Convertir les radios locales en stations pilotes de radio communautaire, en association avec les CCE ;
- Dispenser des cours de formation à la production de programmes de radio communautaire à l'intention des personnels des radios locales dans les trois provinces concernées, en liaison avec les personnels des CCE ;
- Organiser dans les provinces visées des ateliers ayant pour objectif de sensibiliser les communautés à l'importance du média radiophonique pour communiquer, faire part de leurs intérêts, de leurs attentes et de leurs points de vue ;
- Publier un manuel consacré à la collaboration entre les radios locales et les CCE ;
- Installer des équipements d'émission à faible coût sur les sites pilotes prévus par le projet.

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Accroître le potentiel de communication des populations défavorisées et mettre leur disposition les moyens de rechercher, transmettre et échanger les informations essentielles à leurs besoins en matière de développement.

### **5. INVESTISSEMENTS :**

- Un consultant chargé de la planification et de la révision des cours de formation ;
- Atelier préliminaire ;
- Formateurs ;
- Atelier de formation dans chacune des trois provinces sélectionnées ;
- Cours de formation dans chacune des trois provinces sélectionnées ;
- Assistance technique permettant aux trois centres de radio communautaire de produire des programmes pilotes ;
- Elaboration et distribution du manuel ;
- Equipements d'émission à faible coût.

### **15. RÉSULTATS :**

- Trois ateliers de formation dans les provinces sélectionnées, aboutissant à la qualification d'au moins 45 agents des radios locales et collaborateurs des Centres Communautaires d'Education en matière de production pour les radios communautaires ;
- Production, diffusion et distribution aux autres radios locales d'au moins 30 programmes pilotes à titre d'échantillons ;
- Elaboration et distribution d'un manuel définissant la méthodologie du projet en direction des radios locales et des CCE non concernés par le projet ;
- Installation et mise en service d'équipements d'émission à faible coût sur les sites pilotes.

### **7. PLAN DE TRAVAIL :**

- Constitution d'un groupe de travail animé par un consultant chargé de planifier la collaboration entre les radios locales et les CCE ;
- Ateliers préliminaires dans les trois provinces sélectionnées ;
- Cours de formation dans les trois zones concernées ;
- Production des programmes pilotes ;
- Elaboration et distribution du manuel.

## **8. ACTIVITÉS :**

- Mois 1-4 :** Planification des ateliers en coopération avec les radios locales et les CCE ;  
**Mois 2-4 :** Renforcement des équipements d'émission ;  
**Mois 4 :** Rapport de suivi des activités ;  
**Mois 5-7 :** Sessions de formation dans les sites sélectionnés ;  
**Mois 6 :** Contrôle de suivi par l'UNESCO et par la Commission nationale du Vietnam pour l'UNESCO ;  
**Mois 7-8 :** Production et distribution des programmes pilotes ;  
**Mois 8 :** Rapport de suivi des activités ;  
**Mois 9-12 :** Production et distribution du manuel ;  
**Mois 12-14 :** Evaluation finale.

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

La Commission nationale du Vietnam pour l'UNESCO assurera la coordination générale du projet, en liaison avec les ministères de la Culture de l'Information, de l'Education et de la Formation, la Voix du Vietnam et le Bureau de l'UNESCO à Hanoi. Les responsables régionaux et communaux de ces administrations seront étroitement associés à la phase de planification.

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Ce projet aboutira à la publication d'un manuel et de rapports d'activité qui seront largement mis à la disposition des radios locales et des CCE non impliqués dans le projet. Le ministère de l'Education et de la Formation et les services centraux de la Voix du Vietnam uniront leurs efforts pour assurer la plus large promotion des modèles résultant des activités entreprises.

## **11. SUIVI DU PROJET :**

Le Conseiller de l'UNESCO pour la Communication et l'Information assurera le suivi du projet en liaison avec le Bureau l'UNESCO à Hanoi et la Commission nationale du Vietnam pour l'UNESCO. Les rapports d'activité seront élaborés tous les quatre mois et présentés à l'UNESCO et à la Commission nationale du Vietnam pour l'UNESCO.

## **12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

### **1. Construction d'un Centre de formation pour le perfectionnement des radioreporters.**

**Conclusions :** Tous les objectifs du projet ont été atteints. La totalité des équipements de studio et de reportage sont en exploitation, et la Voix du Vietnam peut désormais améliorer la présentation de ses bulletins d'information et les présenter dans un style journalistique moderne. La VoV est également mieux équipée pour mettre en œuvre des activités de formation et d'orientation, et tirer le meilleur parti des possibilités offertes dans ce domaine par des organismes extérieurs.

### **2. Enseignement non formel par la radio et la télévision.**

**Conclusions :** Le projet a atteint ses objectifs dans les provinces de Hanoi et de Ha Tai. Toutefois, considérant qu'aucune des stations ne dispose d'émetteurs puissants, ce qui limite leur couverture aux zones urbaines, l'évaluateur suggère que les phases ultérieures des projets soient consacrées au renforcement des moyens de production en extérieurs, afin d'accroître la participation de la population, c'est-à-dire l'efficacité de cette nouvelle activité.

### **13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

La Voix du Vietnam présentera tous les quatre mois des rapports portant sur les activités entreprises.

## **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

### **ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

352 VIE 91 : Ecole de formation audiovisuelle de Ho Chi Minh (US\$ 46 000).

353 VIE 5011 : Agence de presse du Vietnam : renforcement des compétences et mise en œuvre des technologies modernes (US\$ 31 000).

### **ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

La Voix du Vietnam (VoV) dispose d'un large réseau de stations de radio de portée locale, avec plus de 500 stations régionales et 5000 équipements de diffusion publique au niveau des villages. Ces radios communales diffusent principalement des messages émanant des autorités locales et relaient les programmes nationaux et régionaux. La VoV a entrepris de faire de ces radios locales des radios communautaires, ce qui entraîne un accroissement du volume de programmes produits sur place et des échanges bilatéraux avec les auditeurs.

### **APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET :**

En mai 2003, plus de 800 Centres Communautaires d'Education (CCE) sont établis dans le pays, et le gouvernement en prévoit 1500 pour septembre 2003. Ces Centres sont de plus en plus perçus comme des structures importantes qui permettent d'offrir un enseignement non formel aux enfants et aux adolescents déscolarisés, ainsi qu'aux adultes illettrés ou peu instruits. Les CCE sont des institutions éducatives locales se situant hors des cursus officiels, opérant aussi bien au niveau des villages qu'à celui des zones urbaines, généralement installés et gérés sur le plan local, avec mission d'offrir un enseignement axé sur le développement communautaire et l'amélioration de la qualité de vie des populations. Ils proposent un éventail de disciplines non formelles qui vont des programmes d'alphabétisation à une extension des savoir-faire usuels et au renforcement de compétences à finalité lucrative en vue de l'épanouissement de tous les membres de la communauté et de l'amélioration de leur qualité de vie, de sorte que le progrès de la communauté entraîne une transformation sociale et une réduction de la pauvreté au sein des populations défavorisées.

## **D. BUDGET**

### **1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• Ateliers préliminaires :	7 500
• Trois stages de formation :	12 000
• Consultants formateurs :	6 000
• Equipement (3 émetteurs radio à faible coût et leurs accessoires) :	7 500
• Suivi du projet :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>34 000</u></b>

**2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Logistique, frais administratifs et communications :	5 000
• Salaires des personnels :	10 000
• Rapport final :	1 500
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>16 500</u></b>



# **AGENCES DE PRESSE**

# TCHAD

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>TCHAD :RENFORCEMENT DU POTENTIEL DE L'AGENCE TCHADIENNE DE PRESSE (ATP)</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 CHD/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Agence de presse</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Pluralisme des médias</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Equipement, formation</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 34 400</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 30 400</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Agence Tchadienne de presse</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Agence Tchadienne de presse (Ministère de la Communication)</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>N'Djamena</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Direction de l'Agence Tchadienne de presse</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

L'Agence Tchadienne de Presse (ATP) est une agence nationale. A l'instar de nombreuses Agences nationales des pays en développement, elle doit faire face à d'énormes difficultés pour assurer son bon fonctionnement.

L'ATP ne dispose pas des moyens suffisants pour remplir correctement son rôle de collecte et de diffusion de l'information. D'autre part, comme toute Agence nationale, elle diffuse un bulletin quotidien. La production de ce bulletin pose problème, dans la mesure où tous les moyens de production accusent leur âge et nécessitent leur remplacement. L'Agence dispose également d'un laboratoire et d'un studio photo nouvellement construits, mais malheureusement le laboratoire n'est pas équipé.

Toutes les activités de l'Agence sont assurées par des journalistes, photographes et pigistes. Ces agents ont besoin des formations spécialisées ou des stages pour se perfectionner. Or, depuis quelques temps, le budget de l'Etat ne permet plus d'assurer des bourses de formation. Face à cette situation et compte tenu du fait que le budget de l'Etat seul n'arrive pas à supporter certains investissements, l'Agence fait appel à l'UNESCO pour remédier à cette situation.

Ce projet comporte :

Un volet équipement du Desk Central en matériel informatique pour la saisie, le traitement et la production du bulletin, ainsi que les consommables appropriés ;

L'équipement pour les sept Bureaux régionaux en fax et groupes électrogènes pour assurer une liaison avec nos provinces (Abéché, Sarh, Moundou, Faya, Am-Timan, Mongo et Bongor) ;

Enfin, la formation d'un certain nombre de journalistes à la maîtrise des nouvelles technologies de la communication.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

L'Agence Tchadienne de Presse et ses 7 Bureaux régionaux.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Renforcer les moyens de collecte d'informations dans les provinces et les mettre à la disposition des usagers à l'aide des matériels adéquats ;
- Accroître les capacités de transmission rapide des informations vers la capitale grâce à l'acquisition de moyens de communications performants ;
- Former les correspondants de l'ATP de N'Djamena et de province à l'exploitation du matériel moderne.

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Assurer une production régulière et de qualité du bulletin quotidien, ce qui sera de nature à attirer une clientèle supplémentaire ainsi que des annonceurs. Ainsi, l'Agence sera en mesure de procéder elle-même au renouvellement de son équipement et assurer la formation de son personnel.

## **5. INVESTISSEMENTS :**

- Maintenance du matériel acquis ;
- Acquisition d'un groupe de 5 KVA pour le Desk de N'Djamena ;
- Achat du matériel pour le laboratoire photo ;
- Recyclage du personnel.

## **6. RÉSULTATS :**

- Renforcement des capacités de collecte et de transmission d'informations de la province vers N'Djamena, de manière à mettre à la disposition des médias publics et privés et des autres usagers des informations fraîches sur le Tchad profond ;
- Amélioration de la qualité et augmentation du tirage du journal pour couvrir tout le pays et faire face à une concurrence croissante ;
- Formation des correspondants des 7 Bureaux de province à l'utilisation et à l'entretien du nouveau matériel.

## **7. ACTIVITÉS :**

- Acquisition du matériel à N'Djamena;
- Installation de ce matériel au Desk de N'Djamena et dans les sept Bureaux régionaux de l'ATP ;
- Formation des correspondants à l'utilisation et à la maintenance de ce matériel.

## **8. PLAN DE TRAVAIL :**

La réalisation du projet démarrera dès l'obtention du financement et durera trois mois. Les activités prévues sont : l'achat du matériel informatique et des équipements de communication, des groupes électrogènes, ainsi que la formation du personnel à l'utilisation et à la maintenance de ce matériel.

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le projet sera exécuté par le Directeur de l'Agence Tchadienne de Presse, sous la supervision et le suivi du ministère de tutelle et de la Commission nationale Tchadienne pour l'UNESCO. Des spécialistes en communication et en maintenance du ministère et d'autres organisations spécialisées seront sollicités pour assurer la formation du personnel.

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Grâce à ce projet, l'Agence pourra améliorer ses produits ainsi que la qualité de son personnel, ce qui lui permettra d'attirer la clientèle et générer des revenus lui permettant d'assurer son développement. A moyen terme, l'Agence aura les moyens de prendre en charge la maintenance et le renouvellement de son matériel.

## **11. SUIVI DU PROJET :**

Le suivi du projet sera assuré par le Ministère de la communication et la Commission nationale tchadienne pour l'UNESCO.

## **12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

L'évaluation sera assurée par la Commission nationale tchadienne pour l'UNESCO à l'issue du projet.

### 13. **RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Les rapports financier et technique seront préparés par l'Agence Tchadienne de Presse.

#### **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Non fournies.

#### **D. BUDGET**

##### 1. **Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

<u>Equipement :</u>	
• 3 ordinateurs Compaq Presario :	8 490
• 3 imprimantes HP 110 :	1 500
• 3 onduleurs :	1 000
• 7 groupes électrogènes HONDA 5 KVA :	8 160
• 7 fax "Zéro 490" :	5 425
• Consommables pour le risographe (masters, encre) :	2 325
<u>Formation :</u>	
• Intervenants, documents pédagogiques :	2 500
• Suivi du projet :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>30 400</u></b>

##### 2. **Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Transport et installation des nouveaux équipements au Desk central de N'Djamena et dans les 7 Bureaux régionaux :	2 500
• Carburant, lubrifiants et entretien :	1 500
• Mise à disposition de personnel qualifié pour la formation et la maintenance	
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>4 000</u></b>

# CUBA

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>CUBA : CENTRE DE TRADUCTION DES ARTICLES DE PRESSE (CTP)</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 CUB/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Agence d'information</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>la défense de la liberté d'expression et de la liberté la presse</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>165 632 \$US</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>26 940 \$US</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Agence nationale d'information (AIN), médias de masse communautaires cubains, caraïbes et latino-américains</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Agence nationale d'information (AIN)</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Cuba</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Esteban Ramirez Alonso, directeur général de L' Agence nationale d'information (AIN)</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Le monde est entré dans un processus de globalisation qui est un des résultats, parmi d'autres, des profondes mutations survenues dans le domaine des télécommunications, bien que ce processus marginalise les pays tiers monde, qui ne disposent ni de ressources ni de technologies appropriées permettant de faire face à l'invasion culturelle et idéologique venue des pays plus développés, de manière à créer un flux d'informations libre plus juste et plus équilibré.

L'usage de l'Internet comme vecteur et scène principal de cette confrontation soulève, d'une manière que l'on ne saurait balayer d'un revers, la nécessité de traduire en langue anglaise le maximum de textes possibles en raison du fait que sur ce réseau – l'Internet - quatre-vingt dix pour cent des contenus sont en anglais et quatre-vingts pour cent des internautes parlent anglais et un pourcentage substantiel des autres usagers peuvent communiquer également en anglais.

A l'heure actuelle, Cuba compte deux quotidiens et cinq hebdomadaires nationaux, quinze hebdomadaires en province, un magazine bimensuel et plus de trois cent autres publications de différentes périodicités et formats ; il y a deux agences de presse, et une seule de toutes ces publications est éditée en une autre langue que l'espagnol. Cuba dispose aussi d'une station de radio internationale, de six réseaux nationaux, de dix-huit réseaux provinciaux de radio, et de quarante-cinq stations de radio municipales communautaires. Il y a également trois chaînes nationales et quatorze stations provinciales de télévision. Plus de quatre-vingt-dix pour cent de ces médias de masse ont leur propre site *web*, mais moins d'un pour cent de ce qu'ils publient est traduit en anglais et en d'autres langues en raison de la pénurie de traducteurs, du petit nombre d'ordinateurs disponibles et d'autres ressources nécessaires.

Dans les circonstances actuelles, la création au sein de l'Agence nationale d'information (AIN) d'un service de traduction «en ligne » en anglais et dans d'autres langues, qui fera appel à des traducteurs de langue maternelle anglaise, à des traducteurs cubains et à des étudiants de l'École des langues étrangères, pour les éditions numériques des médias de masse cubains, latino-américains et caraïbes susceptibles d'être diffusés à l'étranger via l'Internet, contribuera à résoudre ce problème de la manière la plus rationnelle possible du point de vue pratique, technologique et économique.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Les quelque quatre-vingt-dix pour cent des médias de masse cubains possédant des sites *web* seront les bénéficiaires principaux du projet, en raison du fait que le Centre de traduction leur permettra à un très bas prix, de multiplier la clientèle potentielle de leurs services et d'étendre la portée de leurs productions, dès lors qu'ils seront en mesure de les éditer dans une langue qu'utilisent plus de quatre-vingts pour cent des internautes, tout en traduisant parallèlement vers l'espagnol des informations en anglais qui importent à des utilisateurs nationaux ou étrangers. Des publications des Caraïbes et du reste du monde, qui ont besoin de traductions de l'espagnol à l'anglais et vice versa, seront également en mesure d'augmenter la portée de leurs messages au-delà des frontières nationales.

L'Agence nationale d'information donnera une suite à son développement technologique et offrira en même temps à ses abonnés à Cuba et dans le monde sa production dans une deuxième langue, apportant une contribution réelle à l'amélioration de l'audience de ces médias et de ce

fait à un flux d'informations plus équilibré par rapport aux tendances globalisantes des agences de presse internationales et des grands monopoles d'information.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- 1) création et lancement d'un Centre de traduction de la presse (CTP) en utilisant les TIC les plus modernes permettant l'accès à l'Internet de la production médiatique rédigée au départ en espagnol et qui, une fois traduite en anglais, atteindra un vaste public de lecteurs dans le monde, contribuant ainsi à la réduction de la fracture numérique, au renforcement, au développement et à la défense de la liberté d'expression et de la liberté de la presse dans le monde.
- 2) offre de formation à dix-huit journalistes dans l'utilisation de logiciels et de l'équipement de NTI, ainsi que dans la maîtrise pratique de langues susceptibles d'être traduites, par la formation en entreprise et aussi par l'organisation de deux séminaires spécialisés d'une semaine de durée, traitant de sujets mentionnés plus haut.
- 3) utilisation du Centre de traduction de la presse comme institution consacrée à la formation d'au pas moins trois étudiants de l'Ecole des langues étrangères et des Communications sociales de l'Université de La Havane, en vue de les préparer en tant que future force de travail susceptible de fournir des services spécialisés au CTP en fonction de la demande liée au développement futur de l'institution.
- 4) traduction chaque jour d'au moins 1 400 lignes de dépêches aux normes de qualité requises.

### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

- 1) créer un service spécialisé de traduction en ligne à l'intention de la presse nationale et de celle de la région d'Amérique latine/Caraïbes, de manière à ce que ces médias aient une présence plus visible et plus compétitive sur l'Internet et d'autres supports médiatiques, contribuant ainsi à la démocratisation et au renforcement de la liberté d'expression, et à un flux plus équilibré de l'information, et à accroître les capacités de communication au bénéfice d'un lectorat plus nombreux, en lui offrant un accès également équilibré à l'information.
- 2) augmenter la quantité et la qualité des articles traduits pour être diffusés sur l'Internet et sur d'autres supports.
- 3) former le personnel à l'utilisation de technologies et de logiciels performants en prenant en compte leur développement futur.
- 4) développer et mettre à jour les technologies et logiciels en fonction du développement du programme et de l'augmentation du nombre de langues à traduire, et aussi en harmonie avec la nécessité de mettre à jour les équipements utilisés au début dans cette institution.
- 5) garantir la viabilité du CTP grâce aux services qu'il offre, en vue de permettre la pérennité du projet à partir de l'investissement initial.

### **5. INVESTISSEMENTS :**

Le financement demandé dans le cadre de ce projet devra contribuer à financer :

*L'équipement technologique suivant :*

- 17 ordinateurs pour le traitement et la traduction de textes
- un serveur
- une imprimante laser



- une imprimante matricielle
- un commutateur de 24 positions
- une unité de conditionnement d'air d'une capacité de trois tonnes
- des logiciels modernes adaptés au projet
- des dictionnaires.

*La formation suivante :*

- à l'utilisation des logiciels et des technologies nécessaires au projet, au cours de deux différentes périodes de temps lors de la première année en vue de former le personnel appelé à travailler au CTP. Ainsi qu'une formation pré-professionnelle offerte à six étudiants de l'université chaque semestre.

*Suivi et évaluation du projet*

- Les dépenses liées au suivi et à l'évaluation seront assurées dans le cadre du projet. L'évaluation sera effectuée par un expert désigné par le secrétariat du PIDC.

## **7. RÉSULTATS :**

- Création d'un centre de traduction et fourniture d'équipements et logiciels modernes susceptibles de permettre d'accroître la présence d'articles repris de la presse cubaine, latino-américaine et des Caraïbes sur l'Internet, ainsi que d'autres médias de langue espagnole et vice-versa vers une seconde langue, et d'ainsi en accroître la portée et de ce fait d'en étendre l'audience à davantage de lecteurs, et de contribuer à la réduction de la fracture numérique, afin de renforcer le processus de démocratisation, le développement et la défense de la liberté d'expression et de la liberté de la presse dans le monde.
- Accroissement de la présence des médias communautaires cubains, latino-américains et des Caraïbes sur l'Internet et sur d'autres supports grâce à la traduction de leurs articles.
- Mise à la disposition des directeurs d'entreprises médiatiques de la traduction chaque jour d'au moins 1 400 lignes de textes, quantité qui augmentera au fur et à mesure que le personnel sera formé à l'utilisation de l'équipement et aux exigences du langage de la communication.
- Formation de dix-huit professionnel(le)s et de douze étudiant(e)s de l'Ecole des langues étrangères de l'université de La Havane à l'emploi de l'équipement et des logiciels utilisés dans le cadre du projet.
- Organisation de deux séminaires au cours du premier exercice du projet, d'une durée d'une semaine chacun, à l'intention du personnel appelé à travailler au CTP.

## **8. ACTIVITÉS :**

- 1) Planification du projet.
- 2) Choix entre différentes devis d'équipements et procédure de décision d'achat et de leur installation à l'Agence nationale d'information.
- 3) Identification de traducteurs(trices) de langues maternelles des Caraïbes et d'autres régions, ainsi qu'à Cuba même.
- 4) Coordination avec l'Ecole des langues étrangères de l'université de La Havane et sélection parmi les étudiants des quatrième et cinquième années appelés à suivre une formation pré-professionnelle au CTP.
- 5) Formation du personnel, y compris les étudiants, à l'utilisation de l'équipement au moment de son installation.

- 6) Formation aux technologies, à l'utilisation des logiciels et aux aspects spécifiques du langage du secteur de la communication.
- 7) Promotion du CTP auprès de la presse cubaine et aussi en Amérique latine et dans les Caraïbes, avant, pendant la phase de démarrage et dès l'entrée en fonctionnement du Centre.
- 8) Evaluation à mi-parcours afin de procéder à des rectifications nécessaires pour atteindre les objectifs fixés à l'institution.
- 9) Evaluation finale du projet.

## **9. PLAN DE TRAVAIL :**

Le calendrier de travail prévisible est le suivant :

<i>Activité</i>	<i>Délai en semaines</i>
1) Planification du projet	2
2) Identification de traducteurs cubains	4
3) Identification de traducteurs d'autres pays	4
4) Achat et installation des équipements	4
5) Formation du personnel	2
6) Organisation de postes de travail	3

## **10. CADRE INSTITUTIONNEL :**

L'Agence nationale d'information sera responsable de l'exécution du projet à toutes ses phases, assurera la représentation et l'organisation du Centre, ainsi que les dépenses dues aux charges salariales, aux communications, à la nourriture, à la maintenance du réseau, à l'organisation des postes de travail, etc. L'Agence sera également responsable de l'évaluation et du suivi du projet à chaque phase de son exécution.

## **11. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Le conseil d'administration de l'Agence nationale d'information assurera la gestion du CTP. Chaque direction de média cubain, latino-américain et des Caraïbes aura la faculté de sélectionner et d'envoyer au CTP par voie électronique (courrier électronique ou communication directe) les textes à traiter qui, une fois traduits, leur seront renvoyés par les mêmes voies de communication, de manière à ce qu'ils puissent mettre à jour leurs éditions en ligne dans un délai très court et dans une traduction de qualité égale pour tous.

Les avantages qu'offre le CTP sont qu'en concentrant un minimum d'équipements, de spécialistes et de ressources en un seul lieu, les demandes de traduction d'un grand nombre de médias peuvent être satisfaites, et de ce fait leur audience peut être élargie tout en utilisant les ressources humaines, techniques et financières de manière plus économique, évitant ainsi à chacun des médias à devoir mettre en place ses propres moyens de traduction.

Le projet est viable, si l'on prend en compte les technologies qui seront utilisées, et bien que son principal objectif n'est pas de devenir une entreprise lucrative, en vue de garantir un usage rationnel et collectif de ressources. Le projet sera viable dès qu'il sera opérationnel, en raison du fait que les dépenses effectuées par le CTP en monnaie nationale seront équilibrées par les versements des médias nationaux, tandis que les services fournis aux médias étrangers et facturés en devises étrangères couvriront l'amélioration, la maintenance et la réparation des équipements, la mise à jour des logiciels et d'autres dépenses.

## 11. SUIVI DU PROJET :

On suppose que l'UNESCO désignera un spécialiste du PIDC chargé du suivi et de l'évaluation du projet.

## 13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :

L'Agence nationale d'information remettra tous les quatre mois un rapport sur l'état d'avancement du projet au PIDC, à la Commission nationale cubaine pour l'UNESCO, au bureau du conseiller de l'UNESCO pour la communication en Amérique latine, à San José (Costa Rica) et à l'Association des journalistes cubains (UPEC).

### **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

#### **ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

En 1977, le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) a fourni le financement du projet intitulé « Automatisation de l'Agence nationale d'information et de ses bureaux extérieurs » mis en œuvre avec succès, et qui a balisé la voie aux projets futurs de la nature de celui du CTP.

### **D. BUDGET**

#### 1. **Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

##### *Equipements*

-17 ordinateurs :	12 000
- un ordinateur (serveur de dépêches)	5 500
- une imprimante laser	550
- une imprimante matricielle	250
- un commutateur de 24 positions	380
- unité de conditionnement d'air d'une capacité de trois tonnes	1370
	<b>Sous-total : 20 050</b>
- 18 fauteuils de bureau	1 530
- 18 tables pour ordinateur	1 350
- 1 table	140
- 4 chaises avec accoudoirs	160
- un classeur de dossiers	210
- 2 étagères	300
- 2 petites tables	100
- un bureau	100
	<b>Sous-total : 3 890</b>
	<b>Sous-total des équipements et ameublement : 23 940</b>

Formation	2 000
Suivi du projet	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>26 940</b>

**2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

- Salaires	92 172
- Loyer des bureaux	35 520
- Billets d'avion pour les traducteurs	4 000
- Dépenses opérationnelles, <i>per diem</i> , essence et imprévus	4 000
- Rapports intérimaires du projet	1 000
- Autres dépenses	2 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>138 692</b>

# EQUATEUR

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>EQUATEUR : RENFORCEMENT DU RESEAU DE MEDIAS ELECTRONIQUES COMMUNAUTAIRES</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 ECU/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radio, télévision</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Développement des médias communautaires ; renforcement des ressources humaines</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>37 850 \$US</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>29 550 \$US</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Association d'agriculteurs et éleveurs <i>Santa Isabel de Macas</i> (ATASIM)</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>ATASIM</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Macas (Équateur)</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>ATASIM</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## B. PRÉSENTATION

### 1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :

A l'heure actuelle, l'Equateur compte sept stations de télévision à couverture nationale et dix-huit stations régionales, plus de mille stations de radio, huit journaux nationaux et trente de province, pour une population de treize millions d'habitants.

En raison de la crise économique et sociale, la population équatorienne n'a plus confiance dans plusieurs institutions, y compris la presse, puisque celle-ci, dans plusieurs cas, ne reflète pas l'intérêt général et n'a plus de lien avec la réalité vécue. A delà de ce grief, de nombreuses voix dénoncent la connivence entre les médias et certains secteurs économiques, sociaux et politiques, soutenant de fait des cercles particuliers de pouvoir. En outre, on croit savoir qu'un grand nombre de médias dépendent de la publicité d'origine publique apportée par les administrations locales et provinciales, ce qui restreint la liberté d'expression et d'opinion des journalistes et les pousse à l'autocensure.

Dans ce contexte, certains journalistes sont sujets à des pressions dans l'exercice de leur profession, comme l'indique le rapport 2002 de Reporters sans frontières : « *ponctuellement mise en cause en raison de la crise sociale, la liberté de la presse se porte bien Equateur. Cependant, à l'avenir, la menace pourrait venir d'une justice qui, et c'est une surprise, prononce des peines de prison pour des délits de presse* ». Le rapport relève des cas de persécution de journalistes dans la province équatorienne de Morona Santiago.

C'est dans ce sens que le journalisme d'investigation - l'actualité quotidienne et l'identité culturelle dans un contexte de délitement et de crise des institutions politiques traditionnelles et d'autres instances de représentation du public qui ne remplissent plus leur rôle - s'est renforcé dans certains journaux comme outil de mise en cause des autorités, sans porter atteinte à l'intérêt général.

C'est ainsi que les médias communautaires sont devenus un espace stratégique qui aide à décortiquer les propos des divers acteurs de la société, facilitant ainsi la participation de la population dans le processus de prise de décision qui importe à la communauté ainsi que l'approche, le débat et la recherche commune de solutions, la naissance de mouvements sociaux, la définition d'identités culturelles, sociales et politiques, l'expression ouverte d'acteurs divers, pluralistes, institutionnels et individuels de la société civile.

Autre avantage des médias communautaires : la production de programmes à approche rurale et non urbaine ; l'intérêt porté aux problèmes de chaque province, à sa dynamique et à ses aspirations, qui évite une centralisation excessive des informations et de ses sources, permettant à ces médias de se renforcer en tant que médias libres et pluralistes.

En se fondant sur tout cela, l'Association d'agriculteurs et éleveurs *Santa Isabel de Macas* (ATASIM) met en lumière le fait qu'il existe plusieurs voies pour tendre vers et consolider une presse libre et pluraliste qui corresponde aux besoins actuels du développement en Equateur, un développement qui respecte les personnes et ait une sensibilité sociale.

Dans une société qui fait face à des conflits structurels mais prétend aller de l'avant sur la voie du renforcement de la démocratie, les médias jouent un rôle essentiel dans le renforcement des processus démocratiques grâce à la formation d'une véritable opinion publique. C'est pourquoi les soumissionnaires appellent à l'engagement éthique des propriétaires et des journalistes, au-

delà d'un plus grand intérêt porté à la capacité critique des membres de la communauté, en vue de faire appel au sens de responsabilité et de sanctionner ces professionnels, au plan moral et social, s'ils ne s'y conforment pas.

ATASIM se propose de lancer un projet portant sur le renforcement de la communauté, qui envisage, entre autres activités, la création de médias alternatifs, à savoir une radio et l'Internet communautaires. Dans ce cadre, avec le soutien du Programme international pour le développement de la communication (PIDC), est envisagée la mise en œuvre d'un projet qui vise le renforcement de l'agence communautaire d'information sur l'Internet comprenant un programme de formation concernant non seulement les participants et les collaborateurs, qui sont pour l'essentiel des bénévoles, mais aussi d'autres communicateurs de la province de Morona Santiago.

A cet effet, le processus a été lancé par la création d'un site *web* de la fondation d'ATASIM ([www.atansim.intercoonnexion.org](http://www.atansim.intercoonnexion.org)) et en commençant l'activité de son agence d'information ([www.moronasantiago.intercoonnexion.org](http://www.moronasantiago.intercoonnexion.org)) dont l'objectif est de desservir un public universel, et en particulier les émigrés de la province de Morona Santiago, en utilisant le plus moderne média du monde : l'Internet. Ainsi, l'on mise sur ce moyen de communication pour le développement de la communauté, qui permettra d'assurer périodiquement la maintenance et la mise à jour du site *web* et du contenu de son service d'information.

Par ailleurs, aucun média autre que l'Internet n'a été en mesure de concrétiser avec une telle force la liberté d'opinion, allant au-delà des limites nationales et culturelles existantes. Aucun autre média ne permet d'atteindre tant de personnes à un si faible coût et, dans ce sens, le projet redonne vie aux principes de liberté d'expression et d'opinion. C'est pourquoi ATASIM est d'avis que l'Internet possède un réel potentiel pour renforcer un développement social équitable et durable.

Parmi les problèmes qui ont conduit à l'élaboration de ce projet, on peut citer l'absence sur l'Internet d'agence d'information locale et régionale spécialisée dans les questions communautaires, l'absence de ressources et de moyens d'obtenir une information d'intérêt général à jour, telle que la promotion touristique de la province de Morona Santiago, l'absence de promotion des avantages bénéfiques de l'Internet pour la communauté et l'absence de média électronique local permettant l'expression d'un large éventail d'opinions.

## **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Ce projet entend bénéficier à tous les participants et collaborateurs, dont la grande majorité sont des bénévoles, de l'Association d'agriculteurs et éleveurs *Santa Isabel de Macas* (ATASIM), aux communicateurs de la province de Morona Santiago et aux émigrés de la province disséminés dans le monde.

## **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- renforcer le système d'information électronique communautaire.
- offrir un équipement de base à l'Association d'agriculteurs et éleveurs *Santa Isabel de Macas* pour mettre à profit les nouvelles technologies (de la communication).
- créer de nouvelles ressources pour la page *web* y compris des forums de discussion pour l'agence d'information d'ATASIM.
- organiser cinq sessions/ateliers de formation sur des sujets relatifs au renforcement de la liberté d'expression et au développement de la capacité de production portant sur les questions relatives aux médias.

#### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

D'une manière générale, les objectifs du projet mettent l'accent sur la communication au service du développement en vue de faciliter la mise en œuvre d'activités propices à la recherche d'une meilleure *qualité de vie* pour la population. Est également envisagé l'élargissement de la gamme des moyens d'information qui sous-tendent les efforts de la société destinés à atteindre le bien-être intégral, en mettant l'accent sur la croissance équitable de la société, le renforcement de la démocratie, la participation des citoyens, la défense et la revalorisation du multiculturalisme et de la liberté d'expression.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

- formation de vingt communicateurs ruraux aux techniques journalistiques, à l'enquête, aux ressources du journalisme communautaire et à la photographie numérique.
- consolidation du système d'information électronique communautaire par l'amélioration de ses capacités technologiques, techniques et en ressources humaines.
- renforcement des services fournis par ATASIM à la population de Morona Santiago grâce à la fourniture de nouvelles ressources sur son site *web*.
- création d'une banque de données numérique consacrée aux sujets intéressant la province de Morona Santiago.

#### **8. RÉSULTATS :**

- renforcement de l'agence d'information communautaire (du point de vue technique et technologique).
- amélioration des sites *web* de l'Association et de l'agence d'information.
- production de notes hebdomadaires d'information et création d'une banque d'informations.
- formation de vingt communicateurs sociaux, en mesure de former le personnel de leur centre d'information respectif.

#### **7. ACTIVITÉS :**

- formation d'un groupe de travail chargé de coordonner les actions indiquées plus haut et aussi de suivre et d'accompagner les activités des formateurs et des stagiaires dans le cadre de leur rôle en tant que correspondants (du projet).
- sélection des offres d'équipement pour compléter l'équipement de production et du centre d'information. Par la suite, après examen des offres, achat et installation de l'équipement et début de la production d'informations.
- révision, mise à jour et renouvellement de la configuration (design) des sites *web*.
- identification des formateurs et conception des documents de travail nécessaires aux cinq sessions/ateliers de formation.
- conception et mise en œuvre d'archives numérisées d'images et de textes produits par ATASIM et par le personnel issu de la formation.
- mise en place d'un système électronique de diffusion de l'information ainsi que d'une stratégie de diffusion de productions journalistiques.
- production d'un CD-Rom contenant les archives du projet qui comprendront les productions des sessions/ateliers de formation, les diagnostics, rapports et documents créés avec le soutien du PIDC.

#### **8. PLAN DE TRAVAIL :**

*Mois 1 :* mise en place d'un groupe de travail. Appels d'offres pour l'équipement. Evaluation des pages *web* actuelles.



- Mois 2 :* sélection de la meilleure offre, achat et installation de l'équipement.
- Mois 3 :* tenue du premier atelier de formation. Début d'une banque de données sur les réseaux de communicateurs de l'Equateur.
- Mois 4 :* lancement de nouveaux sites *web* et début de la production d'informations. Lancement de la création d'une base de données sur les services d'information.
- Mois 5 :* tenue du deuxième atelier de formation. Début de recensement d'entreprises et institutions susceptibles de coopérer avec l'Association (du point de vue technique et financier).
- Mois 6 :* début des activités relatives à la création d'archives numérisées. Lancement de nouveaux sites *web*.
- Mois 7 :* début de diffusion des produits de communication du projet. Tenue du troisième atelier de formation.
- Mois 8 :* début de l'échange d'informations avec les réseaux nationaux.
- Mois 9 :* identification de réseaux régionaux de communication. Tenue du quatrième atelier de formation.
- Mois 10 :* début de compilation des produits et documents pour le projet d'archives.
- Mois 11 :* tenue du cinquième atelier de formation. Début de l'échange d'informations avec les réseaux régionaux.
- Mois 12 :* remise du rapport final et des mémoires du projet.

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

ATASIM est une organisation non gouvernementale paysanne engagée dans la lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre de projets productifs et de promotion communautaire. Elle a été créée au terme de la résolution n° 092 du 9 avril 2001 du ministère de l'Agriculture de l'Equateur.

Le projet sera géré et coordonné par l'Association d'agriculteurs et éleveurs *Santa Isabel de Macas* (ATASIM). Elle mettra elle-même en œuvre certaines activités du projet. Dans la mesure où l'un des objectifs du projet vise le renforcement institutionnel et des capacités communautaires, une bonne part des activités seront mises en œuvre par des communicateurs sociaux bénévoles.

L'action envisagée en matière d'information sera à la charge du groupe d'information d'ATASIM et la conception et la mise à jour du site *web* seront confiés à *Interconnection.org*, une organisation de soutien à l'action communautaire, qui collabore avec ATASIM.

Ainsi qu'on l'a déjà mentionné, les objectifs (du projet) auront été atteints si sont renforcés la capacité de réflexion de la population en ce qui concerne sa situation présente et à venir, et les moyens d'entrer en contact avec les autres, ses problèmes et les solutions qu'elle y a apportées. C'est pourquoi, l'agence d'information joue ici un rôle crucial quand l'on envisage d'intégrer la communication aux processus de dialogue, de participation, de délibération et d'harmonisation permettant la mise en place d'un espace public transparent, axé sur la solidarité, et d'intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme un investissement dans la production du savoir.

C'est pourquoi le projet met l'accent sur la consolidation d'un média populaire qui doit devenir l'une des nouvelles instances de représentation. Les actions relatives à la communication et à l'éducation visent directement le changement en faveur d'une société plus équitable et davantage fondée sur le mérite pour tous, grâce à la promotion d'une culture démocratique prenant appui sur la participation, le dialogue et la tolérance.

**10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

ATASIM fera appel au marketing pour recueillir de la publicité qui ne soit pas lié aux intérêts contraires à son engagement en faveur de la liberté, des droits humains et de la démocratie, et elle entend promouvoir les micro-entreprises, la gestion décentralisée, les ONG et les dons qui la conduiront vers l'autosuffisance.

**11. SUIVI DU PROJET :**

Le cadre habituellement utilisé par les projets soumis aux organisations internationales en Amérique latine. Compte sera tenu des coûts standards pour les apports, l'activité et les normes des dépenses en usage dans les organisations internationales, en particulier l'UNESCO et le PIDC. De même, ATASIM soumettra chaque trimestre un rapport d'étape sur le projet. Le suivi consistera à effectuer l'évaluation de l'évolution du projet conformément aux critères établis par le PIDC.

**12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

Le projet est le résultat d'une série de rencontres entre les membres d'ATASIM et des communicateurs sociaux. Ces rencontres avaient pour objet l'analyse de la situation de la province de Morona Santiago, des processus d'intégration dans région de l'Amazonie, de l'état de la participation communautaire dans la production des informations pour les médias, de la nécessité de préserver et de revaloriser les cultures locales et de la situation de la population émigrée.

**13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Le bénéficiaire soumettra chaque semestre, ou à des périodes indiquées par l'UNESCO, un rapport d'étape.

**C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

Il n'est pas inintéressant de souligner que les programmes de production agricole et d'élevage, et de communication alternative d'ATASIM bénéficient du soutien d'ONG espagnoles comme la Fondation *Roviralta, Amsala, Proclade* et *Ecosol*, du néerlandais *IUCN-TRP* et de l'américaine *Interconnecting.org*.

**D. BUDGET**

**1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

<i>Equipement</i>	
- 1 ordinateur Pentium	1 200
- logiciels de montage photo	900
- logiciel de programmation audio "Sound Forge"	450
- réducteur de bruit connectable	300
- 1 logiciel "Multipista Vega"	500

- 1 scanner	150
- 1 onduleur	100
- 1 caméra numérique semi-professionnelle d'au moins 5 méga pixels, avec accessoires ( <i>Canon PS G5</i> , 5 méga pixels, convertisseur télé, carte mémoire, chargeur, batteries de secours, bonnettes, flashes).	1 600
- 3 caméras numériques de 3,2 M.pixels minimum ( <i>Sony P72</i> ou <i>Canon A60</i> )	1 500
- 5 magnétophones numériques mobiles	650
<b><u>Sous-total :</u></b>	<b>7 350</b>
<b><u>Production</u></b>	
- évaluation et nouveau design du site <i>web</i> d'ATASIM	400
- coordination et mise à jour du site <i>web</i>	600
- production de 350 manuels de formation (69 par session ou atelier)	1 200
- diffusion de la documentation en version imprimée (1 000 ex.) et électronique	1 000
- rédaction de la mémoire du projet	3 000
<b><u>Sous-total :</u></b>	<b>6 200</b>
<b><u>Formation</u></b>	
- cours sur le design électronique et ses différents formats	3 000
- atelier de photographie numérique	3 000
- atelier de techniques rédactionnelles	3 000
- cours de journalisme communautaire	3 000
- cours d'enquête journalistique	3 000
<b><u>Sous-total :</u></b>	<b>15 000</b>
Suivi du projet :	1 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b>29 550</b>

**2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

<b><u>Equipement</u></b>	
- 1 ordinateur	1 500
- honoraires pour un technicien en informatique	1 200
<b><u>Sous-total :</u></b>	<b>2 700</b>
<b><u>Production</u></b>	
- conception, maintenance et hébergement du site <i>web</i>	3 000
- coordination du projet	1 200
<b><u>Sous-total :</u></b>	<b>4 200</b>
<b><u>Formation</u></b>	
• mobilisations à l'interne	1 200
• adjoint au coordinateur	1 200
• <b>Sous-total :</b>	<b>2 400</b>
	<b><u>TOTAL : US\$ 9 300</u></b>

# PARAGUAY

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>PARAGUAY : RESEAU DE JEUNES CORRESPONDANTS DE L'AGENCE D'INFORMATION JAKU'EKE PARAGUAY</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 PAR/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Agence d'information</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Promotion de la liberté d'expression et du pluralisme de l'information. Développement des médias communautaires et des ressources humaines</b>
5.	<b>PORTÉE</b> (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Financière</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>47 750 \$ (des EU d'Amérique)</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>32 200 \$ (des EU)</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Agence d'information <i>Jaku'éke Paraguay</i></b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b><i>FM Trinidad/ Bureau de l'UNESCO de Quito</i></b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Asuncion (Paraguay)</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Bureau de l'UNESCO de Quito</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## B. PRÉSENTATION

### 1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :

La jeunesse est l'une des catégories de la population du Paraguay qui rencontre des obstacles dans l'expression de ses vues et préoccupations particulières, en dépit du fait qu'elle représente près de 65 % de la population totale. Résultat : au Paraguay, l'image des jeunes est fabriquée de l'extérieur et ne les concerne pas. Cet état des choses est encore plus prononcé dans les zones rurales où, excepté les radiodifuseurs locaux, il n'y a presque pas de médias qui produisent leurs informations et la jeunesse rurale est pratiquement exclue du processus de communication.

*Jaku'éke Paraguay* est une agence de presse indépendante destinée à la jeunesse et créée en juin 2002 par la chaîne de radio *FM Trinidad* en vue de remédier à cette situation. L'agence d'information, qui a ses bureaux dans les installations de *FM Trinidad*, emploie à l'heure actuelle cinq jeunes correspondant(e)s et s'appuie aussi sur trois bénévoles d'origine communautaire et sur dix correspondant(e)s bénévoles basé(e)s à l'intérieur du pays. (Voir pour plus d'informations détaillées, la rubrique 9 « Cadre institutionnel »).

Les missions principales de *Jaku'éke Paraguay* consistent à introduire la jeunesse dans le débat social et à promouvoir sa participation dans les médias afin de relier les différentes organisations qui travaillent pour la jeunesse, en favorisant l'échange mutuelle d'information et en tirant profit des expériences des unes et des autres. Désormais, *Jaku'éke Paraguay* s'intéresse également aux activités mises en œuvre dans les domaines relatifs aux femmes et à l'égalité des sexes et elle envisage de s'ouvrir aux problèmes de l'enfance.

Au Paraguay, les principaux médias d'information limitent leurs centres d'intérêt aux événements nationaux, et ces dernières années, l'ampleur de l'espace et du temps d'antenne réservés à l'intérieur du pays, ainsi qu'aux thèmes liés à la jeunesse et à l'égalité des sexes, a diminué. Ce projet vise à redresser cette tendance en mettant l'accent sur la couverture de l'information relative à la jeunesse et à l'égalité des sexes, écrite et produite pour et par de jeunes de toutes origines géographiques et ethniques du pays, tout en maintenant l'équilibre entre les sexes parmi les jeunes correspondant(e)s. Ainsi, le projet vise diversifier et améliorer la couverture de l'information non seulement sur les sujets intéressant les jeunes et l'égalité des sexes mais aussi sur les événements qui ont pour décor l'intérieur du pays.

*Jaku'éke Paraguay* diffuse sa production auprès des médias nationaux et internationaux par divers circuits : un magazine mensuel, des bulletins électroniques hebdomadaires, des dépêches quotidiennes d'information et des programmes radiophoniques enregistrés sur CD qui sont diffusés auprès des stations de radio abonnées à ce service.

Les bulletins d'information de *Jaku'éke Paraguay* sont diffusés auprès de plus de quatre cent destinataires de courrier électronique, et de plus, ses dépêches sont expédiées par fax à toute un éventail d'entreprises de presse : huit journaux, dix magazines, cent hebdomadaires et autres périodiques, cinq chaînes de TV, 125 radios commerciales et 72 radios communautaires. Ce chiffre élevé de médias et autres destinataires de l'information et des nouvelles de *Jaku'éke Paraguay* est le meilleur indicateur de ce que la production générée par le réseau de jeunes correspondant(e)s sera reprise par une gamme variée de moyens d'information et fera partie des principaux médias du pays.

C'est pourquoi *Jaku'éke Paraguay* a besoin de renforcer son réseau de jeunes correspondant(e)s. Jusqu'à ce jour, l'agence d'information fonctionne avec un noyau de jeunes bénévoles, mais elle

doit faire face à des difficultés dues au manque de régularité et de qualité des dépêches qu'elle reçoit. Ce projet vise à offrir à de jeunes gens du pays l'occasion de produire et de diffuser des informations concernant leur vécu propre par l'échange mutuelle d'expériences et de connaissances avec d'autres jeunes et par la formulation de leurs activités en fonction d'objectifs communs. Sa mission est de mettre en place un programme de formation intensif qui dote les jeunes gens de savoir-faire et de moyens propres à leur permettre de produire des informations aux normes de qualité admises. Grâce à ces activités de formation de journalistes, nous espérons créer un groupe stable de jeunes correspondant(e)s dans chaque province du Paraguay, qui fournira avec régularité à *Jaku'éke Paraguay* des informations sur leurs communautés respectives.

## **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Les bénéficiaires directs du projet sont les jeunes, filles et garçons de 15 à 29 ans, vivant dans les dix-sept provinces administratives du Paraguay. Le Paraguay est un pays multiculturel et les jeunes sélectionné(e)s comme participant(e)s, outre qu'ils (elles) représenteront la diversité géographique du pays, seront également représentatif(ve)s de la diversité ethnique et linguistique du Paraguay.

Les participant(e)s - 85 au total, soit cinq par province - seront choisi(e)s après examen des aptitudes, dans les universités et écoles supérieures, parmi les jeunes enseignants des instituts pédagogiques, dans les organisations non gouvernementales et les groupes de jeunes. Cinq jeunes gens seront sélectionné(e)s par province, en veillant à la parité garçons/filles. Ainsi, le projet aura quatre-vingt-cinq bénéficiaires directs.

Les bénéficiaires immédiats du projet sont tous les jeunes de zéro à 29 ans vivant au Paraguay (soit 64,4 % de la population totale du pays). Selon les données fournies par le dernier recensement national (effectué en 2002), leur répartition par province est la suivante : Alto Paraguay (9 665), Alto Parana (362 599), Amambay (73 343), Asuncion (330 628), Boqueron (29 377), Caaguazu (289 145), Caazapa ((89 671), Canindeyu (90 514), Central (878 028), Concepcion (116 098), Cordillera (151 214), Guaira (113 994), Itapua (298 436), Misiones (66 739), Neembucu (49 419), Paraguari (145 875), Pte. Hayes (52 728), San Pedro (205 298), soit un total de 3 352 771 jeunes paraguayens. [Source : Direction générale des statistiques et recensement. Résultats globaux préliminaires du Paraguay et les jeunes en chiffres. Asuncion, 2003].

## **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- former pendant un an 85 jeunes gens de 15 à 29 ans, originaires des dix-sept provinces du pays (cinq par province) afin qu'ils (elles) acquièrent les connaissances et savoir-faire nécessaires à la production des informations de leur communauté et de les diffuser par les canaux d'information de *Jaku'éke Paraguay*.
- élargir les sujets et diversifier le contenu de la production de *Jaku'éke Paraguay* grâce aux contributions du réseau de correspondant(e)s de l'intérieur du pays.
- promouvoir la liberté d'expression et le pluralisme, y compris le pluralisme culturel, des médias grâce à ladite diversité de contenus.
- promouvoir une plus grande prise de conscience des problèmes de la jeunesse et de l'égalité des sexes.
- promouvoir une plus grande diversité régionale et culturelle dans la couverture de l'information à l'intérieur du Paraguay.

#### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Les objectifs de développement sont formulés dans les objectifs généraux de *Jaku'éke Paraguay* qui, en tant qu'agence d'information, vise à promouvoir la démocratisation de la communication au Paraguay par le biais de la diffusion d'informations produites par des catégories habituellement exclues des médias, telles les jeunes, les femmes et les enfants.

Nous favorisons la promotion de la diversité des sujets et des opinions indispensable à la construction d'une société démocratique et pluraliste. Outre la démarche tendant à assurer la liberté d'expression à ces catégories, *Jaku'éke Paraguay* constitue un moyen favorable à l'élaboration d'objectifs communs. Le projet soumis contribuera également à la décentralisation et au pluralisme des médias, aujourd'hui concentrés dans la capitale. Ainsi seront renforcées la liberté d'expression et la participation de la jeunesse dans la communication.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

- *formation* : grâce au soutien d'un groupe technique de formateurs, le projet organisera des cours de journalisme et des ateliers de suivi pour les jeunes gens appelé(e)s à intégrer le réseau de correspondant(e)s dans chaque province du Paraguay.
- *production de matériels* : le projet produira les matériels didactiques pour les jeunes gens et les formateurs en soutien au programme de formation et pour contribuer à reproduire des expériences de même nature dans d'autres contextes.

#### **9. RÉSULTATS :**

- 85 jeunes gens, de 15 à 29 ans, originaires des dix-sept provinces du pays, doté(e)s des savoir-faire et connaissances nécessaires à la production de l'information sur leur communauté et à les diffuser par les moyens d'information de *Jaku'éke Paraguay*.
- la production d'informations de *Jaku'éke Paraguay* augmentée et diversifiée grâce à la contribution de la production de membres d'un réseau stable de correspondant(e)s qui permet et promeut la communication entre jeunes gens de diverses communautés de tout le pays.
- les jeunes de tout le pays communiquent entre eux (elles), sont en mesure d'échanger des expériences et des connaissances et de formuler des intérêts communs.
- les médias fournis en informations sur le vécu des jeunes de tout le Paraguay.
- les citoyens mieux informés des affaires intéressant la jeunesse.
- la mise au point d'un programme pédagogique complet pour la formation de jeunes journalistes.
- un *Manuel pour jeunes journalistes* - le contenu comprendra l'information sur les sujets relatifs au journalisme spécialisé dans les problèmes de la jeunesse.

#### **7. ACTIVITES :**

##### ➤ *Production des matériels*

- conception du programme pédagogique pour la session et les ateliers de formation au journalisme : *services d'un spécialiste en didactique de la communication, définition des objectifs, contenus, méthodologies, documentation pédagogique, méthodes d'évaluation, calendrier du cours et des ateliers ; conception et rédaction du document comprenant la planification complète du cours et des ateliers; impression du document.*
- production de matériels didactiques pour le cours de journalisme : *conception et rédaction du Manuel pour jeune journaliste, conception et production des originaux, impression du texte.*

- production et diffusion du matériel de promotion : *conception et production d'affiches et de spots radiophoniques, distribution d'affiches et de spots auprès des radiodiffuseurs, organisations sociales, universités et mairies du pays.*

➤ *Formation*

- identification et incorporation des enseignants : *convocation et sélection de spécialistes en communication dotés de compétences pédagogiques, introduction à l'atelier préparatoire au projet.*
- sélection des participant(e)s au cours de journalisme : *présentation et diffusion du formulaire de soumission de candidature, réception et sélection des candidat(e)s, diffusion des résultats.*
- organisation logistique du cours de journalisme : *accords avec des universités pour l'organisation du cours, préparation des matériels didactiques, dispositions pour le transport, l'hébergement et les repas des participant(e)s, coordination des activités à effectuer avec les participant(e)s.*
- réalisation du cours de journalisme : *tenue de deux cours de journalisme, d'une semaine chacun, conforme au programme établi.*
- organisation logistique des ateliers de suivi et d'évaluation : *préparation des matériels, dispositions pour le transport, l'hébergement et les repas des formateurs, coordination des activités à effectuer avec les participant(e)s.*
- tenue des ateliers de suivi et d'évaluation : *organisation de 17 ateliers de suivi et d'évaluation, un par province, conformément au programme établi.*
- insertion des informations produites par les jeunes correspondant(e)s dans les moyens d'information de *Jaku'éke Paraguay* : *renforcement du réseau de jeunes correspondant(e)s, réception des informations des dix-sept provinces, diffusion des informations par les moyens d'information de Jaku'éke Paraguay : magazine mensuel, bulletins électroniques, dépêches d'agence, émissions radiophoniques.*
- édition d'informations produites par les jeunes gens de l'intérieur dans les médias nationaux : *rencontre avec des patrons, chefs d'édition et journalistes des principaux médias, identification et enregistrement des informations reprises.*

➤ *Suivi*

- suivi : *selon les indications fournies à la rubrique 11 de ce document de projet.*

**8. PLAN DE TRAVAIL :**

<i>Mois 1-3 :</i>	conception du programme pédagogique du cours de journalisme et des ateliers
<i>Mois 3-5 :</i>	production des matériels didactiques pour le cours de journalisme
<i>Mois 2-4 :</i>	production et distribution de matériel de promotion
<i>Mois 3-4 :</i>	identification et incorporation des formateurs
<i>Mois 5-6 :</i>	sélection des participant(e)s au cours de journalisme



<i>Mois 5-6 :</i>	organisation logistique du cours de journalisme
<i>Mois 7 :</i>	tenue du cours de journalisme
<i>Mois 7-8 :</i>	organisation de la logistique des ateliers de suivi et d'évaluation
<i>Mois 9-12 :</i>	ateliers de suivi et d'évaluation
<i>Mois 8-12 :</i>	édition des informations produites par les jeunes correspondant(e)s de <i>Jaku'éke Paraguay</i> .
<i>Mois 7-12 :</i>	insertion des informations produites par les jeunes de l'intérieur dans les médias nationaux.
<i>Mois 10 :</i>	suivi.

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le projet sera mis en œuvre conjointement par *FM Trinidad* et *Jaku'éke Paraguay*, créée par *FM Trinidad* en tant qu'entité autonome en juin 2002. *FM Trinidad*, située dans le quartier Trinidad d'Asuncion, a été elle-même fondée le 1<sup>er</sup> juin 1995, d'abord comme radio communautaire. A la fin du mois d'octobre 2001, *FM Trinidad* a obtenu la reconnaissance légale de l'Autorité des télécommunications et reçu la fréquence FM 90.1. Elle émet dans un rayon de 40 kilomètres couvrant la ville d'Asuncion et les banlieues adjacentes. A l'heure actuelle, *FM Trinidad* a dix-huit employés rémunérés et plus de 80 bénévoles.

*FM Trinidad* et *Jaku'éke Paraguay* sont des organismes indépendants et ne reçoivent aucune subvention du gouvernement. *FM Trinidad* s'autofinance par la vente de plages publicitaires aux entreprises locales, des productions radiophoniques pour des ONG et d'autres partenaires, la location de l'équipement de son studio, la conception et la production de campagnes d'information et grâce au financement reçu pour l'exécution de projets sociaux. *Jaku'éke Paraguay* a reçu une subvention de trois ans, qui court jusqu'en décembre 2004, de l'agence espagnole de coopération *Manos Unidas*. L'agence d'information tire aussi quelques ressources financières de la vente d'espace publicitaire de son magazine éponyme, pour la conception et la mise en œuvre de campagnes d'information et pour les cours de formation.

Les installations de la radio comprennent une rédaction, un studio de montage et d'enregistrement, un studio d'émission, des salles de réunion et de réception et une classe pour la formation. Les équipements de *FM Trinidad* comprennent douze ordinateurs en réseau avec connexion à l'Internet; des imprimantes, photocopieurs, du matériel de montage et d'enregistrement de programmes radiophoniques et de production de CD-Roms, des antennes d'émission et trois véhicules.

La gestion administrative du projet sera assurée par *FM Trinidad*. Comme radiodiffuseur de service public, ses programmes destinés à la société civile mettent l'accent sur le soin à apporter à l'environnement, les valeurs démocratiques et les droits humains, l'égalité des sexes, la santé reproductive, la lutte contre la corruption et la construction de la citoyenneté. *FM Trinidad* se consacre aussi à des activités liées à l'éducation. Un groupe de formateurs travaille à la conception et à l'organisation de cours sur la communication destinés à de jeunes gens, qui sont dispensés par l'entremise d'agences de coopération, d'institutions éducatives et d'organisations sociales.

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

La création d'un fond est envisagée pour pouvoir offrir une petite rémunération aux correspondant(e)s pour chaque article édité. De cette manière, nous entendons valider le travail des jeunes gens qui prennent une part active au projet et garantir la pérennité du réseau. Ce fond sera mis en place grâce à la vente d'espace publicitaire à de petites entreprises qui rencontrent des difficultés économiques pour placer leurs réclames dans les grands réseaux de

communication. A cet effet, une stratégie supplémentaire sera développée qui consiste à travailler avec des jeunes gens intégrés dans des ONG du Paraguay afin de lier l'activité relative à la communication à un large éventail de projets.

#### **11. SUIVI DU PROJET :**

Le suivi sera effectué par des experts familiers des projets de l'UNESCO et d'autres organisations internationales oeuvrant en Amérique latine. Les rapports d'étape seront présentés tous les quatre mois. Les évaluations seront réalisées en conformité avec les critères définis par le PIDC.

#### **12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

Activités préalablement mises en œuvre par *Jaku'éke Paraguay* qui garantissent la viabilité du projet :

- création d'une agence d'information pour les jeunes grâce à quatre moyens de communication de soutien : dépêches d'information régulière, bulletins électroniques bimensuels, magazine mensuel, site *web*.
- mise en place d'une équipe stable de jeunes communicateurs.
- coopération de *Jaku'éke Paraguay* avec d'autres organismes travaillant sur des sujets similaires.
- introduction du thème de l'égalité des sexes dans la production de l'information.
- introduction du thème de la jeunesse dans la production de l'information.
- introduction de la norme radio dès les canaux élémentaires de diffusion de l'information (bulletins d'informations radiodiffusés par les stations de radio du pays).
- participation institutionnelle de *Jaku'éke Paraguay* à différents séminaires et conférences sur la communication organisés dans le pays.

#### **13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

Le bénéficiaire présentera en principe tous les quatre mois un rapport sur l'état d'avancement du projet ou à toute demande de l'UNESCO.

### **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

#### **ASSISTANCE FOURNIE PAR LE PIDC DANS LE PASSÉ :**

*FM Trinidad* et *Jaku'éke Paraguay* ont renforcé leurs relations avec d'autres organisations susceptibles d'offrir à ce projet d'intéressantes perspectives. Voici la liste de certaines de ces organisations et activités :

- UNICEF - Session de formation en conception et production d'émissions pour la radio (2002-2003).
- UNESCO – Séminaire-atelier « Citoyen, intermédiation et culture de la paix » (2003).
- Mairie d'Asuncion et « Fédération des municipalités de Zona Metropolitana y Bajo Chaco » - Premier forum citoyen sur le budget participatif (2003).
- Club 2/3 - Concours international de jouets manufacturés avec des matériaux recyclables (2002-2003).
- Club 2/3 – Stage de jeunes québécois sur « l'accès de jeunes aux TIC » (2003).

- OIT/IPEC – Campagne multimédia d’information sur l’éradication du travail des enfants (2003).
- ACIDI – Campagne d’information en faveur de la lutte contre l’exploitation sexuelle des enfants (2003).
- Deutsche Welle (La Voix de l’Allemagne) – Session de formation sous forme de magazine radiophonique ((2002).
- AECI – Campagne d’information « Pour éduquer un pays, il faut être formé(e) » (2003).
- Union européenne – Soutien pédagogique et médiatique aux éco-meetings d’étudiants dans le Chaco (2002).
- Banque mondiale – Forum de radios de proximité : renforcement de la participation citoyenne (2002).

Les initiatives liées au projet comprennent Info Express (un service de «radio-surf» destinés aux jeunes et enfants d’écoles faiblement dotées en matériels pédagogiques) ; Voix de l’espoir (une émission radio produite par des détenues de la maison d’arrêt «Buen Pastor») ; atelier informatique pour les mêmes détenues. *FM Trinidad* et *Jaku’éke Paraguay* ont des relations étroites avec l’université Columbia de Paraguay et l’université «del Cono Sur de las Americas» qui mettra son encadrement académique au service du projet.

## D. BUDGET

### 1. **Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

#### *a) Production des matériels*

- conception du programme pédagogique pour la session et les ateliers de formation au journalisme (services d’un spécialiste en didactique de la communication, d’un designer graphique, production du document comprenant la planification complète du cours, impression du document : 2 500
- production de matériels didactiques pour le cours de journalisme (services d’un rédacteur-éditeur du *Manuel pour jeune journaliste*/Conception et production des originaux, impression du texte) : 3 000
- production et diffusion du matériel de promotion (conception d’affiches, production des originaux, impression de mille exemplaires, distribution d’affiches aux médias, aux organismes sociaux, universités et mairies du pays). 500

#### *b) Formation*

- identification et incorporation d’enseignants (convocation, sélection, et recrutement de spécialistes en correspondance de presse, rédaction des informations, journalisme d’investigation et genres journalistiques, convocation, sélection et recrutement de formateurs pour les ateliers de suivi) : 10 000
- organisation logistique du cours de journalisme (coordination des activités, transport, hébergement et nourriture des participants; divers articles de bureau) : 8 000
- réalisation du cours de journalisme (coordination des activités, achat de divers consommables nécessaires au cours) : 500
- organisation logistique des ateliers de suivi et d’évaluation (coordination des activités, transport, hébergement et nourriture des formateurs ; divers articles de bureau) : 800
- réalisation des ateliers de suivi et d’évaluation (coordination des activités, achat de divers consommables nécessaires aux ateliers, nourriture des participant(e)s) : 2 200

c) *Suivi*

- suivi du projet :	1 000
- frais du soutien de projet (13 %) :	3 700
<b><u>TOTAL</u></b> :	<b>32 200</b>

**Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis)**

a) *Production des matériels*

- élaboration du plan pédagogique du cours de journalisme et des ateliers (coordination générale des activités; communications téléphoniques et Internet ; transport) :	750
- production des matériels didactiques pour le cours de journalisme (coordination générale des activités ; communications téléphoniques et Internet ; transport) :	900
- production et diffusion de matériels de promotion pour les convocations (conception et production de spots de promotion radiophonique ; distribution des matériels aux radiodiffuseurs du pays ; communications téléphoniques) :	600

b) *Formation*

- identification et incorporation d'enseignants (réalisation de l'introduction à l'atelier consacré au projet) :	300
- organisation logistique du cours de journalisme (bureau pour l'équipe de coordination ; salle dans une institution académique ; équipement informatique ; transport ; communications téléphoniques et Internet) :	1 500
- organisation de la logistique des communications par suivi téléphonique et ateliers d'évaluation (bureau pour l'équipe de coordination ; transport ; communications téléphoniques et Internet) :	2 000
- insertion des informations reçues des jeunes correspondant(e)s dans les réseaux d'information de <i>Jaku'éke Paraguay</i> (rédaction et équipement radiophonique pour les TP ; conseils aux membres du réseau de jeunes correspondant(e)s de <i>Jaku'éke</i> ) :	6 000
- diffusion des informations produites par les jeunes gens du pays auprès des médias nationaux (suivi de la reprise des informations dans les médias nationaux) :	500

c) *Suivi et administration du projet*

- suivi du projet (nomination de : coordinateur assistant, comptable, secrétaire et chauffeur pour le projet ; rédaction de rapports sur l'état d'avancement du projet) :	3 000
---	-------

**TOTAL** : **15 550**

**P**ROGRAMME  
**I**NTERNATIONAL POUR LE  
**D**EVELOPPEMENT DE LA  
**C**OMMUNICATION

CI-04/CONF. 201/2 add.  
26 mars 2004  
Original: Anglais/Français

**NOUVEAUX PROJETS SOUMIS  
AU PIDC POUR APPROBATION ET FINANCEMENT  
PAR LE BUREAU**

**Quarante-septième réunion**



**SIEGE DE L'UNESCO, PARIS  
29 - 30 MARS 2004**

## TABLES DES MATIERES

PROJET N°	TITRE DU PROJET	Page N°
PDC/24 BRA/01	BRESIL : RÉSEAU BRÉSILIEU POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE	5
PDC/24 CAR/01	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : RÉHABILITATION DES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES DE RADIO CENTRAFRIQUE	10
PDC/24 CAR/02	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : RENFORCEMENT DU POTENTIEL TECHNIQUE DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INDÉPENDANTE NDEKA LUKA	11

## BRÉSIL

### A. IDENTIFICATION DU PROJET

1.	TITRE	<b>BRESIL RÉSEAU BRÉSILIEN POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE</b>
2.	NUMÉRO	<b>PDC/24 BRA/01</b>
3.	CATÉGORIE DE MÉDIA	<b>Réseau pour la liberté de la presse</b>
4.	DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC	<b>Promotion de la liberté d'expression et du pluralisme dans les médias Promotion du partenariat international</b>
5.	PORTÉE (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)	<b>Nationale</b>
6.	TYPE D'AIDE DEMANDÉE	<b>Financière et technique</b>
7.	COÛT TOTAL DU PROJET	<b>US\$ 89 637</b>
8.	MONTANT DEMANDÉ AU PIDC	<b>US\$ 34 868</b>
9.	BÉNÉFICIAIRE DU PROJET	<b>Association brésilienne des Journaux (ANJ)</b>
10.	MAÎTRE D'ŒUVRE	<b>Association brésilienne des Journaux (ANJ)</b>
11.	LOCALISATION	<b>Brasilia</b>
12.	PROJET PRÉPARÉ PAR	<b>Association brésilienne des Journalistes (ANJ), en coopération avec les Bureaux de l'UNESCO à Brasilia et à Quito.</b>

**DÉCISION DU BUREAU :**

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

Depuis sa création en 1979, l'Association Nationale des Journaux (ANJ-Brésil) encourage les initiatives qui permettent de renforcer la prise de conscience de l'importance que revêt la liberté de la presse pour la démocratie et pour les libertés collectives et individuelles.

En avril 1997, le Conseil d'Administration de l'ANJ-Brésil a approuvé la création du "*Programme pour la Protection de la Liberté de la Presse*", qui est devenu aujourd'hui une référence nationale et internationale dans ce domaine, et dont la crédibilité, les excellents résultats institutionnels et l'efficacité sont reconnus.

Les fondements sur lesquels s'appuie l'action de l'ANJ-Brésil en faveur de la liberté de la presse au Brésil sont les suivants : la Constitution Fédérale brésilienne de 1988, les statuts sociaux de l'ANJ, son Code d'Ethique, les décisions prises par son Conseil de direction et les objectifs visés par son Comité pour la Liberté d'expression. Les activités conduites dans ce domaine par l'ANJ se fondent également sur les principales de la Déclaration de Chapultepec, dont le Brésil est l'un des signataires depuis 1996, et sur le partenariat institutionnel établi avec l'Association Mondiale de la Presse (*World Association of Newspapers – WAN*) à laquelle le Brésil a adhéré dès 1988.

Considérant le rôle significatif qu'a joué l'ANJ dans le combat pour la liberté de la presse au Brésil, le réseau qui fait l'objet de ce projet, "*Libertade de imprensa*" facilitera plus rapidement la coopération entre les réseaux brésiliens et internationaux en faveur de la presse libre et la Fondation Internationale de la Presse (IFP).

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

- Entreprises de presse (journaux, magazines, stations de radio et de télévision et sites Internet).
- Agences de presse nationales.
- Agences de presse internationales travaillant au Brésil.
- Professionnels des médias (journalistes, communicateurs audiovisuels, reporters, photo-journalistes, actionnaires et gérants d'entreprises de communication).
- Enseignants et étudiants en journalisme et communication sociale.
- ONG dont l'action nationale et internationale se situe dans le domaine de la communication.
- Associations, personnes morales et organismes qui agissent au niveau national et international en faveur de la protection de la liberté de la presse.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Echanger des informations et coopérer en faveur de la liberté de la presse au Brésil.
- Surveiller l'état de la liberté de la presse au Brésil et entretenir des contacts avec des organismes similaires dans le pays et à l'étranger.
- Encourager les initiatives qui mettent l'accent sur l'importance de la liberté de la presse pour la démocratie et les libertés collectives et individuelles.
- Soutenir les actions et combattre l'impunité dans le cas de crimes perpétrés contre des professionnels de la communication dans l'exercice de leur métier et contre des entreprises de presse au Brésil.



- Etablir des relations d'échanges avec les réseaux internationaux et régionaux qui agissent en faveur de la liberté de la presse.

#### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

- Le Réseau pour la Liberté de la Presse – "*Libertade de imprensa*" vise à créer les conditions qui permettront à chaque citoyen d'avoir accès aux données liées à la liberté de la presse au Brésil ;
- Diffuser largement le concept que la liberté de la presse est un bien qui appartient à la société démocratique et qui, par conséquent, doit être défendu par chacun ;
- Offrir une information complète sur la situation de la liberté de la presse dans le pays et sur tout ce qui peut restreindre l'exercice du métier de la communication ;
- Démontrer que la liberté de la presse contribue à accroître le niveau d'information dont peut disposer la société et stimuler l'aptitude à exercer l'esprit critique nécessaire à des interactions constructives, c'est à dire la capacité de contribuer au développement social.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

- Ressources humaines consacrées à la construction et l'entretien du réseau.
- Ordinateurs personnels.
- Conception et mise en réseau d'un site Web.
- Création d'une base de données et d'archives traitant de la liberté de la presse au Brésil.
- Développement et soutien à un réseau de courriel.
- Ateliers de formation.

#### **6. RÉSULTATS :**

- Plus grande sensibilisation du public aux menaces, agressions ou entraves à la liberté de la presse et publication du Rapport annuel sur la Liberté de la Presse au Brésil.
- Diffusion sur le Web et sur Internet (courriel, bulletin électronique etc.) des attaques contre la liberté de la presse et des manifestations publiques qu'elles entraînent.
- Encouragement des activités en faveur de la liberté de la presse.

#### **7. ACTIVITÉS :**

##### **Programme 1 :**

Faire connaître aux organismes nationaux et internationaux concernés les événements relatifs à la liberté de la presse au Brésil ; publier un Rapport annuel sur la Liberté de la Presse et les activités du Réseau ; suivre de près l'émergence et les développements des initiatives du pouvoir exécutif, législatif et judiciaire, ainsi que des divers secteurs de la société, de nature à menacer, entraver ou limiter la liberté de la presse.

##### **Programme 2 :**

Comme préalable à la prise en compte d'un événement par le Réseau, conduire une enquête – conforme aux critères et au Code d'Ethique de l'ANJ – sur les circonstances qui constituent une menace ou une entrave, qui caractérisent une forme de censure, une agression, ou qui mettent en danger le libre exercice du journalisme ou l'exercice professionnel des journalistes et des entreprises de presse ; faire connaître les manifestations publiques contre de tels événements – lorsque le cas se présente et conformément aux paramètres de l'ANJ-Brésil – à tous les membres

du réseau, à la presse dans son ensemble ainsi qu'aux organismes nationaux et internationaux concernés ; enregistrer l'événement et suivre les développements de l'enquête de police et du procès ; diffuser les informations sur les affaires qui sont de nature à paralyser, affecter ou entraver l'exercice de la liberté de la presse au Brésil.

### **Programme 3 :**

Attirer l'attention de l'opinion publique sur l'importance que revêt la liberté de la presse, non comme une donnée de nature corporative, mais comme un droit qui est celui de la société tout entière ; exprimer une solidarité avec les professionnels des médias qui sont menacés, qui subissent des agressions du fait de leurs activités de journalistes, ou qui sont empêchés d'accomplir leur mission, ainsi qu'avec les entreprises de presse qui sont victimes de l'arbitraire ou de mesures qui portent atteinte, qui menacent ou entravent le libre exercice de leurs activités ; lutter contre toute limitation de la liberté de la presse ; mobiliser les professionnels des médias dans tout le pays pour les sensibiliser à l'importance d'une action commune dans la défense de la liberté de la presse.

## **8. PLAN DE TRAVAIL :**

- Mois 1 :** Recrutement du concepteur du réseau ; spécification des éléments qui devront entrer dans la banque de données.
- Mois 2 :** Recrutement du responsable de la mise en œuvre de la banque de données.
- Mois 2 à 7 :** Conception graphique, nom de domaine et enregistrement du site Web.
- Mois 3 à 7 :** Conception et mise en œuvre de la banque de données.
- Mois 6 :** Contrat d'hébergement du site Web.
- Mois 7 :** Contrat d'Internet à haut débit.
- Mois 8 :** Essais du site Web.
- Mois 9 :** Mise officielle en service.
- Mois 1 à 12 :** Enquêtes, conformes aux critères et au Code d'Ethique de l'ANJ, sur les circonstances qui constituent une menace ou une entrave à la liberté de la presse.
- Mois 1 à 13 :** Suivi de la survenue et des développements des diverses initiatives.
- Mois 8 à 13 :** Diffusion des informations sur les affaires de nature à paralyser, affecter ou entraver l'exercice de la liberté de la presse au Brésil.
- Mois 5, 9 et 13 :** Séminaires sur la liberté de la presse à l'intention des journalistes et du grand public.
- Mois 11 à 13 :** Rapport annuel sur la liberté de la presse au Brésil.

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

Le Secrétariat Exécutif du Réseau brésilien pour la Liberté de la Presse sera composé d'un Secrétaire Exécutif et d'un assistant en charge de la banque de données. Les fonctions du Secrétaire exécutif et l'emplacement des locaux du Secrétariat restent à définir. La coordination des activités du Réseau sera assurée par l'ANJ, avec l'aide de l'UNESCO. L'ANJ sera, entre autres missions, responsable des enquêtes conduites sur tous les événements en relation avec la

liberté de la presse ; elle publiera un rapport sur les affaires, finalisera tous les documents et définira le contenu des informations à diffuser sur le site Web.

**10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

Le Réseau réalisera la synthèse des activités individuelles et des organisations, telles que le WAN, et en assurera la diffusion mondiale. Profondément enraciné dans les activités de l'ANJ, le Réseau dispose de tous les éléments qui lui permettront de croître et de renforcer son caractère institutionnel, ce qui assurera sa viabilité.

**11. SUIVI DU PROJET :**

Le suivi du projet sera assuré par un professionnel spécialisé qui sera recruté dans le cadre du projet, ou par toute personne ou institution désignée par l'UNESCO.

**12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

Une par an, réalisée par un consultant indépendant approuvé par l'UNESCO.

**13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

L'ANJ, organisme bénéficiaire, produira un rapport d'activité tous les quatre mois, ou répondra à toute requête de l'UNESCO.

**D. BUDGET**

**1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• Séminaires de formation et réunions :	10 000
• Conception et maintenance de la banque de données :	12 334
• Conception et maintenance du site Web :	9 534
• Suivi et évaluation :	3 000
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>34 868</u></b>

**2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Personnel du projet (coordonnateur, cadres, webmaster, banque de données) :	20 334
• Séminaires de formation et réunions :	16 667
• Installations :	6 334
• Publications :	1 867
• Equipement :	2 500
• Connexion à haut débit :	5 400
• Consommables :	1 667
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>54 769</u></b>

# RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : RÉHABILITATION DES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES DE RADIO CENTRAFRIQUE</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 CAR/01</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radiodiffusion</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Développement des médias et formation professionnelle</b>
5.	<b>PORTÉE (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)</b>	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Équipement et formation</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 146 500</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 96 500</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>Ministère de la Communication</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>Ministère de la Communication et l'UNESCO</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>Bangui</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>Ministère de la Communication et l'UNESCO</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## **B. PRÉSENTATION**

### **1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :**

La République centrafricaine, pays en développement dépourvu d'accès à la mer, a connu une crise politique et militaire sans précédent depuis la dernière tentative de coup d'Etat du 25 octobre 2002, qui a finalement conduit à la mutation politique intervenue le 15 mars 2003. Pendant des décennies, le pays a été le théâtre de nombreuses mutineries et tentatives de coups d'Etat qui ont considérablement affecté les conditions d'existence de la majorité de la population centrafricaine.

Avec la nouvelle donne politique et militaire, les autorités en charge du pouvoir pendant la période transitoire concentrent leurs efforts sur la restauration d'une démocratie constitutionnelle et sur le rétablissement de l'autorité de l'Etat. Les mesures prises par le gouvernement de transition ont renforcé les conditions favorables au retour progressif à une vie normale.

Tout au long de la période d'instabilité politique et militaire, les infrastructures et les réseaux de communication du pays ont été systématiquement détruits, faisant de la radio et de la télévision nationales de simples reliques pour mémorial de guerre. La mission d'évaluation conduite par le Directeur du Bureau de l'UNESCO à Yaoundé en février 2004 a montré que le secteur de la communication doit faire face à d'énormes difficultés. Celles-ci appellent des solutions urgentes pour favoriser la réconciliation nationale et accélérer le processus de démocratisation grâce à une information pluraliste, dans la perspective des élections générales prévues pour janvier 2005. A la suite de cette évaluation, le Directeur du Bureau de l'UNESCO à Yaoundé a recommandé la mission à Bangui d'un spécialiste de la communication et de l'information chargé d'évaluer les besoins aptes à renforcer et encourager le processus de transition, l'accent étant mis sur la radiodiffusion et la formation/recyclage des professionnels de la communication.

### **2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :**

Ce projet s'adresse à l'ensemble de la population du pays, qui s'est trouvée pendant des années exclue des principaux circuits de l'information et de la communication. La radiodiffusion nationale, *Radio Centrafrique* n'est plus en mesure de remplir sa mission d'information, d'éducation et de divertissement de la population, car ses installations ont gravement pâti des effets dévastateurs de la guerre civile. Son potentiel de production et de diffusion a été réduit à néant. Pour qu'elle puisse assumer à nouveau sa tâche de diffuseur d'informations vitales en direction de la population, afin que celle-ci soit en mesure de procéder à des choix éclairés, ce projet a pour objectif de procéder à l'acquisition du matériel approprié et d'assurer la formation/recyclage des professionnels de la radio.

### **3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :**

- Renouveler les équipements de production et diffusion de la radio nationale.
- Encourager la conception et la production de programmes destinés à promouvoir une culture de paix, de réconciliation et de tolérance, à un moment où le pays émerge à peine d'une guerre civile dévastatrice.
- Renforcer l'expérience des cadres dirigeants de la radio nationale en matière de gestion.
- Etendre les compétences professionnelles des journalistes de manière à accroître le niveau de qualité des programmes radiophoniques.

#### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

Ils consistent à encourager la liberté d'expression et le droit de chaque citoyen d'avoir accès à une information qui le mette en mesure de procéder à des choix motivés, ce qui constitue l'essence même de la démocratie. Ils visent également à assurer l'éducation et l'information des citoyens pour une participation responsable de la société civile à la vie de la nation.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

- Equipements d'émission, de production et de maintenance.
- Formation des journalistes et des techniciens.
- Réhabilitation du bâtiment ; salaires des personnels ; télécommunications (téléphone/fax) ; importation du matériel en franchise de taxes.

#### **7. RÉSULTATS :**

- Réhabilitation des équipements techniques de la Radio.
- Renforcement du savoir-faire professionnel des journalistes, tout spécialement dans la perspective des élections générales prévues pour l'année prochaine.
- Grâce une Radio remise en état, créer les conditions de consultations et de dialogue au sein des diverses forces politiques dans le but de restaurer un esprit de tolérance et de réconciliation nationale.
- Mettre l'accent sur l'importance de la participation équilibrée des médias nationaux dans les affaires de l'Etat.
- Créer les conditions favorables à une sensibilisation du public aux valeurs démocratiques, à l'esprit civique, à la paix et à la tolérance socio-politique.

#### **7. ACTIVITÉS :**

- Remise en état du bâtiment (bureaux, studios, régies techniques etc.) gravement endommagé au cours de la guerre civile.
- Identification et établissement de la liste des équipements nécessaires.
- Acquisition et mise en service du matériel.
- Mise au point du programme de formation et organisation des ateliers destinés aux journalistes et aux techniciens.
- Evaluation de la mise en œuvre du projet et rapport final.

#### **8. PLAN DE TRAVAIL :**

**Mois 1 - 2** : Remise en état du bâtiment.

**Mois 2 - 4** : Acquisition des équipements techniques.

**Mois 5 - 6** : Livraison des équipements.

**Mois 6 - 7** : Mise en service du matériel et formation des journalistes et des techniciens.

**Mois 8-10** : Evaluation finale.

## **9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

La Radiodiffusion nationale (*Radio Centrafrique*) étant un organisme d'Etat, le présent projet de réhabilitation sera mis en œuvre par le Ministère de la Communication, avec l'assistance du Bureau de l'UNESCO à Yaoundé.

## **10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

La viabilité de ce projet est naturellement placée sous le contrôle de l'Etat, qui sera conduit à prendre les mesures appropriées pour restructurer l'organisme en vue de rationaliser les charges d'exploitation et renforcer sa productivité. L'Etat étudie d'autres moyens de financement de l'organisme. Lorsque ce projet aura été mené à bonne fin, Radio Centrafrique s'engagera dans des activités de coproduction et d'échanges de programmes. Il lui sera également possible d'offrir aux journalistes et aux techniciens des bourses de formation ou de recyclage qui permettront d'améliorer les productions en volume et en qualité.

## **11. SUIVI DU PROJET :**

Le Bureau Sous-régional de l'UNESCO à Yaoundé assurera le suivi du projet, en liaison étroite avec la Commission nationale centrafricaine pour l'UNESCO.

## **12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

Préalablement à l'élaboration de ce projet, une mission d'évaluation envoyée par l'UNESCO a rendu un rapport qui faisait état du grave état de délabrement des médias de la République centrafricaine du fait de la guerre civile et du manque total d'information qui en est résulté pour la population du pays. Les équipements techniques de Radio Centrafrique étaient obsolètes et ne permettaient de couvrir que la capitale Bangui. Sur la base de cette étude, les autorités du pays ont élaboré un état des besoins axés sur les équipements techniques et la formation des journalistes.

## **13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

S'agissant d'un organisme d'Etat, le rapport d'activité sera réalisé par le Ministère de la Communication, la Commission nationale centrafricaine pour l'UNESCO et le Bureau Sous-régional de l'UNESCO à Yaoundé, afin de parvenir à une mise en œuvre bien coordonnée. La Direction générale de Radio Centrafrique, le Ministère de la Communication et la Commission nationale élaboreront ensemble un rapport trimestriel qui sera adressé à l'UNESCO.

# **C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

## **SITUATION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION DANS LE PAYS CONCERNÉ PAR LE PROJET :**

Le développement de la communication en République centrafricaine se situe loin derrière celui des autres pays de la sous-région d'Afrique centrale. La situation s'est encore aggravée du fait de la guerre civile dévastatrice qui a secoué le pays au cours des dernières décennies. Le secteur de la communication audiovisuelle (radio/télévision) apparaît pratiquement inexistant quand on voit dans quel état se trouve un matériel technique totalement obsolète. L'état de la presse écrite, non moins déplorable, est caractérisé par l'absence d'un matériel d'impression fiable et la pénurie de papier journal indispensable à cette industrie. Dans un pays plongé dans le désespoir,

l'avènement des nouvelles technologies de la communication demeure simplement un rêve pour la population centrafricaine, car ses pauvres ressources ne lui permettent pas, au moins au niveau individuel, d'avoir accès aux innovations technologiques intervenues dans le domaine de la communication.

**ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

Le Directeur du Bureau de l'UNESCO à Yaoundé a procédé à une évaluation des besoins dans le secteur de la communication pour définir les priorités les plus urgentes pouvant motiver une éventuelle assistance de l'UNESCO avant les élections générales prévues pour janvier 2005.

**APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET :**

Par manque des moyens financiers appropriés, la contribution de l'organisme bénéficiaire sera limitée à la prise en charge des activités administratives et logistiques et à l'exonération de taxes douanières pour tous les équipements qui seront importés dans le cadre du projet.

**AIDE SOLLICITÉE AUPRÈS DE SOURCES AUTRES QUE LE PIDC :**

Aucune.

**D. BUDGET**

**1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

• Matériel d'émission :	30 000
• Equipements de production :	30 000
• Outillage et équipements pour la maintenance technique :	10 000
• Atelier de formation pour les journalistes :	10 000
• Atelier de formation pour les techniciens :	10 000
• Rapports de suivi et évaluation :	6 500
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>96 500</u></b>

**2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Appui administratif et logistique :	10 000
• Remise en état du bâtiment (bureaux, studios etc.) :	15 000
• Salaires des personnels :	18 000
• Exonération de taxes douanières pour le matériel importé :	5 500
• Rapport d'activité :	1 500
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>50 000</u></b>



# RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

<b>A. IDENTIFICATION DU PROJET</b>		
1.	<b>TITRE</b>	<b>RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE RENFORCEMENT DU POTENTIEL TECHNIQUE DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INDÉPENDANTE NDEKA LUKA</b>
2.	<b>NUMÉRO</b>	<b>PDC/24 CAR/02</b>
3.	<b>CATÉGORIE DE MÉDIA</b>	<b>Radiodiffusion</b>
4.	<b>DOMAINE DE PRIORITÉ DU PIDC</b>	<b>Développement des médias et formation professionnelle</b>
5.	<b>PORTÉE (NATIONALE, RÉGIONALE, INTERRÉGIONALE)</b>	<b>Nationale</b>
6.	<b>TYPE D'AIDE DEMANDÉE</b>	<b>Équipement et formation</b>
7.	<b>COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>US\$ 106 000</b>
8.	<b>MONTANT DEMANDÉ AU PIDC</b>	<b>US\$ 60 500</b>
9.	<b>BÉNÉFICIAIRE DU PROJET</b>	<b>FONDATION HIRONDELLE</b>
10.	<b>MAÎTRE D'ŒUVRE</b>	<b>FONDATION HIRONDELLE / UNESCO YAOUNDE</b>
11.	<b>LOCALISATION</b>	<b>BANGUI</b>
12.	<b>PROJET PRÉPARÉ PAR</b>	<b>FONDATION HIRONDELLE / UNESCO YAOUNDE</b>
<b>DÉCISION DU BUREAU :</b>		

## B. PRÉSENTATION

### 1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATION :

Le développement de la communication en République centrafricaine se situe loin derrière celui des autres pays de la sous-région d'Afrique centrale. La situation s'est encore aggravée par le fait de la guerre civile dévastatrice qui a secoué le pays au cours des dernières décennies. Le secteur de la communication apparaît pratiquement inexistant quand on voit dans quel état se trouve un matériel technique complètement obsolète. Dans un pays plongé dans le désespoir, le manque d'accès aux informations essentielles sur la vie de la nation constitue un handicap majeur, car ni les médias officiels ni les radios communautaires indépendantes ne disposent des moyens adéquats pour diffuser l'information à une population qui en est pratiquement privée. Plus de 89 % de la population du pays ne peut véritablement avoir accès à l'information, laquelle n'est guère accessible que dans la capitale et ses environs.

Pendant de nombreuses années, le pays a été le théâtre de nombreuses mutineries et tentatives de coups d'Etat qui ont considérablement affecté les conditions d'existence de plus de 80 % de la population centrafricaine. La dernière crise politique a abouti à ce qui constitue une division de fait du territoire, les forces gouvernementales et les rebelles occupant les deux tiers du pays alors qu'un tiers demeure coupé de la capitale Bangui et sans accès aux principales voies de communication. Le réseau routier actuel doit donc tenir compte cette nouvelle donne géographique.

Le renversement de l'ancien régime a permis d'insuffler un nouvel élan dans le domaine politico-administratif, les nouvelles autorités ayant institué une période transitoire qui ouvrira la voie à la restauration de la paix, de la sécurité et de la réconciliation nationale. La volonté politique du nouveau gouvernement visant à restaurer un Etat de droit avec l'organisation d'élections générales (municipales, législatives et présidentielles) a été appréciée par la communauté internationale comme un signe encourageant. L'agenda politique annoncé par le nouveau gouvernement suscite l'espoir d'un avenir prometteur. Préalablement aux élections générales, les médias nationaux doivent relever le défi d'informer et de sensibiliser la population aux valeurs démocratiques, à la culture de paix et à la nécessité de la tolérance en matière politique. Les médias ont un rôle important à jouer dans cette transition politique, en offrant une information équilibrée, objective et pluraliste qui permettra à la population de procéder à des choix motivés dans le débat politique. Ce défi est non seulement de première importance mais également difficile à relever, dans la mesure où les médias ne disposent pas des moyens et des équipements nécessaires pour remplir leur mission.

### 2. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES :

Ce projet s'adresse aux habitants de la région de Bangui, aux populations déplacées provenant des pays voisins en conflit tels que le Tchad, la République démocratique du Congo et le Soudan.

### 3. OBJECTIFS IMMÉDIATS :

- Constituer une masse critique d'informations portant sur les problèmes essentiels de la vie socio-politique du pays afin de les diffuser à l'échelle nationale.
- Procéder à l'acquisition de l'équipement technique approprié pour *Radio Ndeka Luka*.
- Former les journalistes de *Radio Ndeka Luka* à travailler dans un esprit d'indépendance éditoriale et leur transmettre un savoir-faire pratique pour une gestion basée sur de solides principes éthiques.
- Réhabiliter la rédaction et les studios de production et de diffusion de *Radio Ndeka Luka*.

#### **4. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT :**

L'objectif de développement de ce projet tel qu'il est défini par *Radio Ndeka Luka* vise à renforcer et encourager la paix et la démocratie en offrant à la population une information objective et pluraliste. Il souhaite pouvoir exercer un impact positif sur l'auditoire de la station grâce à l'amélioration du niveau professionnel des journalistes et leur sensibilisation à une culture journalistique conforme au nouvel environnement démocratique qui suivra les élections générales de janvier 2005.

#### **5. INVESTISSEMENTS :**

- Emetteur FM de 2 kW avec ses accessoires.
- Antenne FM omnidirectionnelle à haut gain.
- Récepteur FM avec décodeur stéréo et accessoires.
- Equipement complet d'un studio de production numérique.
- Groupe électrogène diesel de 12 KVA.
- Matériel et outillage de maintenance.
- Formation des journalistes et des techniciens.
- Rénovation des studios.
- Salaires des personnels.
- Télécommunications (téléphone/fax).

#### **8. RÉSULTATS :**

- Acquisition du matériel technique approprié.
- Renforcement des compétences professionnelles des journalistes de *Radio Ndeka Luka*, particulièrement dans la perspective des élections générales prévues pour l'année prochaine.
- Elévation du niveau de qualité des émissions et extension de la zone couverte par l'émetteur.
- Campagne en faveur de la participation à la consultation politique et organisation d'un dialogue entre les diverses forces politiques afin de restaurer un esprit de tolérance et de réconciliation nationale.
- Accroissement de la capacité de production dans le domaine des programmes éducatifs, culturels, environnementaux et politiques.
- Création d'un climat propice à une libre circulation de l'information et un plus large accès à celle-ci.

#### **7. ACTIVITÉS :**

- Modernisation des studios (production, émission, etc.)
- Identification et établissement de la liste des équipements nécessaires.
- Acquisition et mise en service du matériel.
- Mise au point du programme de formation et organisation des ateliers destinés aux journalistes et aux techniciens.
- Evaluation de la mise en œuvre du projet et rapport final.

#### **8. PLAN DE TRAVAIL :**

**Premier trimestre** : Rénovation du bâtiment et identification du matériel.

**Deuxième trimestre** : Acquisition des équipements techniques.

**Troisième trimestre** : Livraison des équipements.

**Quatrième trimestre** : Sélection et recrutement des formateurs.

**Cinquième trimestre** : Ateliers de formation pour les journalistes et les techniciens.

**Sixième trimestre** : Evaluation finale.

**9. CADRE INSTITUTIONNEL :**

*Radio Ndeka Luka* est une radio communautaire indépendante gérée par la *Fondation Hirondelle*, ONG basée à Genève en partenariat avec le Programme de Développement des Nations unies. Dans le cadre du Protocole d'accord signé en 2001 par le PNUD, la *Fondation Hirondelle* et le gouvernement, ce dernier a autorisé la création de cette radio, dont l'une des missions consiste à contribuer à la restauration et au maintien de la paix dans le pays.

**10. VIABILITÉ A LONG TERME :**

La *Fondation Hirondelle* assurera naturellement la viabilité a long terme de ce projet ; la Fondation bénéficie très souvent de l'assistance provenant d'autres ONG ou de gouvernements étrangers tels que le Ministère français des Affaires Etrangères, le Département d'Etat des USA, GTZ et Kfw en Allemagne, DDR et le Canton de Genève en Suisse. *Radio Ndeka Luka* a également reçu une assistance locale offerte par l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP et le BONUCA basés à Bangui.

**11. SUIVI DU PROJET :**

Le Bureau Sous-régional de l'UNESCO à Yaoundé assurera le suivi du projet, en liaison étroite avec des partenaires nationaux et internationaux tels que la Commission nationale, le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) et BONUCA.

**12. ÉVALUATIONS EFFECTUÉES :**

Préalablement à l'élaboration de ce projet, une mission d'évaluation envoyée par l'UNESCO a rendu un rapport qui faisait état du grave état de délabrement des médias de la République centrafricaine du fait de la guerre civile et du manque total d'information qui en est résulté pour la population du pays. Les équipements de production et de diffusion de *Radio Ndeka Luka* sont dans un état qui ne lui permet pas de remplir sa mission en faveur de la consolidation et du maintien de la paix dans le pays. Dans ce contexte, il apparaissait urgent de rechercher une assistance si cette station est appelée à contribuer au processus de réconciliation en diffusant une information claire, objective et pluraliste en prévision des élections générales de janvier 2005.

**13. RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :**

La direction de la station et le Bureau local de la *Fondation Hirondelle* élaboreront à la fin de chaque trimestre des rapports d'activité qui seront transmis à l'UNESCO.

**C. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**SITUATION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION DANS LE PAYS CONCERNÉ PAR LE PROJET :**

Le développement de la communication en République centrafricaine se situe loin derrière celui des autres pays de la sous-région d'Afrique centrale. La situation s'est encore aggravée du fait de la guerre civile dévastatrice qui a secoué le pays au cours des dernières décennies. Le secteur de

la communication est confronté à de sérieuses difficultés dans la mesure où ni l'Etat ni des organismes privés ne peuvent prendre en charge l'acquisition du matériel performant nécessaire. L'état de la presse écrite est également tout à fait déplorable, car le pays ne possède pas le matériel d'impression et le stock de papier journal indispensable. Dans un pays dont l'économie est en dépression, l'avènement des nouvelles technologies de la communication demeure simplement un rêve pour la population centrafricaine, car ni l'Etat ni des organismes privés ne peuvent financer l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

**ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES :**

Préalablement à la présentation de ce projet, il a été procédé à une évaluation des besoins afin de définir les domaines prioritaires qui appellent l'assistance la plus urgente, en gardant à l'esprit la préparation des élections générales prévues pour 2005.

**APPORT DE L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE PENDANT LA DURÉE DU PROJET :**

Considérant les difficultés économiques auxquelles le pays est confronté, la contribution de l'organisme bénéficiaire se limitera à la prise en charge des activités administratives et logistiques.

**AIDE SOLLICITÉE AUPRÈS DE SOURCES AUTRES QUE LE PIDC :**

Aucune.

**D. BUDGET**

**1. Budget concernant les apports du PIDC (en dollars des Etats-Unis) :**

<i>Matériel d'émission :</i>	
• Emetteur FM de 2 kW avec ses accessoires,	
• Antenne FM omnidirectionnelle à haut gain,	
• Ensemble de réception FM avec décodeur stéréo et accessoires :	15 000
<i>Matériel de production :</i>	
• Equipement complet d'un studio de production numérique,	
• Groupe électrogène diesel de 12 KVA :	25 000
• Outillage de maintenance :	10 000
<i>Formation :</i>	
• Ateliers à l'intention des journalistes et des techniciens :	8 000
• Rapports de suivi et évaluation :	2 500
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>60 500</u></b>

**2. Budget concernant les apports de l'organisme bénéficiaire (en dollars des Etats-Unis) :**

• Appui administratif et logistique :	8 000
• Modernisation du bâtiment (bureaux, studios etc.) :	15 000
• Salaires des personnels :	18 000
• Divers :	3 000
• Rapports d'activité :	1 500
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>45 500</u></b>